This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 2092.4.5

HARVARD
COLLEGE LIBRARY
CHRISTO
ET
ECCLESIAE
VE RI TAS
FROM THE FUND BEQUEATHED BY
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
A·B·1887 PROFESSOR OF HISTORY
1908-1928 DIRECTOR OF THE
UNIVERSITY LIBRARY 1910-1928

5-37-19

RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR L'ANJOU

TOME I

57-2

J.-F. BODIN

RECHERCHES

HISTORIQUES

SUR L'ANJOU

Seconde Édition

TOME PREMIER

ANGERS
COSNIER ET LACHÈSE, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

M DCCC XLVII

Fr 2092.4.5[D]

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
APR 9 1963

French

AVANT-PROPOS.

M. J.-F. Bodin avait légué à son fils une mission sacrée, celle de publier son œuvre de prédilection, le travail constant de ses dernières années, une seconde édition des *Recherches historiques sur l'Anjou*, tellement modifiée et refondue, que cette seconde édition devenait un livre nouveau.

Une mort prématurée empêcha M. Félix Bodin d'accomplir le vœu de son père.

Héritier de ce précieux manuscrit, je me disposais à le faire connaître, lorsque parut à Saumur une réimpression des Recherches sur l'Anjou, commentée et annotée dans un esprit hostile à la mémoire de M. Bodin.

J'ai pensé que la meilleure réponse à d'injustes attaques, était la publication immédiate des Recherches sur l'Anjou, imprimées avec la plus scrupuleuse exactitude, sans notes, sans commentaires, telles enfin que les écrivit leur consciencieux auteur.

G. MONTALANT.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR L'ANJOU.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Les Andes ou Andegaves forment une des cités de la Gaule celtique. — Conjectures sur les limites de leur territoire et sur la position de leur principal *oppidum*.

Une nouvelle ère commence; nos anciennes institutions, nos usages, les noms de nos provinces, ceux des peuples qui les habitaient, tout a disparu avec le dix-huitième siècle, et des lois, des mœurs nouvelles, naissent avec le dix-neuvième. Recherchons, tandis qu'il en est temps encore, et afin de les transmettre à nos neveux, les traditions et les monuments historiques de chacune de ces nations qui, par leurs agglomérations successives, formèrent le beau royaume de France. Toutes ces provinces qui différaient autrefois de coutumes et de langages, réunies actuellement sous les mêmes lois, sous le même prince, ne formant plus qu'un seul et même état, n'auront plus dorénavant qu'une seule et même histoire. Ainsi recueillons au-

jourd'hui la succession que nous ont laissée nos ancêtres, prenons cet héritage tel que les révolutions et les siècles l'ont fait : mélange disproportionné d'un peu de gloire et d'un nombre infini de calamités. Peut-être que cette revue du passé comparé au présent, fera naître l'espoir consolant de léguer un meilleur avenir aux générations qui doivent nous suivre.

Sans vouloir établir aucune comparaison, on pourrait dire de l'Anjou ce que l'orateur romain disait d'Athènes : « Quelque part qu'on y marche, on foule aux pieds quelque monument qui rappelle un trait historique. » Mais il faut dire aussi que les annales de cette province, comme celles de tous les peuples anciens, sont remplies de fables. En les écrivant, leurs auteurs se sont conformés à l'esprit de leur siècle ; on aurait dédaigné leurs ouvrages s'ils ne les eussent ornés de ces fictions gigantesques, de ces contes merveilleux, que nous ne voulons plus trouver que dans les poëmes et dans les romans. Il en était alors des empires, des provinces et des villes même, comme de certaines familles illustres ; tous ou presque tous, reculaient leur origine dans un si grand éloignement qu'on ne pouvait l'apercevoir qu'au travers d'un nuage obscur, comme s'ils eussent voulu faire croire que cette origine avait quelque chose de surnaturel. Personne ne consentait à voir, tel qu'il avait été, le fondateur de sa nation, de sa ville ou de sa famille. La vérité toute nue semblait ignoble ; voilà sans doute pourquoi les historiens et les généalogistes l'ont souvent revêtue du manteau de la fable, sur lequel ils brodaient, au gré de leur imagination, tous les ornements qui pouvaient plaire soit à leur siècle, soit à ceux qui les mettaient

en œuvre. Maintenant on ne veut souffrir dans l'histoire que ce qui est vrai ou du moins vraisemblable et suffisamment attesté ; on ne se contente plus de soulever timidement un coin du voile qui couvre la vérité, on le lève tout entier, on le déchire même quelquefois lorsqu'il ne tombe pas assez vîte au gré de l'opinion publique.

Ecartant tout récit fabuleux, nous passons les premiers chapitres de nos vieilles chroniques, nous abandonnons aux poëtes épiques l'alliance bizarre d'Ajax et des Troyens, que l'auteur des *Annales d'Anjou* nomme Angions, et qu'il fait venir exprès avec leur flotte de l'Océan dans la Loire, et de la Loire dans la Maine, pour rebâtir la ville d'Angers, qui existait depuis le déluge, mais qui commençait à tomber en ruines.

Le pays des Andes ou Andegaves, qu'on a depuis nommé l'Anjou, faisait anciennement partie de la Gaule celtique, située au nord de la Loire et que les Romains nommèrent *Gallia comata* à cause des longs cheveux plats de ses habitants; ils donnèrent le nom de *Gallia braccata* à cette autre partie de la Gaule qui est au midi de ce fleuve, parce que les habitants portaient des pantalons, *braccæ*. Il serait bien difficile de déterminer exactement les limites du territoire des Andes, à l'époque de l'arrivée de César dans les Gaules : on sait seulement que les Andes avaient pour voisins à l'orient les Turones (Tourangeaux), au midi les Pictones (Poitevins), dont ils étaient séparés par la Loire, à l'ouest les Namnetes et les Venetes (Armoricains), et au nord les Aulerces-Cénomans (Manceaux). Cependant, si pour déterminer d'une manière plus précise les li-

mites du pays des Andes, il nous était permis de hasarder nos conjectures, nous ajouterions qu'il existe encore aujourd'hui sur les confins de l'Anjou quatre bourgs ou villages nommés Ingrandes (*Ingressus Andium*) [1] et que l'on n'en connaît point ailleurs de ce nom. On peut donc présumer, avec quelqu'apparence de raison, qu'ils formaient anciennement les limites des Andes. Ingrandes, sur la rive droite de la Loire, les séparait d'avec les Armoricains; Ingrandes, près Châteaugontier, d'avec les Aulerces-Cénomans; Ingrandes, près Saint-Patrice, d'avec les Turones, et Ingrandes-sur-Vienne, d'avec les Pictones. Ce dernier Ingrandes, le seul qui ne soit pas en Anjou, aura probablement été conquis par les comtes de Poitiers sur les comtes d'Anjou, pendant les guerres qui eurent si souvent lieu entre les souverains de ces deux provinces. Quoiqu'il en soit, il fallait que la cité des Andes, dont le territoire était aussi resserré, eût, pour se faire remarquer dans la confédération gauloise, quelque établissement considérable, tel qu'un collége de druides, par exemple. La grande quantité de monuments druidiques que l'on trouve encore partout en Anjou tendrait à le faire croire. La population des Andes, comme celle de plusieurs autres cités, devint si considérable, deux siècles avant notre ère, que le sol quoique très fertile ne pouvait plus suffire à la nourriture de ses habitants. Les druides, en vertu d'une ancienne loi révérée des Gaulois comme l'expression de la volonté divine et comme l'accomplissement d'un vœu fait autrefois par

[1] Ingrandes-sur-Loire est nommé *Ingressus Andium*, dans le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

la nation entière, ordonnèrent que tous les jeunes gens, nés depuis le premier mars jusqu'au premier mai, seraient envoyés dans les pays éloignés pour y former des établissements.

Tite-Live nous apprend que, sous le règne de Tarquin l'Ancien, Bellovèse, par le conseil d'Ambigat, son oncle, roi d'une partie des Gaules, avait déjà réuni sous ses drapeaux cette surabondance de population, lui avait fait franchir les Alpes par les gorges de Turin, était allé s'établir dans cette partie de l'Italie que l'on nomma depuis Gaule cisalpine, et avait jeté les fondements de la ville de Milan. Quelque temps après une autre troupe de Gaulois, sous la conduite d'Elitorius, passa aussi les Alpes. Le plus grand nombre de ceux qui l'avaient suivi se répandit dans le pays des Libuens. Les Andes acccompagnèrent leurs voisins, les Aulerces-Cénomans, dans cette seconde émigration des Gaulois, et ils bâtirent, dans la même contrée, le village qui porte encore leur nom, *Andes*, village qui depuis est devenu si célèbre par la naissance de Virgile, ce qui nous donnerait une origine commune avec le Cygne de Mantoue. Mais, si nous ne pouvons prouver autrement cette honorable parenté, on ne peut non plus la rejeter absolument faute de titres plus authentiques. Ce qui est incontestable, c'est que l'illustre auteur de l'Enéïde est né dans cette colonie fondée par nos ancêtres, et qu'elle était encore occupée par leurs descendants à l'époque de sa naissance.

Les traditions populaires, sur la situation de la capitale des Andes, reproduites par divers auteurs qui ont écrit sur l'Anjou, ne méritent pas d'être sérieusement réfutées. Il suffit de dire que les Celtes n'avaient

point de villes avant l'arrivée de César dans les Gaules, et que les anciens édifices que l'on cite aujourd'hui comme des ouvrages gaulois, et comme preuve que telle ville ou tel bourg, où ils sont situés, était la capitale des Andes, appartiennent au moyen-âge, ainsi que le prouve leur architecture. Les Gaulois n'employaient ni pierres taillées, ni briques, ni chaux dans leurs constructions. Leurs maisons, ou plutôt leurs cabanes bâties en bois, terre et paille, n'ayant d'autre ouverture que la porte, étaient isolées, placées sur les lisières des forêts, près des rivières, des ruisseaux et des fontaines. Il est même probable que les Andes de la rive gauche de la Loire étaient presque tous logés, comme le sont encore une partie des paysans du Haut-Anjou, qui habitent des cavernes creusées dans les rochers de tuf, de pierre coquillière et autres aussi faciles à façonner en grottes.

Mais si les Celtes n'avaient point de villes, avant d'être soumis aux Romains, ils avaient des forteresses que César nomme *oppida*; chaque cité en avait un nombre proportionné à sa population. On sait qu'alors le mot *cité* n'était pas employé pour désigner une ville, mais comprenait les habitants d'un canton que réunissait un même lieu politique. Quoiqu'on ignore où était placé le principal *oppidum* des Andes, il est cependant assez probable qu'il pouvait être où nous voyons aujourd'hui cette partie de la ville d'Angers qu'on nomme la Cité, sur le plateau de cette roche escarpée dont le pied touche presque la rive gauche de la Maine, à une lieue au-dessus de son embouchure dans la Loire. En effet cette position est bien, comme le dit César, une de celles que choisissaient les Gaulois. Cependant nous

n'osons rien affirmer, puisque nous ne pouvons nous appuyer ici d'aucun témoignage historique.

Ces *oppida*, construits en bois, en terre et pierres brutes, n'étaient point habités pendant la paix, mais en temps de guerre; les Gaulois abandonnant alors leurs cabanes, venaient y mettre en sûreté leurs femmes, leurs enfants, leur bétail et toutes leurs munitions. Il ne reste plus en Anjou aucune trace de ces forteresses; on ne sait pas même le nom d'une seule. César qui nomme et parle souvent de plusieurs *oppida* de diverses cités de la Confédération gauloise, ne dit rien de ceux des Andes, ce qui semble prouver ou leur peu d'importance, ou qu'il n'eut pas l'occasion de les attaquer. Ainsi puisque nous ne trouvons rien à Angers qui puisse nous éclairer sur les Andes, allons dans les campagnes qu'ils habitèrent contempler leurs monuments rustiques, emblèmes de la force et de la simplicité gauloises; monuments qui, sans art, sans inscriptions, proclament eux-mêmes, par leur aspect sauvage, leur haute antiquité.

CHAPITRE II.

Monuments celtiques. — Pierres couvertes ou dolmens. — Pierres-fiches ou peulvans. — Mottes ou tombelles. — Haches de pierre.

Ce n'est pour ainsi dire que de nos jours que les auteurs français ont commencé à parler de ces sortes de cabanes composées de grandes pierres brutes que l'on trouve en divers endroits de la France et plus par-

ticulièrement en Anjou. Ces anciens monuments n'avaient point échappé aux regards des savants des pays septentrionaux, où l'on en rencontre aussi un assez grand nombre; et, très longtemps avant eux, Athénée considérait déjà ces ouvrages comme appartenant à la plus haute antiquité. Sous quel point de vue devons-nous donc les voir, nous qui écrivons dix-huit siècles après lui, et qui ne pouvons encore apercevoir aucune trace de dégradation, due au temps, sur ces espèces de temples, peut-être témoins des premiers vœux adressés par nos ancêtres à la divinité?

En attendant que les savants soient d'accord sur les noms qu'il convient de donner aux monuments celtiques, nous les désignerons par leurs noms vulgaires. On nomme en Anjou *pierres-couvertes,* ces cabanes rustiques dont nous venons de parler; *pierres-fiches,* une pierre longue et étroite fichée en terre verticalement, et qui représente un obélisque; *mottes,* des monticules de terre rapportée dont la forme est celle d'un cône tronqué. Toutes les pierres dont il s'agit ici, sont de grès ou de granit, et dans leur état naturel, c'est-à-dire qu'elles n'ont jamais été taillées par le ciseau, ni piquées par le marteau.

C'est dans le Haut-Anjou que l'on voit un plus grand nombre des deux premières espèces de ces anciens monuments, quoique depuis un siècle on en ait détruit plus de quarante qui ont été employés au pavage de la levée et de la ville de Saumur. Les savants ne sont pas plus d'accord sur l'usage auquel ils étaient destinés que sur leurs noms. Cependant, suivant la plupart d'entr'eux, les *pierres-couvertes* étaient des temples ou des autels, dans lesquels, ou sur lesquels, les drui-

des sacrifiaient des victimes humaines; les *pierres-fiches*, des emblêmes de la divinité; les *mottes*, des tombeaux, d'où leur est venu le nom de tombelles (*tumuli*), qu'on leur donne en quelques pays.

Dans l'incertitude où nous laissent les diverses opinions émises à ce sujet, nous nous bornerons à une simple description du principal monument, de chaque espèce, que l'on voit en Anjou.

Près de la ville de Vihiers, sur un coteau au bas duquel coule la petite rivière du Lys, est un *tumulus*, motte ou tombelle, qu'on nomme la Motte-aux-Fées, parce que, suivant l'opinion populaire, ce sont les fées qui l'ont élevée. Sa circonférence, à la base, est de cent huit toises, de quatorze au sommet, et sa hauteur, de douze.

Dans la commune de Saint-Macaire, arrondissement de Beaupreau, sur les terres de la métairie de la Bretellière, on voit une pierre-fiche de la plus grande dimension. C'est un bloc de granit posé verticalement, sa circonférence est de vingt-un pieds, et sa hauteur, de vingt-deux au-dessus du sol.

Mais le plus remarquable de tous les monuments celtiques de l'Anjou, et peut-être de la France, à cause de sa belle conservation, c'est la pierre-couverte de Bagneux, élevée dans un carrefour, sur la rive gauche du Thouet, près Saumur. Son plan est un carré long d'environ vingt-un pieds de largeur sur cinquante-huit pieds de longueur, mesuré en dehors sur le toit. Sa hauteur est de neuf pieds. Il est composé de quinze pierres de grès, dont neuf posées de champ, quatre pour chaque côté, et une pour le fond. Deux autres sont debout; l'une, à l'entrée du dolmen, sert à re-

trécir l'ouverture et former la porte qui est à l'orient; l'autre, placée dans l'intérieur, sert de support à la plus grande pierre du toit, qui est fendue. Ce toit est composé de quatre pierres de différentes largeurs; la plus grande a vingt-deux pieds six pouces de longueur sur vingt-un pieds de largeur. L'épaisseur de ces pierres varie depuis quinze pouces jusqu'à trente.

Les pierres qui forment les côtés et le fond ne sont pas posées verticalement, elles inclinent leur partie supérieure en dedans du monument; mais celle qui est à l'entrée et celle qui sert de support sont à plomb.

Le célèbre Dolomieu, alors officier au corps des carabiniers, se trouvant en 1775 en garnison à Saumur, eut la curiosité de faire fouiller ce monument pour connaître la mesure de l'enfoncement des pierres, et voir s'il ne trouverait point quelques indices de l'usage auquel il avait anciennement servi. On ne trouva rien qui pût donner là-dessus quelqu'éclaircissement; on reconnut seulement que les pierres entraient en terre de huit à neuf pieds.

Aux environs de ces pierres-couvertes, on trouve dans la terre, et quelquefois à sa surface, des pierres taillées en forme de coins. Elles sont de différentes dimensions; on en voit qui ont douze à quinze pouces de longueur, et d'autres qui n'en ont que cinq à six. Leur largeur du côté tranchant est à peu près du tiers de leur longueur; l'autre bout se termine en pointe. Elles sont de diverses natures, savoir : de cornéenne, de jaspe, d'amphibole et de silex. Ces dernières présentent des facettes latérales dont l'exécution a dû offrir de grandes difficultés. Les plus petites sont de jaspe verdâtre très bien poli.

Ces sortes de haches celtiques, que l'on regarde comme des monuments de la plus haute antiquité, et qui se trouvent dans l'Asie boréale comme en Europe, sont si communes dans cette contrée, que, dans nos différentes promenades aux environs des pierres-couvertes, nous en avons trouvé deux, l'une d'amphibole, et l'autre de jaspe fleuri. Nous en possédons actuellement quatorze, qui toutes ont été trouvées depuis un an dans le Haut-Anjou [1]. On peut présumer que ces pierres servaient autrefois d'instruments tranchants aux Celtes, avant qu'ils connussent l'usage du fer.

Si, en visitant les monuments celtiques de cette contrée, l'on pouvait ne s'occuper que de ce seul objet, si l'on pouvait détourner ses regards des constructions modernes qui les environnent, rappeler à son imagination les Celtes et les druides, relever par la pensée les antiques forêts qui ombrageaient leurs temples rustiques, on serait frappé de respect ou d'horreur, suivant l'idée qu'on se forme de leur culte, en voyant pour la première fois la grande pierre-couverte de Bagneux.

Vingt, trente, quarante siècles, et peut-être davantage, se sont écoulés depuis qu'il est élevé! Combien de temples, construits à grands frais par des rois puissants et des artistes célèbres, ont été détruits, relevés et renversés encore depuis ce laps de temps, sans qu'un seul atôme se soit détaché des quinze pierres qui forment celui-ci!

[1] Elles ont été déposées au Musée de Saumur où s'en trouvent beaucoup d'autres. F. B.

La solidité et la simplicité de sa construction semblent nous reporter aux premiers âges du monde. On ne voit là aucune trace de l'art, mais on y reconnaît l'esprit et la main de l'homme; et, en examinant ce monument, on croit contempler l'un de ses premiers ouvrages.

CHAPITRE III.

Révolte des Andes contre les Romains. Ils sont défaits par Fabius, lieutenant de César. — Ils se révoltent une seconde fois et passent définitivement sous la domination romaine.

On sait qu'après la seconde campagne de César dans les Gaules, ce pays fut presqu'entièrement soumis aux Romains. L'année suivante, c'est-à-dire l'an 696 de la fondation de Rome, le jeune Crassus se dirigea vers l'Anjou avec la septième légion, et vint établir son camp au confluent de la Maine et de la Loire. Cette même année les Andes, les Turones, les Cénomans et les Pictes, manquèrent de blé; Crassus, pour en procurer à ses troupes, envoya plusieurs préfets et tribuns militaires en demander aux peuples de l'Armorique, qui venaient de se liguer secrètement entr'eux dans l'espoir de secouer le joug des Romains. Ils arrêtèrent les envoyés de Crassus, sans égard pour leur caractère inviolable, et lui firent savoir qu'ils ne les mettraient en liberté qu'après l'arrivée des otages qu'il avait exigés d'eux, et qu'il retenait dans son camp.

César était en Illyrie lorsqu'il apprit cette insurrection; il manda aussitôt à Crassus de faire construire, en

attendant son retour, un grand nombre de galères sur la Loire; de rassembler des matelots et tout ce qui serait nécessaire à l'armement de cette flotte. Il est probable que les chantiers de cette construction furent établis dans le camp placé au confluent de la Maine et de la Loire. Ce qui donne quelque vraisemblance à cette conjecture, c'est que la Maine, dans toutes les saisons, est très profonde en cet endroit, et qu'il arrive souvent que les eaux de la Loire sont si basses que ce fleuve cesse d'être navigable en plusieurs endroits.

A son arrivée en Anjou, César trouve toutes les dispositions faites pour son expédition maritime. Il envoie Crassus en Aquitaine afin d'empêcher la jonction des peuples de cette contrée avec ceux qu'il allait combattre, donne au jeune Brutus le commandement de la flotte, l'envoie à la recherche de celle des ennemis, et part lui-même pour l'Armorique, où bientôt il triomphe par terre et par mer de toutes les forces rassemblées contre lui.

La défaite des confédérés ne soumit ces contrées qu'en apparence. Ces peuples, cruellement traités par leur vainqueur, conservèrent toujours le désir de recouvrer leur liberté. Dans la suite, croyant César retenu à Rome pour apaiser des troubles, les Andes pensèrent qu'ils pouvaient saisir cette occasion de renverser la domination étrangère. Ils se rassemblent sous Dumnacus leur chef, brûlent leurs villes, qui n'étaient bâties qu'en bois, afin d'ôter toutes ressources aux conquérants, et vont ensuite assiéger *Lemonum* ou *Limonium*, forteresse des Pictaves, qui s'étaient déclarés pour les Romains.

Caninius, lieutenant de César en Auvergne, instruit

des projets des Andes, s'avance au secours de la place; mais à la vue des forces de l'ennemi il s'arrête et se renferme dans un de ces camps nommés *subita castra,* en attendant un renfort. Dumnacus, prévenu de l'arrivée de Caninius, veut prendre l'offensive; il lève le siége, et court attaquer les Romains dans leurs retranchements; mais vigoureusement repoussé il se replie sur *Limonium,* et il allait reprendre les travaux du siége lorsqu'il apprit que Fabius, autre général romain, s'avançait à grandes journées avec un corps nombreux de cavalerie. Se voyant sur le point d'être enveloppé par des forces bien supérieures aux siennes, Dumnacus ordonna la retraite, et marcha à grande hâte en se dirigeant vers le pont qu'il avait jeté sur la Loire pour entrer en Aquitaine. Lorsqu'il y arriva, Fabius qui le harcelait dans sa retraite occupait déjà ce passage, le seul par où Dumnacus pouvait rentrer dans son pays. Alors un combat sanglant s'engagea entre les deux armées; les Andes, avec toute l'énergie que donne le désespoir, vendirent chèrement leur vie; mais enfin ils succombèrent sous le nombre, et furent presque entièrement détruits. Douze mille des leurs restèrent sur le champ de bataille, et leur chef, échappé avec quelques soldats, fut poursuivi jusque dans le pays Chartrain, où l'on dit qu'il fut tué.

En nous arrêtant ici un instant pour payer un juste tribut d'éloges à ce héros angevin, faut-il déplorer le mauvais succès de son audacieuse et vaste entreprise? On ne peut s'empêcher de rester incertain. D'un côté, nous le voyons, unissant successivement divers peuples de la Confédération gauloise, parvenir à les affranchir du joug avilissant d'injustes conquérants; de l'autre, ces

superbes vainqueurs nous apportaient, avec l'oppression, des mœurs élégantes, des arts perfectionnés, une civilisation avancée. Que choisirons-nous dans cette alternative embarrassante? Les lumières et la servitude? La barbarie et la liberté? Si ce mot, qui résonne si doucement à toutes les âmes généreuses, ne suffit pas pour nous décider, qu'il serve du moins à nous rendre plus cher le souvenir de Dumnacus et de tant d'autres vaillants Andegaves qui firent avec lui des efforts infructueux pour reconquérir leur indépendance. Un autre motif doit exciter notre intérêt pour lui : il est le premier des Angevins dont il soit parlé dans l'histoire. S'il eut le malheur de succomber et de finir ses jours sur une terre étrangère, en retour il a la gloire d'être le plus ancien homme célèbre de cette nation belliqueuse, mort pour la liberté.

Soixante-quatorze ans après la mort de Dumnacus, les Andegaves et leurs voisins les Turones, ne pouvant s'accoutumer au joug de leurs vainqueurs, se concertèrent pour aller ensemble, sur les bords du Rhin, se placer sous la protection des bannières des Germains. Mais Ælius-Aviola, général des troupes romaines, ayant été informé de ce projet, appela les cohortes de Lyon à son secours, et cette révolte fut presque aussitôt étouffée qu'éventée. Cependant, sous le règne de Tibère, onze ans après cette première tentative, les Andegaves et les Turones osèrent en faire une seconde. Ils se réunirent à plusieurs autres cités de la Gaule qui, comme eux, voulaient recouvrer leur liberté. Les Andegaves et les Turones furent les premiers sous les armes et se mirent aussitôt en marche pour rejoindre les autres confédérés. Julius-Florus, leur chef, obtint d'abord quelques

Après J.-C. 21.

32.

succès ; il battit les Romains, mais bientôt après il fut défait lui-même dans la forêt d'Ardenne, où il se tua de désespoir, comme pour se punir d'avoir levé l'étendard de cette révolte avant qu'elle fût parvenue à toute sa maturité : ce qui sans doute n'aurait pas tardé d'arriver, car alors les Gaulois étaient si malheureux qu'aucun d'eux ne pouvait faire ni commerce ni trafic que sous le nom d'un citoyen romain, ni même toucher la moindre pièce de monnaie sans la permission de leurs tyrans [1].

Par suite de cette dernière défaite, les Andes passèrent définitivement sous la domination romaine, et y restèrent près de cinq siècles.

CHAPITRE IV.

Monuments civils et religieux des Celto-Romains. — Origine de *Juliomagus*. — Première enceinte de cette ville. — Amphithéâtre. — Capitole. — Eglises de Savennières, du Lion-d'Angers, de Saint-Eusèbe et de Saint-Vétérin à Gennes. — Thermes. — Aqueducs.

Tous les peuples qui furent autrefois subjugués par les Romains recherchent aujourd'hui, jusque dans les entrailles de la terre, les preuves de leur antique esclavage. Tous semblent montrer avec orgueil ces monuments, ces ruines, qui attestent encore le soin que Rome prenait de civiliser les nations vaincues, en introduisant chez elle ses beaux-arts et ses mœurs. Les

[1] *Flor. Gall.* Lib. 4, cap. 6.

ponts, les chemins, qu'elle fit construire à grands frais dans les Gaules, avaient le double objet de faciliter la circulation de ses nombreuses légions, et d'ouvrir des communications favorables au commerce de ses nouveaux sujets; les temples, les palais, les thermes, les amphithéâtres, dont on retrouve encore les restes dans les pays qui lui furent soumis, prouvent qu'elle n'épargnait rien pour amuser leurs habitants par des jeux et des fêtes brillantes, afin de les accoutumer plus facilement à son joug.

Dans la suite, les Gaules, envahies par des peuples du Nord, devinrent la proie de ces barbares; et bientôt les chefs-d'œuvre des Romains furent, pour la plupart, renversés de fond en comble. C'est dans leurs débris que les nations modernes, remplies de vénération pour les ouvrages de l'antiquité, font tous les jours quelques découvertes, qui occupent utilement les artistes et procurent de douces jouissances aux amateurs des beaux-arts.

Nous avons dit dans le chapitre Ier, que rien ne prouvait que le principal *oppidum* des Andes ait existé où nous voyons aujourd'hui la ville d'Angers. César, dans ses *Commentaires*, parle plusieurs fois des Andes [1], mais il ne dit rien de leurs *oppida*. Quelques auteurs ont conclu de ce silence que le nom d'Andes avait été commun à ce qu'ils appellent la ville et la cité. Si le nom du principal *oppidum* eût été celui de la cité, pourquoi les auteurs latins nommeraient-ils la ville *Juliomagus*? Ce nom ne fait-il pas présumer, au contraire, que cette ville a été entièrement bâtie par les Romains, soit par

[1] Liv. II, liv. III, liv. VII, liv. VIII.

Jules César lui-même, ou, ce qui est plus vraisemblable, par un de ses successeurs, afin de contenir les peuples de l'Armorique. Le nom de *Juliomagus* serait seul une preuve de son origine, si, comme quelques savants le prétendent, *magus* vient d'un mot celtique qui signifie enceinte de ville, de bourg ou de château près d'une rivière. Quoi qu'il en soit, l'enceinte de *Juliomagus* était formée par un mur solidement construit, dont on voit encore plusieurs restes autour de la cité, depuis le palais épiscopal jusqu'à la porte Toussaint; elle avait, suivant l'usage des Romains et comme le dit Vitruve, quatre portes correspondant aux quatre points cardinaux. Trois de ces portes existaient encore en 1790; la porte de Fer, la porte Angevine et la porte de la Vieille-Chartre (vieille prison), qu'on nommait anciennement la porte Hugon; la quatrième se nommait la porte des Champs: elle était située vers le milieu de l'espace compris entre le pont-levis du château et ce qu'on nomme aujourd'hui la porte Toussaint.

C'est auprès de cette dernière porte, qui est moderne, que l'on voit, sans aucun obstacle, une partie du mur d'enceinte bâti par les Romains. Sa longueur est d'environ dix-huit pieds sur seize à dix-sept de hauteur. L'un des bouts de cette portion de mur forme un avancement sur la place à angle droit; il y avait probablement une tour carrée en ce lieu-là. Ce mur est bâti avec des pierres dures de trois à quatre pouces d'échantillon, et, à des distances inégales de deux à trois pieds, on voit un double rang de briques. Comme il est possible que ce mur soit bientôt démoli ou caché au public par de nouveaux bâtiments, il est nécessaire de constater aujourd'hui son existence comme un des derniers témoins de

l'antiquité de notre ville. Cette première enceinte avait environ six cent vingt toises de circuit.

Lorsqu'en 1757 on creusa dans l'église de Saint-Maurice pour faire les fondations du baldaquin du grand autel, on trouva un gros mur, de construction romaine, dont la direction était de l'évêché à la porte de la Vieille-Chartre. C'était une partie de l'ancien mur de la cité, dont nous venons de parler et dont on a trouvé la prolongation en 1815, en bâtissant des maisons qui occupent la place de l'église et du cimetière de Sainte-Croix.

A défaut de traces historiques dans les livres, les ruines de nos anciens monuments, quelque peu apparentes qu'elles soient, attestent que la cité des Andegaves obtint le droit de bourgeoisie romaine, et que *Juliomagus* fut une ville municipale assez considérable. Aussi, comme les principales villes de l'empire, elle dut jouir des droits attachés à ce titre, et comme elles aussi elle eut son capitole, son amphithéâtre, ses thermes et ses temples; mais le christianisme a fait si bonne guerre à ces derniers qu'il n'en reste presqu'aucun vestige.

L'amphithéâtre était placé à l'est de la ville, à deux cent cinquante toises hors les murs; on le nommait Groban. Voici la description qu'en a faite Claude Menard au dix-septième siècle; il se proposait sans doute de la placer dans son histoire d'Anjou, qui n'a point été imprimée.

« En la ville d'Angers, faubourg Bressigné, se trouve une hôtellerie qui a pour enseigne la Côte de Baleine, « et près le jardin, dans le milieu d'une vigne, une « place ovale ayant de diamètre, en sa longueur trente « toises, et vingt de largeur, renfermée de cinq cein-

» tures de murailles, hormis l'entrée qui a vingt-trois
» pieds d'ouverture vers l'occident.

» Tout ce circuit ne paraît quasi que par les fonde-
» ments qui sortent du rez-de-chaussée, et par endroits
» s'élèvent d'un à deux pieds, principalement la cein-
» ture dernière, qui ferme les quatre autres, de la-
» quelle toutefois il ne paraît en la plupart que le
» fondement, non plus qu'en beaucoup d'ouvrages qui
» nous restent de l'antiquité. Le fond de cette place
» s'abaisse de huit pieds, et est enclos du premier mur
» maçonné de cailloux, dont la taille est inégale et car-
» rée, montant à huit pieds par endroits, ailleurs plus,
» ailleurs moins, et le surplus tombé et abattu.

» La clôture est épaisse de huit pieds par le haut,
» n'en ayant que quatre rez de terre; mais leur liai-
» son et la maçonnerie est si forte qu'elle se rit du fer
» et des plus robustes bras des pionniers. Dans l'in-
» tervalle de ce mur, qui est de treize pieds, on voit
» d'autres murailles qui servaient à porter des voûtes
» et les soutenir, de huit en huit pas, y ayant encore
» par dehors des fondements d'arcs-boutants tout au-
» tour, afin de contretenir mieux le faix de la hauteur
» de toute cette masse.

» Vers le bout d'en haut qui regarde l'orient, restent
» les mazures de deux chambres séparées seulement
» d'un petit chemin pour entrer en dedans par les
» portes qui s'y voient; leur longueur est de vingt-deux
» pieds, la largeur de quatorze : l'autre chambre ou
» cabinet semble s'affaisser d'un bout.

» Ces deux retraites sont portées jusque sur le bord
» du premier mur, et des deux côtés du premier sont
» deux pentes sans degrés, mais dont les vestiges pa-

» raissent et se vont rendre sur l'ovale du milieu qui » fait la place.

» De l'autre côté qui regarde le nord, est un autre » bâtiment carré, de pierres, lequel a deux caves lon- » gues de douze pieds et larges de dix, séparées par un » mur de deux pieds d'épaisseur, et dans l'une d'icelles » on rencontre dans un coin une porte qui mène dans » un autre caveau fort obscur, et d'un côté de l'ovale » une ouverture pour y entrer. Ces caves et caveaux » maçonnés de briquetages, le reste de cailloux, où » l'on voit quelques restes du vieux bâtiment romain, » le surplus du dehors étant d'un autre temps. Dans » tout ce circuit du théâtre, nous n'avons point vu » d'autres ouvertures pour entrer, ce que nous croyons » causé par les ruines des murailles qui auront comblé » le fond. Au moyen d'une corde, nous avons trouvé » que les cinq ceintures de muraille faisaient un dia- » mètre de deux cents pieds, et chaque ceinture por- » tait douze pieds de distance de l'une à l'autre [1]. »

En 1632 on établit près de l'amphithéâtre un couvent de filles sous le nom de la Fidélité, ordre de Saint-Benoît. On employa à bâtir ce monastère toutes les pierres qu'on put arracher des ruines de ce monument; mais, comme les frais de démolition excédaient la valeur des matériaux, on abandonna ce travail, et ces restes antiques, renfermés dans l'enclos du couvent, ont existé jusqu'en 1802. A cette époque, on a enfin achevé de les faire disparaître de dessus le sol pour y planter un jardin. Au mois de mai 1819, en déblayant la rue de la Croix-Hannelou, pour la mettre au niveau du boule-

[1] Man. de la Biblioth. du Roi; matériaux de l'Hist. d'Anjou.

vard de la porte Saint-Aubin, on découvrit encore deux murs de fondation qui coupent obliquement cette rue. Je présume, d'après leurs courbes, qu'ils appartenaient aux deux lignes de l'enceinte extérieure. Parmi les décombres qui couvraient ces murs, il se trouvait une grande quantité de tessons et de briques romaines, que tous les curieux attirés par ces fouilles, ont pu voir ainsi que nous.

Bourdigné nous apprend que, près de l'amphithéâtre, il y avait aussi un palais bâti par les Romains, et dont il existait encore des ruines de son temps (1529). On doit regretter que les plans et dessins de ces deux édifices ne soient pas parvenus jusqu'à nous. Le même auteur attribue, mais sans en donner aucune preuve, leur construction à Jules-César. M. Robin en fait honneur à Aurélien, et croit que le surnom de Grohan, commun à l'amphithéâtre et au château, venait de ce que le premier avait été dédié à Apollon Grynée ou Grohanien, divinité à laquelle cet empereur avait une grande dévotion, comme on le voit par le magnifique temple qu'il lui fit bâtir à Rome. Mais notre savant compatriote Ménage donne une origine bien plus plausible à ce surnom, en le dérivant du celtique *growan* qui signifie sable ou arène. Les Andes, dit-il, auront appelé leur amphithéâtre *Growan*, qu'on prononce Grohouan, comme on dit à Nîmes et ailleurs, les arènes, pour désigner l'amphithéâtre.

On sait qu'il a été trouvé à Grohan un grand nombre de médailles; celles dont on a connaissance étaient de Valérien, de Gallien, de Postume et de Victorin; mais rien ne nous apprend à quelle époque l'amphithéâtre et le château ont été élevés.

Il y avait près de Grohan, du côté de l'orient, au carrefour de Hannelou, un champ nommé dans les titres de l'abbaye de Saint-Aubin, *Rogus*, le Bûcher. On présume que c'était en cet endroit que l'on dressait les bûchers sur lesquels on brûlait les corps des gladiateurs morts sur l'arène.

A l'aspect de ces vestiges qui attestent encore la population et la richesse de *Juliomagus*, on croit voir les Andes, nouveaux citoyens Romains, s'empressant en foule de courir aux jeux du cirque, pour s'y repaître des spectacles sanglants qui plaisaient tant à leurs maîtres. Ils s'embarrassent dans cette toge si ample qui remplaçait l'étroit vêtement des Gaulois; mais c'est en vain qu'ils cherchent à la relever, à la draper avec grâce. Leur gaucherie devait servir quelque temps à les distinguer de leurs vainqueurs : dans la suite ils n'imitèrent que trop fidèlement leur faste et leurs mœurs dissolues.

Le capitole de *Juliomagus* était bâti sur un des points les plus élevés de la ville; il en existe encore une assez grande partie qui conserve toujours le nom de *Capitole*, et dans laquelle sont distribués plusieurs des principaux appartements du palais épiscopal. Il semble que nos ancêtres se soient plu à dérober à la vue cet antique monument; ce n'est que de l'un des angles de la place Neuve, près la rue de l'Aiguillerie, qu'on peut l'apercevoir. Le mur de la façade a six pieds d'épaisseur par le haut; les constructions modernes qui l'enveloppent ne m'ont point permis de mesurer son épaisseur au rez-de-chaussée.

Un autre monument romain, ou construit à la manière des Romains, c'est l'église de Savennières, à deux

lieues et demie d'Angers, sur la rive droite de la Loire. La porte, de forme ogive, percée dans le pignon, n'est pas antique; mais celle qu'on voit dans la façade, du côté de la Loire, est du même temps que cette église. Elle est décorée de colonnes, d'archivoltes et de figures qui annoncent un ouvrage du quatrième ou cinquième siècle. Quatre larges cordons de briques, posées en forme de feuilles de fougère, ou en épi, et d'environ deux pieds de hauteur, décorent à l'extérieur les murs de cette église. Le reste du parement est en petites pierres cubiques très dures, cailloux et marbre noir, dont la couleur contraste singulièrement avec les cordons de briques d'un rouge brun assez vif. La couverture de cette église, qui est très élevée comme celles de presque toutes les églises bâties dans ces derniers siècles, l'était beaucoup moins autrefois; on peut le voir par le pignon exhaussé de dix à douze pieds, qui, par la différence des constructions, laisse distinguer ce qui est moderne d'avec ce qui est antique. Quoique cet édifice soit évidemment de construction gallo-romaine, je n'affirme pas qu'il ait été bâti pour un temple consacré au paganisme; on voit, presque au sommet du pignon antique, un triangle équilatéral formé avec des briques, et cette figure a peut-être été placée là comme un emblême de la Trinité. Au reste, je crois que l'on doit considérer cette église comme étant la plus ancienne de l'Anjou.

Plusieurs autres églises nous conservent encore des restes de constructions gallo-romaines; telles sont celles de Saint-Denis d'Anjou, de Saint-Eusèbe et de Saint-Vétérin, à Gennes. La porte de la première, dont les pieds droits sont modernes, est remarquable en ce que

les ornements de ses voussoirs, au lieu d'être en relief, ne sont qu'en traits gravés sur la pierre. Dans la seconde, on voit un pan de mur, au nord, d'environ vingt pieds de longueur sur autant de hauteur, dans lequel est une porte à plein-cintre dont les voussoirs sont formés alternativement en briqnes et en tuf blanc. Dans la troisième, on voit plusieurs portions de murs, de colonnes et de voûtes qui attestent que cette église, ainsi que celle de Saint-Eusèbe, étaient autrefois des temples romains. L'antiquité de la petite ville de Gennes est d'ailleurs prouvée par une multitude de tombeaux en pierre, un aqueduc souterrain qui existe encore presque en entier, et les restes d'une voie pavée avec des pierres de trois à quatre pieds de largeur sur six à huit de longueur [1]. Tout fait présumer qu'elle fut bâtie par les Romains.

Quelques auteurs ont écrit [2] que les thermes ou bains publics de *Juliomagus* étaient dans un endroit qu'on nomme l'Esvière, *Aquaria*, et que l'eau y était amenée de la fontaine Frote-Penil. Ce qui est certain, c'est qu'il y avait là un aqueduc, comme le prouve un acte de 1078, par lequel Robert le Bourguignon, seigneur de Sablé, consent, en qualité de seigneur de fief, à l'achat fait par les moines du prieuré de l'Esvière de l'aqueduc de l'Esvière [3].

Au commencement du dix-septième siècle, en creusant à quelques pieds de profondeur dans un champ près la porte Toussaint, à Angers, on trouva plusieurs

[1] Ce beau reste d'antiquité, le seul de ce genre qui existât en Anjou, a été détruit depuis 1813.

[2] Hiret, *Antiq. d'Anj.*, p. 415.

[3] Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 81.

restes de murs de construction romaine, et le pavé en mosaïque d'une très grande salle. Notre savant historien Claude Ménard, qui était présent à cette fouille, jugea que c'était une salle de bains, et que ces ruines étaient les restes des thermes des Andes. Il sollicita, mais en vain, auprès de l'administration municipale, la prolongation de ces fouilles. Si cette découverte, due au hasard, ne suffit pas pour prouver que les thermes furent en cet endroit, elle atteste du moins l'indifférence, ou, si l'on veut, l'ignorance de ceux qui étaient alors revêtus des charges de maire et d'échevins.

CHAPITRE V.

Suite des monuments gallo-romains. — Ouvrages militaires ou camps retranchés. — Tour de Galles.

On sait que les Romains avaient deux manières de camper. S'ils ne devaient passer que très peu de temps en un endroit, même une seule nuit, ils se retranchaient en faisant un fossé et une petite levée de terre bien palissadée. Aussitôt que les lignes étaient tracées, chaque soldat se mettait à l'ouvrage avec une extrême diligence, et en quelques heures une légion était en sûreté. Ils nommaient ces sortes de camps *subita, temporanea, tumultuaria castra*. S'ils devaient prendre un poste fixe, soit pour protéger un passage, soit pour maintenir un canton dans le devoir, alors ils formaient des camps à demeure, qu'ils appelaient *stativa castra,*

et ils les fortifiaient suivant toutes les règles de la castramétation.

Le fameux camp dit de *César*, que l'on voit à une lieue et demie au dessous d'Angers, était de ces derniers. Son plan est un triangle presqu'équilatéral, dont l'un des côtés est formé par la Loire, l'autre par la Maine, et la base par un large retranchement ou levée de terre qui s'étendait de l'une à l'autre rivière. Ce vaste triangle, dont le sommet est à la jonction des deux rivières, a sept mille deux cents toises de pourtour. L'espace compris entre ces trois lignes pouvait contenir facilement une armée de cent mille hommes, avec les emplacements nécessaires pour les manœuvres et les magasins. Le retranchement existe encore depuis le village de Frémur jusqu'auprès de la rive droite de la Loire, ce qui donne une ligne de plus de mille toises de longueur; en quelques endroits il a vingt pieds de hauteur.

Vers le milieu de cette enceinte triangulaire, on voit sur une petite colline des restes de constructions romaines, sur lesquelles on a bâti anciennement une chapelle et une ferme qu'on nomme les Châteliers. C'est probablement en cet endroit qu'était le prétoire, ou tente du général. Au pied de cette colline, existent encore deux masses de maçonnerie qui semblent être les restes de deux piliers carrés dont il est impossible d'assigner l'usage. Cependant, comme elles ne sont pas posées verticalement, on peut conjecturer qu'elles proviennent des ruines du prétoire. Plusieurs grands fragments de belles corniches, trouvés dans l'enceinte du camp, il y a quelques années, prouvent que les Romains y avaient élevé des édifices richement décorés;

malheureusement ces précieux restes d'antiquité ont été effacés pour servir à de nouvelles constructions.

On trouve aussi dans l'intérieur de ce camp une immense quantité de briques et de tessons, beaucoup de médailles, et plusieurs chemins solidement ferrés, restes des anciennes voies militaires. A l'extérieur, on remarque, vers le milieu de la ligne formée par le retranchement, un mur se dirigeant vers le nord-est, et se prolongeant jusqu'au-delà du chemin d'Angers à Saumur, passant près d'une fontaine où il y a de belles sources. Ce mur, qui se montre à peu de distance du camp, sur une longueur d'environ cinquante toises, sert en cet endroit, où il n'a que deux à trois pieds de hauteur, de sentier pour les piétons; ailleurs, il est recouvert de terre; mais les cultivateurs le retrouvent quelquefois, en labourant, sur une ligne d'environ deux lieues. Une partie du canton qu'il traverse, s'appelle Frémur, nom que l'on fait dériver de *fractus murus*, par allusion aux ruines de ce mur. Rien n'indique quelle pouvait être la destination de ce grand ouvrage; si l'on n'en trouve pas de vestiges de plus de trois à quatre pieds au-dessus du sol, on peut conjecturer que c'était une petite voie militaire à l'usage des gens de pied. Une partie du canton qu'il parcourt, pouvait être marécageuse avant la construction des levées de la Loire, et le peu de largeur de cette chaussée ne serait pas une objection suffisante contre cette opinion, parce qu'on sait que les Romains en faisaient encore de plus étroites [1].

Devant l'un des côtés de ce camp, sur la rive gauche

[1] Voy. BERGIER, *Histoire des Grands Chemins de l'Empire.*

de la Loire, entre le bourg de Mûrs et celui de Denée, sur un plateau élevé au pied duquel coule actuellement la petite rivière de l'Aubance, on trouve une métairie nommée aussi les Châteliers. Une partie des murs de cette métairie est de construction antique, et indique par sa forme qu'il a existé en cet endroit une de ces forteresses que les Romains construisaient sur les lieux élevés pour y placer la cavalerie destinée à éclairer le pays. Cette portion de mur, en partie détruite, forme une ligne circulaire d'environ cent vingt pieds de longueur, dont le quart a neuf pieds de hauteur, et le reste depuis six pouces jusqu'à deux pieds et demi; son épaisseur est de trente pouces; il est bâti en pierres cubiques très dures, de trois à quatre pouces d'échantillon, mais on n'y voit point de rangs de briques comme dans les autres murs de construction romaine.

Sous l'emplacement de cette forteresse, est une cave creusée dans une roche schisteuse; sa longueur est de trente-trois pieds, sa largeur de dix pieds au fond, et de quatre seulement à l'entrée, sur sept de hauteur.

Il est vraisemblable que ces restes d'anciennes murailles ont fait nommer Mûrs le bourg qui les avoisine. Quant au nom de Châteliers, c'est celui de presque toutes les métairies qui occupent l'emplacement de quelque *castellum* ou construction militaire.

Je présume que cette forteresse était une dépendance du camp d'Angers, un poste avancé qui veillait à sa garde; peut-être formait-elle la tête du pont, s'il y en avait un sur la Loire, pour communiquer du camp avec l'Aquitaine.

Le seul ouvrage romain qui soit parvenu presqu'entier jusqu'à nos jours, est le retranchement du

camp situé dans la commune de Chenehutte, à un myriamètre au-dessous de Saumur [1]. Il est près de l'ancienne église, sur le sommet d'un coteau dont le pied touche la rive gauche de la Loire, et qui s'élève à quarante ou cinquante mètres au-dessus de ce fleuve, ce qui le rend inaccessible du côté du nord. A l'est et au sud, il est défendu par un ravin profond, au milieu duquel coule un ruisseau qui entre dans la Loire au-dessus du bourg des Tuffeaux. A l'ouest, il est séparé de la plaine par un large rempart, dans lequel on remarque de gros blocs de grès. Sa hauteur est d'environ vingt pieds en quelques endroits, et de douze à quinze en d'autres, suivant qu'il s'approche ou s'éloigne des points qui l'unissent à l'escarpement du coteau; sa plus grande largeur, à la base, est de quatre-vingt-dix pieds; il existe encore dans toute sa longueur, qui est d'environ cent trente toises. Le fossé, qui était au pied du rempart du côté de la plaine, est comblé; on en voit à peine la trace.

La forme de ce camp est un polygone irrégulier, qui approche de l'ovale. Sa circonférence est d'environ quatre cent soixante-quinze toises; sa largeur, de cent vingt; et sa longueur, de cent quatre-vingt-cinq. Ainsi, il n'y en avait guère que le quart de fortifié par l'art; le bon choix de la position faisait la force et la défense du surplus.

On trouve dans le camp de Chenehutte une grande quantité de médailles du haut-empire, frappées depuis

[1] Depuis que j'en ai levé le plan, en 1812, ce retranchement a été considérablement abaissé pour être mis en culture, et on a construit dessus deux moulins.

le règne d'Auguste jusqu'à ceux des Antonins ; ce qui prouve que ce camp n'a été occupé par les Romains que jusqu'à cette dernière époque : quant à celle de son établissement, nous ne pouvons la fixer par les médailles ; et, dans cette occasion, la numismatique ne prête qu'un très faible secours à l'histoire, car, bien qu'on trouve, dans le camp, des médailles d'Auguste, il n'en est pas moins possible qu'il ait été établi sous Trajan, par exemple, puisque, sous le règne de ce prince, les monnaies d'Auguste avaient encore cours. Il ne faut pas croire non plus qu'il n'a pas été tenu par César, parce qu'on n'y trouve pas de médailles de ce prince, puisqu'on sait aussi qu'il ne fit frapper de monnaie à son type qu'à son retour de la conquête des Gaules. Ainsi on ne peut s'en rapporter aux médailles que pour fixer l'époque à laquelle ce camp a cessé d'être occupé par les Romains. Mais, si l'on examine sa belle position, on voit qu'elle est telle que Polybe et Végèce la prescrivent dans leurs ouvrages, et telle que César la choisissait lui-même, lorsque les localités le permettaient.

On trouve aussi dans le camp de Chenehutte une grande quantité de tessons antiques. Parmi ceux que j'ai recueillis, il s'en trouve deux assez intéressants. Sur l'un, on voit un soldat romain, le bouclier au bras et l'épée à la main ; il est environné de divers ornements et de branches de vignes. L'autre représente une jeune femme assise sur un rocher ; son bras droit est élevé comme si elle tenait les rênes d'un char.

M. Robin, curé de Saint-Pierre d'Angers, est le premier écrivain qui ait parlé de ce camp, sous le nom de *Châtelier de Chenehutte*. Après lui, M. de la Sau-

vagère a donné, sur le même sujet, une dissertation intitulée : *Recherches sur un camp romain.* Cet auteur croit que ce camp est le lieu où était la station *Robrica*, que le célèbre Danville, dans sa carte des Gaules, a placée à Longué.

Les savants ne sont pas d'accord non plus sur l'emplacement de la station *Segora*, qui était peu éloignée de *Robrica*. Danville la met à Bressuire, et M. de la Sauvagère à Doué. Mais cette dernière position ne s'accorde pas avec les principes de la castramétation des Romains. Ils choisissaient toujours, pour asseoir leurs camps, des endroits déjà fortifiés par la nature, comme ceux où sont les camps de Chenehutte, d'Angers, de Dieppe, de Pequigny sur la Somme, etc. Doué, au contraire, est situé dans un pays plat, sans eau et sans défense. Ce qui paraît avoir déterminé M. de la Sauvagère à placer la station *Segora* à Doué, c'est le rapport qu'il trouve entre la distance, marquée sur la carte théodosienne, de *Juliomagus* (Angers) à *Segora*, laquelle est de dix-huit lieues gauloises, et celle de Doué à Angers, qui est d'environ dix-sept.

Mais, ce qui prouve qu'il ne faut pas s'en rapporter tout-à-fait à ces distances, c'est qu'en mesurant celle de Doué à Poitiers, on trouve trente-six lieues gauloises, au lieu de trente-trois indiquées par la carte de Peutinger, pour la distance de *Segora* à Poitiers. Ainsi on ne peut donc placer la station *Segora* à Doué, puisqu'elle se trouverait trop près d'Angers et trop loin de Poitiers.

Voici, au surplus, une nouvelle découverte d'antiquités qui détruit toutes les conjectures sur la position de *Segora* ; elle est due à M. Tristan Martin, de Mon-

, ancien officier supérieur de l'armée ven-

l'usage dans les Mauges de fumer les champs
s terres jectisses ; les fermiers achètent, à cet
ans les villes et les bourgs, les terreaux des
et toutes les autres terres remuées : c'est à cette
e qu'on devra l'entière destruction des tom-
le ce canton. Dans la commune du Fief-Sau-
ès Beaupreau, sur la métairie de la Ségourie,
iers ayant remarqué, il y a quelques années,
aut d'un coteau au pied duquel coule la rivière
une élévation de terre qui leur parut rapportée,
nt à l'exploiter pour leur usage. Cette élévation
etranchement qui paraît avoir fait partie d'une
romaine ; sa longueur est d'environ deux cents
On a trouvé, auprès, des briques et des restes
ries antiques, avec quelques médailles, et des
couverts de terre qui traversent les chemins des
s. On a aussi trouvé les vestiges d'une route pa-
s la direction de l'est à l'ouest ; probablement
duisait à Nantes.
tenant si l'on considère le nom de la métairie
uelle est placé ce camp romain, sa distance
s, qui est de neuf lieues du pays, ou dix-huit
auloises, distance égale à celle qui est indiquée,
carte théodosienne, de *Juliomagus* à *Segora*,
-on pas, avec quelque vraisemblance, conjec-
ie le camp de la Ségourie est la station *Segora?*
s, et de nouvelles recherches, pourront seuls
e ces questions de géographie qui occupent les
depuis plusieurs siècles. Mais, pour bien en
difficulté, il faut savoir que sur la carte anti-

que, qui nous fait connaître les stations et les voies romaines, *Juliomagus* (Angers), au lieu d'être sur la rive droite de la Loire, s'y trouve placé sur la rive gauche [1].

En 1824, on a découvert une autre station romaine; elle est située dans la commune de Forges, entre Doué et Saumur. Ce petit camp est comme ceux dont nous venons de parler, couvert de morceaux de briques antiques; le retranchement, qui formait son enceinte, a été presqu'entièrement effacé par la culture. Le lieu où il est situé se nomme Lagarde.

Plusieurs auteurs parlent d'un autre camp romain qui était au confluent de l'Oudon et de la Mayenne, à quatre lieues au-dessus d'Angers, et qui a donné son nom à la petite ville du Lion-d'Angers, *Legio Andina*. On ne voit plus les restes de ce camp; sans doute qu'ils auront aussi été effacés par la culture.

Un peu au-dessus du bourg du Toureil, sur la rive gauche de la Loire, on trouve les ruines d'une construction antique qu'on nomme la Tour de Galles. Son plan est un parallélogramme d'environ cinquante pieds de longueur sur quarante-deux de largeur. On ne peut dire quelle était sa hauteur; mais celle des murs qui existent encore est de douze à quinze pieds. Il n'y a

[1] Peut-être trouvera-t-on aussi un jour que *Juliomagus* n'était pas situé où est Angers. Le savant M. Walckenaër a publié, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* (1822), une dissertation sur plusieurs des questions historiques et géographiques traitées par l'auteur de l'*Histoire d'Anjou;* notamment sur les changements du cours de la Loire. Tantôt il adopte, tantôt il discute les opinions de J.-F. Bodin. Avec Danville il place *Robrica* à Longué. Il serait trop long de reproduire ici cette discussion. Les lecteurs savent où ils peuvent en chercher les éléments. F. B.

qu'une seule ouverture ; c'est une porte à plein cintre, de quatre pieds de largeur sur six pieds de hauteur ; elle est placée du côté de l'ouest. Les murs de ce fort avaient sept pieds et demi d'épaisseur ; leurs parements étaient en pierres de tuf blanc, bien taillées, et le milieu était rempli de pierres dures de diverse nature, jetées au hasard dans un bain de mortier, manière de bâtir des Romains, que Vitruve nomme *amplecton*. Il ne reste presque plus que ce noyau de maçonnerie ; on voit que les parements ont été enlevés pour être employés ailleurs ; peut-être ont-ils servi à bâtir l'ancienne église que l'on voit auprès ?

Cette tour est située sur le plan incliné du coteau, à vingt-cinq ou trente pieds au-dessus du niveau de la Loire, et à quinze ou vingt toises de la rive gauche de ce fleuve. C'est elle sans doute qui a donné son nom au Toureil. Mais pourquoi la nomme-t-on Tour de Galles? Ce nom vient-il de *Turris Gallorum?* A-t-elle été bâtie par les Romains ou par les Gaulois? C'est ce que je ne me permettrai pas de décider, mais je crois pouvoir assurer que sa construction est antique.

CHAPITRE VI.

Suite des Antiquités gallo-romaines. — Voie d'Angers à Rennes, par Combrée. – Voie d'Angers à Poitiers, par Gennes et Doué. —Voie d'Angers au Mans. — Voie d'Angers à Tours, par Beaufort. — Petite voie du camp de Chenehutte à Doué.

On sait avec quels soins les Romains s'occupaient de la construction des grands chemins. Parmi les immen-

ses travaux qu'ils nous ont laissés, ceux-là ne sor
les moins glorieux, et seront peut-être les plus
bles, parce qu'en divers pays, des portions plu
moins considérables de voies romaines étant d
plusieurs siècles comme ensévelies sous terre, ell
sont plus exposées à se détériorer.

Pendant les consulats d'Auguste, les troubles
république ne lui avaient guère permis de surv
cette partie importante des travaux publics; r
aussitôt qu'il fut maître de l'empire, il fixa son a
tion sur tout ce qui pouvait contribuer à sa gloir
sa prospérité. Agrippa, son gendre, le seconda
dans cette branche de l'administration. Lyon, résic
ordinaire de cet illustre Romain, fut choisi po
centre des grandes voies qui devaient ouvrir des
munications dans toute la Gaule. Il y en avait q
principales, dont l'une traversait l'Auvergne et o
naient se réunir celles de l'Aquitaine. De ces quatre
des voies, beaucoup d'autres, moins considérables,
duisaient dans toutes les provinces, aux villes e
stations romaines qui se trouvaient dans les envir

Quatre de ces voies secondaires partaient d'An
La première conduisait à Rennes, par *Combaris*
Cette voie devait passer au Lion-d'Angers, et *Co*
ristum était sans doute un de ces lieux d'étape
les Romains nommaient *mansions*. Ces mansions ét
toujours placés sur les chemins militaires à une
née de distance; c'était là que les légions se repos
en allant ou en revenant de la guerre, et qu'elles
vaient des magasins de vivres et de fourrages.

1 BERGIER, *Hist. des Gr. Ch. de l'Emp.*, liv. I.

Odoacre était déjà arrivé en Saxe lorsqu'il apprit la 479.
mort de Paul, son ami et même son parent, suivant nos chroniques. Résolu de la venger, il se hâta de revenir avec les forces qu'il put rassembler, et il paraît certain qu'il s'empara de nouveau de l'Anjou sans éprouver de résistance.

A cette époque, Childéric, qui faisait la guerre en Allemagne avec la plus grande partie de ses troupes, ne pouvait s'opposer aux entreprises des Saxons; aussi prit-il, dans cette circonstance, le parti le plus prudent; il fit la paix avec Odoacre, et en obtint même des secours assez considérables, que le nouveau tributaire conduisit lui-même contre l'ennemi.

Après avoir secondé Childéric en Allemagne, Odoacre passa en Italie pour faire la guerre aux Romains, 495.
et fut tué à Ravenne avec son fils unique.

Quelques auteurs ont élevé la question de savoir si Childéric, après s'être emparé de l'Anjou, poussa plus loin ses conquêtes; il me semble que le silence d'Aimoin et de l'auteur du livre qui a pour titre *Gesta Francorum*, peut être considéré comme une réponse négative, puisqu'ils ne parlent plus de ce prince après la prise d'Angers. Mais quelles sont ces îles cédées aux Saxons et dont les Francs s'emparèrent aussitôt après la prise d'Angers sur Odoacre, comme nous l'apprennent Grégoire de Tours et Frédegaire [1]? Je crois que ce sont les deux grandes îles ou langues de terre qui étaient alors entre la Loire et la Vienne, et entre la Vienne et le Thouet, sur lesquelles nous voyons aujourd'hui la petite ville des Ponts-de-Cé. Il est vraisemblable que

[1] Fredeg., *Hist. Epitom.*, C. XII.

les Saxons avaient fortifié ces îles pour mettre leurs barques en sûreté, comme on sait que les Normands le firent dans la suite pour la même cause. On peut appuyer cette conjecture, 1° sur ce que Grégoire de Tours raconte cette expédition contre les îles immédiatement après la prise d'Angers; 2° sur ce que les historiens nous disent que les Saxons étaient alors fort puissants dans cette contrée. En adoptant cette opinion, on concilie le silence d'Aimoin et celui du *Gesta Francorum* sur Childéric, après la prise d'Angers, avec Grégoire de Tours et Frédegaire, qui donnent à ce prince la gloire d'une nouvelle victoire dans ces îles, car il y a apparence que les premiers auteurs que j'ai cités ne se sont tus que parce que la seconde expédition n'ajoutait aucune nouvelle conquête à celle d'Anjou.

Il se présente encore une troisième question: Clovis conserva-t-il la conquête faite par son père, de la ville d'Angers, ou bien la prit-il lorsqu'il marcha en Bretagne? Ce qui donne lieu de douter, quoique les chroniques d'Anjou assurent que Clovis s'empara immédiatement de cette province, c'est que ce monarque n'était point maître, du moins avant son baptême, des villes intermédiaires. Toute la troisième province lyonnaise paraît avoir eu d'autres souverains. Tours appartenait à Alaric avec ce qu'on appelait alors la Gaule aquitanique jusqu'aux Pyrénées. Le Maine reconnaissait pour roi, Regnomer, prince du sang de Mérovée[1]. Par où Clovis aurait-il donc pu communiquer avec l'Anjou? Nous avouons franchement que nous ne pouvons trouver aucune réponse satisfaisante à cette objection. Dans

[1] Grégoire de Tours, liv. II, chap. XLII.

ces siècles barbares, le flambeau de l'histoire, qui doit nous servir de guide, est à peine allumé; il ne jette encore qu'une lueur faible qui rend souvent notre marche incertaine et chancelante. D'un autre côté, si nous voulons suivre pas à pas nos anciens chroniqueurs, nous ne courons pas moins le risque de nous égarer, car ces auteurs, qui ne savent pas douter, affirment tout ce qu'ils racontent comme s'ils l'avaient vu et entendu, sans distinguer le vrai du vraisemblable, et la fable de l'histoire. Bourdigné, le plus ancien, et Hiret son continuateur, ne font pas difficulté de placer, parmi les comtes d'Anjou, les différents chefs barbares qui envahirent cette province et la ravagèrent tour à tour; suivant eux, Hengistus, Gayus, Odoacre, seraient nos premiers comtes. Mais l'exactitude historique nous fait un devoir de leur ôter ce titre qui ne doit appartenir qu'aux officiers légalement investis des pouvoirs administratifs, soit par les empereurs, soit par les rois francs. Ainsi, pour distinguer ces chefs de nos ancêtres, dont les uns furent amovibles et les autres héréditaires, nous donnerons aux premiers le titre de comte, gouverneur ou consul d'Angers, et aux seconds celui de comte d'Anjou, qualité qui dans la suite fut changée en celle de duc.

CHAPITRE XI.

Établissement du christianisme en Anjou. — Premiers évêques et premier concile d'Angers. — Églises de Saint-Maurille à Angers et à Chalonnes. — Le Marillais.

Il ne nous reste plus que des idées confuses de la re-

ligion des Celtes, parce que les druides n'écrivaient rien sur cette matière; ce n'est qu'à l'aide de faibles rayons qu'on trouve dans les livres des Grecs et des Romains, dans les traditions et dans les anciennes poésies scandinaves, que plusieurs savants ont entrepris de répandre quelque lumière sur cette partie intéressante de l'histoire de nos ancêtres. Les invasions des Romains dans les Gaules forcèrent sans doute beaucoup de druides à fuir leur patrie et à porter leur culte sur une terre étrangère : ils se réfugièrent dans les îles et les forêts du Nord. Le Danemarck, la Suède, la Norwège en reçurent un grand nombre, et c'est dans ces contrées que leur religion s'est conservée jusqu'au onzième siècle, époque à laquelle le christianisme acheva de la détruire [1]. Sans doute que dans cette longue période elle subit des changements considérables; mais ce qui paraît certain c'est que les Celtes n'adorèrent jamais qu'un seul Dieu. Cette croyance dans le Père universel et ses douze Génies ou Juges dut nécessairement préparer les esprits à recevoir celle de Jésus et ses douze Apôtres. Aussi les Andegaves devenus chrétiens conservèrent-ils toujours un monument emblématique de leur première foi, mais qui ne contrariait en rien la seconde : ce n'est que dans le dix-huitième siècle qu'il a été détruit [2].

Les Romains avaient bien introduit en Anjou, comme dans les autres pays de leur domination, leurs mœurs, leurs arts et leur religion, mais celle-ci, loin d'y avoir

1 Dès le commencement du neuvième siècle, Louis-le-Débonnaire avait fait passer en Suède l'évêque de Brême pour y prêcher la foi, mais les conversions qu'il fit n'eurent aucune suite.
(L'abbé de Vertot, *Révol. de Suède.*)

2 C'était un *cromlech.*

fait beaucoup de prosélytes, était à peine connue dans divers endroits de nos campagnes. Les persécutions et les révoltes, qui en sont la suite ordinaire, furent fréquentes. Opiniâtrement attachés au culte de leurs pères, les paysans angevins bravaient toutes les menaces, tous les dangers, pour nourrir, payer et cacher leurs druides. Ils assistaient en secret à leurs cérémonies religieuses, soit dans l'ombre des forêts, soit dans les grottes souterraines, et cela malgré les édits terribles que rendaient les empereurs pour anéantir ces superstitions sanguinaires. Moins éloigné du dogme principal des druides, un Dieu unique, le christianisme eut aussi beaucoup moins de peine à pénétrer dans le pays des Andes que dans les contrées où le polythéisme des Romains était plus généralement établi.

Ce fut vers le milieu du quatrième siècle que Défensor, envoyé par Lidorius, évêque de Tours, vint annoncer aux Andegaves la douce morale de l'Evangile, de ce code sacré qui a donné la liberté aux esclaves et fondé l'égalité des hommes devant Dieu, principe qui en se développant les fera peut-être aussi reconnaître égaux devant les lois. La haine qu'on portait aux Romains contribua beaucoup sans doute aux succès de notre premier évêque. Mais on sait quelles profondes racines jettent dans l'esprit des peuples toutes les religions dogmatiques; plus leurs mystères sont incompréhensibles et plus leurs sectateurs y adhèrent constamment. Aussi est-il vraisemblable que les conversions opérées par Défensor ne durent pas s'étendre au-delà des murs de la ville; car les habitants des campagnes, toujours ignorants et superstitieux, ne croyant fermement que ce qui est incroyable, conservèrent encore pendant bien

des années le culte druidique. En y renonçant enfin après quelques générations révolues, ils en gardèrent cependant plusieurs usages, tels que les processions ou réunions à certains chênes, à certaines fontaines; les cérémonies du Gui de l'an neuf, et les ceintures sacrées pour les femmes enceintes, usages qui se sont conservés jusqu'à nos jours dans quelques cantons de l'Anjou et contrées voisines. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que nos premiers évêques, qui détruisirent avec tant de zèle tous les temples des Romains, respectèrent toujours ceux des druides.

A l'époque de la mission de Défensor, la ville d'Angers était bornée à ce qu'on nomme aujourd'hui la Cité; quelques maisons éparses autour de ses murs formaient une espèce de bourg ou de village, du côté où l'on voit actuellement les ruines de l'église Saint-Aubin. Défensor bâtit dans la Cité, près le capitole, une petite église sous l'invocation de la Vierge. Cette église, la première d'Angers, devait être sur une partie de l'emplacement qu'occupe celle de Saint-Maurice. Sans doute il y avait déjà quelques chrétiens dans l'Anjou, puisque la foi, qui, comme on sait, gagnait de proche en proche, avait eu, dès le temps de Dioclétien, ses martyrs dans le pays nantais. L'ordination de Défensor en est une preuve. En donnant un évêque à ces nouveaux chrétiens, on crut pouvoir former un diocèse particulier d'une partie de celui de Tours.

Il est assez probable que l'établissement du christianisme en Anjou ne fut point, comme dans tant d'autres provinces, scellé du sang des martyrs. Lorsque Défensor arriva à Angers, plus de trente ans s'étaient déjà écoulés depuis que le fameux édit de Constantin,

qui plaçait la croix sur le trône impérial, avait été publié dans les Gaules. Ainsi, les officiers de l'empereur, qui résidaient à Angers, et les principaux habitants de cette ville, loin d'être les persécuteurs de la foi, durent en être, au contraire, les protecteurs et en devenir les partisans publics, par cette raison, que presque toujours les gens en place et les grands sont ou paraissent être de la religion du prince. Ce qui semble prouver que, dès l'origine, le christianisme fut puissamment protégé en Anjou, c'est qu'il ne paraît pas qu'aucun de nos évêques et des hommes apostoliques qui partageaient leurs travaux, y ait souffert de la persécution publique des païens; nous n'y connaissons ni martyrs, ni confesseurs, suivant l'idée qu'on attachait à ce dernier nom. Le silence de l'histoire sur ce fait important est un témoignage presque certain de la liberté dont jouirent nos premiers apôtres dans l'exercice de leur mission.

Sulpice Sevère nons apprend que Défensor se trouva à l'élection de saint Martin de Tours, en 370; il fut du nombre de ceux qui jugeant de ce saint homme par sa chevelure mal peignée et son extérieur, trop négligé peut-être, formèrent quelque opposition à son élévation. Défensor était déjà vieux à cette époque; on croit qu'il mourut peu de temps après et qu'il fut enterré dans l'église de Saint-Maurille d'Angers, ce qui n'est pas vraisemblable, parce qu'elle ne devait pas encore être bâtie. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est que le lieu où était cette église, ainsi que celles de Saint-Pierre et de Saint-Mainbœuf, démolies pendant la révolution, et dont l'emplacement se nomme aujourd'hui place du Ralliement, formait une partie du cimetière

des Angevins. Un nombre presque infini de tombeaux, d'urnes cinéraires, de médailles, qu'on y a trouvées depuis une cinquantaine d'années, en faisant les fondations de plusieurs bâtiments, appuient cette assertion. Il serait possible qu'une tradition eût conservé la mémoire du lieu où avaient été déposés le corps ou les cendres du premier évêque d'Angers dans ce cimetière, et que dans la suite on eût bâti sur la même place l'église de Saint-Maurille, qui porta d'abord le nom de Notre-Dame-hors-les-murs.

Défensor eut pour successeurs : *Auxilius, Apothemius, Fumerius, Prosper* et *Maurilius*. Les Angevins ont toujours conservé pour ce dernier une grande vénération. Maurille était né à Milan de parents riches et illustres ; jeune encore il quitta sa patrie, entraîné par le désir qu'il avait de voir et de connaître saint Martin, dont la réputation de sagesse et de savoir avait déjà passé les Alpes. Arrivé à Tours, et admis au rang des disciples du saint prélat, il se distingua bientôt par son zèle et son application à l'étude. Après avoir éprouvé pendant plusieurs années la vocation de Maurille, l'évêque de Tours lui donna l'ordre de la prêtrise et le garda près de lui pendant quelques années pour s'en faire aider dans son ministère.

Après la mort de saint Martin, Maurille vint en Anjou et s'établit à Chalonnes sur la rive gauche de la Loire, à quatre lieues au-dessous d'Angers. Il bâtit en cet endroit un monastère et fut le premier apôtre de la foi dans cette partie qui touche le canton presque impénétrable des Mauges, où, suivant la tradition, les druides avaient encore un collége dans un lieu solitaire qu'on nomme Belle-Fontaine.

Ils avaient aussi dans le même temps et dans le même canton un collége de druidesses, au confluent de l'Evre et de la Loire, dans un lieu qu'on a nommé depuis le Marillais. Ce fut là que saint Maurille, voulant détruire les restes des superstitions druidiques, établit la fête de Notre-Dame-de-l'Angevine. Mais pourquoi fixa-t-il la célébration de cette fête au 8 septembre? N'est-ce point parce qu'elle existait avant lui sous un autre nom, et qu'elle était l'objet d'un pèlerinage fameux, qui y réunissait le même jour une grande partie de la population des Andes, des Pictes et des Namnettes? Cette fête druidique, ou si l'on veut astronomique, était bien dès-lors celle de la nativité de la Vierge, constellation, c'est-à-dire du jour où elle sort héliaquement des rayons solaires; on peut présumer que cette fête fut nommée l'Angevine, parce que l'Anjou fut, pendant trois siècles, la seule contrée où l'on continua de la célébrer. Ce ne fut qu'à la fin du septième siècle, que le pape Sergius Ier l'établit dans toute la chrétienté.

Les Angevins, qui avaient su apprécier les vertus de Maurille, le nommèrent évêque après la mort de Prosper, et il fut sacré par Brice, successeur de saint Martin. Pendant son épiscopat, la ville de Tours, jusqu'alors soumise à la juridiction de celle de Rouen, fut élevée à la dignité de métropole, et il est bon d'observer que la Gaule celtique ne fut partagée en cinq provinces, au moins pour le civil, que par un décret de l'empereur Honorius. Maurille, qui gouverna son troupeau pendant trente ans, mourut vers l'an 437, âgé de près de quatre-vingt-dix ans. Ses vertus, sa douce piété, ses libéralités envers les pauvres, lui firent décerner le titre de saint. Le corps de saint Maurille fut déposé

dans une crypte qu'il avait fait construire sous le chœur de l'église de Notre-Dame-hors-les-murs, qui depuis prit le nom de notre prélat, et il y resta jusqu'au neuvième siècle, époque à laquelle Charles-le-Chauve le fit transporter de cette église dans celle de Saint-Maurice, où il a été exposé à la vénération des fidèles jusqu'à la Révolution. Si nous n'avons plus les reliques de cet évêque, il nous reste du moins un monument de sa piété, dont l'authenticité est moins sujette à contestation, et dont l'existence sera plus durable; c'est l'église du monastère qu'il fit bâtir dans la petite ville de Chalonnes, sous l'invocation de Notre-Dame. Quoique brûlée et rétablie plusieurs fois, cette belle église conserve encore plusieurs restes de son ancienne origine; les trois vitraux du pignon, et la porte latérale ornée de quatre colonnes, annoncent bien un édifice du cinquième siècle.

Saint Maurille eut pour successeur *Thalasius*, et non saint René (453), comme plusieurs auteurs l'ont écrit. Ce fut sous l'épiscopat de Thalaise qu'eut lieu le premier concile tenu en Anjou, et durant lequel il fut ordonné. Les pères de ce concile s'assemblérent à Angers. Léon, métropolitain de Bourges, y assista, et il eut la préséance sur celui de Tours. On y fit douze canons sur la discipline; le troisième défend aux hommes de se faire eunuques. Ce fut Léon, qui, avec l'archevêque de Tours et l'évêque du Mans, écrivit une lettre encyclique au clergé de la troisième Lyonnaise pour lui notifier le dessein où étaient les pères du concile de déposer les clercs qui dans leurs affaires s'adresseraient aux juges laïques préférablement aux juges ecclésiastiques.

On voit, par ce premier concile d'Angers, que déjà le clergé ne voulait plus reconnaître l'autorité des magistrats, même dans les affaires civiles, et dès-lors les intérêts de l'autel furent séparés de ceux du trône. Si quelqu'un nous demandait aujourd'hui quel bien ou quel mal a fait à la religion et à la nation ce premier corps de l'état, nous ne lui dirions pas : interrogez les historiens, consultez les philosophes, parce qu'il pourrait soupçonner les uns d'inexactitude, les autres de partialité ; mais nous lui dirions : lisez les conciles.

CHAPITRE XII.

Suite du précédent. — Abbaye de Saint-Aubin à Angers. — Les Bénédictins.

On sait qu'après la mort de Clovis, fils de Childéric, 511.
ses quatre fils se partagèrent ses états. Clodomir, qui
eut le royaume d'Orléans, dont l'Anjou faisait partie, 524.
fut tué en combattant contre les Bourguignons ; il laissa
trois fils en bas âge ; deux furent égorgés par Clotaire,
leur oncle ; le troisième, nommé Chlodoald, qui eut
le bonheur de s'échapper, se retira parmi des moines ;
on le connaît sous le nom de saint Cloud. Thierri s'em- 534.
para d'une partie des états de Clodomir, son frère, et
surtout de l'Anjou. A la mort de Thierri, cette province
passa à Théodebert, son fils, qui lui succéda dans le
royaume de Metz. Dans la suite, plusieurs provinces,
qui avaient appartenu à Clodomir, se détachèrent de
Théodebert, et se donnèrent à Childebert, son oncle,

roi de Paris. L'Anjou suivit cet exemple, du moins on le présume, puisque ce dernier monarque fit bâtir près d'Angers la célèbre abbaye de Saint-Aubin la même année où il ordonna qu'on détruisît à Paris et dans tout le royaume ce qui restait encore de temples, d'autels, de statues et d'autres marques du paganisme [1].

Une charte de Geoffroy-Grisegonelle, comte d'Anjou, nous apprend que cette abbaye fut d'abord dédiée sous le nom de saint Germain, évêque de Paris; ensuite on la nomma Saint-Etienne; puis, quelques années après, elle prit le nom de saint Aubin, évêque d'Angers, lorsque le corps de ce prélat y fut déposé. Le vaste emplacement des bâtiments et des jardins de l'abbaye de Saint-Aubin était autrefois occupé par un verger, dans lequel saint Hilaire, évêque de Poitiers, fit bâtir une petite chapelle qu'on nomma Notre-Dame-du-Verger, et ce fut sur le lieu qu'occupait cette chapelle que l'on plaça le chœur de l'église bâtie par ordre de Childebert.

L'abbaye de Saint-Aubin fut successivement occupée par des chanoines, ou plutôt par des ecclésiastiques ou clercs vivant en communauté, suivant l'usage presque général de ce temps-là, et depuis par des bénédictins qui y furent placés par Néfingue, évêque d'Angers, à la sollicitation de Geoffroy-Grisegonelle, comte d'Anjou.

L'église de Saint-Aubin était une des plus belles et des plus grandes de cette province; son plan avait la forme d'une croix latine; elle avait trois nefs couvertes de belles voûtes portées par des piliers ornés de

[1] Cet édit est à la tête des Capitulaires dans l'édition de Baluze, page 6.

colonnes. Au-devant et à quelque distance de l'endroit où était le portail, on voit encore une grande et haute tour carrée, terminée sur ses angles par quatre tourelles pyramidales. Cette tour, qui, comme les clochers de Saint-Maurice, s'aperçoit de huit à dix lieues, renfermait les quatre grosses cloches de l'abbaye. La couverture en charpente, qui la terminait en forme de pyramide surmontée d'une lanterne, a été démolie il y a quelques années. On doit regretter que l'église n'ait pas été conservée; ce beau monument, dont on voit encore quelques restes, était solidement construit en pierres de taille, bien voûté et bien éclairé; il aurait pu servir à placer, d'une manière très avantageuse, la bibliothèque publique d'Angers, l'une des plus considérables des départements. C'était dans celle de l'abbaye de Saint-Aubin qu'était gardée avec soin la chronique qui en portait le nom. Cet ouvrage de nos savants et laborieux bénédictins fut souvent compulsé, imprimé et cité par les historiens : je n'ai pu, malgré mes recherches, savoir ce que ce précieux manuscrit était devenu.

L'abbaye de Saint-Aubin possédait de grands revenus; les bénédictins qui l'occupaient en employèrent une partie, vers le commencement du dernier siècle, à faire rebâtir la presque totalité de leur monastère : ce sont ces bâtiments, parmi lesquels on voit encore quelques constructions primitives, qui forment aujourd'hui l'hôtel et les bureaux de la préfecture de Maine et Loire

Si l'abbaye de Saint-Aubin était la plus opulente de celles que possédaient les bénédictins en Anjou, elle n'en était pas la plus ancienne; c'est à celle de Saint-

Maur-sur-Loire qu'appartient cet honneur. Les époques de leur établissement sont, à la vérité, très rapprochées, mais s'il est vrai que l'une d'elles fut réellement fondée par saint Maur, disciple de saint Benoît, s'il est vrai que la règle de ce pieux fondateur y fut dès-lors introduite et observée, comme on a tout lieu de le présumer, alors la primatie de cette abbaye ne peut plus être contestée. Cette question ayant été suffisamment approfondie dans les ouvrages des bénédictins, nous ne devons pas reproduire ici l'immense quantité de preuves et d'arguments que ces savants y ont accumulées. Nous nous contenterons de parler d'une charte de Clotaire Ier, dont l'original était conservé, nous dit-on, dans le cartulaire de Saint-Maur, et dont nous avons trouvé la copie parmi les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Cette charte, qui n'a point été imprimée dans le recueil de D. Bouquet, aurait sans doute terminé toutes les discussions et tranché toutes les difficultés en prouvant invinciblement contre Baillet que le saint Maur qui vivait à Glanfeuil, sous le règne de Clotaire, était bien le même que le disciple de saint Benoît. Dans tous les cas, si nous pouvions garantir son authenticité, elle serait le plus ancien diplôme qui se rattache à l'histoire d'Anjou.

En retraçant les premiers âges du christianisme dans cette province, il n'est pas inutile de remarquer qu'elle a été choisie la première en France par ces pieux enfants de saint Benoît, qui descendirent du Mont-Cassin pour nous apporter les deux plus grands bienfaits que puisse recevoir un peuple barbare, l'agriculture et les lettres. C'est sans doute pour cette raison que les monastères des bénédictins y devinrent si nombreux, puis-

que, sans parler des prieurés, on y comptait six abbayes puissantes, occupées par cet ordre [1]. Mais il ne faut pas se borner à chercher leurs titres de gloire dans des siècles récents, car les travaux littéraires, à l'aide desquels les religieux de Saint-Benoît faisaient excuser leur opulence, utiles à la curiosité d'un petit nombre d'hommes, étaient stériles pour les peuples; semblables à ces marbres élevés dans le désert, auxquels le voyageur demande en vain une source ou un abri. Ce n'est pas non plus à ces siècles de ténèbres et d'anarchie, où régnait la féodalité, qu'il faudrait s'arrêter; car la barbarie pénétrait alors jusque dans les asiles des lettres; la violence et l'injustice venaient troubler la paix des cloîtres, et bientôt, l'ambition et le génie du mal agitant ceux qui avaient été leurs victimes, c'était des cloîtres eux-mêmes que sortaient la guerre, le vice et l'oppression, pour répandre autour d'eux la désolation et la misère. Nous remonterions plutôt à ces siècles de notre religion naissante, où la morale évangélique, encore pure et riche de sa primitive simplicité, exerçait sur les hommes un si heureux empire. Alors la foi était sincère sans être intolérante; les chrétiens remplissaient leurs devoirs sans inquiéter leurs frères; on pouvait être rigoureux pour soi, sans devenir exigeant pour les autres; le scrupule n'était point une tyrannie, et l'on ne s'était pas encore avisé d'armer le dogme pour le rendre victorieux, ni de changer en une torche incendiaire le flambeau qui devait éclairer le genre humain. Le zèle apostolique n'a-

[1] Saint-Maur, Saint-Florent, Bourgueil, Saint-Aubin, Saint-Serge et Saint-Nicolas.

vait pas besoin d'âpreté pour paraître fervent; son objet était assez touchant pour le rendre respectable: c'était le bonheur des hommes. Les peuples accouraient de toutes parts vers les sages, qui leur apportaient une loi si douce et si attrayante, un code de charité, de paix et de concorde. Les pasteurs les dirigeaient à l'aide de la persuasion, et n'usaient de cette puissante influence que pour adoucir les mœurs, éclairer les esprits et dompter la barbarie.

C'est ainsi que les bénédictins, héritant de la mission des premiers apôtres des Gaules, faisaient pénétrer le christianisme en Anjou, en attirant les uns à la foi, en fortifiant les autres, et en épurant le dogme et les pratiques religieuses, que l'ignorance et le paganisme ne cessaient d'envahir et de défigurer. Ici se présente naturellement une remarque que nous ne devons pas laisser échapper.

L'Anjou a été occupé par l'un des plus nombreux colléges de druides de la Gaule, comme nous avons essayé de le prouver par leurs monuments; le culte druidique fait place au christianisme, et cette religion naissante semble avoir encore choisi l'Anjou pour établir la demeure des plus savants de ses ministres. Qui peut expliquer ce singulier rapprochement? Quel motif attira sur les rives de la Loire et de la Maine, dans un temps les prêtres législateurs des antiques Celtes, et dans un autre les cénobites qui civilisèrent les premiers chrétiens? Etait-ce qu'on eût reconnu quelque puissance dans les idées religieuses sur les esprits des Angevins; et qu'on eût trouvé ceux-ci propres à recruter le corps des hommes qui se consacraient au service des autels? Ou bien n'était-ce pas plutôt le climat et la

situation de notre beau pays, nos riants coteaux, nos vallons fertiles, nos forêts éparses, et jusqu'à nos solitudes peuplées d'une multitude de blocs de grès et de granit, qui, par leurs formes bizarres, leurs masses énormes, présentent l'aspect d'une immense ruine? N'était-ce pas enfin cette variété de sites, ce grand nombre de rivières et de ruisseaux, qui, séduisant les hommes voués à la retraite et à la méditation, les invitaient à fixer leur demeure dans les lieux où la nature tempérait leurs austérités par la richesse et l'abondance de ses bienfaits?

Quelle que soit la cause de cette prédilection, c'est à elle que l'Anjou est redevable du goût pour les lettres qui s'y conserva dans un temps où elles étaient presque entièrement abandonnées dans la plupart des autres provinces.

CHAPITRE XIII.

La ville de Mur. — L'ancien pont Fouchard. — L'église de Nantilly.

Saumur existait peut-être à l'époque où César était dans les Gaules, mais on ne peut l'affirmer; on n'en trouve aucune trace dans l'histoire avant le quatrième siècle. L'auteur de la vie de saint Florent en parle en plusieurs endroits de son livre, et le savant Ménage dit qu'Herben, abbé de Marmoutier, puis archevêque de Tours, en fait aussi mention dans l'extrait qu'il a donné de la vie de saint Martin. Il rapporte un miracle fait

par ce saint évêque, en la personne d'une femme qui était de Saumur [1], ville qu'on appelait alors *Murus*, Mur, parce que toutes ses maisons, telles qu'on en voit encore beaucoup au-dessus du faubourg de Fenet, étaient pratiquées dans un rocher escarpé qui avait l'air d'un mur.

Il faut avouer que les ouvrages que nous venons de citer, ne forment pas une autorité bien respectable: cependant, si l'on considère que leurs auteurs n'avaient aucun intérêt à supposer l'existence de Saumur au quatrième siècle, et qu'ils en avaient beaucoup à ne pas altérer la vérité sur un pareil événement, ce qui aurait pu faire douter des miracles dont ils avaient à parler, on conviendra que leur témoignage peut être admis.

Mais à qui doit-on attribuer la fondation de cette ville? A quelle époque doit-on la fixer? Je crois qu'il serait bien difficile de répondre d'une manière satisfaisante à ces questions. Autrefois les historiens de nos villes, en feuilletant les livres de Moïse, d'Homère et de Virgile, croyaient toujours trouver les origines qu'ils cherchaient. C'est ainsi que les anciennes chroniques de cette province font descendre les Angevins d'Ajax, lequel, suivant leurs auteurs, vint, après le siége de

[1] *Hist. de Sablé*, p. 235 et 236.

M. de Walckenaër, dans sa dissertation ci-dessus mentionnée, applique le nom de ville *Murus*, conservé par la légende de Saint-Florent, au lieu nommé encore aujourd'hui *Mûrs*, sur la rive gauche de la Loire, non loin d'Angers, et où se trouvent des vestiges d'antiquité précédemment décrits. Malgré des raisons assez plausibles en faveur de cette opinion, l'auteur de cette histoire a persévéré dans la sienne, qui avait été celle des savants Adrien Valois et Ménage, et qui ne manque pas non plus de bons arguments. F. B.

Troie, bâtir Angers. D'autres villes qui nous avoisinent n'ont pas des origines moins illustres; Loudun se nomme *Juliodunum,* forteresse de Jules, et Chinon fait remonter la sienne jusqu'à celle du monde, en prenant le nom de *Caïno,* ville bâtie par Caïn.

Nous n'ouvrirons point ces livres, pour forger à la capitale du haut Anjou une antique et noble origine. La beauté de sa situation, la salubrité de l'air qu'on y respire, la fertilité de son terroir, le fleuve et les rivières qui l'environnent, les nombreux monuments celtiques qui sont à ses portes; tout, en un mot, doit faire présumer qu'elle fut, longtemps avant l'arrivée des Romains, un chef-lieu d'habitation pour les Gaulois

L'emplacement qu'occupe Saumur faisait autrefois partie de l'Aquitaine, dont les limites, anciennement fixées à la Garonne, furent reculées, par Auguste, jusqu'à la Loire. Cette portion de la Gaule resta au pouvoir des Romains, depuis la conquête qu'ils en firent jusqu'à l'an 419; elle passa ensuite sous la domination des Visigoths, qui en furent chassés par Clovis l'an 507; 507.
depuis elle resta à ses successeurs jusqu'à l'an 665. C'est, je crois, entre ces deux époques qu'il faut placer la construction de l'ancien pont Fouchard. Ce pont, bâti sur la petite rivière du Thouet, était absolument nécessaire pour établir la communication entre les villes de Doué et de Mur, qui appartenaient au même souverain. Il existait encore en entier sur la fin du dix-huitième siècle; il n'en reste plus qu'une arche et six piles près du faubourg auquel il a donné son nom; deux sont renversées depuis quelques années. L'emplacement qu'il occupait se trouve coupé obliquement par la culée méridionale du nouveau pont, et l'on suit

encore sa direction vers l'église de Nantilly, par quelques restes de piles qui paraissent à la surface de la terre, et par une chaussée qui traverse la prairie. Cette chaussée, qui faisait partie de l'ancien pont, a environ deux mètres d'élévation, six de largeur, et trois cents de longueur; elle est percée de six arches de différentes dimensions, qui servent à l'écoulement des eaux du Thouet dans les grandes crues.

A l'extrémité orientale de ce vieux pont, on voit, en face, le frontispice de l'église de Nantilly. Sa nef mérite de fixer l'attention, comme étant le plus ancien monument d'architecture de cette ville : on ignore l'époque de sa construction, mais je crois qu'on peut le considérer comme appartenant au cinquième ou au sixième siècle. Cette église a dû être bâtie à peu près dans le même temps que le premier pont Fouchard, qui, par la manière dont il était placé, semblait avoir été construit exprès pour elle. Son architecture est presque dans le style antique; les deux murs latéraux sont ornés de colonnes engagées, portant sur leurs chapiteaux des arcs doubleaux qui suivent le contour de la voûte de la nef, laquelle est en berceau. La partie supérieure des vitraux est composée d'un double rang de voussoirs en liaisons; l'extrados du premier est dentelé, et reçoit les pointes de l'intrados du second.

Il ne reste à l'extérieur que deux façades : une latérale, du côté du nord, percée de six vitraux d'une belle proportion, et, du côté de l'occident, le frontispice où est la porte principale. Cette porte est décorée de deux colonnes, dont les chapiteaux, ainsi que ceux des colonnes de l'intérieur, sont composés de figures d'animaux bizarres qui doivent leur existence plutôt à

l'imagination du sculpteur qu'à l'imitation de la nature. Plusieurs personnes ont cru que ces chapiteaux indiquaient que cette église avait été, dans l'origine, un temple consacré à quelque divinité du paganisme : mais ces sortes d'ornements ne prouvent rien en faveur de cette opinion, puisqu'on voit aussi sur un de ces chapiteaux un prêtre chrétien revêtu de la chasuble et du manipule.

Le côté droit du frontispice est construit et décoré d'une manière qui annonce son ancienneté. Les pierres sont de figure carrée et posées sur l'angle, de sorte que les joints, au lieu de former des lignes, les unes horizontales, les autres verticales, comme dans les constructions ordinaires, forment des lignes obliques, structures qu'on appelle *maillées*, et que les Romains nommaient *reticulatum*. Cette manière de bâtir n'est plus en usage depuis longtemps; on ne la retrouve que dans les anciens édifices. Au-dessus de ces *réticules* sont huit petites colonnes qui portent des arcs et forment trois espèces de niches vides : cette partie du monument est chargée de sculptures de mauvais goût, et ne répond pas à la belle simplicité de l'architecture intérieure de la nef. Par la manière dont sont terminés les contreforts du côté gauche de cette façade, on voit que la partie supérieure est moderne, et qu'elle a été érigée en même temps que le clocher. Le chœur et les deux bras de la croisée sont des ouvrages du douzième ou treizième siècle, qui n'offrent rien d'intéressant.

Cette église est l'une des plus anciennes de la contrée, et la première dans laquelle les habitants de la ville de Mur professèrent le culte catholique; c'est pourquoi on l'appelait autrefois l'église matrice, comme étant

la mère de toutes celles qui l'environnaient. Cependant sa juridiction ne s'étendait pas au-delà de la Vienne; le quartier des ponts et le faubourg de la Croix-Verte dépendaient de la paroisse d'Avoine dans le Verron, dont l'église fut bâtie en 461 par saint Perpète, évêque de Tours [1].

584. Pour suivre l'ordre chronologique des événements, nous ne quitterons pas le sixième siècle sans observer que la première inondation de Saumur, dont nous ayons connaissance, est celle qui eut lieu l'an 584, sous le règne de Childebert. La pluie avait tombé par torrents pendant douze jours et douze nuits; la Loire et toutes les rivières qu'elle reçoit grossirent tellement qu'elles surpassèrent toutes les crues dont on avait conservé la mémoire; la plupart des habitations, sur les rives du Thouet, de la Vienne et de la Loire, furent détruites, les récoltes submergées : des hommes même et un grand nombre de bestiaux périrent dans cette calamité.

CHAPITRE XIV.

Licinius, comte ou gouverneur d'Angers. — Il se retire dans un monastère. — Théodulphe et Beppolène lui succèdent. — Il est élu évêque d'Angers. — Église de Saint-Jean-Baptiste nommée depuis Saint-Julien.

On ne sait point où naquit Licinius, que nous nommons aujourd'hui saint Lezin; on sait seulement qu'il

[1] Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib. V.

vint au monde vers l'an 540, et qu'il était parent ou allié des rois francs. La nature l'avait généreusement pourvu de ses dons les plus précieux; on ne pouvait être mieux fait, ni porter une figure plus noble, plus expressive; on ne pouvait avoir un air plus doux, plus modeste. Il n'était pas moins bien partagé du côté de l'esprit; dès sa plus tendre enfance on aperçut en lui le désir de s'instruire dans les lettres; les meilleurs maîtres du temps furent chargés de cultiver ces heureuses dispositions, et ses progrès répondirent à leurs soins.

Ses études étant finies, Garnier, son père, maire du palais, l'appela à la cour, où il tenait un des premiers rangs par sa naissance et par sa charge. Il le présenta au roi Clotaire Ier, qui le reçut d'une manière très distinguée, non-seulement parce qu'il était son parent, mais parce que Garnier lui avait rendu de très grands services et jouissait alors de toute sa faveur.

Licinius avait environ vingt ans lorsqu'il vint à la cour. L'office de connétable ou comte des étables, représenté actuellement par celui de grand écuyer, étant venu à vaquer, le roi le lui donna peu de temps avant de mourir. Le nouveau connétable fut également considéré des rois successeurs de Clotaire. Il servit dans les armées avec beaucoup de distinction; on n'admirait pas moins sa valeur et sa prudence que son bonheur à la guerre. De retour au palais du roi ou dans les camps, il n'avait plus de mémoire que pour raconter les belles actions qu'il avait remarquées; tous les détails, toutes les circonstances, qui pouvaient les faire valoir et mériter à leurs auteurs de justes récompenses, étaient rapportés avec tant d'exactitude qu'il semblait n'avoir rien oublié que ce qu'il avait fait lui-même.

Licinius n'avait embrassé la profession des armes que pour obéir à son père ; on remarquait dans ses discours, dans toute sa conduite, qu'il n'avait en vue que Dieu et la religion, et que c'était Dieu seul qu'il croyait servir en servant la patrie et le roi. Il resta plusieurs années à la cour, employé dans les plus importantes affaires de l'état, et jamais il ne cessa de se montrer obligeant, doux et affable à tout le monde. Toujours prêt à servir ses amis de sa bourse et de son crédit, toujours disposé à secourir les pauvres et les opprimés, il inspirait l'amour de la vertu à tous ceux qui l'approchaient.

Nous pourrions, en suivant la légende, rapporter ici une plus longue énumération de ses vertus, et parler des jeûnes, des mortifications dont il jugeait devoir les sanctifier ; il suffira pour sa gloire de dire qu'il ne fut point ébloui par l'éclat de la fortune, ni séduit par la faveur et les succès, ni corrompu par les flatteurs, et que, placé au sein des grandeurs, il sut les mépriser et chercher en lui-même la paix et la liberté de l'âme.

Ce fut dans ce temps-là même, lorsqu'il s'occupait des moyens de se retirer du monde, que Chilpéric, roi de Soissons, fils et l'un des successeurs de Clotaire, voulant récompenser ses services, lui donna avec la qualité de comte le gouvernement de la ville d'Angers, une des plus considérables de son royaume. Ne pouvant refuser cette double faveur, il l'accepta comme un moyen que lui offrait la Providence pour quitter la cour. Il se rendit de suite à Angers, où l'usage qu'il fit de son autorité, c'est-à-dire de la distribution de la justice, lui gagna bientôt tous les cœurs.

Licinius étant le plus ancien comte que nous ayons

trouvé et le premier dont nous fassions mention, il n'est pas inutile de donner quelques explications sur ce titre qui se reproduira souvent dans la suite de cet ouvrage, et qui figure presque sans interruption dans nos annales.

On sait que l'origine des comtes remonte à l'administration romaine. Ceux qui aiment à reculer les institutions le plus loin qu'il leur est possible, croient devoir attribuer à Auguste la création des comtes, parce que sur la fin de ses jours il avait choisi plusieurs sénateurs pour partager avec lui les soins du gouvernement, et qu'il les appelait ses *comites*, c'est-à-dire ses compagnons, ses conseillers. Ce fait ne peut qu'indiquer l'origine de la dénomination; mais si l'on veut fixer ici l'époque de l'institution politique, il suffit de s'arrêter à Constantin. Ce fut en effet sous son règne que le titre de *Comes* qui désignait, vers le milieu du troisième siècle, quelques personnes constituées en dignité, devint plus commun et fut donné aux principaux officiers de l'empire. Les barbares l'adoptèrent, et les Francs, qui suivirent en partie, dans le commencement de leur invasion, les errements de l'administration romaine, conservèrent l'institution des comtes et leurs attributions. Tels furent les comtes sous la première race et le commencement de la seconde, des magistrats chargés de rendre la justice et de faire exécuter les lois au nom du prince. Ils eurent par la suite une toute autre importance, et nous les verrons bientôt devenir souverains. Mais alors ils ne pouvaient rien entreprendre de considérable sans consulter l'évêque, avec lequel ils devaient concourir à protéger les hommes libres ou sujets du roi; ils l'accompagnaient dans ses visites, afin

de lui prêter main-forte au besoin, et de contraindre ceux que l'excommunication n'avait pu réduire à plier devant l'Eglise. Telles sont à leur égard les dispositions de plusieurs capitulaires, et dans les ordonnances ou lois *visigothiques* il est dit que les comtes sont préposés au gouvernement des villes, comme les ducs le sont au gouvernement des provinces; ce qui a fait comparer, par quelques auteurs, les comtes aux évêques et les ducs aux archevêques.

Licinius remplissait, à la satisfaction générale, ces importantes fonctions, lorsqu'il apprit la mort de son père dont il était l'unique héritier. Ses parents crurent devoir profiter de la faveur qu'il venait de recevoir du roi pour lui représenter que, tenant un rang aussi considérable dans l'Etat et possédant de si grands biens, tant de son patrimoine que de la libéralité du prince, il devait penser à laisser des héritiers de son nom, pour soutenir et perpétuer la gloire de sa maison. Le désir qu'il avait toujours eu de vivre dans le célibat et même de quitter le monde lui avait déjà fait éluder plusieurs fois de semblables propositions. Cependant, pressé de plus en plus par sa famille et même par un ordre du roi, ne pouvant plus résister à tant d'instances, il con-
580. sentit enfin à épouser une personne d'une naissance égale à la sienne. Mais au temps fixé pour l'accomplissement de ce mariage, la jeune fiancée se trouva frappée de la lèpre, maladie qui n'est plus aujourd'hui connue que de nom, et qui dans ce temps-là excluait de la société quiconque avait le malheur d'en être atteint. Dégagé de sa promesse par cet incident, Licinius prend sur-le-champ le parti d'exécuter sa première résolution. Il se dépouille de l'habit militaire, envoie à la

pour la démission de ses emplois, et va se renfermer dans un monastère, où bientôt après il reçoit les ordres sacrés.

Le jeune Clotaire régnait alors sous la tutelle de Gontran. Celui-ci, pour s'assurer la possession de l'Anjou, y envoya un de ses officiers nommé Théodulphe. Les Angevins, qui étaient attachés au jeune Clotaire, ne se soumirent à ce nouveau gouverneur qu'avec la plus grande répugnance, malgré toutes les protestations de Gontran, qui ne prétendait s'emparer de cette province que pour la conserver à son pupille; mais on ne s'y méprenait pas, on savait qu'il la prenait pour son propre compte.

Théodulphe ne resta pas longtemps en Anjou; Beppolène lui succéda dans ce gouvernement (584), et ce nouveau tyran exerça les plus grandes violences sur les Angevins. Après les avoir pillés et tourmentés de toutes les manières, il passa à Rennes, dont les habitants, instruits des cruautés qu'il avait exercées en Anjou, refusèrent ouvertement de reconnaître son autorité. Ils prirent les armes, et, dans une rencontre, ils parvinrent même à massacrer son fils, ainsi que ses partisans les plus zélés. Cependant Angers resta fidèle au parti de Gontran, parce que celui de Frédégonde n'eut pas soin de s'y ménager beaucoup de popularité. Grégoire de Tours rapporte que le chancelier de cette méchante reine, ayant des prétentions sur les vignes d'une dame nommée Domnule, qui étaient situées en Anjou, envoya ses gens lui défendre d'en faire la récolte. Cette démarche fut sans effet, et Domnule conduisit elle-même ses vendangeurs, en disant que personne n'avait le droit de la troubler dans la jouissance de son

héritage. Le chancelier, sans doute peu familier avec les voies légales, crut plus expéditif de fondre à main armée sur les vendangeurs, de piller la maison et de s'emparer de la récolte. Gontran profita de cette occasion pour s'attacher les Angevins; il fit punir les coupables suivant la rigueur des lois contre les meurtriers, et réparer tous les dommages occasionnés par cette voie de fait. Quelques années après, Beppolène fut tué dans une bataille qu'il perdit contre les Bretons [1].

Licinius ne tarda point à montrer dans le nouvel état qu'il avait embrassé toutes les vertus qui lui avaient mérité dans le monde les hommages et les respects du peuple. On en donne une raison bien simple, c'est qu'il n'avait jamais en vue pour lui-même qu'un bonheur futur, et qu'il s'occupait presque toujours du bonheur présent de tous ceux qui vivaient avec lui. Aussi il avait à peine passé deux ou trois ans dans sa retraite, que le siége épiscopal d'Angers étant venu à vaquer par la mort d'Audouin, les Angevins saisirent avec empressement cette occasion de lui donner un témoignage public de leur reconnaissance et de leur vénération. Ils le demandent pour pasteur; le clergé joint ses vœux aux acclamations des habitants de la ville et de la campagne; on le proclame évêque (586). Mais tandis que tout l'Anjou, d'une commune voix, veut l'élever à l'épiscopat, lui seul s'y oppose, en alléguant qu'il n'a pas quitté les dignités séculières pour prendre celles de l'église. Sa résistance fut longue, mais inutile, contre la volonté d'un peuple dont il était adoré.

Lorsqu'enfin le nouveau prélat fut sacré, il se livra

[1] D. Housseau, *Man. de la Bibliothèque du roi.*

tout entier à la conduite du troupeau qui s'était confié à ses soins. On le vit employer sa fortune au plus noble usage possible pour les grands de la terre : faire travailler, nourrir et vêtir les malheureux, racheter des pères de famille prisonniers de guerre, qui n'avaient pas de quoi payer leur rançon. Le palais épiscopal d'Angers semblait changé en un vaste hospice où tous les infortunés étaient bien venus et reçus selon leur rang et leur état. Souvent il les servait lui-même, et quelquefois on le voyait laver les pieds des pauvres voyageurs malades qui arrivaient épuisés de fatigue. Dans les visites de son diocèse, il faisait toujours succéder l'aumône à la prédication, persuadé qu'il était que les œuvres donnent toujours un plus grand poids aux paroles, et que l'éloquence la plus vive, la plus persuasive, perd beaucoup de sa force si elle n'est pas soutenue par de bons exemples. Enfin il considérait la religion comme un des plus puissants moyens d'améliorer le sort de l'espèce humaine, et tout, dans sa conduite et dans ses discours, annonçait le désir de propager cette opinion.

Il y avait quatorze ans que le bon Licinius était évêque d'Angers, lorsqu'il fit construire une belle abbaye à quatre-vingts ou cent toises hors les murs, à l'est de la ville ; il la dédia à saint Jean-Baptiste, et y plaça des religieux qu'il dota richement. On croit que c'est à notre prélat que le pape Grégoire-le-Grand recommanda les moines qu'il envoya en Angleterre au secours de l'apôtre Augustin [1].

La réputation de sainteté que Licinius s'était acquise 601.

[1] S. Greg., pape, Liv. II, Ep. 58.

rangs dans cette ville. Il fut un des disciples de saint Lezin, qui, après s'être assuré de sa vocation pour l'état ecclésiastique, l'éleva à l'ordre de la prêtrise. Le prélat l'envoya à Rome, du temps du pape saint Grégoire, pour chercher des reliques dont il voulait enrichir l'église de Saint-Jean-Baptiste qu'il faisait bâtir sous les murs d'Angers. Au retour de ce long voyage, Lezin le fit abbé, et lui donna l'administration du monastère de Chalonnes; ce monastère, fondé par saint Maurille, se nommait *Monasterium Calonetense;* il n'en existe plus, depuis longtemps, que l'église qui est sous l'invocation de Notre-Dame.

Le zèle et la capacité avec lesquels Mainbœuf s'acquitta de ses emplois, le firent si avantageusement connaître du clergé et du peuple, que lorsque Lezin
605. mourut, on voulut l'élire à sa place. Il s'en défendit avec beaucoup de persévérance, et fit, par ses soins et ceux de ses amis, tomber le choix sur un autre prêtre du diocèse, nommé Cardulphe. Cependant, ce nouvel évêque étant mort l'année suivante, Mainbœuf, malgré son humilité et son adresse à détourner de sa présence l'attention de ses concitoyens, ne put
606. échapper cette fois à leurs pressantes instances : il fut obligé, presque malgré lui, de se charger du pénible soin de les conduire dans la voie du salut. Au risque de nous répéter, nous avons rapporté ces divers combats de modestie et de désintéressement dont les exemples étaient fréquents aux temps de la primitive Eglise, parce que nous n'aurons plus occasion d'en citer de semblables.

Suivant fidèlement les traces de Lezin son maître, Mainbœuf s'occupa sans cesse de l'instruction du peuple

et de la réforme des mœurs encore barbares. Il bâtit des hospices, les dota de ses biens; enfin il répandit par tout son diocèse la parole divine et d'abondantes aumônes : moyen infaillible de faire aimer la religion et ceux qui par état doivent la propager.

Mainbœuf assista au concile de Rheims, pour régler avec les évêques divers points de discipline. Il était 625.
lettré; plusieurs auteurs lui attribuent la *Vie de saint Maurille*, l'un des plus distingués de nos évêques.

L'église de Saint-Aubin bâtie dans le siècle précédent, celle de Saint-Jean-Baptiste que venait de faire construire saint Lezin, à peu de distance de la première, et les maisons qui avaient été successivement bâties auprès de ces églises et de celle de Saint-Maurille, pour recevoir les fidèles qui venaient de fort loin visiter les tombeaux de ces évêques, formaient déjà à l'orient de la ville d'Angers un faubourg assez considérable. Mainbœuf contribua encore à son accroissement et à son embellissement, en faisant bâtir un monastère dans ce même faubourg, après en avoir obtenu la permission du roi Dagobert, auprès duquel il se rendit à Paris à l'effet de la solliciter. Il dédia ce monastère à saint Saturnin, martyr, évêque de Toulouse, et dota de ses biens les moines qu'il y plaça.

Quelques auteurs angevins prétendent qu'il bâtit également l'église de Saint-Etienne, qu'on nomma depuis Sainte-Croix, en mémoire de plusieurs miracles opérés par saint Lezin dans cet endroit, tels que des guérisons d'aveugles, de boiteux et d'autres malades. Quoi qu'il en soit, notre prélat, après avoir gouverné son diocèse pendant quarante-huit ans, mourut le 16 octobre, et fut enterré dans l'église de Saint-Saturnin, 654.

qui dans la suite prit le nom de Saint-Mainbœuf, lorsqu'elle fut érigée en collégiale.

L'église de Saint-Mainbœuf n'était pas la plus grande, mais elle était sans contredit la plus belle d'Angers, et même de l'Anjou. Son portail surtout, formé, ainsi que les voûtes et les vitraux de cette église, par des arcs à plein-cintre, était d'un style qui tenait plus de l'antique que du siècle où il fut élevé. Cette église pouvait être considérée, sous le rapport de l'art, comme le point intermédiaire entre l'architecture du temps de Constantin et celle qu'on nomme improprement gothique. Elle a été démolie en 1795, mais il en reste encore un pan de mur avec une colonne, qui se trouvent engagés dans une construction moderne, sur la place du Ralliement. On voyait dans cette église, comme dans plusieurs autres de l'Anjou, des carreaux de terre rouge incrustés de terre blanche, ce qui prouvait que dans l'origine elle avait été pavée avec cette sorte de mosaïque. L'église de Saint-Remy-la-Varenne renferme encore beaucoup de ces carreaux, mais comme ils sont placés çà et là parmi des carreaux modernes, ils ne forment qu'une bigarrure désagréable. Il serait à souhaiter qu'ils fussent tous réunis dans un seul endroit de l'église, et posés comme l'exige le dessin qui est selon le goût antique. Ce reste de mosaïque angevine pourrait servir de modèle et engager nos artistes à introduire dans l'architecture civile cette décoration peu dispendieuse; cela serait d'autant plus facile que notre département possède en abondance toutes les matières nécessaires à ce genre d'industrie.

CHAPITRE XVI.

Église de Notre-Dame à Cunault. — Églises de Saint-Denis a Doué, à Cisay, à Aubigné. — Palais des rois d'Aquitaine. — Amphithéâtre ou les Arènes à Doué.

De tous les monuments anciens ou modernes que 'on voit dans l'arrondissement de Saumur, il n'en est oint qui mérite davantage de fixer l'attention des amaeurs des beaux-arts que l'église de Notre-Dame de Cunault, rebâtie au onzième siècle. Elle est composée le trois nefs, une grande entre deux petites; mais la ombinaison du plan général de l'édifice fait qu'étant u de la porte principale, il paraît à l'intérieur beaucoup plus grand qu'il n'est réellement. On arrivait autrefois à cette porte après avoir descendu plusieurs marches; il n'en reste plus qu'une au-dehors, et l'on en descend sept pour arriver au pavé. Ces degrés qu'il faut descendre pour entrer dans l'église sont une suite des combinaisons de l'architecte; ils ajoutent à l'illusion de la perspective, et telle est cette illusion, que je ne l'ai reconnue pour un effet de l'art qu'en levant le plan de cet édifice.

Si cette église eût été bâtie dans une ville, on pourrait croire que l'artiste, gêné par des maisons voisines, se serait trouvé dans la nécessité de la faire plus large à l'entrée qu'au fond, et l'on pourrait alors attribuer à cette cause l'effet dont nous venons de parler. Mais, comme elle est située dans une campagne, cette posi-

tion prouve que celui qui en a donné les dessins s'est écarté volontairement de la route ordinaire.

Le plan de cette église est presque dans le genre de la décoration théâtrale; sa longueur, y compris une chapelle qui a été démolie, est d'environ deux cent seize pieds; sa largeur, du côté de la porte principale, de soixante-neuf, y compris l'épaisseur des murs, et, au bout opposé, c'est-à-dire à l'endroit où commence le rond-point, elle n'est que de soixante pieds. Les voûtes sont aussi disposées de manière à favoriser l'effet de cette perspective artificielle; auprès de la porte leur hauteur est d'environ cinquante-quatre pieds, et, au fond du chœur, de quarante-neuf. Mais ces voûtes, ainsi que les vitraux, étant de forme ogive, appartiennent aux onzième ou douzième siècle.

Plusieurs chapiteaux des colonnes sont curieux. On en voit un, dans la nef à gauche en entrant, sur lequel on a représenté un combat entre deux Gaulois. Ceux-ci sont vêtus de la saie, armés de l'épée et du bouclier. A la porte latérale, du côté de la Loire, il y a un autre chapiteau, sur lequel on voit Dagobert assis sur une chaise semblable à celles qui portent son nom; un ange est devant lui, et lui présente quelque chose à la bouche. Sur le chapiteau en face de ce dernier, on voit un homme dans l'eau, dirigeant une barque dans laquelle est un autre homme. Une sirène, qui est aussi dans l'eau, présente à ce dernier l'un des poissons qu'elle a entre ses mains.

Cette église était autrefois pavée en carreaux rouges, incrustés d'une terre très blanche. Cette incrustation figurait différents dessins, dont l'ensemble formait une espèce de mosaïque assez agréable. On en voit encore

s restes dans la portion de la nef réservée au
uprès du mur de refend qu'on a bâti, dans le
siècle, pour couper en deux ce beau monu-
t faire une grange de la portion la plus inté-
, qui comprend le chœur et les trois jolies cha-
ui en faisaient l'ornement.
ert Ier, roi de France, fit bâtir cette église vers 632.
, et y fonda un prieuré de bénédictins, qu'il
hement. Il fit aussi construire, à peu près dans
e temps, trois autres églises dans cet arrondis-
, sous l'invocation de saint Denis, la première
la seconde à Aubigné, et la troisième à Doué,
'on nommait anciennement *Theotvadum* (Gué
), d'où lui sont venus les noms de *Theobald,*
ld, ensuite, par abréviation, *Doald,* puis *Doé,*
rd'hui *Doué.*
ue ce prince venait visiter cette province, il
rdinairement sa résidence à Doué, où il avait
is qu'on attribue aux anciens rois d'Aquitaine.
encore quelques restes de cet édifice, mais ils
t d'autre intérêt que celui de rappeler la sim-
hampêtre avec laquelle vivaient nos premiers
tte maison royale n'était qu'une espèce de
ferme, environnée de granges, d'étables et
âtiments d'exploitation.
conserver le souvenir de l'affection que Dago- 638.
it pour cette contrée, on nomma son palais la
derie, et ensuite la Goberderie, nom qu'il
ncore aujourd'hui. Il devint, dans la suite,
es quatre maisons de plaisance de Louis le
ire : on sait qu'il passait un an dans chacune
pour le soulagement de ses peuples; il habi-

tait celle-ci, et il y avait convoqué les états-généraux de son royaume d'Aquitaine, lorsqu'il apprit la mort de Charlemagne.

A peu de distance de la Goberderie, on trouve un amphithéâtre, dont plusieurs auteurs ont parlé comme d'un ouvrage romain. Il suffit de le voir, ou son plan, pour rejeter cette opinion. Tous les monuments de ce genre, construits par les Romains, avaient et conservent, jusque dans leurs derniers vestiges, un caractère de noblesse et de magnificence, qui ne permet pas de les confondre avec les ouvrages des souverains qui ont régné après eux.

Si l'on jugeait de l'amphithéâtre de Doué par les deux planches qu'en a publiées Juste Lipse, on pourrait le croire en effet digne des beaux siècles de Rome; mais il convient lui-même qu'il ne l'a pas vu, et dit que, s'il se trompe sur l'origine de cet amphithéâtre et sur ses dimensions, il faut s'en prendre à celui qui lui en a donné la description [1]. Cependant l'ancienneté, la singularité de cet ouvrage, méritent d'attirer les regards des curieux; une partie est détruite, mais ce qui reste encore suffit pour que l'on puisse juger facilement quel effet devait produire l'ensemble.

On n'a point élevé cet amphithéâtre au-dessus du sol; on l'a creusé dans une espèce de roc tendre, formé par un grand banc de pierre coquillière, sur lequel la ville de Doué est placée. L'arène a, dans ses plus grandes dimensions, environ cent cinq pieds de longueur, quatre-vingt-quatre de largeur, et vingt de profondeur. Le plan est un polygone irrégulier, ce

[1] *Justi Lipsi de Amphitheatris*, cap. VI.

ble indiquer que, dans l'origine, cette grande
on n'était qu'une carrière, dont on aura tiré
: pour bâtir le palais des rois d'Aquitaine et
ons qui l'environnaient. Dans la suite, ces
ns, ou leurs successeurs, auront voulu se
le plaisir des spectacles à la manière des Ro-
ans rien changer à la forme de cette carrière,
ont fait tailler les gradins que nous voyons au-
ii; mais ils sont si étroits qu'on ne sait pas trop
t les spectateurs pouvaient s'y placer, la plu-
ant qu'un pied tant en hauteur qu'en largeur.
té de l'orient il y a treize gradins et dix-huit
du nord; Juste Lipse en compte cinquante-qua-
ieurs des rangs supérieurs sont en pierres rap-
et posées avec mortier à chaux et à sable; ces
ont été faits vers la fin du seizième siècle, ou
nencement du dix-septième, époque de la re-
e des arts en France. L'amphithéâtre servit
mme nous l'apprennent plusieurs auteurs con-
ins, à la représentation de tragédies et de co-
« Les bourgeois de Doué, dit Expilly dans son
naire des Gaules, y ont joué une tragédie, in-
: *la Prise de Jérusalem par Godefroy de*
lon. »
l'il y a de plus remarquable dans la taille de
che coquillière est une vaste galerie, destinée à
e peuple à couvert lorsque la pluie interrom-
jeux. Elle est, comme dans les amphithéâtres
, pratiquée sous les gradins; mais, en quelques
, on a laissé si peu d'épaisseur pour leur sup-
l'on a peine à concevoir comment ils ne se sont
ulés sous le poids des spectateurs.

En fouillant la terre d'un jardin, près Doué, il y a environ quarante ans, on trouva, parmi les décombres d'un temple souterrain, à plus de vingt pieds de profondeur, une tête du dieu Apis, assez semblable à celle que l'on voit au musée des Antiques à Paris, sur le beau vase grec connu sous le nom de Dorsay, excepté que celle trouvée à Doué a la bouche ouverte. On trouva aussi, dans le même endroit, une tête un peu mutilée, représentant une figure humaine, couronnée d'un diadême. Ces deux morceaux de sculpture, assez grossièrement exécutés, sont en tuf blanc. Ils m'ont été donnés par M. l'abbé Peltier, ancien doyen du chapitre de Saint-Denis à Doué, sur les propriétés duquel ils ont été trouvés en sa présence.

CHAPITRE XVII.

Rainfroy, comte d'Angers. — Palais des comtes d'Anjou.

Après la mort de Pépin, duc d'Austrasie, Plectrude, sa veuve, vit avec beaucoup de peine qu'elle allait être privée de tous les honneurs dont elle jouissait comme épouse d'un maire du palais, honneurs à peu près semblables à ceux que l'on rendait aux reines. Charles Martel, fils de ce prince et d'Alpaïde, une de ses concubines, ayant hérité de la charge de son père, charge qui l'élevait presque au-dessus du souverain, voulut en prendre possession. Mais Plectrude, maîtresse des trésors de Pépin, s'en servit pour écarter un rival aussi redoutable; elle parvint même à le faire arrêter

et confiner dans une prison. Elle proclama ensuite, dans l'espoir de régner sous son nom, son petit-fils Théobule, âgé de six à sept ans, maire du palais. Cependant les Francs, ne pouvant souffrir d'être gouvernés par une femme et un enfant, se soulèvent, attaquent l'armée royale et la défont près de Compiègne; Plectrude et Théobule prennent la fuite, et l'armée victorieuse choisit pour maire du palais Rainfroy, l'un des seigneurs neustriens qui s'étaient le plus distingués dans cette bataille.

La mort de Dagobert laissa le trône à Chilpéric II, fils de Childéric II. Rainfroy retira ce prince du monastère de Chelles où il était enfermé, et régna souverainement sous son nom. Mais Charles Martel, échappé de sa prison, changea bientôt la face des affaires; ses partisans se rassemblent autour de lui; il lève une armée, marche contre Chilpéric II et Rainfroy, remporte à la première bataille de grands avantages sur eux, et à la seconde il les bat complétement et met leur armée en déroute. Chilpéric vaincu s'enfuit vers Orléans, et Rainfroy se retira à Angers, où Charles Martel qui le poursuivait le fit prisonnier. Mais comme Rainfroy avait encore beaucoup de partisans et jouissait d'une très grande considération parmi les Neustriens qui l'avaient élu maire du palais, Charles Martel, dans la crainte de les aigrir par un excès de sévérité, crut devoir lui donner en bénéfice militaire la ville d'Angers avec le titre de comte des Angevins.

Les historiens de cette province ne parlent de Rainfroy que comme d'un tyran. Il est probable qu'il n'était pas chrétien très docile, puisqu'il s'empara de tous les biens de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, qu'il en

720. chassa les moines et fit démolir ce beau monastère, ouvrage de la munificence de Clotaire Ier et de plusieurs riches Angevins. Rainfroy fit conduire à Angers, par la Loire et la Maine, les matériaux provenant de cette démolition, et s'en servit pour faire rebâtir son palais sur les ruines du capitole [1].

Ce palais fut aussi celui des comtes d'Anjou, ses successeurs. Je présume que la grande galerie, qu'on nomme la salle des évêques, parce qu'on y voyait autrefois les portraits de tous les évêques d'Angers, est une des parties construites par Rainfroy; les croisées à plein cintre et ornées de colonnes engagées annoncent bien un ouvrage de ce temps-là. Vraisemblablement aussi la partie du capitole romain, qui existe encore, aura été réparée et recouverte à la même époque.

CHAPITRE XVIII.

L'ancien château de Mur, nommé le Tronc. — L'église de Saint-Jean-Baptiste. — Première enceinte de la ville de Mur.

747. Pépin, père de Charlemagne, revenant de l'une de ses expéditions contre Waifre, dernier duc héréditaire d'Aquitaine, passa à Mur; il remarqua la position avantageuse de cette petite ville, et voulut favoriser son accroissement. Le meilleur moyen, dans ces temps-là, était de bâtir une église; il fit construire celle de Saint-Jean-Baptiste, un peu au-dessous de la ville, sur la rive gauche de la Vienne. Elle fut achevée par

[1] *Chroniques d'Anjou*, F° XXXVI.

Pépin, roi d'Aquitaine, fils de Louis le Débonnaire : donnée, dans la suite, aux moines de Saint-Florent, par Charles le Chauve, elle passa, quelques siècles après, à l'ordre de Malte, fut reconstruite au douzième siècle et sert actuellement d'écurie à une auberge qui porte son nom, l'*Hôtel Saint-Jean.*

Presque tous les habitants de la petite ville de Mur étaient encore logés dans des grottes creusées dans le roc, lors de la construction de cette église. La première maison que l'on bâtit auprès fut nommée *Joannis Villa.* Ce fut là le commencement de la nouvelle ville, qui, pendant quelque temps, porta le nom de cette maison, restaurée au quinzième siècle; elle est située entre l'église de Saint-Jean et la rue de ce nom · une vieille tour, dans laquelle est un escalier, la distingue des bâtiments modernes qui la joignent.

Suivant l'usage de ces temps reculés, les historiens nous ont conservé le nom du fondateur de la petite église de Saint-Jean, et n'ont rien dit de celui qui bâtit le château, poste militaire qui était alors de la plus grande importance. Tout ce qui n'intéressait point les moines, qui seuls tenaient la plume de l'histoire, était compté pour peu de chose. Ce n'est que depuis l'établissement des abbayes de Saint-Florent et de Fontevrault, qu'ils se sont occupés de Saumur, parce que ces deux monastères avaient, sur cette ville, des droits seigneuriaux dignes de leur attention.

Pour suppléer au silence des auteurs sur le nom du 747.
fondateur du château, ne pourrait-on pas, par conjecture, attribuer cet ouvrage au même Pépin qui fit bâtir l'église de Saint-Jean? Politique et guerrier, n'est-il pas vraisemblable qu'avec ses grandes vues sur l'avenir, il

ait fait construire l'église pour se conformer à l'esprit de son siècle, et le château pour protéger et maintenir ses conquêtes ?

Ce premier château fut construit à peu près dans l'endroit où l'on voit celui qui existe actuellement. On le nomma *Truncus,* Tronc, à cause de l'élévation de sa tour, qui de loin ne paraissait pas plus grosse qu'un tronc d'arbre.

Au-devant de ce château, vers le nord, l'ouest et le sud, était une muraille qui renfermait la petite ville de Mur. Cette première enceinte joignait le château près la porte de Fenet, et suivait la ligne des maisons qui forment la gauche de la rue des Cordeliers, en entrant par le faubourg de Fenet; suivant toujours cette ligne à gauche, le mur remontait à l'entrée de la rue qu'on appelle la montée du Château. En cet endroit, il y avait une porte qui fermait avec une herse; elle a été démolie il y a environ cent soixante ans.

A partir de cette porte le mur continuait jusqu'à la porte du Bourg, et de là il allait, en remontant, joindre le château, par le coteau nommé la Montagne de Tarare. On voit encore aujourd'hui, sur ce coteau, quelques masses de ce mur, qui sont renversées depuis plusieurs siècles. On en rencontre aussi quelquefois des vestiges en creusant des fondations dans la grande rue.

Telle était alors l'enceinte de la ville de Mur; et cette portion de l'ancienne ville a toujours été distinguée de la nouvelle, sous le nom de Boele du Château; elle formait autrefois une paroisse. Je remarquerai, à cette occasion, que le quartier environnant les châteaux des villes de Doué et de Montreuil-Bellay,

porte aussi le nom de Boele, ce qui peut faire présumer que ce nom, qui signifie boyau, nous est venu de la première de ces villes, qui est la plus ancienne.

CHAPITRE XIX.

Milon, comte d'Angers. — Son fils Roland lui succède.

Charlemagne, en donnant sa sœur Berthe en mariage à Milon, comte du Maine, un des seigneurs les plus distingués de la cour par sa prudence et ses talents militaires, lui conféra en même temps le titre de comte d'Angers (768); c'est sans doute pour cela que nos anciennes chroniques et nos auteurs angevins le nomment Milon d'Angers. De son mariage naquirent quatre illustres guerriers : Roland, Thierry, Geoffroi et Baudouin. On ne sait point de quel pays était Milon; on peut cependant conjecturer qu'il pouvait être Angevin, non-seulement parce qu'on l'appelait Milon d'Angers, mais plus encore parce qu'une des plus anciennes paroisses de cette province se nomme Milon, soit qu'elle lui ait donné ce nom comme lieu de sa naissance, soit qu'elle l'ait reçu de lui, ce qu'il est impossible de vérifier. Mais ce qui paraît certain, c'est que Milon accompagna Charlemagne, son beau-frère, en Espagne, et qu'il y fut tué dans une bataille contre les Sarrasins. On croit que Roland, son fils aîné, lui succéda dans la dignité de comte d'Angers (778). Tout le monde connaît la fin glorieuse de cet illustre chevalier à Roncevaux. Depuis mille ans les historiens, les romanciers, les poètes et

les peintres, ont tous célébré à l'envi ses aventures chevaleresques, tant véritables que fabuleuses. C'est surtout au divin Arioste que ce fameux paladin doit son étonnante célébrité, et rien ne pouvait être plus flatteur pour les Angevins, qui avaient longtemps séjourné en Italie, lorsque ce poëme parut, que ce choix de l'auteur, qui avait pris pour son héros un comte d'Angers, ce qu'on peut considérer comme un témoignage de la haute opinion qu'on avait de la valeur de la noblesse de cette province.

Les exploits de Roland sont trop connus et en même temps trop étrangers à l'histoire d'Anjou pour trouver place ici; nous dirons seulement, d'après les grandes chroniques de France, « que Charlemagne fit ouvrir et » embaumer de baume, de myrrhe et d'aloès, le corps » de Roland, tué à Roncevaux en 778. Les obsèques et » services des morts furent chantés par ministres de » sainte église, avec un grand luminaire..... Fut porté » le corps jusqu'à la cité de Blaye, en bière dorée, » couverte de draps de soie; et fut ensepulturé moult » honorablement, et fut mise son épée *Durandal* à sa » tête, et son *Olyfant* [1] à ses pieds, en l'honneur de » Notre Seigneur et en signe de prouesse. »

Notre respect pour la vérité nous fait un devoir de dire que plusieurs auteurs modernes, entr'autres Papire Masson, prétendent que l'histoire de Roland n'est qu'une fable inventée pour amuser la jeunesse. « Cet » ouvrage a dû être composé sous les comtes d'Anjou » de la maison de France. Un des fils de ces seigneurs

[1] Petit cor fait d'une défense d'éléphant, dont sonnaient les paladins et chevaliers pour défier l'ennemi ou pour appeler du secours.

» recevait de son père le titre de comte du Maine, » comme Roland l'avait reçu de Milon d'Angers. La » cour des princes angevins était brillante et une des » plus polies de l'Europe. Les troubadours, les trouvères » y étaient bien reçus. La reconnaissance des beaux es- » prits plaça les comtes d'Angers et du Mans au nom- » bre des guerriers qui défendirent Charlemagne, et » qui méritèrent les regrets de ce grand homme [1]. »

CHAPITRE XX.

Église du Marillais. — L'Angevine. — Abbaye de Saint-Florent-du-Mont-Glonne. — Louis-le-Débonnaire à Angers. — Thierry, comte d'Angers. — Eglise de Saint-Martin. — Lambert, comte de Nantes, s'empare du Craonais, canton qui appartenait au comte d'Anjou.

Charlemagne, étant en Anjou, visita la chapelle du 778.
Marillais dont nous avons parlé, page 65. Il paraît que les druidesses y avaient rétabli leur culte, puisqu'il trouva qu'elle était desservie par *des femmes et des filles*, espèces de religieuses chargées d'y entretenir trois lampes qui brûlaient nuit et jour. Il fit démolir cette chapelle et lui substitua une des vingt-quatre églises qu'il fit construire avec l'intention de les faire correspondre en nombre avec les vingt-quatre lettres de l'alphabet. Charlemagne donna à cette église une cloche d'or pesant cent livres. Cette précieuse cloche fut jetée dans la rivière d'Evre, qui passe au Marillais,

1 *Mém. de la Société royale des Antiq. de France*, t. I, p. 171.

pendant les guerres et les dévastations de Nomenoé, et devint la matière d'un procès entre Budic, comte de Bretagne, et les moines de Saint-Florent-du-Mont-Glonne, propriétaires de l'église. Le pèlerinage du Marillais, qui existait depuis des siècles, devint bientôt un des plus accrédités du monde chrétien; l'affluence des étrangers était si considérable, dans le moyen âge, à la fête de l'Angevine, que cent bœufs ne suffisaient pas pour les nourrir, et leur dévotion était si fervente que le produit des évangiles se montait à plus de cinq cents écus [1].

L'intérieur de l'église n'a rien de remarquable; mais la porte latérale, et surtout les restes de la galerie qui était au-devant de la porte principale, conservent encore, quoiqu'en ruines, les preuves de leur origine carlovingienne.

Au-dessus du Marillais, est une colline nommée le Mont-Glonne, au pied de laquelle coule au nord la Loire. C'est sous une tombelle placée sur cette colline, que saint Florent, un des premiers solitaires des Gaules, vécut longtemps dans une grotte, et mourut âgé de cent vingt-trois ans, après avoir fait de nombreux miracles, si on en croit la légende. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre-de-Glonne que lui-même avait fait bâtir, et, après sa mort, les ermites qui lui avaient rendu les derniers devoirs, desservirent cette église.

Après avoir visité le Marillais, et ordonné la construction de sa nouvelle église, Charlemagne visita aussi le tombeau de saint Florent, et fonda en son honneur la célèbre abbaye de bénédictins qui porta pendant dix siècles le nom de ce solitaire. Il en fit bâtir l'église et

[1] L'abbé Grandet, *Hist. eccl. d'Anjou*, manusc.

e monastère qu'il combla de richesses. Je crois que 'est plutôt cette église que celle du Marillais qui doit tre comptée au nombre de celles que ce prince voulut ire correspondre aux vingt-quatre lettres de l'alpha- et. Cette dernière n'est qu'une chapelle, tandis que elle de l'abbaye était une grande et belle église; elle été détruite en 1795, mais le portail existe encore n entier. Depuis environ deux siècles, on en avait fait église paroissiale, les moines en ayant bâti une autre us près de leur monastère.

Quoiqu'il en soit, Louis le Débonnaire, fils et suc- sseur de Charlemagne, ajouta encore à tant de biens usieurs terres considérables. Bientôt, grâce à toutes s libéralités, et surtout aux priviléges qui leur furent cordés par ces deux empereurs, les moines de Saint- orent-du-Mont-Glonne devinrent de petits souverains, ors de la dépendance des évêques et des rois, et ne connurent d'autre chef sur la terre que le pape. Cette baye n'était d'aucun diocèse; les religieux y exer- aient concurremment les droits épiscopaux et seigneu- aux sur les neuf paroisses qui en dépendaient et rmaient son territoire.

Quelques années après la mort de Charlemagne, les retons, que ce prince avait soumis par la force des mes, crurent que le moment était venu de recouvrer ur indépendance; ils élurent un roi, et se préparèrent la guerre. Louis le Débonnaire, instruit de leurs in- ntions, se rendit à Angers avec une armée, et bientôt rès il entra en Bretagne accompagné de Thierry, son usin, frère de Roland, et son successeur dans le mté d'Angers, lequel avait réuni sous sa bannière esque toute la noblesse angevine.

L'impératrice Hermengarde avait suivi Louis, son époux, jusqu'à Angers, où des fièvres opiniâtres la forcèrent de s'arrêter. Les médecins ne pouvant la guérir, elle eut recours à saint Martin, et, dans les intervalles que lui laissait la fièvre, elle allait à pied faire un pèlerinage à une petite chapelle qui était hors les murs de la ville, entre l'abbaye de Saint-Jean-Baptiste et celle de Saint-Aubin. Cette petite chapelle, sous l'invocation de saint Martin, tombait en ruine. L'impératrice fit vœu de faire construire à sa place une belle église si elle recouvrait la santé. Mais, remplie de confiance dans l'intercession de saint Martin, elle ne crut pas devoir attendre le moment de sa guérison pour accomplir sa promesse. Elle ordonna aussitôt la construction de cette église, en posa la première pierre, assigna des fonds pour son entière exécution, et en donna d'autres pour l'entretien des chanoines qui devaient la desservir. Hermengarde n'eut pas la satisfaction de voir cette fondation terminée; elle mourut le 30 octobre (819), et fut enterrée dans l'église cathédrale d'Angers.

L'église de Saint-Martin, quoique ne servant plus au culte depuis 1791, existe néanmoins dans son entier. On distingue, parmi les constructions de divers temps dont elle se compose, celles du temps d'Hermengarde: c'est la tour carrée qui est au milieu de la croix et qui sert à porter le clocher. La construction inférieure de cette tour, dont les quatre angles sont ornés de colonnes engagées qui portent des arcs à plein-cintre, est remarquable en ce qu'elle est presque à la manière des Romains; on y voit, alternativement, une assise de pierre de tuf blanc et cinq à six rangs de briques qui

forment à peu près la hauteur des pierres de taille. En examinant la brique, on reconnaît facilement qu'elle n'est pas des Romains, sa pâte grossière n'a pas la couleur rouge-brun des briques antiques. Cependant nul doute que les briques romaines, qui se trouvent en Anjou, n'aient été faites dans cette province; mais nos prédécesseurs ont été, comme nous, incapables de donner aux leurs cette perfection qui rend celles des Romains indestructibles et plus belles, plus solides, après deux mille ans d'existence, que les nôtres qui sont fabriquées avec la même terre.

L'église de Saint-Martin est un reste précieux des monuments *carlovingiens,* déjà très rares en France; il serait à désirer qu'une administration éclairée et sachant apprécier l'influence des arts sur la prospérité publique, les prît sous sa protection, et ne permît de les détruire qu'après les avoir fait dessiner et graver sous tous les aspects. Cette église fut agrandie et embellie, dans la suite, par nos comtes d'Anjou, qui la considéraient comme leur sainte chapelle. Dans l'état où elle est actuellement, elle commence à offrir une ruine intéressante, particulièrement le clocher, dont une partie est aussi du temps de l'impératrice Hermengarde.

Après la soumission de la Bretagne, Louis revint à Angers avec Thierry pour y célébrer la fête des Rameaux, que l'on nomme aussi Pâques-Fleuries. Le jour de cette solennité, le monarque, suivant à pied la procession, entendit, lorsque, suivant l'usage, elle s'arrêta devant la Porte Angevine, une voix mélodieuse qui sortait d'une des tours, et chantait cet hymne aujourd'hui si connu : *Gloria, laus, honor,* etc. L'empereur, enchanté du charme de la voix et de la beauté du canti-

que qu'il entendait pour la première fois, voulut connaître l'auteur de la surprise agréable qu'il éprouvait: C'est, lui répondit le comte d'Angers qui était près de lui, un de vos prisonniers, Théodulphe, évêque d'Orléans. Louis, naturellement miséricordieux, attendri par le chant et les beaux vers du prélat, donna aussitôt l'ordre de le mettre en liberté, lui pardonna le crime dont il paraissait convaincu, et le renvoya dans son diocèse. Théodulphe, qui avait été abbé de Saint-Florent, avait été arrêté comme complice de la conspiration de Bernard, roi de Lombardie, contre Louis le Débonnaire, son oncle. Je dois observer ici que plusieurs auteurs modernes traitent ce récit de fable, et prétendent que Théodulphe n'est jamais venu à Angers. Les raisons qu'ils font valoir sont assez plausibles; aussi ai-je rapporté ici le fait moins comme vrai que comme bien imaginé, et présentant une situation touchante où l'intérêt s'unit à la majesté du spectacle.

Les Bretons ayant été soumis par la force (840), leur soumission ne dura pas plus longtemps que la force qui les comprimait; ils se soulevèrent aussitôt après la mort de Louis le Débonnaire. Nomenoé, leur duc, prit le titre de roi, entra en Anjou avec une armée, ravagea les deux rives de la Loire, ruina l'abbaye de Saint-Florent-du-Mont-Glonne, qui avait été rebâtie par Charlemagne, et poussa ses incursions jusqu'aux portes d'Angers, c'est-à-dire jusqu'à la rive droite de la Maine. Ayant appris que Thierry avait rassemblé ses Angevins pour le combattre, et qu'il était prêt à sortir de la ville, il rentra promptement en Bretagne.

Quelque temps après (842), Lambert, comte de Nantes, qui servit d'abord Louis le Débonnaire, favorisa ensuite

la révolte de Lothaire, l'un des fils de ce malheureux empereur. Lothaire s'étant réconcilié avec son père, Lambert fit des tentatives pour s'emparer de la Bretagne qui obéissait alors à Nomenoé. Il ne réussit point. Nomenoé le battit si complétement, qu'il fut obligé de se retirer en Italie. Quelque temps après, il se releva de cette chute, et se trouva en état de fournir des troupes à Charles le Chauve, lorsque le nouvel empereur essaya de soumettre Nomenoé, qui prétendait posséder la Bretagne en toute souveraineté. Lambert espérait par là recouvrer son comté de Nantes; mais Charles lui préféra Renault, comte de Poitiers. Indigné de cette ingratitude, Lambert se jeta dans le parti de Nomenoé, son ancien ennemi, et le servit utilement de ses conseils et de son épée. Nomenoé le récompensa en lui permettant de rentrer en possession de son comté de Nantes; mais il fallait le reconquérir sur Renault; Lambert fit la guerre à celui-ci, et le tua. Les Nantais n'aimaient pas Lambert; déjà ils l'avaient chassé de leur ville, et il s'en était vengé en les exposant à la fureur des Normands. Cette fois ils recoururent à la politique, et machinèrent une rupture entre lui et Nomenoé : Charles le Chauve entra dans cette intrigue. Le comte d'Anjou se laissa séduire par des promesses, et fit donner à Lambert l'ordre de sortir de son comté. La missive était menaçante; Lambert, effrayé, se retira dans un monastère dont sa sœur était abbesse. Mais, ne pouvant rester sans possession, il retint de vive force quelques frontières du pays nantais, et conquit sur l'Anjou tout le territoire qui est entre Craon, Angers et Ingrandes, en suivant les rives droites de la Loire et de la Maine; ainsi Savonières s'y trouvait compris. Un état si peu

étendu ne pouvait suffire à l'ambition de Lambert; il se réconcilia avec Nomenoé, et rentra de nouveau dans le comté de Nantes, mais sans restituer à l'Anjou ce qu'il en avait usurpé, soit qu'il songeât aux intérêts de la Bretagne, soit qu'il prévît de nouvelles disgrâces, et qu'il voulût se ménager une retraite en cas d'événement. La prévoyance n'était pas hors de saison. Nomenoé mourut : Erispoé, son successeur, fit un traité avec Charles le Chauve, qui lui donna l'investiture du comté de Nantes, dont Lambert était en possession; et, comme ce dernier n'y était pas soutenu par l'amour de ses sujets, il fut forcé d'en sortir pour la troisième fois. Il revint chercher un asile dans son petit état d'Anjou, et s'y maintint jusqu'à sa mort. Ce territoire fut depuis un objet de litige entre les comtes d'Anjou et de Nantes. Foulques le Roux le reconquit au commencement du dixième siècle, mais ce ne fut que vers 980 que Geoffroy Grisegonelle en resta paisible possesseur.

CHAPITRE XXI.

L'Anjou divisé en deux comtés. — Robert le Fort ou l'Angevin, comte d'outre Maine. — Château de Séronne. — La ville d'Angers pillée et brûlée. — Mort de Thierry. — Erispoé, comte de deçà Maine. — Eglise de Saint-Laurent. — Les Bretons soumis par Robert le Fort.

On sait que c'est sous le règne de Charles le Chauve, fils et successeur de Louis le Débonnaire, que les Normands commencèrent leurs invasions en France. Charles eut souvent à combattre tout à la fois, dans cette contrée, les Bretons et les Normands. Thierry, comte des

Angevins, affaibli par son grand âge et les fatigues continuelles de la guerre, ne présentait plus à ces ennemis de la France un rempart assez redoutable pour leur imposer; c'est sans doute ce qui détermina le roi à partager le comté d'Anjou en deux parties indépendantes l'une de l'autre. Il laissa à Thierry la ville d'Angers avec tout le territoire compris entre la rive gauche du Loir et de la Maine et la rive droite du Layon, et le surplus il le donna à un jeune capitaine, prétendu Saxon, nommé Rostulf ou Robert, déjà connu par sa bravoure et son intelligence. C'était ainsi que le monarque français défendait ses états; il les partageait avec ses ennemis dans l'espérance de s'en faire des partisans. Rostulf, arrivé en Anjou avec ses compagnons d'armes, établit le chef-lieu de son territoire en un endroit nommé Séronne [1], sur un mamelon assez élevé, au bas duquel coule la Sarthe. Ce fut là qu'il bâtit une forteresse dont on croit voir encore les restes, qui consistent en une tour en partie détruite et un pan de mur. Cette tour conserve des preuves certaines de son ancienneté dans ses trois petites fenêtres et sa voûte qui sont à plein cintre.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque de la première invasion des Normands, conduits par le fameux Hasting. Le père Pagi et dom Bouquet prétendent que ce fut en 858, Duchesne en 844, et le cardinal Baronius en l'année 845 : nous adoptons cette dernière date, parce qu'elle se rapproche des *Annales angevines*.

[1] Séronne, *Solumnum*, *Selonna*, aujourd'hui Châteauneuf. (Charte d'Ulger, évêque d'Angers, et de Geoffroy le Bel, comte d'Anjou.)

Après avoir pris Nantes et ravagé une partie des côtes de Bretagne, ces barbares quittent la Loire, entrent dans la Maine, se présentent avec une partie de leurs forces sous les murs d'Angers, et laissent le plus grand nombre des leurs dans des bateaux, hors de la vue des Angevins. Thierry, qui avait été prévenu de leur arrivée, soutient le choc de leurs premières attaques, fait une sortie, les repousse même assez loin de la ville, et déjà les Normands semblent vouloir faire leur retraite vers la Bretagne; mais cette retraite n'était que simulée; deux ou trois jours après, les barbares reviennent avec toutes leurs forces, trouvent la ville presque sans défense, et la prennent d'assaut. Ils massacrent la plupart des habitants, pillent et emportent tout ce qui est à leur convenance, après avoir mis le feu aux maisons et fait brûler vif le malheureux comte Thierry, vieillard vénérable, âgé de plus de quatre-vingts ans.

848. Dans ces temps malheureux les provinces frontières n'étaient qu'un vaste théâtre de carnage, continuellement arrosé de sang ou dévoré par les flammes. Nomenoé, roi de Bretagne, n'abandonnant point ses projets de conquête, fit une seconde invasion en Anjou, s'empara sans coup férir de sa capitale, ravagea pendant plusieurs années toute la province, ainsi que le Maine, et pénétra même jusqu'à Vendôme. Il allait peut-être entrer dans le pays chartrain, lorsqu'il fut arrêté tout à coup par une violente maladie dont il mourut presque subitement. Erispoé, son fils, lui succéda, et si-
851. gnala le commencement de son règne par une victoire éclatante qu'il remporta sur Charles le Chauve. Il vint, peu de temps après, trouver ce monarque à Angers, et,

telle était alors la situation de la France, qu'il obligea le roi à lui confirmer la propriété des conquêtes faites par Nomenoé, et à lui donner l'investiture de la partie du comté d'Anjou que Thierry possédait à sa mort, c'est-à-dire Angers et le Haut-Anjou [1].

Pour obtenir la paix, Charles consentit honteusement à tout, et permit même à Erispoé de porter publiquement les attributs de la royauté. Mais ce nouveau maître d'une partie de l'Anjou ne jouit pas longtemps de sa possession, puisque, six ans après, Salomon son cousin, qui prétendait à la souveraineté, l'assassina dans une église sur l'autel même où il s'était réfugié, et se déclara ensuite roi de Bretagne.

Cependant Robert, que sa force et sa valeur firent surnommer le Fort, établi dans son comté d'outre Maine, faisait respecter son territoire et en chassait tour à tour les Bretons et les Normands lorsqu'ils pouvaient y pénétrer momentanément. Ces derniers se tenaient presque continuellement sur la Loire. Ils vinrent une seconde fois à Angers, qui commençait à sortir de dessous ses cendres; ils y entrèrent sans éprouver de résistance, pillèrent les églises et les habitants, et mirent encore le feu à cette malheureuse ville. Robert le Fort, instruit des nouveaux désastres qu'Angers venait d'éprouver, se mit à la poursuite des Normands, les atteignit lorsqu'ils commençaient à remonter la Loire, leur prit douze bateaux et passa au fil de l'épée tous ceux qui s'y trouvèrent. 854.

Ce fut dans ce second incendie que l'église Saint-Laurent, près Angers, fut en partie détruite; la solidité

[1] D'Argentré; D. Lobineau, *Hist. de Bretagne.*

de sa construction la préserva d'une ruine entière. On voit, par ce qui reste de la nef, qu'elle fut rétablie vers le dixième ou onzième siècle; le chœur, les deux bras de la croisée sont encore en entier avec leurs voûtes à plein cintre. Cette partie de l'église, construite à la manière des Romains, doit être du cinquième ou du sixième siècle. On voit encore quelques colonnes dont l'une porte un chapiteau sur lequel sont trois hommes qui n'ont pour tout vêtement que des courroies autour des cuisses.

L'église Saint-Laurent, dont on ne connaît pas l'origine, est abandonnée depuis plusieurs siècles. Les constructions modernes se sont écroulées peu à peu, mais ce qui reste des constructions anciennes peut exister encore très longtemps, et rappeler aux Angevins une des plus malheureuses époques de leur histoire, les invasions des Normands et le règne désastreux de Charles le Chauve.

861. La plupart des grands, ne supportant qu'avec peine le gouvernement de ce monarque, et jaloux de la faveur dont jouissait Robert, se soulevèrent, appelèrent à leur secours Louis, roi de Germanie, frère de Charles le Chauve, le placèrent à leur tête, et bientôt les mécontents accoururent de toutes parts au rendez-vous général en Bretagne.

Robert venait de recevoir le titre de marquis de France, c'est-à-dire de gardien général d'une partie des frontières de ce royaume, avec le commandement de tout le pays situé entre la Loire et la Seine. Fidèle à Charles, son bienfaiteur, il veilla attentivement sur le territoire qui lui était confié, réunit des troupes et se mit en mesure contre les révoltés qui paraissaient vou-

loir l'attaquer. En effet, Louis entra bientôt en Anjou avec une armée nombreuse, et rencontra celle de Robert, qui, avec moins de forces, non-seulement soutint le choc, mais encore parvint en quelques semaines à chasser ses ennemis de l'Anjou et du Maine et à les repousser en Bretagne, après leur avoir tué plus de deux mille hommes et avoir repris tout le butin qu'ils avaient fait. Cependant les armées se rallient de part et d'autre, se recrutent et enfin se disposent de nouveau au combat. Les Bretons, sous les ordres de Louis le Germanique, font une nouvelle invasion en Anjou (862); Robert, qui l'avait prévue, n'avait rien oublié pour se mettre en état de défense et même pour prendre l'offensive. Il marche promptement au-devant de Louis, lui livre bataille, et remporte une victoire complète. Les rebelles soumis rentrent dans le devoir, et Louis, roi de Germanie, ainsi que Salomon, roi de Bretagne, prêtent serment de fidélité à Charles le Chauve.

L'année suivante (863), Robert, instruit que des Normands, retranchés dans plusieurs îles de la Loire, faisaient de continuelles excursions dans l'Anjou, marche contre eux avec sa célérité ordinaire, et détruit, à un seul homme près, la première division qui se présente devant lui; mais en combattant la seconde il reçoit une blessure qui l'oblige à la retraite, après avoir perdu plusieurs des siens : toutefois cette blessure ne s'étant point trouvée mortelle, il ne tarda pas à se rétablir.

CHAPITRE XXII.

Hasting et les Danois en Anjou. — Mort de Robert le Fort. — Eglise de Brissarthe. — Eglise de Séronne.

Personne, peut-être, n'a jamais fait autant de mal à sa patrie que le fameux Hasting, le plus heureux et le plus féroce brigand de son siècle; mais, ce qu'il y a d'incontestable, c'est que personne n'en a jamais fait autant que lui aux Angevins. Ce nom d'Hasting, qu'on pourrait prendre pour celui d'un étranger, nom qui dans le neuvième siècle répandait la terreur partout où il était prononcé en Europe, est aujourd'hui inconnu, même dans cette province où un plus long séjour du barbare qui le portait le rendit encore plus odieusement célèbre.

Hasting était Français; il naquit en Champagne, vers le commencement du neuvième siècle, dans la classe des *vilains,* et dans un temps où, malgré soi, il fallait être battant ou battu. La force prodigieuse dont il était doué détermina son choix; il se plaça dans la première de ces catégories, quoique condamné, par sa naissance, à rester dans la seconde.

A peine âgé de seize ans, il quitte furtivement la maison paternelle, se dirige vers les côtes de l'Océan, et trouve le moyen d'entrer au service des Danois qui écumaient les mers de France. Doué d'une audace extrême, de talents militaires réels, il se distingua bientôt parmi les plus intrépides et les plus cruels de ses

nouveaux camarades, qui, au bout de quelques années, reconnaissant toute sa supériorité, lui déférèrent, d'une voix unanime, le commandement de terre et de mer dans toutes leurs expéditions. Le bruit de ses exploits s'étendit en peu de temps au-delà des mers. Lodbrog ou Lubrog, qui régnait alors en Danemarck, l'appela près de lui, et lui confia l'éducation d'un de ses enfants qu'il destinait au métier dans lequel Hasting avait acquis une si haute réputation. Toutes les annales du neuvième siècle sont remplies du récit des ravages affreux qu'il commit pendant une longue suite d'années sur presque tout le territoire français. Un trait de sa vie suffira pour le faire connaître, et déplorer le sort de nos ancêtres qui eurent le malheur de vivre trop longtemps sous sa tyrannie.

Un jour, las sans doute de ravager la France, il assemble ses compagnons, leur propose de passer le détroit, d'entrer dans la Méditerranée et d'aller ensuite saccager Rome. Tous applaudissent à cette audacieuse entreprise; on lève les ancres, on déploie les voiles, on part, et après quelques semaines de navigation on découvre les côtes d'Etrurie. La ville de Luna, alors florissante et magnifique, avec ses édifices revêtus de marbre, ses clochers dorés qui s'élèvent jusqu'aux nues et réfléchissent dans la mer l'éclat qu'ils reçoivent du soleil, frappe, non d'admiration, mais d'étonnement tous ces barbares, qui, ne pouvant rien imaginer de plus beau, de plus riche, se croient déjà arrivés devant Rome. Dans cette persuasion, ils entrent dans le golfe de la Spezzia, et y jettent l'ancre, tandis que leur chef, qui, à l'aspect des tours et des murailles de cette ville, a jugé qu'il lui serait impossible de la réduire par

la force, songe aux moyens de s'en emparer par la ruse et la perfidie. Son plan, bientôt conçu, est aussitôt arrêté; il députe vers la ville un de ses plus intimes serviteurs, auquel il a confié tous ses desseins et donné les instructions nécessaires pour les accomplir. A la vue de la flotte, les principaux habitants de la ville s'étaient réunis en conseil sous la présidence de l'évêque. Le député se présente devant eux avec un air humble et soumis, en leur disant : « La flotte que vous voyez est celle » du fameux Hasting, qui, après avoir été jeté par ha- » sard sur les côtes de France, et avoir, à la suite de » nombreux faits d'armes, fondé un établissement dans » ce royaume, en a été chassé par un revers de fortune; » il s'était remis en mer avec le reste de ses gens, pour » retourner en Danemarck, notre patrie; mais les » dieux, irrités contre nous, ont suscité de furieuses » tempêtes, qui nous ont fait perdre notre route et » nous ont portés sur ces rivages. Nous vous deman- » dons la paix et la liberté de la traite. Notre chef, » réduit à l'extrémité, ajouta-t-il, en s'adressant à » l'évêque de Luna, réclame le baptême et la grâce » d'être inhumé chez vous, si son état déplorable le » conduit à la mort. »

L'évêque et les chefs de la ville, plus généreux que prudents, répondirent au député qu'ils lui accordaient ce qu'il demandait.

Aussitôt on prépare tout à l'église pour la cérémonie du baptême; Hasting se fait porter à la ville sur un brancard; on le dépouille de ses vêtements; on le fait entrer dans le baptistère; il reçoit les onctions saintes; on le revêt de la robe blanche; on le reporte ensuite à son bord.

Le lendemain des cris lamentables se font entendre sur les vaisseaux danois : de nouveaux députés arrivent à la ville et annoncent la mort d'Hasting ; il a légué à l'évêque, disent-ils, ses plus riches ornements, ses colliers, ses bracelets de perles et de pierreries, et une somme considérable est destinée aux frais de sa sépulture : elle lui avait été promise sans condition. Une conduite si généreuse de la part de ce nouveau converti détermine le clergé à l'enterrer dans la cathédrale avec tous les honneurs que l'on accordait moins à ses vertus qu'à ses richesses.

Hasting, encore vêtu de sa robe blanche, est placé dans une bière, à visage découvert ; son butin le plus précieux est porté devant lui ; un cortége nombreux sort de la flotte et suit le convoi, en donnant toutes les marques de la plus profonde douleur. Arrivés à l'église, l'évêque et son clergé commencent les chants funèbres ; tout ce qu'il y avait de plus distingué dans la ville assistait à cette cérémonie. Pour l'achever, l'évêque quitte l'autel, s'approche de la bière et fait des aspersions sur le prétendu mort. Hasting se lève aussitôt, poignarde l'évêque de sa propre main ; les Normands ferment les portes de l'église, égorgent tout ce qui s'y trouve, tandis que d'autres se répandent au-dehors et s'emparent de la ville presque sans éprouver de résistance. Hasting se croit maître de la capitale du monde et des trésors qu'elle renferme ; mais lorsqu'il a reconnu son erreur, sa rage redouble ; il ordonne le massacre des vieillards et des enfants, fait embarquer sur sa flotte les jeunes gens des deux sexes pour les emmener en esclavage, incendie la ville, et, chargé des dépouilles des malheureux habitants qu'il vient d'immoler, il remet à

la voile, et bientôt il reparaît sur les côtes de France[1].

Tel était l'homme sous lequel l'Anjou et une grande partie des habitants des deux rives de la Loire eurent à souffrir si longtemps.

Après la mort d'Erispoé, roi de Bretagne, la portion du comté d'Anjou dont Angers était le chef-lieu, et qu'il avait obtenue du roi de France presque par force, retourna à la couronne, et Charles le Chauve en donna le gouvernement à Torquat, auquel il avait confié l'administration et la garde d'une partie des forêts de l'Anjou.

(867). Il y avait déjà plusieurs années que Torquat s'occupait du soin de faire réparer ou relever les édifices que le dernier incendie avait endommagés ou détruits, et que les habitants, à son exemple, rétablissaient leurs maisons, lorsqu'on apprit qu'Hasting reparaissait encore sur les côtes de Bretagne, et qu'il se disposait à entrer dans la Loire avec une flotte formidable. Cette nouvelle, malheureusement trop vraie, répand partout la consternation. Robert appelle à son secours Ranulphe, duc d'Aquitaine. Tous deux rassemblent ce qu'ils peuvent réunir d'Angevins, de Gascons et de Poitevins, et marchent au-devant d'Hasting, qui, ayant quitté ses barques, avait déjà pénétré bien avant dans l'Anjou avec une partie de ses troupes. Robert et Ranulphe se placent entre Hasting et sa flotte et lui coupent la re-

[1] *Mém. hist. sur Troyes*, t. I, p. 175.

La ville de Luna n'existe plus depuis cette catastrophe. Montaigne, dans son *Voyage d'Italie*, dit qu'il en vit les ruines le 22 octobre 1581. Elle était à peu de distance de l'endroit où on voit aujourd'hui Livourne; son siége épiscopal, après l'événement dont nous venons de parler, fut transféré à Sarzane.

traite. Hasting aperçoit une église, celle de Brissarthe; il y court, et s'y renferme avec tous ceux qui ont pu le suivre. Les confédérés arrivent bientôt après lui, entourent l'église, et, persuadés que l'ennemi ne peut leur échapper, ils remettent l'attaque au lendemain, et s'occupent tranquillement à établir leur camp pour y passer la nuit.

Robert, désarmé, ainsi que la plupart des chefs et des soldats, ne pensait qu'à se reposer des fatigues et de la chaleur de la journée, lorsque tout à coup de grands cris se font entendre; ce sont les Normands, qui, mettant à profit la négligence et la sécurité des Français, sortent impétueusement de l'église et commencent le combat. Cette attaque imprévue jette le désordre parmi les Angevins et les Aquitains, qui n'ont pas même le temps de s'armer de toutes pièces; on se bat dans le plus grand désordre; Robert est tué des premiers à la porte même de l'église, dans laquelle les Normands traînent aussitôt son corps en signe de victoire [1]. Ranulphe soutient encore les efforts des barbares; son exemple ranime les soldats que la mort de Robert avait ébranlés, ils se rallient autour de lui; mais un trait, décoché d'une des croisées de l'église, le renverse blessé mortellement. L'armée française, découragée par la perte de ses principaux chefs, se dissout dans un moment; chacun fuit de son côté, et Hasting victorieux retourne à sa flotte, chargé des dépouilles des vaincus.

C'est à Ménard, notre compatriote, qu'on est rede-

[1] Robert fut tué le 25 juillet 866 selon les *Annales* de Saint-Bertin, ou 867 selon celles de Metz et de Fuldes.

vable de la découverte du lieu où Robert fut tué; aucun critique n'en avait fait mention avant lui, et le passage du *Gesta Nortmannorum* n'avait encore reçu aucune application géographique. Le mot *Brieserta,* qui dans ce recueil indique l'endroit où fut tué Robert, ayant été traduit en français par Brieserte, qui n'est pas un nom de lieu connu, la question n'était point résolue. Brissarthe est un bourg d'Anjou, sur la rivière de la Sarthe, à cinq lieues d'Angers, nommé *Briasarthæ* dans un titre ancien de l'abbaye du Ronceray d'Angers, imprimé dans le *Gallia Christiana,* page 795 du volume des abbayes. Les mots *Briva, Bria* et *Briga* signifient pont, passage; ainsi *Briasartæ* veut dire lieu où il y a un passage sur la Sarthe [1].

La mort de Robert rend l'église de Brissarthe un monument historique du plus grand intérêt, non seulement pour l'Anjou, mais pour la France entière. Elle a été bâtie à différentes époques, mais sa nef est bien celle dans laquelle les Normands se tinrent renfermés; sa construction paraît être du huitième ou du commencement du neuvième siècle; le côté de cette nef, à droite en entrant, est percé de trois petits vitraux à plein-cintre d'un pied de largeur sur quatre de hauteur; il y en avait anciennement cinq, comme on le voit à l'extérieur. Il n'y a point d'ouverture de l'autre côté, si ce n'est des arcs en ogive faits dans le quinzième ou seizième siècle, mais ils sont murés. Ainsi ce doit être de l'une de ces cinq petites fenêtres que fut décochée la flèche qui atteignit Ranulphe, et c'est sur cette place, devant la porte de cette église,

[1] Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 60.

que fut tué Robert; c'est là, c'est dans cette même nef, que son corps sanglant fut traîné, et que le féroce Hasting put contempler avec joie son ennemi mort, celui dont les descendants devaient posséder un jour presque toute l'Europe, celui qui fut le père de la plus nombreuse progéniture de princes, de rois, connue dans les annales du monde. Un fait aussi important pour notre histoire ne mériterait-il pas d'être transmis à la postérité par un monument? Un cippe, sur lequel serait gravée une inscription conçue à peu près en ces termes, pourrait suffire.

A Robert,
Surnommé le Fort et l'Angevin,
Tige de la IIIme dynastie,
Tué sur cette place,
Dans un combat contre les Normands,
Le XV juillet D CCC LXVII.

Sur l'une des faces du socle, serait un bas-relief représentant le combat dans lequel ce héros perdit la vie.

De Brissarthe, le corps de Robert fut apporté à Séronne, chef-lieu de son comté, qui n'en est éloigné que d'une lieue, et on l'inhuma dans l'église qu'on nomme encore Notre-Dame-de-Séronne.

De grandes discussions se sont élevées entre les généalogistes du dix-septième siècle, pour savoir quelle était l'origine de Robert le Fort, que plusieurs auteurs nomment aussi Robert l'Angevin, et que ses belles actions firent appeler le Machabée de son temps. Presque tous, sans doute pour faire leur cour à Louis XIV, ont voulu lui trouver une origine illustre, et le faire descendre de nos rois de la seconde race; mais ils n'ont

pu donner de preuves satisfaisantes. Les anciennes chroniques d'Anjou [1] disent positivement qu'il était Saxon, et Du Haillan, un des historiens des comtes d'Anjou, et l'un des hommes distingués par son mérite à la cour de Henri II, affirme la même chose; dans une discussion de cette nature, l'autorité d'un courtisan doit être d'un grand poids, lorsqu'elle est contraire aux intérêts de la vanité de son maître [2].

Au reste, la conduite de Robert l'Angevin peut seule suffire à sa célébrité et à sa gloire. Lorsque les plus grands seigneurs, presque toute la noblesse, les princes du sang même, se soulevaient contre leur roi, déchiraient la France qu'ils voulaient se partager, et trahissaient leurs serments, lui, toujours fidèle aux siens, s'expose à tous les dangers, fait rentrer les rebelles dans le devoir, rend au roi le royaume qu'il allait perdre, et paie ainsi de ses services et de sa vie les biens et les honneurs qu'il avait reçus du monarque. Après avoir ainsi récapitulé les actions de Robert, n'est-ce pas de lui qu'on peut dire que s'il ne descend des rois, il mérite d'en descendre?

Quelle que soit l'origine de ce premier comte d'Anjou d'outre Maine, il est toujours certain qu'il est le premier des ancêtres connus de nos rois, le bisaïeul de Hugues Capet, chef de la troisième dynastie; et la petite ville de Séronne (Châteauneuf), qui n'est plus maintenant qu'un bourg, peut s'énorgueillir d'avoir été le premier manoir, la première propriété foncière que cette illustre race ait possédée en France. Si, lorsque Henri IV

[1] Bourdigné, *Chroniq. d'Anjou*, F° 46.
[2] Du Haillan, *de l'Etat des aff. de France*, p. 416.

vint en Anjou pour achever d'anéantir la Ligue, quelqu'un lui eût dit ce que nous savons aujourd'hui de Châteauneuf, peut-être que ce bon roi se serait fait un devoir d'aller visiter ce village, berceau de sa famille, et l'église qui en fut le premier tombeau. Sans doute aussi un cénotaphe, élevé par son ordre dans l'église de Notre-Dame-de-Séronne, ferait connaître la cause de l'illustration de cette petite ville; illustration qu'elle ignore peut-être elle-même, mais qui n'est pas sans intérêt pour l'observateur aimant à comparer les extrêmes, le point de départ au point d'arrivée, les vestiges du petit château de Robert l'Angevin aux superbes palais du Louvre et de Versailles.

CHAPITRE XXIII.

Hasting, les Danois, leurs femmes et leurs enfants s'établissent à Angers. — Charles le Chauve, roi de France, et Salomon, roi de Bretagne, assiègent cette ville.

Depuis près de cinq ans, Hasting occupait sans interruption les rives de la Loire, et les grands préparatifs qu'il faisait annonçaient qu'il méditait une nouvelle expédition. Les Tourangeaux, craignant qu'elle ne se dirigeât contre leur capitale, transportèrent prudemment à Auxerre ce qu'ils croyaient avoir de plus précieux, le corps de saint Martin. 871.

Jusqu'alors les Normands s'étaient tenus dans leurs vaisseaux, ou dans des camps sur les bords des rivières, et ils avaient vécu du pillage qu'ils faisaient dans les campagnes. Mais, lassé de mener cette vie vagabonde,

et de dévaster des lieux sans défense, Hasting résolut de s'emparer d'une ville importante, et d'y fixer son séjour. Il donna la préférence à celle d'Angers, et, tout entier à son projet, il quitta la Loire, entra dans la Maine, et arriva avec sa flotte sous ses murs. La position avantageuse de cette ville, fortifiée par l'art et la nature, avait déterminé son choix. Cependant les fortifications bien rétablies annonçaient qu'il devait éprouver une vive résistance; il prépara ses engins, toutes ses machines de siége, et il allait les faire mettre à terre, lorsque, du haut de leurs murs, les Angevins aperçurent les barques de ces barbares. Alors un cri d'effroi se fait entendre dans la ville, le nom d'Hasting retentit partout; le souvenir de ses cruautés répand une terreur si grande, que ni prières ni menaces, de la part du comte et des magistrats, ne peuvent arrêter la frayeur des habitants; ils se chargent à la hâte de quelques effets, fuient à toutes jambes, et abandonnent leur ville à la discrétion des Normands.

Avant d'entrer à Angers, Hasting fit placer ses barques sous la protection du rocher escarpé au pied duquel coule la Maine, pendant que ses soldats, leurs femmes et leurs enfants prenaient possession de la ville et en devenaient les nouveaux habitants. Ses premiers moments furent donnés au soin d'examiner les moyens de conserver sa conquête, et il jugea qu'il était nécessaire d'ajouter à la place déjà très forte de nouvelles fortifications. Ayant reconnu qu'elle était inattaquable du côté de la rivière, il porta toute son attention sur les autres parties de son enceinte, dont il fit creuser et élargir les fossés en divers endroits.

Cette entreprise hardie de la part d'Hasting, qui pour

la première fois se renfermait dans une ville, détermina Charles le Chauve à faire de nouveaux efforts pour chasser ce brigand de son royaume. Il demanda, en conséquence, des secours à Salomon, roi de Bretagne, non moins intéressé que lui à se débarrasser d'un tel voisin. Ces deux monarques concertèrent ensemble un plan de campagne qu'ils ne tardèrent point à exécuter. Charles, à la tête de son armée, vint camper sous les murs d'Angers, et investit la place au nord, à l'est et au sud, pendant que Salomon, avec ses Bretons, prenait position à l'ouest sur la rive droite de la Maine, cette rivière restant entr'eux et la ville. Les deux armées ainsi réunies formèrent un blocus complet; celle des Français travailla sans relâche à construire un grand nombre de machines que l'on fit ensuite avancer à portée de trait des murs de la place; mais ces murs, très élevés et solidement bâtis par les Romains, résistèrent à toutes les attaques des assiégeants. Les Danois, sachant qu'ils ne pouvaient espérer aucun quartier s'ils étaient vaincus, eurent tout le courage que donne une telle conviction. La ville, placée sur une roche schisteuse qui se divise facilement, leur fournissait une mine inépuisable de pierres qu'ils lançaient du haut de 872.
leurs tours, et dont ils accablaient leurs ennemis. Cette vive et longue résistance commençait à lasser la patience des Français; déjà la disette se faisait sentir dans leur camp; une maladie épidémique y portait tous les jours de nouveaux ravages, et on allait prendre le parti de lever le siége, lorsque Salomon, qui depuis quelque temps s'occupait des moyens de détourner la rivière, rompit la digue qui la séparait du nouveau lit qu'il lui avait fait creuser; elle s'y précipita, et dans un mo-

ment tous les bateaux des Normands, qui étaient au pied de la muraille, se trouvèrent à sec, et par conséquent à la discrétion des assiégeants qui pouvaient y mettre le feu.

Alors Hasting, prévoyant ne pouvoir tenir longtemps, envoie offrir à Charles le Chauve une somme considérable pour obtenir la permission de sortir de la ville avec tous ses Danois; il ajoute à cette offre une promesse non moins séduisante que l'or, celle de sortir de France sur-le-champ, et de ne jamais y revenir, ni lui, ni les siens. Charles a la faiblesse, pour ne rien dire de plus, d'accepter ces conditions d'un ennemi sans foi, et qu'il tient en son pouvoir. Il reçoit l'argent pillé sur ses sujets, lève le siége, pendant que de son côté
873. Hasting transporte ses barques dans le nouveau lit de la Maine, rentre dans la Loire, et continue de porter impunément sur ses deux rives le pillage, l'incendie et la mort.

Telles sont les circonstances de ce siége mémorable; mais en les examinant, on peut douter de leur exactitude. Le roi de France, maître d'une vaste étendue de pays dont toutes les communications étaient ouvertes avec son camp, a-t-il pu y manquer de vivres? N'est-ce pas plutôt Hasting que la famine a obligé de capituler? Quant à la rivière que Salomon détourna de son lit, il suffit de connaître la disposition des lieux, pour croire la chose non seulement impossible, mais encore inutile au succès du siége. Quelques travaux qu'on ait pu faire, la rivière n'a pu cesser de couler entre le tertre Saint-Laurent et le tertre Saint-Maurice, deux collines si peu éloignées l'une de l'autre qu'elles se trouvent actuellement renfermées dans l'enceinte de la ville. Ainsi, en

pposant que le lit de la Maine ait été déplacé, et qu'au
u d'être où nous le voyons aujourd'hui et où il était
ndant ce siége, il eût été creusé par les Bretons au
s de la colline de Saint-Laurent, les Normands n'au-
ient encore eu que le trajet d'une portée de trait pour
porter leurs barques. Mais auraient-ils laissé prati-
uer ce canal sous leurs yeux et à la portée des pierres
ue leurs machines lançaient de dessus les murs de la
lace? C'est ce qui n'est pas vraisemblable.

Cependant s'il faut en croire d'Argentré, qui sur la
n du seizième siècle a écrit l'histoire de Bretagne, les
estiges de cette tranchée se voyaient encore de son
emps [1]. Les annales angevines se taisent sur ce point.
e récit, que nous avons rapporté sans le garantir, était
uscrit au Cartulaire noir de Saint-Maurice, et paraît
voir été extrait d'une ancienne chronique, dans la-
uelle il est probable que l'auteur de l'histoire de Bre-
agne a puisé ces détails.

Avant de quitter Angers, Charles le Chauve voulut
ssister aux cérémonies religieuses que firent les Ange-
ins à leur rentrée dans la ville, pour remettre, dans
es châsses d'argent qu'ils avaient emportées, les corps
le saint Aubin et de saint Lezin qu'ils avaient eu le
oin de cacher avant d'abandonner leurs foyers. Telles
taient les graves et importantes occupations de l'em-
ereur français, pendant qu'une poignée de bandits
ançonnait ses états!

Cependant il faut être juste: Charles, qui venait de
remplir ses fonctions de roi, voulut sans doute aussi
laire celles d'abbé, car il l'était de Saint-Denis, de

[1] *Hist. de Bretagne*, par d'Argentré, p. 178.

Saint-Quentin et de Saint-Wast. De son côté, Salomon n'aura pas manqué de s'acquitter d'un pareil devoir comme abbé de Saint-Aubin ; il avait rendu, en cette qualité, foi et hommage, à deux genoux, entre les mains de Charles, en lui promettant d'entretenir parmi ses moines l'esprit belliqueux qui les caractérisait. On sait que dans ce temps-là les ecclésiastiques allaient à la guerre, usage qui ne cessa que sous les rois de la troisième dynastie.

CHAPITRE XXIV.

Origine du gonvernement féodal. — Ingelger, premier comte d'Anjou. — Origine de la première maison d'Anjou. — Les Angevins deviennent serfs ou colliberts.

Parmi les misères sans nombre qui affligent les nations, il n'y en a point sans doute de plus grande, de plus affreuse que l'anarchie, puisqu'elle est elle-même la réunion de presque tous les maux : depuis plusieurs siècles les Angevins en éprouvaient les funestes effets. Gouvernés, comme les autres peuples de la France, par des princes souvent sans pouvoir et sans volonté, leurs personnes et leurs biens étaient la proie, tour à tour, des brigands du Nord qui ravageaient nos provinces, et des gouverneurs avides qui, devant les protéger, n'employaient qu'à les épuiser l'autorité passagère qu'ils devaient au hasard, à la force ou à l'intrigue. Les peuples aspiraient sans doute à un état plus stable et plus paisible ; mais qui pouvait le leur donner dans ces

ps malheure . t? Il eût fallu alors que la monarchie ncelante eût été étayée par quelque heureux auda- ıx, tel qu'un Martel ou un Pépin. L'Etat appelait à. secours un homme dont la vaste pensée, secondée le pouvoir, pénétrât à la fois dans toutes ses parties, leur distribuant également l'ordre et l'harmonie, et it la main ferme, renouant leurs liens relâchés ou npus, rétablît dans tout leur ensemble les institu- ns tutélaires de Charlemagne. Mais ce grand homme, i n'avait eu que le temps d'étonner le genre humain, ıvait pas eu celui de le tirer de son avilissement, ses institutions, trop supérieures à un siècle bar- re, furent délaissées comme un héritage qui ne pou- it être cultivé. Sous ses indignes successeurs, le sordre devait être remplacé par une autre calamité; fallait le faire cesser, on trouva plus commode de maintenir, et la féodalité s'établit : systême mons- ieux qu'on pourrait définir *l'anarchie organisée.*

Avant la fin du neuvième siècle, les bénéfices mili- ıires conférés par le prince à ses *leudes* ou *fidèles,* ıbord amovibles, ensuite à vie, étaient devenus hé- litaires; telle est l'origine des fiefs. Mais ce ne fut e vers cette époque que Charles le Chauve, pour eux défendre son territoire contre les Normands, visa de le partager à ses généraux, c'est-à-dire de ır concéder à vie les *offices* ou charges publiques de es et de comtes; telle fut l'origine du gouvernement dal. Alors s'élevèrent dans le royaume autant de ıverainetés particulières, qui ne dépendaient de la ıverainetés principale qu'en vertu de la foi et hom- ıge, et qui bientôt se subdivisèrent elles-mêmes à nfini en fiefs et en arrière-fiefs. Ce genre de gouver-

nement s'établissait alors en Anjou. Il est juste que nous donnions quelques détails sur le premier souverain héréditaire de ce comté; c'était Ingelger, fils de Tertulle, sénéchal de Gastinois, et petit-fils de Torquat, un des forestiers d'Anjou. Ce Torquat était du territoire de Rennes, dans l'Armorique. Charles le Chauve le fit forestier de la forêt appelée alors Nid-de-Merle, qu'on a cru mal à propos être la forêt de Nidoiseau. Torquat eut un fils nommé Tertulle, dont l'esprit était bien au-dessus de son état, car la charge de forestier était loin d'illustrer celui qui en était revêtu. Pour faire une haute et noble fortune il fallait servir le prince; Tertulle se signala à l'armée. Charles le Chauve lui fit épouser Pétronille, fille du duc de Bourgogne, en lui donnant en même temps un bénéfice dans le château de Landon et quelques terres dans le Gastinois. Il laissa un fils nommé Ingelger. Voilà tout ce que nous pouvons dire de vraisemblable des ancêtres d'Ingelger, reconnu par tous les historiens comme le chef des consuls ou comtes d'Anjou.

Elevé et instruit par son père, qu'il eut le malheur de perdre à l'âge de quinze ans, Ingelger annonça dès sa plus tendre enfance d'heureuses dispositions, et se montra toujours docile à suivre les leçons et les bons exemples de son sage instituteur. Né avec de l'esprit, une figure noble, une taille avantageuse, il se faisait déjà remarquer dans tous les exercices militaires par une adresse qui suppléait en lui à la force que son âge lui refusait encore. On le voyait presque sans cesse à cheval, cherchant les fatigues pour fortifier et endurcir son corps, afin d'être plus tôt en état de servir sa patrie et son prince. Tel était Ingelger entrant dans sa dix-

septième année, lorsqu'il apprit que sa marraine venait de perdre le comte de Gastinois, son époux, qu'elle avait trouvé mort près d'elle dans son lit. Cette dame, jeune, belle et sage, était femme d'un vieux mari; une de ces qualités de moins lui eût fait peut-être des amis de ceux qui osèrent se déclarer contre elle. Parmi ces derniers, un seigneur, nommé Gontran, l'accusait tout à la fois d'homicide et d'adultère, et demandait qu'en sa qualité de plus proche héritier du comte il fût mis en possession de tous ses biens, sa veuve, coupable selon lui, devant être déchue de tous ses droits à cette succession.

Charles le Chauve, qui avait toujours eu beaucoup de considération pour le comte de Gastinois, fit déclarer à sa veuve et à Gontran que l'affaire qui était l'objet de leur contestation relevait de la couronne, qu'il voulait la juger avec ses princes et ses barons, et qu'en conséquence ils eussent à se présenter devant lui, à Château-Landon, le jour qui leur serait indiqué.

La décision d'une affaire aussi importante attira dans cette ville toute la noblesse du Gastinois et une partie de celle des provinces voisines. Le jour fixé, la comtesse de Gastinois, en grand deuil, accompagnée des principaux officiers de sa maison, et Gontran, entouré de ses amis, se présentèrent devant le roi et sa cour. En sa qualité de demandeur, Gontran parla le premier. Il rappela que lorsque le roi avait voulu marier le sénéchal de son palais à la veuve du comte de Gastinois, cette dame avait longtemps rejeté avec hauteur cette proposition, sous prétexte que le sénéchal était né son vassal; qu'elle n'avait cédé qu'aux instances réitérées du roi et de toute la cour, et qu'enfin elle n'avait jamais

eu pour ce second mari que de la haine et du mépris; dispositions qui sans doute l'avaient amenée à commettre le double crime dont il l'accusait. Pour prouver ce qu'il avançait, il jeta aussitôt son gage au milieu de l'assemblée.

Une vive émotion, des sanglots et des larmes furent la seule réponse de la comtesse; c'était aussi la seule qu'elle pouvait faire dans un siècle où l'innocent, vaincu par le sort des armes, était déclaré coupable et puni comme tel. Elle n'avait qu'un seul moyen pour sauver son honneur et ses biens; car à cette époque les peines des plus grands crimes n'étaient, pour les personnes nobles, que des amendes plus ou moins fortes, selon le délit. Il fallait qu'un gentilhomme se présentât pour prendre sa défense et faire rétracter Gontran. La comtesse porte des regards inquiets sur tous ceux qui l'ont suivie, mais tous baissent la vue et gardent un morne silence; elle a la douleur de voir qu'aucun ne s'avance pour relever le gage du combat. Ce n'est pas qu'ils doutent de son innocence, mais c'est parce qu'ils connaissent la valeur et la force de Gontran, l'un des plus terribles gentilshommes de la contrée. Alors, prévoyant sa fatale destinée, la malheureuse veuve tombe évanouie et paraît prête à rendre le dernier soupir.

Ingelger était présent; il ne put supporter plus longtemps l'état d'angoisse où il voyait celle qui avait pris tant de soin de son enfance depuis qu'il avait perdu sa mère; celle qui depuis deux ans dirigeait son éducation morale, en lui inspirant tous les sentiments généreux qui peuvent former un héros. Prêt à suffoquer lui-même de douleur, il s'avance, se jette aux pieds du roi, et, d'une voix vivement émue, le prie de lui permettre

de relever le gage, de combattre pour sa marraine, pour sa bienfaitrice, pour celle qui lui tient lieu de tout sur la terre depuis qu'il a le malheur d'être orphelin. Le monarque, surpris de la témérité de ce jeune homme, mais satisfait de voir en lui une si noble reconnaissance et un courage si précoce, lui fait des représentations dictées par la prudence, l'engage à considérer l'âge, la force et la réputation militaire de son adversaire; mais rien ne peut ébranler Ingelger dans sa généreuse résolution; il insiste avec persévérance, et prie le roi de lui octroyer la première grâce qu'il sollicite.

Charles prend l'avis des princes et des barons qui forment son conseil, et accorde enfin, quoiqu'à regret, le combat, qu'il remet au lendemain.

Pendant que les barrières se dressent pour former le champ clos, pendant que les échafauds s'élèvent pour placer les juges et les spectateurs, la dame de Gastinois, rentrée dans son château, donne à son filleul ses dernières leçons. Elle dissimule sa douleur, elle ne verse plus de larmes, dans la crainte d'attendrir celui qui va se sacrifier pour sa cause; elle relève son jeune courage par la confiance qu'elle lui témoigne, par l'assurance qu'elle lui donne qu'il va combattre pour le triomphe de la vérité, et que toujours le ciel favorise celui qui fait ses premières armes pour venger l'innocence opprimée. La nuit se passe en prières. Le lendemain ils se rendent ensemble à l'église, entendent la messe, distribuent des aumônes aux pauvres; puis la comtesse, détachant un petit reliquaire qu'elle avait au cou, le passe à celui d'Ingelger, et l'embrasse tendrement, en le recommandant à Dieu. Enfin ils se quittent, l'un pour

aller se préparer au combat, l'autre pour donner un libre cours à ses soupirs et à ses larmes.

Déjà cette multitude grossière et ignorante, qui recherche avec avidité tout ce qui peut lui causer de violentes émotions, accourt vers le lieu où elle va voir le sang couler, et ce sang doit être celui du coupable, puisqu'ainsi le veut le préjugé barbare que nous avaient apporté les Scandinaves.

Le roi, accompagné d'un grand nombre de seigneurs de sa cour, arrive à l'heure qu'il avait fixée et se place sur l'estrade qui lui avait été préparée. La comtesse, avec plusieurs de ses dames, est près de là, dans le chariot drapé de noir qui doit la ramener triomphante à son château, ou la conduire pour toujours dans une triste retraite. Les trompettes sonnent, les lices s'ouvrent, et les champions entrent, chacun de son côté, pour prêter le serment accoutumé. Le plus grand silence règne dans cette nombreuse assemblée. Toutes les dames regardent avec une prédilection, une bienveillance flatteuse, le beau page qui, si jeune encore, se déclare déjà le vengeur de leur sexe; elles adressent au ciel pour lui les vœux les plus fervents, tandis que, de leur côté, Gontran et les siens regardent avec dédain le jeune présomptueux qui ose se mesurer contre un tel adversaire.

Enfin les hérauts donnent le signal; la comtesse soulève un coin du voile funèbre qui la couvre, et ses yeux rencontrent ceux d'Ingelger à l'instant où il lance son coursier. Le combat ne fut pas long, dès le premier choc la lance de Gontran perce le bouclier du page et y reste engagée; pendant qu'il fait de vains efforts pour la retirer, Ingelger lui passe la sienne au travers du

corps et le renverse de son cheval. Aussitôt Ingelger met pied à terre, et achève son ennemi avec sa dague, au bruit des acclamations qui font retentir les airs des noms d'Ingelger et de la comtesse de Gastinois.

Le jeune page est presque confus de ces témoignages de la joie publique; la rougeur de la modestie colore son visage et semble ajouter encore à l'éclat de sa victoire. Sa marraine était déjà descendue de son chariot; il l'aperçoit, et avec toute la vivacité de son âge il court au-devant d'elle, et se précipite dans ses bras, comme un enfant sur le sein de sa mère.

Justifiée par l'heureuse issue de ce combat, la comtesse de Gastinois s'avance vers le trône pour demander au roi la permission de disposer de toute sa fortune en faveur d'Ingelger, en disant que ses biens devaient plutôt passer à celui à qui elle devait l'honneur, qu'à des parents qui l'avaient indignement abandonnée dans le péril extrême où elle venait de se trouver. Le monarque approuva avec bonté ce juste témoignage de reconnaissance, et aussitôt Ingelger lui rendit hommage de tous les fiefs et seigneuries que sa marraine venait de lui donner et qui relevaient de la couronne [1].

Charles, qui dès lors put prévoir ce que deviendrait ce nouveau comte de Gastinois, qui entrait dans le monde d'une manière si éclatante, ne le perdit pas de vue, et, quelques années après, il lui donna le gouvernement temporaire de la ville d'Angers et de la partie de l'Anjou de deçà Maine, c'est-à-dire qui est située sur la rive gauche de cette rivière.

[1] *Gesta Consulum Andegavensium.*

Il y avait déjà sept ans qu'Ingelger était consul ou comte d'Angers, lorsque Charles le Chauve, étant sur le point de passer en Italie pour en chasser les Sarrazins, laissa le gouvernement du royaume à son fils, et convoqua à Kiersi une diète, dont l'objet principal était de prendre des mesures pour maintenir la tranquillité de l'Etat pendant son absence; mesures d'autant plus nécessaires que l'autorité royale était très affaiblie et presque partagée entre le monarque, les évêques, les abbés et les seigneurs. Il crut les gagner en laissant à Louis le Bégue, son fils, un conseil composé de tout ce qu'il y avait de plus distingué parmi eux; Hugues l'Abbé, le duc Boson, et Ingelger, consul d'Angers.

Sous le règne de Louis le Bégue, les Normands infestant de nouveau les rives de la Loire, ce monarque résolut de leur opposer Ingelger dont la valeur et la prudence lui étaient connues, et ce fut pour le mettre en état de mieux remplir ses vues qu'il le créa comte héréditaire d'Anjou de deçà Maine. L'autre partie de l'Anjou, dont Séronne était le chef-lieu, et qu'on appelait le comté d'outre Maine, était alors occupée par le comte Eudes, fils et successeur de Robert le Fort. Ces deux seigneurs, que leur position respective aurait pu rendre rivaux, se lièrent, au contraire, d'une étroite amitié, et se prêtèrent, avec une attention réciproque, tous les secours de bon voisinage, s'entendant pour réunir leurs forces et leurs talents contre l'ennemi commun, lorsqu'il venait les troubler dans leurs possessions.

Le zèle et la capacité que le nouveau comte d'Anjou montra bientôt dans plusieurs occasions, déterminèrent le monarque à étendre son commandement; il le

nomma préfet de Tours et vicomte d'Orléans. Les combats qu'il eut à soutenir, les victoires qu'il remporta, lui donnèrent en peu de temps la réputation d'un des meilleurs capitaines qu'il y eût alors. Cette réputation militaire, jointe à celle qu'il acquérait tous les jours par la fermeté et la sagesse de son administration, lui concilia l'estime générale. Deux prélats très puissants, l'évêque de Tours et celui d'Orléans, que leurs relations fréquentes avec le jeune comte avaient mis dans le cas de l'apprécier, lui donnèrent en mariage la belle Adèle ou Alinde, leur nièce, la plus riche héritière de ces contrées. Elle eut en dot, avec l'agrément du roi, toutes les propriétés que ces deux évêques possédaient dans la Touraine et l'Orléanais, parmi lesquelles étaient les châteaux de Busançois, de Châtillon-sur-Indre et la ville d'Amboise, dont le château venait d'être ruiné par les Normands. Le roi le fit rétablir à ses frais, et en donna la seigneurie à Ingelger. Par ce mariage, le comte d'Anjou devint l'un des plus riches et des plus puissants seigneurs français. Le Gastinois, qu'il avait eu de sa marraine, avait alors pour chef-lieu Château-Landon, et pour limites le comté de Sens, les territoires de Melun et d'Etampes, le comté d'Orléans et le Nivernais, renfermant dans son étendue Courtenay, Saint-Fargeau, Moret, Puiseaux, Gien, ainsi que les territoires où sont aujourd'hui situées les villes de Fontainebleau, de Nemours et de Montargis. La plupart des barons du Gastinois, jaloux de la grande fortune et de l'élévation d'Ingelger, qui avait été leur égal et même inférieur à quelques-uns d'entre eux, refusèrent d'abord de le reconnaître pour leur suzerain; néanmoins, soit crainte, soit respect pour l'autorité du roi, tous se déterminè-

rent enfin à lui rendre l'hommage qu'ils lui devaient.

Pendant une des plus terribles incursions des barbares, les Tourangeaux s'étaient vus dans la nécessité de transporter au loin leur plus précieux trésor, pour s'en assurer la conservation; ce trésor était le corps de saint Martin, qu'ils étaient allés mettre en dépôt dans la cathédrale d'Auxerre (d'autres disent dans l'église de Chablis). Depuis que la paix était rétablie, des députés avaient été envoyés vers cette ville, pour revendiquer les reliques du saint, que l'évêque, de concert avec les habitants, leur avait refusées. D'autres députés étaient allés réclamer la justice et la protection du roi; mais
887. Charles III, qui régnait alors, avait répondu que, puisque le corps du saint n'était pas hors de France, il lui importait peu qu'il fût à Tours ou à Auxerre. Dans cette fâcheuse extrémité, les Tourangeaux, en deuil, eurent recours à leur préfet, le comte d'Anjou. Ce prince, touché de leurs prières, et reconnaissant la justice de leur demande, rassemble six mille Angevins à cheval, part à leur tête, et va sommer la ville d'Auxerre, qui, ne pouvant résister à des forces aussi considérables, remet de suite le dépôt qu'elle était d'abord si peu disposée à restituer.

Pleins de reconnaissance pour un service aussi important, et pour en perpétuer à jamais la mémoire, les Tourangeaux donnèrent au comte d'Anjou et à ses successeurs un canonicat dans l'église de Saint-Martin, avec la dignité de trésorier. Ils ajoutèrent à ce don un os du saint, qu'Ingelger apporta dévotement à Angers, et déposa dans l'église qu'Hermengarde y avait bâtie sous son invocation [1].

[1] *Chroniques d'Anjou*, F° LI.

L'année suivante, Ingelger, étant allé voir son ami Eudes, comte d'outre Maine, à Séronne, tomba malade, et mourut dans cette ville, d'où son corps fut transporté à Tours, accompagné de tous les barons et nobles d'Anjou, et fut ensuite inhumé dans l'église de Saint-Martin, comme il l'avait expressément recommandé à sa mort.

Tel fut Ingelger, tel fut le chef de la première maison d'Anjou, dont les vertus firent trouver le règne trop court, et rendirent longtemps sa mémoire chère aux Angevins. Je dois faire remarquer que c'est à ce prince que Foulques Réchin, un de ses successeurs et de ses descendants, et le premier historien de l'Anjou, fait remonter l'origine des comtes héréditaires de cette province; les savants bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les dates,* ont aussi adopté ce sentiment.

C'est aussi vers ce temps-là que les Angevins perdirent non seulement leurs titres aux charges publiques et les autres droits politiques dont les Romains ne les avaient pas privés, mais encore leur liberté et même jusqu'à leur nom. Ils ne furent plus que les serfs des Francs, des Saxons, des Normands, qui se partagèrent cette province, et on les désigna sous le nom de Colliberts [1]. Ainsi, jusqu'au treizième siècle, lorsque nous parlerons des Angevins en général, il faudra presque toujours entendre qu'il ne s'agit que des nobles, c'est-à-dire des étrangers établis en Anjou, les indigènes ne comptant plus pour rien dans l'Etat.

[1] Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 50 et 51.

CHAPITRE XXV.

Foulques Ier, dit le Roux, comte d'Anjou de deçà Maine. — Eudes, comte d'Anjou d'outre Maine, est élu roi de France. — Réunion des deux comtés d'Anjou en un seul. — Foulques II, dit le Bon. — Abbaye du Ronceray. — Eglise de la Trinité.

En mourant, Ingelger laissa d'Adèle, son épouse, un fils nommé Foulques, que la couleur de ses cheveux fit surnommer le Roux, et qui lui succéda dans les comtés d'Anjou et de Charolais. Foulques avait presque toutes les bonnes qualités de son père; mais quelques historiens lui reprochent d'en avoir terni l'éclat par des mœurs aussi dissolues que celles de son père étaient pures et réservées, surtout en public. Il était hardi et entreprenant, mais en même temps d'un esprit souple et dissimulé; toujours il se retira avec avantage des guerres qu'il eut à soutenir contre les Normands et les Bretons. Extrêmement généreux envers les gens de guerre, il savait s'attacher par des bienfaits tous ceux qui se distinguaient par quelque action d'éclat. Aussi bon politique que grand capitaine, il sut, sans manquer à ce qu'il devait à son souverain, se ménager la faveur de Hugues l'Abbé, duc de France, qui le maintint dans l'héritage que lui avait laissé son père. Mais ne possédant encore que le comté d'Anjou de deçà Maine, ses revenus étaient trop bornés pour suffire à toutes ses libéralités. Pour les accroître, il se fit donner par le roi les riches abbayes de Saint-Aubin et de Saint-Lezin d'Angers : c'était alors un usage reçu et mis en vogue

le grand simoniaque Charles Martel. Les princes, ır récompenser leurs capitaines, leur donnaient des ıéfices ecclésiastiques, à la charge par ceux qui les evaient de pourvoir à l'entretien et à la nourriture moines, des chanoines et autres ecclésiastiques qui servaient ces pieuses fondations.

Eudes, comte d'outre Maine, après avoir disputé ıdant plusieurs années la couronne à Charles le Sim-, était parvenu à le contraindre de lui abandonner ıs de la moitié du royaume. Devenu, par la ruse et force, possesseur de tout ce vaste territoire, il donna fils de son ancien ami Ingelger, à Foulques, son ıté d'outre Maine, et alors les deux comtés, réunis ıs les mains de ce prince, n'en formèrent plus qu'un il, qui depuis ne fut plus divisé.

La vie licencieuse de Foulques, qui entrait dans sa quantième année, l'avait éloigné du mariage; cedant les représentations de ses principaux vassaux déterminèrent à demander Roscille, fille de Garnier, nte de Tours, qui la lui accorda avec une dot contant principalement dans les villes, seigneuries et lteaux de Loches et de la Haie en Touraine. Après e longue et heureuse union avec cette dame, Foulles, voyant sa fin approcher, donna aux abbayes de int-Aubin et de Saint-Lezin, qu'il avait longtemps ıédées, une très belle terre alors nommée *Chiria-*ı, et qui forme actuellement la commune de Saint-ny-sur-Loire.

Foulques avait eu trois fils de son mariage avec ıcille; le premier, nommé Ingelger, du nom de son ıl, en avait toute l'affabilité; sa bonne mine, sa vaır et sa noble courtoisie l'avaient fait surnommer le

Bien-Aimé des Dames. Il était l'espérance de l'Anjou; à peine sorti de l'adolescence, il avait déjà remporté trois victoires contre les Normands; mais enfin il fut tué en défendant la capitale du comté de Charolais qui appartenait à sa maison. Son corps fut apporté à Séronne, où il fut inhumé dans l'église de Saint-Martin.

Le second fils de Foulques, nommé Guy, fut évêque de Soissons; il se donna généreusement en otage aux Normands pour obtenir la liberté du roi Louis d'Outre-Mer.

Le troisième fils de Foulques eut le nom de son père, et lui succéda sous le nom de Foulques II, dit le Bon. Ce surnom, qui ne fut point donné prématurément par la flatterie, comme il n'arrive que trop souvent, doit rappeler à la mémoire des Angevins toutes les qualités qui le lui méritèrent.

Après avoir exhalé un soupir de douleur sur les règnes passés, on éprouve le besoin de s'arrêter un moment sur celui-ci. Le récit de tant d'événements, dont le résultat est presque toujours de nouveaux désastres pour le peuple, fatigue l'esprit et attriste le cœur. Malheureusement les stations seront rares dans la carrière que nous parcourons, car il ne nous arrivera pas souvent de rencontrer des princes dignes du surnom de Foulques II.

L'éducation de ce prince fut plus soignée que celle de la plupart des seigneurs de son temps; il eut l'avantage, non seulement de pouvoir lire et écrire, mais encore de cultiver les lettres et la musique. Il aimait les hommes instruits, de quelque rang qu'ils fussent, et recherchait leur entretien pour profiter de leurs lumières. Pour se faire obéir, il n'employait que les armes

ui sont toujours à la disposition d'un bon prince, et ıxquelles rien ne peut résister, la douceur et la jusce. Il favorisa les premiers essais de l'industrie angeine, qui paraissait de temps en temps vouloir se déelopper malgré le régime féodal qui tendait sans cesse la refouler dans le néant. Il eut le bonheur rare, pour n souverain et pour ses sujets, de vivre en bonne inelligence avec tous ses voisins; la paix ne fut pas un istant troublée pendant les vingt années que dura son ègne. Depuis si longtemps ravagé par les Bretons et les ormands, l'Anjou n'offrait partout à son avénement ue villes, bourgs et villages ruinés, abandonnés, des hamps incultes et de malheureux colliberts errants, ans pain et sans asile. Touché de tant de malheurs, 'oulques donna ses premiers soins à l'agriculture; il ermit aux laboureurs de couper dans ses forêts le bois ont ils avaient besoin pour rebâtir leurs maisons et aire leurs instruments aratoires. Il leur fit encore les vances nécessaires pour qu'ils pussent se procurer du étail et des semences de chaque espèce; enfin il se livra vec tant de zèle et de persévérance à tous les détails u'entraînait son utile entreprise, qu'au bout de quelues années les voisins et les habitants émerveillés, dient nos anciennes chroniques, virent les campagnes ouvertes de nombreux troupeaux, de riches moissons, es vergers et les vignes replantés, chargés de fruits, nfin l'abondance régnant où naguère tout semblait levoir périr par la misère et la famine.

Comme Ingelger, son aïeul, Foulques le Bon avait ne grande dévotion à saint Martin, en l'honneur duquel il composa plusieurs hymnes, et, à chaque grande fête de l'année, il allait à Tours, où, en sa qualité de

chanoine trésorier, il assistait à tous les offices du chapitre en habit ecclésiastique, l'aumusse sur la tête ou sur le bras, suivant la saison, psalmodiant et chantant comme les autres chanoines.

On raconte qu'un jour de grande solennité, Louis d'Outre-Mer, roi de France, étant à Tours, vint à l'église de Saint-Martin, avec une partie de ses courtisans, pour entendre la messe. Quelques-uns d'entr'eux ayant reconnu le comte d'Anjou sous l'habit de chanoine, le firent remarquer au roi, et celui-ci, écoutant d'une oreille trop complaisante les railleries que l'on faisait sur Foulques, au lieu de les interdire, ne fût-ce qu'à cause de la sainteté du lieu, se mit à rire lui-même. C'est à cette occasion que le comte d'Anjou, de retour chez lui, écrivit, en latin, cette lettre si connue : « Au roi de France, le comte d'Anjou, salut. Apprenez, » monseigneur, qu'un roi non lettré est un âne cou- » ronné. » Le monarque, s'étant fait lire et expliquer ce billet, reconnut sa faute, et dit en soupirant : « Il a » raison ; la science est encore plus utile aux souverains » qu'aux sujets. Le comte d'Anjou vient de nous donner » une bonne leçon en peu de mots, tâchons d'en pro- » fiter. »

Dans un petit village, placé à une portée de trait de la rive droite de la Maine, en face d'Angers, on voyait alors une petite chapelle dédiée à la Vierge, et nommée Notre-Dame-de-la-Ronce ou du Ronceray, parce que l'image que l'on y révérait avait été trouvée autrefois dans une grotte couverte de ronces. Les habitants d'Angers s'y rendaient souvent en pèlerinage ; tout le monde parlait des miracles fréquents dont elle était le théâtre, et le comte d'Anjou crut devoir la visiter ; mais, tou-

ché de l'état de dénuement où il trouva cet oratoire, il ordonna de construire en sa place une belle église, ainsi que plusieurs édifices, dans lesquels il établit, sous la règle de saint Benoît, une abbaye de filles qu'il combla de biens.

Les religieuses de cette abbaye n'étaient point assujéties à la clôture. L'abbesse était dame de plusieurs paroisses et de cette partie de la ville d'Angers qu'on nomme la Doutre; elle avait la présentation d'un grand nombre de cures, de prébendes et de chapelles. Elle nommait en outre à huit prieurés, tous d'un revenu considérable, et qui, appartenant à son abbaye, ne pouvaient être possédés que par des religieuses de sa maison. Lors de son installation, on la conduisait à l'église paroissiale de la Trinité; elle montait au grand autel, et portait la main sur la clef du tabernacle. On ne recevait dans cette abbaye que des filles nobles, tant du côté paternel que du côté maternel. Lorsqu'une novice avait prononcé ses vœux dans l'église du monastère, l'abbesse la conduisait processionnellement à l'église de la Trinité, qui joint celle de l'abbaye, et elle prenait sa place dans un fauteuil placé vis-à-vis le dais épiscopal. Après plusieurs prières, l'évêque commençait la messe, qui était chantée en musique; ensuite il bénissait la nouvelle professe, lui mettait le voile noir sur la tête et un anneau d'or au doigt. A la fin de la messe, d'anciennes religieuses, qu'on appelait *paranymphes,* achevaient la cérémonie en attachant sur la tête de cette même professe une couronne de perles et de diamants.

L'église de la Trinité, dans laquelle on faisait cette cérémonie, est une des plus belles d'Angers; elle a été

bâtie en 1062. On y remarque l'emploi simultané du style plein cintre et de l'ogive; les voûtes sont bien exécutées, et les nervures d'assez bon goût. Toutes les ouvertures extérieures sont à plein cintre.

Le bon et pieux comte d'Anjou, voyant qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre, se fit conduire d'Angers à Tours, et, peu d'heures avant sa mort, on le porta, par son ordre, dans l'église Saint-Martin, où il mourut (en 958) entre les bras de l'évêque et des chanoines, qui, suivant ses intentions, l'inhumèrent dans cette église.

Nous venons de payer un juste tribut d'éloges à la mémoire de Foulques II : nous ne les rétracterons point; mais l'histoire d'un prince ne doit pas être son panégyrique; elle doit le représenter tel qu'il fut, sans exagérer ses vertus, sans dissimuler ses vices. Ainsi nous finirons par ce dernier trait bien propre à faire naître de sérieuses réflexions sur la fragilité humaine. Etant jeune, le malheureux Foulques succomba à une tentation diabolique; il vola deux vases d'or dans le trésor de Saint-Martin de Tours, confié à sa garde comme trésorier de cette église, et il ne les restitua qu'après en avoir été vivement pressé pendant une maladie dont il croyait mourir.

Ce prince avait eu sept enfants de Gerberge, son épouse, cinq fils et deux filles. Geoffroy, qui lui succéda; Bouchard, dit le Vieux, comte de Paris, de Corbeil et de Vendôme; Guy, abbé de Corméry, ensuite évêque du Puy; Drogon, successeur de Guy au même évêché; Humbert, surnommé le Veneur, à qui son père donna, par une charte de 957, les terres de Champagne en Anjou, et de Sablé dans le Maine; Arsinde, que

d'autres nomment Blanche, et Adélaïde, épouse d'Etienne, comte de Gévaudan. Ménage ajoute à ces sept enfants une autre fille nommée Mathilde, qu'il dit avoir épousé le vicomte de Châteaudun.

CHAPITRE XXVI.

Autre invasion des Normands en Anjou. — L'abbaye de Saint-Florent-du-Mont-Glonne pillée et brûlée.

Nous avons vu, dans le neuvième siècle, l'invasion des Normands sous les ordres du féroce Hasting; une des plus mémorables de celles qui la suivirent eut lieu sous le règne de Charles le Simple en 906.

Après avoir encore pris Nantes, les Normands se répandirent comme un torrent dans toutes les rues, pillèrent les églises, les magasins des marchands, les plus riches maisons, et réduisirent en cendres la plus grande partie de la ville. Bientôt les bateaux des vainqueurs furent chargés des effets les plus précieux qu'ils avaient arrachés aux flammes; et, voulant profiter de la terreur que cette entreprise hardie avait répandue dans tout le pays, ils mirent promptement à la voile et remontèrent le cours de la Loire.

Arrivés au monastère de Saint-Florent-du-Mont-Glonne, les Normands y mirent le feu, ravagèrent tous les environs; et, continuant leur route sur la Loire, ils portèrent sur ses deux rives et jusque dans les villes d'Angers, de Saumur et de Tours, le pillage, le viol, l'incendie et la mort.

906. Les moines de Saint-Florent, qui avaient été instruits de la prise de Nantes, n'attendirent point, pour fuir, l'arrivée des barbares; ils se chargèrent de leurs effets les plus précieux, et surtout du corps de saint Florent, leur patron, puis dirigèrent secrètement leurs pas du côté de Saint-Philbert en Mauges, à quatre lieues du Mont-Glonne.

Saint-Philbert était un autre monastère, dont les moines avaient les mêmes raisons que ceux de Saint-Florent pour abandonner un pays qui allait être exposé aux ravages des Normands. Les deux couvents se réunirent en chapitre, et, après avoir bien examiné leur situation et réfléchi sur le sort qui les menaçait, les moines de Saint-Philbert proposèrent à ceux de Saint-Florent de leur procurer une retraite dans une abbaye qu'ils avaient à Tournus en Bourgogne, s'ils voulaient consentir à les défrayer pendant la route. La proposition fut acceptée, et les deux compagnies s'acheminèrent ensemble vers la Bourgogne, portant sur un brancard la châsse qui contenait les reliques de saint Florent.

On sait combien la France eut à souffrir des invasions des Normands pendant le dixième siècle. Le gouvernement, entravé par le régime féodal, ne pouvait diriger contre eux toutes les forces de la nation; ce qui l'obligea plus d'une fois de souscrire à des traités honteux, et de pallier le mal avec l'or, tandis qu'il eût fallu l'extirper avec le fer. Souvent même il fut contraint de payer des tributs considérables, soit en denrées, soit en argent, pour racheter des provinces du pillage; et ce moyen, qui décelait sa faiblesse, bien loin de donner la paix, ne servait qu'à ramener la guerre. Enfin, après plus de cent ans de désastres, dont le pillage et l'incendie

étaient les moindres maux, nos malheureuses provinces de l'Ouest obtinrent la paix, non par la force des armes, mais par un mariage (911). Charles le Simple donna sa fille Giselle à Rollon, chef des Normands, et lui abandonna la Neustrie avec le titre de duc, à condition que cette belle province, qui prit alors le nom de Normandie, serait toujours tenue, par lui et ses successeurs, à foi et hommage de la couronne de France.

Vers cette époque, les différentes hordes de Normands qui occupaient les côtes de France sur l'océan, s'établirent d'une manière plus stable sur les fleuves que jusqu'alors ils n'avaient occupés que momentanément; et pour se distinguer par peuplade, ces barbares prirent les noms des rivières qu'ils occupaient; ainsi on disait : les Normands de la Meuse, les Normands de la Seine, les Normands de la Loire, etc. C'est dans les îles de ce dernier fleuve, aujourd'hui si florissantes, que les barbares déposaient le butin et les prisonniers qu'ils faisaient dans les alentours, pour les emmener en esclavage. Autour de ces îles étaient en sûreté leurs innombrables barques, dont le fond et les varangues étaient faits d'un bois léger et les bordages d'un simple tissu d'osier recouvert de peaux cousues ensemble; les cordages étaient composés d'écorces d'arbres tortillées. Ces barques tiraient si peu d'eau qu'elles pouvaient remonter toutes les rivières, et telle était leur légèreté que les pirates les transportaient aisément d'une rivière à l'autre.

Plusieurs de ces barbares ayant avec eux leurs femmes et leurs enfants, ils durent, dans la suite, éprouver le besoin d'une vie plus sédentaire; chaque division aura pris un domicile fixe près du fleuve qui lui était

échu. Ces différentes peuplades formaient une espèce de confédération. Etablies de vive force, chacune vivait de rapine dans son arrondissement; les nouveaux essaims qu'elles recrutaient de temps en temps pour réparer leurs pertes, en adoptant le territoire, devaient borner leurs incursions à de certaines distances, à moins que leurs chefs ne concertassent quelqu'entreprise générale, ou ne se vendissent à quelqu'une des factions qui divisaient la France.

Ceux de quelques fleuves se lassèrent de ce genre de vie; les uns s'en retournèrent dans leur patrie, les autres se firent régnicoles. « Il y avait encore de ces bar-
» bares en plusieurs endroits de la France, dit Mézeray,
» particulièrement en Bretagne, au pays du Maine, en
» Anjou et dans les îles de la rivière de Loire; mais,
» avec le temps et à l'exemple de Rollon, ils prirent des
» terres à habiter et se naturalisèrent Français. » Les Normands séjournèrent dans certaines des îles de la Loire jusque vers 925 ou 924, comme on le voit par la chronique de Flodoard.

Enfin cette paix, si désirée de tous les peuples, et qui venait d'être conclue entre Charles et Rollon, fut bientôt connue des moines de Saint-Florent. Ils se réunirent un jour, pour remercier ceux de Saint-Philbert, et prendre congé d'eux en leur demandant le précieux dépôt placé dans leur église, le corps de saint Florent et tous les riches ornements qu'ils avaient apportés du Mont-Glonne. Les moines de Saint-Philbert, qui s'attendaient à cette demande, répondirent par l'organe de leur prieur : « Tous les habitants de Tournus ne veulent
» entendre votre requête, ni permettre que la Bourgo-
» gne soit privée d'un tel patron; nous autres aussi,

enrichis d'un tel présent par la permission di-
nous le retenons par droit de société et d'hos-
é, et n'endurerons pas que vous le portiez autre
. » Quant aux ornements tout couverts de bro-
'or, de perles et de pierreries, monuments de la
de la munificence des empereurs Charlemagne
le Débonnaire, il n'en fut pas question dans la
du prieur; mais les religieux de Saint-Philbert
èrent comme un gage de la pension que leur
t ceux de Saint-Florent.
ant tout le temps de la réunion des deux mo-
à Tournus, les moines de Saint-Philbert avaient
mps de connaître et d'apprécier à leur juste va-
reliques de saint Florent. De nombreux mira-
s offrandes bien plus nombreuses encore, furent
ute la véritable cause du refus qu'ils firent de
dre à leurs confrères.
qu'il en soit, ceux-ci, tristes et dolents, n'ayant
orce de leur côté, se soumirent, bon gré mal
ur destinée, et prirent, non sans murmurer, le
qui devait les ramener sur les rives de la Loire.
és au Mont-Glonne, les religieux trouvèrent leur
ère entièrement détruit; n'ayant aucun moyen
ire rétablir, ils furent obligés de se disperser, et
d'eux alla chercher un asile dans sa famille.

. *inéd. de l'Abb. de Saint-Florent.*

CHAPITRE XXVII.

Origine de l'abbaye de Saint-Florent du château de Saumur.

Avant le départ des moines de Saint-Florent-du-Mont-Glonne pour la Bourgogne, un d'entr'eux, jeune novice, nommé Absalon, avait obtenu de l'abbé la permission d'aller au Mans passer quelque temps chez ses parents. Ce fut pendant son absence que ses confrères, épouvantés par la crainte des Normands, prirent prudemment la fuite. Ce moine Absalon, qui avait beaucoup d'esprit
923. et d'adresse, eut, dans son temps, une grande réputation de sainteté. Instruit de la perte que venait de faire son monastère, il conçut le projet de recouvrer, par la ruse, le précieux trésor que retenaient injustement les moines de Tournus. Après avoir réfléchi longtemps à son dessein et arrêté son plan, il part pour la Bourgogne, contrefaisant le boîteux, marchant avec la plus grande difficulté, et feignant de ne pouvoir se servir de ses mains, qui paraissaient totalement contrefaites.

Ce fut dans cet état qu'il arriva à l'abbaye de Saint-Philbert à Tournus. Il obtint une audience de l'abbé, qui lui fit diverses questions sur l'objet de son voyage, sur son savoir, sur sa situation. Absalon répondit avec esprit, mais avec modestie, qu'il était né avec toutes ces infirmités, et qu'il était venu à Tournus parce que l'on vantait beaucoup la piété et la science des religieux du monastère. Il avait eu le soin de prendre langue dans le pays avant de se présenter au couvent; il con-

naissait le côté faible de l'abbé; il savait qu'il aimait la louange; il le flatta avec adresse, et finit en disant qu'il serait trop heureux s'il pouvait être admis au noviciat des frères et avoir le bonheur de servir pour toujours les serviteurs de Dieu.

L'abbé, satisfait d'Absalon, l'admet à l'épreuve dans la maison. Bientôt le jeune novice, par sa gaîté, sa douceur et son esprit, se fait aimer de tout le monastère. Il s'acquitte avec intelligence des emplois que ses feintes infirmités lui permettent de remplir; toujours le premier et le plus assidu à l'église, on le cite déjà dans la ville comme un modèle de vertu. Il fut d'abord nommé maître des cérémonies, et, quelques années après, on le fit maître des écoles; ensuite on lui donna la charge de bibliothécaire, puis celle de chantre : enfin, au bout de vingt-cinq ans, étant bien connu par les divers emplois qu'il avait remplis avec tant d'édification, il fut nommé sacristain, place importante qui mettait sous sa garde toutes les richesses de la sacristie. Parvenu à l'emploi qui était depuis si longtemps l'objet de ses vœux, Absalon redoubla de zèle et de soins, pour plaire et mériter de plus en plus une confiance illimitée.

Quelques mois après sa nomination, le sacristain, jugeant que les esprits étaient bien disposés en sa faveur, alla trouver l'abbé. Il lui exposa, avec sa douceur et sa modestie ordinaires, qu'un ange lui était apparu la nuit, et lui avait révélé qu'il recouvrerait l'usage de tous ses membres, s'il voyait et touchait les corps des saints qui étaient dans l'église, et s'il priait près d'eux avec ferveur pendant tout le temps dont il pourrait disposer après avoir rempli les devoirs que lui imposaient ses charges. Cette requête verbale fut présentée d'un air si

naïf que l'abbé y fut trompé. Les châsses des saints furent descendues dans l'église, et Absalon eut tout le temps de les considérer, et de reconnaître celle qu'il désirait avec tant d'ardeur et de persévérance.

Ces châsses, si précieuses aux yeux des fidèles par les reliques qu'elles renfermaient et aux yeux de tout le monde par l'or, l'argent et les pierreries dont elles étaient ornées, se trouvaient, suivant l'usage du temps, environnées de grosses grilles de fer, qui les mettaient à l'abri d'un coup de main. Absalon connaissait d'avance tous les obstacles qu'il aurait à surmonter; son adresse et sa patience en vinrent à bout. Il avait préparé ce qui était nécessaire au succès de son entreprise, mais il eut la prudence d'attendre l'occasion; elle se présenta bientôt.

(948) Un jour de grande solennité à l'église, on acheva, le soir, la fête au réfectoire, comme Absalon l'avait prévu, en vidant nombre de flacons de vieux Bourgogne. Le prudent moine fut sobre sans le paraître plus que les autres; sa gaîté naturelle favorisa son stratagême; il resta des derniers à table, en remarquant, avec une secrète joie, l'état de ses confrères, qui annonçait qu'ils dormiraient, cette nuit-là, d'un profond sommeil.

En sortant du réfectoire, il se glisse, sans être aperçu, dans l'église, et y passe la plus grande partie de la nuit à couper quelques barreaux, ce qui lui permet d'ouvrir la châsse et d'en enlever les restes de saint Florent. Le pieux larron mit les reliques dans un sac de peau de cerf, les chargea sur ses épaules, et sortit promptement du monastère et de la ville. Un ami, qui était dans le secret, tenait, à peu de distance de là, un che-

val prêt. Absalon arrive, quitte son froc, prend un habit séculier, met le sac en trousse, et s'enfuit avec toute la vitesse de son cheval, sans s'inquiéter de la consternation où les moines de Saint-Philbert, et même les habitants de Tournus, devaient se trouver le lendemain à leur réveil.

Ici l'auteur de l'histoire de l'abbaye de Saint-Florent, dom Huynes, s'étend longuement sur la surprise et la douleur des moines; il raconte tous les détails d'un miracle qui ne permit pas qu'Absalon fût arrêté par ceux qui furent mis à sa poursuite, quelque diligence qu'ils pussent faire.

Après plusieurs jours de marche et de fatigue, Absalon arrive près de la ville de Tours, dans un village nommé Roche-Corbon. Il cherche dans les environs un endroit pour y déposer son patron; mais, n'en trouvant point de convenable, il passe la Loire et parvient à Rest sous Montsoreau. Ce lieu ne lui paraissant point encore assez sûr pour s'y arrêter, il suivit le cours de la Vienne, et arriva dans un bois nommé le Bois-Doré, situé dans la paroisse de Nantilly, à l'orient du château du Tronc, domaine autrefois donné par Charles le Chauve à l'abbaye de Saint-Florent-du-Mont-Glonne. Il trouva dans ce bois une grotte creusée dans le roc. Sa belle exposition, son aspect sur la Vienne et la Loire, une belle fontaine qui coulait au bas du coteau [1], déterminèrent le fugitif Absalon à s'établir dans ce joli ermitage. Il déposa ses reliques dans un creux du rocher qu'il trouva au fond de sa grotte, et cet asile devint son oratoire : il le perdait rarement de vue, et le visitait souvent avec toute

[1] Aujourd'hui la fontaine de Notre-Dame-des-Ardilliers.

la vigilance d'un avare qui garde son trésor. Absalon savait que son ancien monastère du Mont-Glonne n'existait plus, que des bandes de Normands venaient encore de temps en temps sur les côtes de Bretagne, et faisaient des excursions par la Loire jusqu'à Saint-Florent. Dans cette conjoncture, la prudence ne lui permettait pas d'aller plus loin; il attendit patiemment, dans cette solitude, que la Providence lui procurât les moyens de former ensuite un établissement plus digne de son patron.

Un jour que notre ermite était assis sur le haut de sa grotte, pensant toujours aux moyens de conserver son saint, il vit un bateau voguer sur la Vienne; il descend le coteau, invite les nautonniers à s'approcher du rivage, et leur demande si quelques personnes de ce pays, qu'il voit désert, ont eu le bonheur de se soustraire à la fureur des Normands. Ils répondent qu'une partie des habitants de la ville de Mur et des environs s'est retirée dans des cavernes et des souterrains à Doué, où elle a déposé ses effets les plus précieux.

Absalon apprit cette nouvelle avec joie, et, après avoir caché plus soigneusement encore les restes de saint Florent, il quitte son ermitage et part pour Doué, où il arrive sans avoir rencontré une seule personne sur sa route. Après avoir pris des informations sur le rang et la fortune des principaux habitants, le moine sut qu'il y avait dans cette ville trois particuliers fort riches, recommandables d'ailleurs par leur piété et surtout par leur générosité. Il alla les trouver, leur raconta, avec tous les détails et toutes les circonstances propres à les intéresser, ce qu'il avait fait pour enlever le corps de saint Florent, et acheva en disant qu'il es-

pérait pouvoir lui faire bâtir une église, s'ils voulaient le seconder dans cette sainte entreprise.

La proposition d'Absalon fut bien accueillie, et sur-le-champ ces trois hommes généreux allèrent avec lui au palais de Thibaut, comte de Chartres, de Blois et de Touraine, qui se trouvait alors à Doué, pour lui demander la permission de bâtir, à leurs frais, une église en l'honneur de saint Florent. Thibaut écouta avec beaucoup d'attention tout ce que lui dit Absalon, qui raconta une seconde fois par quel moyen il était parvenu à rendre à cette contrée les reliques de saint Florent; mais le comte, qui était défiant, peut-être parce qu'il était tricheur, ne voulut rien accorder avant de s'être assuré de la vérité. Pour la savoir il dépêcha un de ses plus fidèles officiers à Tournus, en le chargeant de demander de sa part, aux moines de Saint-Philbert, une petite portion des reliques de saint Florent. L'officier part, fait diligence, et bientôt il arrive à Tournus, où il est reçu comme doit l'être l'envoyé d'un prince puissant. Il annonce l'objet de son voyage; la douleur se peint sur la figure de l'abbé, qui lui témoigne le regret de ne pouvoir satisfaire aux vœux du comte de Blois. Il lui raconta ensuite, dans le plus grand détail, toutes les pieuses fourberies d'Absalon.

Aussitôt le retour de son envoyé, Thibaut, que sa mauvaise foi avait fait surnommer le Tricheur, bien persuadé qu'il possédait dans ses états le corps de saint Florent, fit avertir Absalon et ceux qui voulaient bâtir une église, déclara qu'il leur permettait de choisir un emplacement convenable, et leur promit de les aider dans cette entreprise si leurs biens étaient insuffisants. Satisfaits de cette réponse, les fondateurs, après avoir

parcouru les environs de Doué et de Mur, pour chercher un lieu propre à l'exécution de leur projet, se déterminèrent pour l'emplacement qu'ils trouvèrent auprès du château du Tronc, parce que l'église, dans cette position, serait défendue contre les invasions des Normands, d'un côté par l'escarpement du coteau, et de l'autre par le voisinage du château, qui n'en serait séparé que par un fossé.

Il y avait alors, en cet endroit, un petit lac d'eau fangeuse, dont on voit encore le bassin. Cette eau croupissante rendait l'air malsain. On résolut de mettre le lac à sec, et pour y parvenir on fit une tranchée au coteau vers le nord, et l'eau s'écoula dans la Vienne. L'emplacement étant préparé, on n'épargna rien pour construire une église magnifique. Elle fut bâtie en peu de temps, parce que beaucoup de personnes pieuses se firent un devoir de mettre la main à l'œuvre. Mais tous les biens des fondateurs, quoique considérables, se trouvèrent insuffisants pour achever un si grand ouvrage; on eut recours au comte de Blois, qui tint sa promesse et fournit tout l'argent dont on avait encore besoin.

L'église entièrement achevée, on fixa l'époque de sa
950. consécration au second jour de mai. Thibaut, accompagné de plusieurs évêques et d'un grand nombre de nobles des environs, assista à cette cérémonie. La veille on avait retiré de la grotte les restes de saint Florent, et on les avait déposés dans l'église de Saint-Jean, où le cortège se réunit pour les porter en grande pompe à la nouvelle église, laquelle fut dédiée à saint Florent. Suivant l'usage du temps, cette translation solennelle fut gravée dans la mémoire du peuple par un grand miracle dont il fut témoin, mais dont il est inutile de

rapporter les circonstances. Il suffit de savoir qu'il avait pour objet d'obliger le comte de Blois à faire bâtir un monastère auprès de l'église, afin d'y loger les religieux qui devaient veiller à la garde du saint. Thibaut obéit de bonne grâce à cet ordre du ciel, et dota richement le nouveau monastère en fiefs et en biens libres, exempts de toute espèce de tribut.

Les trois fondateurs de l'église, Otbert des Fourneaux, Elie de Lyniac, tous deux frères, natifs de Doué, et Renault de Rest, qui s'étaient si généreusement ruinés pour la gloire de saint Florent, renoncèrent au monde, et se déterminèrent à finir leurs jours à l'ombre des autels qu'ils venaient d'élever. Le comte de Blois fit venir douze autres moines de Saint-Benoît de Fleury-sur-Loire, et leur donna pour abbé Elie de Lyniac; Renault de Rest fut prieur, et Absalon eut l'emploi qu'il avait autrefois tant ambitionné, celui de sacristain.

Telle fut l'origine de cette abbaye puissante, que les pieuses libéralités des souverains et des grands rendirent si riche dès les premières années de sa fondation, et qui, dans la suite, fit si longtemps gémir, sous son joug féodal et sacerdotal, les habitants de Saumur et d'une grande partie de son territoire.

CHAPITRE XXVIII.

Geoffroy Ier, dit Grisegonelle, comte d'Anjou. — Il est nommé grand sénéchal de France. — Première bataille de Conquéreux. — Château de Marson.

Foulques le Bon, comme nous l'avons vu à la fin du chapitre, eut pour successeur Geoffroy, son fils aîné, 958.

surnommé *Grisegonelle*. Celui-ci, quoique d'une taille au-dessous de la moyenne, mais bien proportionnée, est représenté dans nos annales comme ayant réuni le courage le plus intrépide à une force de corps vraiment prodigieuse. Il se montra en tout l'opposé de son père; l'un, doux, lent et bénin, ne voulait voir à sa cour que des gens d'église; l'autre, brave, vif, entreprenant, ne voulait y voir que des gens de guerre.

L'Anjou était alors en pleine paix avec tous ses voisins; Geoffroy profita de cette circonstance pour aller à
962. Rome visiter le tombeau des apôtres, et voir le pape Jean XII dont il fut honorablement reçu. A son retour, il fonda une collégiale à Loches en Touraine.

978. Vers l'époque où Lothaire associa à la couronne son fils Louis, âgé de dix ans, une armée de quinze à seize mille Normands, commandée par Othon II, roi de Germanie, ravageait nos provinces occidentales. N'ayant presque pas éprouvé de résistance dans sa marche, elle avait pénétré dans l'intérieur, et s'était avancée jusque sous les murs de Paris, tandis qu'un corps détaché faisait le siége de Montmorency. Il y avait parmi ces barbares un guerrier nommé Haustuin, que sa haute et forte stature avaient fait surnommer le Géant; il se présentait tous les jours, presqu'à la portée du trait, devant les murs de la capitale, insultait les assiégés, et les défiait en combat singulier. Déjà plusieurs avaient accepté le défi; mais tous ayant succombé, le monarque français s'était déterminé à défendre ces duels, qui le privaient, sans fruit, de ses plus braves guerriers.

Pendant que l'on travaillait à augmenter et à réparer les fortifications de Paris, et qu'on y faisait entrer des

munitions, les grands vassaux de la couronne, avertis du danger de Lothaire, leur roi, arrivaient de toutes parts à son secours. Le comte d'Anjou ne fut pas des derniers à se mettre en route. Dès qu'il fut instruit de ce qui se passait, il se dirigea, avec tous ses barons et leurs gentilshommes, sur Orléans. Ce fut dans cette ville qu'il apprit les divers combats qui avaient eu lieu entre Haustuin et nombre de chevaliers français, dont plusieurs avaient été de ses amis. Il résolut aussitôt de venger leur mort, ou de succomber lui-même; mais dans la crainte que son secret ne fût divulgué, il ne le confia à personne; il ordonna seulement à sa troupe d'aller l'attendre à Château-Landon; il n'emmena avec lui qu'un seul chevalier et deux archers, alla coucher à Etampes, et arriva le lendemain soir à un moulin sur le bord de la Seine, où il prit son logement. Après un souper frugal, Geoffroy se coucha, et, à la pointe du jour, il se fit passer seul avec son cheval sur l'autre rive, dans le bateau du meunier.

Geoffroy n'est pas plutôt débarqué et monté à cheval, que le Géant, qui allait comme à l'ordinaire braver et insulter la garnison de Paris, l'aperçoit, et jette un grand cri qui attire aussitôt l'attention des assiégeants et des assiégés. Ces derniers reconnaissent à son armure que c'est un Français qui vient de passer la rivière pour combattre le Géant, et cette certitude donne un plus grand intérêt à la scène qui se prépare. Les deux champions se portent avec rapidité l'un vers l'autre, et bientôt les airs retentissent de leurs coups. Si l'on remarque d'un côté les avantages de la taille et de la force, de l'autre on ne tarde point à reconnaître ceux de l'adresse et du courage. Geoffroy, meilleur écuyer que Haustuin,

combat toujours avec plus d'avantage; il blesse d'abord le cheval de son adversaire, et peu de temps après il le renverse lui-même à terre d'un coup de lance. Le Géant veut se relever, mais le comte, extrêmement vif, ne lui en donne pas le temps; il se précipite promptement sur lui, et lui coupe la tête. Des cris de joie, qui partent de dessus les murs de la capitale, annoncent à ses habitants la victoire que vient de remporter le chevalier inconnu. Le comte remonte à cheval, emporte la tête du Géant, va gagner le bateau où l'attendait son hôte, et repasse de l'autre côté de la Seine.

Après avoir libéralement récompensé le meunier, le comte le charge d'aller de suite présenter au roi la tête du Géant, et de répondre, si on lui demande de quelle part il vient, que c'est de celle d'un des plus fidèles et des plus dévoués serviteurs du monarque. Geoffroy recommande en même temps à ses gens d'être discrets sur tout ce qu'ils viennent de voir et d'entendre, et il retourne avec eux rejoindre ses chevaliers qui l'attendaient à Château-Landon. De son côté, le meunier arrive à Paris, présente au roi la tête d'Haustuin; on l'interroge sur le nom de celui qui l'envoie; il n'en sait rien, mais il assure que s'il le voyait, il le reconnaîtrait entre mille. Le meunier, fêté, questionné par les courtisans sur la taille et la figure du chevalier vainqueur du Géant, répond à tout du mieux qu'il peut, et s'en retourne ensuite chez lui bien récompensé.

Cependant les comtes et les barons, répondant à l'appel du roi, se rendent à Paris avec les forces qu'ils ont pu réunir. Lorsqu'ils sont tous arrivés, Lothaire envoie chercher le meunier, qui est introduit à l'instant où les seigneurs français étaient rassemblés au

lu roi. « Regarde, lui dit le monarque, si tu re-
naîtras celui qui te chargea de m'apporter la tête
éant. » Le meunier obéit, parcourt quelque temps
ngs de cette nombreuse assemblée; enfin, aper-
t le comte, il vient se jeter aux genoux du roi,
montrant de la main Geoffroy : « C'est, dit-il,
qui a la grise gonelle. » Lothaire se lève aussitôt,
devant du comte d'Anjou, l'embrasse, le remer-
le félicite de sa victoire. Les barons joignent leurs
ndissements à ceux du roi, et rient de grand cœur
nanière dont le meunier vient de désigner le brave
oy, qui depuis porta toujours le nom de *Grise-
le*.

le fut, dit notre chronique, d'après le *Gesta
lum Andegavensium* [1], l'origine du surnom de
oy Ier; mais il faut avouer que cette source est un
nspecte, et nous n'avons rapporté cette anecdote
ns l'intention de recréer un moment les amateurs
nuesses chevaleresques. Les historiens contempo-
ne parlent point de ce combat contre le Géant; ils
pprennent seulement que le surnom de Grisego-
ut donné à Geoffroy, parce qu'il portait assez or-
ement une gonelle ou casaque de cette couleur,
'une étoffe grossière, nommée *bureau*, qui se fa-
it en Anjou, et qui ne servait qu'à l'usage du pe-
uple.

lle que soit l'origine de ce surnom, toujours est-

historiens qui ont été mis à contribution, dans la com-
n du *Gesta Consulum*, sont : Thomas de Loches, qui vivait
onzième siècle, Geoffroy Béchin, maître Robin, Gaultier
piègne et Raoul Glaber; ce dernier est le seul qui nous
rvenu.

il vrai que celui qui le porta rendit des services signalés à Lothaire, et contribua, par ses conseils et sa valeur, à la défaite des Normands près Soissons. Plusieurs auteurs disent que le roi, pour lui en témoigner sa satisfaction, le fit grand sénéchal de France, charge qu'il créa exprès pour lui et ses descendants. Nous devons observer ici que ce point important de l'histoire de notre province, ce don à perpétuité de la première charge de la couronne à la maison d'Anjou, n'est pas appuyé de preuves bien authentiques; mais nous aurons occasion de les examiner ailleurs, en parlant des démarches que fit un des successeurs de Geoffroy Grisegonelle, pour réclamer cette dignité.

On sait que Robert, roi de France, qui succéda à Hugues Capet, avait épousé Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, et de Blanche d'Anjou, sœur de Geoffroy Grisegonelle. Ainsi la reine Constance, la plus belle et l'une des plus méchantes femmes de son temps, était nièce du comte d'Anjou.

981. Geoffroy Grisegonelle guerroya presque toute sa vie; il avait voulu réunir à son comté d'Anjou, par la force des armes, toute la partie de la Bretagne qui parlait français et qui appartenait à Conan le Tort, comte de Rennes; mais il fut arrêté dans cette entreprise inique en perdant la première bataille de Conquéreux contre Conan le Tort. Cette victoire donna lieu à l'expression proverbiale, encore en usage en Anjou et en Bretagne: *c'est comme à la bataille de Conquéreux, où le tort l'emporta sur le droit.*

Geoffroy Grisegonelle eut aussi de longs démêlés avec un de ses voisins, Guillaume IV, dit Fier à Bras, comte de Poitiers, au sujet du Loudunois et de quel-

ıtres terres qu'il possédait dans le Poitou, et
refusait de faire hommage à Guillaume. Les his-
lu Poitou disent que Guillaume mit enfin Geof-
raison; mais ceux d'Anjou prétendent, au con-
ıue Geoffroy fut vainqueur de Guillaume dans
aille donnée près d'un endroit nommé les Ro-
qu'il le poursuivit l'épée dans les reins jusqu'à
ıu. On trouve dans nos chroniqueurs beaucoup
ples de cette partialité pour leur province [1]. Ce
certain, c'est qu'un des vassaux du comte d'An-
ınt révolté contre lui, Geoffroy l'assiégea dans 987.
teau de Marson; et ce fut devant cette bicoque,
voit encore les ruines, que le comte mourut.
ps fut transporté à Tours et inhumé dans l'é-
Saint-Martin, auprès de celui de Foulques le
n père.

. Labbe a même inféré de l'esprit de partialité qui règne
chronique angevine de Vendôme, du onzième siècle,
ıgevins étaient alors très jaloux des Français.

CHAPITRE XXIX.

Seconde enceinte de la ville d'Angers. — Guerre entre Foulques III dit Nerra, comte d'Anjou, et Conan dit le Tort, comte de Rennes. — Seconde bataille de Conquéreux. — La tour Ecache-Breton. — Affranchissement des Colliberts.

Foulques Nerra ou le Noir, succéda à son père, Geoffroy Grisegonelle. Ses actions, son caractère, le rendent l'un des personnages les plus importants de l'histoire d'Anjou. C'est sous son règne que cette province, comme la France sous celui de Charlemagne, put commencer à sortir des ruines où elle était comme ensevelie depuis la conquête des Francs. Ce prince sentit tout le parti qu'un souverain pouvait tirer de l'affranchissement de ses serfs; son génie, ses talents militaires et administratifs l'élevèrent au-dessus de la plupart des princes ses contemporains, mais malheureusement ses cruautés l'abaissèrent trop souvent au niveau des tyrans de son siècle.

987. Hugues Capet ayant jugé à propos d'assembler ses grands vassaux à Orléans, Foulques Nerra, qui se trouvait alors en paix avec tous ses voisins, suivi de la plus grande partie de ses barons et chevaliers, se rendit un des premiers aux ordres du monarque. Le hasard voulut qu'il se trouvât logé dans une maison dont une partie était déjà occupée par Conan le Tort, comte de Rennes, son beau-frère [1]. Un jour qu'il était resté seul dans

[1] Conan avait épousé, l'an 970, Hermengarde, fille de Geoffroy Grisegonelle et sœur de Foulques Nerra.

sa chambre, qui n'était séparée de celle de Conan que par une simple cloison de planches, il entendit celui-ci raconter à quelques-uns de ses familiers que dans quatre jours ses fils devaient faire une invasion en Anjou, avec l'espérance de se rendre maîtres de la ville et du château d'Angers, au moyen des intelligences qu'il s'était procurées dans cette place. Foulques, surpris de ce qu'il vient d'entendre et indigné de la perfidie de son beau-frère, ne perd pas de temps à délibérer. Il sort aussitôt, fait seller ses chevaux, dit à ses barons qu'en attendant l'arrivée du roi il va faire un voyage à Château-Landon, ville qui lui appartenait, et part sur-le-champ avec quelques-uns de ses plus dévoués serviteurs, en paraissant diriger sa route vers le Gastinois; mais à peine sorti d'Orléans, il tourne bride, prend le chemin d'Angers, où il arrive en trois jours, et entre de nuit dans le château, n'étant connu que de ceux qui l'accompagnaient. Les traîtres et ceux qui sont soupçonnés de l'être sont bientôt arrêtés : des ordres secrets sont expédiés dans la ville et les environs, et, après quelques heures, tout est préparé pour un coup de main dont on ignore l'objet, car le comte n'avait confié son secret à personne.

Le lendemain, qui était le quatrième jour depuis le départ d'Orléans, on entendit un grand bruit, mêlé de cris, dans cette partie de la ville qu'on nomme actuellement la Doutre, et qui ne formait alors que les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Laurent; c'étaient les Bretons, commandés par les quatre fils de Conan, qui arrivaient en pillant et ravageant tout sur leur passage, tant ils se croyaient certains du succès de leur entreprise. Ils passèrent le pont sans résistance, s'avancèrent

jusqu'à la porte Chapelière, qu'ils trouvèrent fermée, et qui ne leur fut point ouverte malgré les signaux dont ils étaient convenus avec leurs affidés. Foulques, qui était près de là en embuscade avec l'élite de ses gens, se montre tout-à-coup en criant, d'une voix terrible: *Anjou! Anjou!* A ce cri de guerre, les Angevins, qui d'abord se croient surpris, reconnaissent bientôt la voix de leur comte caché sous l'armure d'un simple chevalier; leur courage redouble à sa vue, et tous se précipitent sur l'ennemi avec une fureur incroyable. Les Bretons et surtout les fils de Conan, étonnés d'une attaque aussi vigoureuse, sont persuadés de la trahison de leurs complices. Ils veulent battre en retraite, mais il n'est plus temps, le pont est déjà occupé par les Angevins. Alors un nouveau combat s'engage; Foulques et ses chevaliers enveloppent les Bretons, et il en tue lui-même un grand nombre en les frappant de sa masse d'armes, et répétant, presqu'à chaque coup qu'il porte: *écache Breton*, c'est-à-dire, écrase le Breton. Ces mots, répétés par tous les Angevins qui combattaient autour de lui, devinrent le nom de la tour près de laquelle eut lieu ce terrible massacre. Presque toute l'armée bretonne fut détruite. Deux des fils de Conan furent tués, les deux autres pris et jetés dans les tours du château avec plusieurs barons et chevaliers de leur suite.

Nous venons de voir que les Bretons s'avancèrent, pour surprendre la ville d'Angers, jusqu'à la porte Chapelière; c'est la première fois que nos annales parlent de cette porte, qui a été démolie en 1775. Elle faisait partie de la seconde enceinte de la ville, dont le mur, très épais, commençait à l'endroit qu'on nomme

actuellement la Basse-Chaîne, se dirigeait jusqu'à la rue de la Roë, où l'on en voyait encore les restes en 1778, et remontait à la rue Saint-Nor, aujourd'hui Saint-Laud, vers l'endroit où elle joint la rue Saint-Georges; c'était là ou très près de là qu'était la porte Girard. De cette porte, le mur remontait la rue Saint-Georges, suivait la Chaussée Saint-Pierre, retournait par la rue Saint-Julien, coupait la rue Saint-Aubin devant la rue Courte, et, suivant cette dernière, allait se réunir à la porte Toussaint.

Après avoir confié la garde de la ville et du château d'Angers à un vicomte, Foulques Nerra reprit la route d'Orléans, et y arriva le même jour que le roi. L'un des chevaliers, qui accompagnaient le comte à son retour, montait un superbe coursier; plusieurs Bretons le reconnurent pour celui d'Alain, fils aîné de Conan le Tort, et s'empressèrent autour du chevalier pour savoir comment il en était devenu possesseur. Celui-ci ne fit aucune difficulté de leur raconter ce qui venait de se passer à Angers. Cette nouvelle parvint bientôt au comte de Rennes, qui, désespéré de la perte de ses quatre fils, alla se plaindre au roi, et lui demander justice. Mais Foulques Nerra, mandé en sa présence, prouva facilement qu'il n'avait fait que ce qu'il devait faire pour la conservation et la défense de son comté. Cependant, par la médiation du roi et du duc de Normandie, gendre de Conan, il fut convenu que Foulques rendrait au comte de Rennes ses deux fils, que tous les autres Bretons paieraient rançon, et qu'à ces conditions la paix serait rétablie entre les deux princes.

Malheureusement pour les Angevins et les Bretons, cette paix n'était que simulée. Tandis que Foulques et

Conan la ratifiaient en se touchant l'un l'autre la main droite, ils méditaient déjà leurs moyens de vengeance, se jurant au fond du cœur une haine implacable et une guerre à mort. En effet, ils sont à peine de retour dans leurs états que des courses se font de part et d'autre sur les frontières; on n'attaque point encore les places, mais on pille, on brûle tout dans les campagnes; les serfs se sauvent avec leurs troupeaux, les uns dans les forêts, les autres dans les villes, et c'est pendant ce prélude que les deux comtes arment en grande hâte tous leurs hommes pour en venir à une affaire décisive. En vain plusieurs barons et prélats, leurs vassaux, tâchent de les amener à un accommodement, ils ne veulent rien écouter que la rage dont ils sont animés, et à laquelle ils ne balancent point de sacrifier le repos, la fortune et la vie de leurs sujets.

992. Tout étant préparé de part et d'autre, il fut convenu que la bataille se donnerait dans la lande de Conquéreux, et le jour en fut fixé au 27 juin. Le comte d'Anjou aurait pu placer des gardes dans cette lande ou la faire visiter avant d'y entrer, afin d'éviter des embûches, mais trop grand, trop brave pour être défiant, il n'en fit rien. Le perfide Conan mit à profit cette noble confiance; il fit creuser un large fossé qui traversait la lande, et le fit recouvrir de claies à bascule garnies de terre et de feuillage [1]. Le jour assigné, les deux armées se trouvent en présence au lever du soleil. Les Bretons

1 Ces trappes mobiles ne sont point de l'invention de Conan. Lorsqu'en 518 Thierry et Clotaire, à la tête des Francs, portèrent la guerre en Thuringe, ils trouvèrent des pièges semblables dans le champ de bataille, ce qui n'empêcha pas les Thuringiens d'être mis en déroute.

s'ébranlent les premiers, et s'avancent comme pour charger les Angevins; mais à un signal convenu, le désordre paraît se mettre dans leurs rangs. Les Angevins, trompés par ce stratagême, croient qu'ils veulent fuir, et se préparent à les poursuivre avec vigueur; ils lancent leurs chevaux qui partent au galop, et bientôt un grand nombre vient se précipiter dans le fossé. Les Bretons aussitôt tournent bride, et font main basse sur ceux qui sont tombés dans le piége. Foulques Nerra est de ce nombre, son cheval est tué sous lui; cependant on parvient à lui en donner un autre, après l'avoir tiré du fossé. On le croyait mort, et déjà la consternation se mettait parmi les Angevins. « Compagnons, leur dit-» il, dès qu'il fut remonté à cheval, voyez combien nos » ennemis nous craignent, puisqu'ils croient avoir be-» soin d'une telle ruse pour nous vaincre. » Ces mots raniment le courage de ses chevaliers; une partie met pied à terre, et fait des fascines avec les branches qui couvrent le fossé : on le comble en divers endroits, et tous sont bientôt à la poursuite de l'ennemi. Le combat s'engage de nouveau avec une égale fureur, une égale valeur, et les pertes sont considérables de part et d'autre; mais enfin le comte d'Anjou décide du sort de cette journée par la mort de Conan.

Délivré d'un de ses plus grands ennemis, Foulques Nerra rentra en Anjou, et dès lors parut s'occuper uniquement de l'administration de ses états, épuisés par des guerres continuelles. Il jeta les fondements de la ville de Montrésor en Touraine, dont une chronique fabuleuse attribue la fondation à Gontran, roi d'Orléans. L'année suivante (993), il bâtit les châteaux de Semblançay, de Langeais, de Sainte-Maure et de Montbazon,

et mit des garnisons dans toutes ces places qui le rendaient maître de la Touraine. Il ne lui restait plus qu'à s'emparer de la capitale de cette province, qui tenait encore pour son seigneur, Eudes, comte de Blois. Pour y parvenir, il rassembla bientôt une armée considérable, investit la ville de Tours, et s'en rendit maître après plusieurs mois de siége. Toujours violent dans ses entreprises militaires, il brûla, sans nécessité, un des faubourgs, la plus grande partie de la ville, la basilique de Saint-Martin et vingt-deux autres églises. Une charte de ce prince nous apprend que, touché de repentir d'avoir fait tant de ravages et versé tant de sang chrétien dans ses guerres, particulièrement dans la bataille de Conquéreux, il accorda une immunité de gens de guerre au cloître de Notre-Dame d'Angers. On voit par cette pièce que les comtes d'Anjou faisaient contresigner leurs actes par un chancelier, à la manière des rois [1].

Aucun prince, du temps de Foulques Nerra, ne s'occupa autant que lui de l'amélioration du sort de ses sujets, et aucun ne contribua plus que lui au progrès de la population. Maître de l'Anjou, de la Touraine et du Beaujolais, on le voit partout bâtir des villes, des châteaux, des églises, des monastères, et en si grand nombre que, si tous les auteurs n'étaient pas unanimement d'accord sur ce point important de son histoire, on ne pourrait y ajouter foi. Mais tous ces établissements ne lui mériteraient pas la reconnaissance de la postérité, s'il n'avait pas pris le soin d'y placer des habitants, et de faire tout ce qui pouvait alors dé-

[1] D. Housseau, *Man. de la Bibliothèque du roi.*

pendre de lui pour les rendre heureux. Afin d'atteindre ce but, il concéda plusieurs franchises aux colliberts ou serfs de son domaine; il leur accensa des terres, et leur permit d'en vendre les fruits, à certains jours, dans les 1012.
marchés qu'il établit en divers endroits. Cette dernière grâce, sans laquelle la première eût été de peu de valeur, parut alors si grande, que, pour l'apprécier aujourd'hui, on est obligé de se reporter, par la pensée, au temps où elle fut accordée. C'est sur la charte de fondation de l'abbaye de Beaulieu en Touraine que nous appuyons ce que nous venons d'avancer; elle est de l'an 1012 : « Quiconque, y est-il dit, habitera cette » petite ville (Beaulieu), ne pourra jamais être infamé » du crime de servage; mais en raison du franc-alleu, » tous les habitants seront libres... Je donne et concède » à l'abbaye le droit d'avoir un marché à perpétuité » chaque samedi entier... L'abbé ne pourra tailler cha- » que année les habitants de Beaulieu et autres hommes » que j'ai donnés à ladite église, mais seulement lors » de son élection, ou de l'achat qu'il pourrait faire de » quelques terres, ou pour quelqu'autre cause majeure » et évidente. Qu'il soit libre à un vassal des moines » d'épouser une femme de mon fief, ou à un de mes » vassaux une femme de celui du monastère [1]. »

On voit, par cette dernière concession, que les mariages ne pouvaient avoir lieu qu'entre les serfs du même fief; Foulques, en les affranchissant de cette servitude, trouva un excellent moyen d'augmenter la population dans ses domaines. Voici la formule adoptée

[1] On trouve le texte de cette charte et sa traduction dans le *Dictionnaire historique du département d'Indre-et-Loire*, par M. Dufour (1812).

par les comtes d'Anjou pour l'affranchissement de leurs colliberts : « Par respect pour la divinité, et afin d'ob-
» tenir le salut éternel de notre âme, nous te déclarons
» libre. »

Il y avait déjà en France quelques hommes libres qui tenaient des terres à rentes, et des propriétaires bourgeois qui les faisaient exploiter pour leur compte; mais ni les uns ni les autres ne pouvaient vendre leurs produits qu'avec la permission de leurs seigneurs. Ceux-ci avaient choisi des époques fixes dans l'année pour le débit des fruits de leurs biens, et c'était pour éviter une concurrence préjudiciable à leurs intérêts qu'ils ne permettaient aux vilains d'exposer dans les marchés que des denrées altérées et corrompues.

CHAPITRE XXX.

Seconde enceinte de la ville de Saumur. — Bataille de Pont-le-Voy. — Cris de guerre. — Château de Trèves. — Armures des chevaliers.

La première enceinte de la ville de Saumur, dont nous avons donné la description au chapitre XVIII, dut être faite peu de temps après le château du Tronc. Dom Vaissette fixe l'époque de sa construction au huitième siècle, ce qui s'accorde bien avec l'opinion de notre historien de l'Abbaye de Saint-Florent, qui l'attribue aux ancêtres d'Eudes Ier, deuxième comte de Blois. Ce prince, fils et successeur de Thibaut le Tricheur, étant souvent en guerre avec le comte d'Anjou, trouva cette

première clôture insuffisante pour mettre la ville en sûreté contre un ennemi aussi puissant. Déjà plusieurs maisons avaient été construites autour de l'église Saint-Jean, au-dessous du mur du Boële, par les habitants qui faisaient le commerce, afin d'être plus près de la rivière. Cette espèce de faubourg prit en langage vulgaire le nom que lui donnait sa position, celui de *Saulmeur*, c'est-à-dire sous le mur. Eudes, en élevant les nouvelles fortifications, le renferma dans la place. Alors la ville et le faubourg, ainsi réunis, prirent le nom de *Saulmeur* ou *Saumeur*, nom que lui donnent encore les habitants des campagnes voisines, et que l'on trouve dans les anciens auteurs, tels que Bourdigné, Hiret et autres.

Cette nouvelle enceinte, dont une grande partie existe encore aujourd'hui, fut solidement construite en pierres de taille, posées avec mortier, à chaux et à sable, flanquées de grosses tours rondes couronnées, ainsi que les murs, de machicoulis et de créneaux. Elle était défendue par un large fossé, dans lequel on faisait venir les eaux des rivières de la Vienne et du Thouet; on voit encore, à quelque distance de la tour Gréneticre, un pont que l'on nomme l'Arche-Dorée, sous lequel passait l'eau qui venait du Thouet dans les fossés. Quatre portes bien fortifiées donnaient entrée dans la ville. A l'orient celle de Fenet, au nord celle de la Tonnelle, à l'occident celle des Bilanges, et au sud celle du Bourg; cette dernière, la seule qui existe aujourd'hui, menace ruine, et doit être démolie incessamment.

Nous croyons que l'on peut fixer, vers l'an 978, la construction des murs de cette ville, cependant nous

ne donnons pas cette date comme certaine; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils furent élevés, en partie, par Eudes Ier, et il est vraisemblable qu'il les fit commencer dès les premières années de son règne. Il n'est pas facile non plus de fixer l'époque précise du commencement de ce règne, parce que l'on ne connaît pas celle de la mort de Thibaut, son père, quoique dom Bouquet la fixe à l'an 990. On sait seulement qu'il vivait encore l'an 975, puisque, cette année-là, il donna le prieuré de Saint-Louand, en Touraine, aux moines de Saint-Florent. Les anciens manuscrits de cette abbaye nous apprennent qu'en 978 l'abbé Amalbert alla trouver Eudes à Tours, pour réclamer sa protection en faveur de son abbaye, ce qui prouve que Thibaut était mort à cette époque. Ainsi on croit que c'est de 975 à 978 qu'il faut fixer la fin du règne de Thibaut, et le commencement de celui de son fils, Eudes Ier. Ce prince posséda Saumur jusqu'à sa mort, que quelques auteurs fixent à l'an 994, et d'autres à 995. Il laissa quatre fils et deux filles. Thibaut II, l'aîné de ses fils, lui succéda et ne régna que neuf ans. L'an 1004, Eudes, dit le Champenois, hérita des états de Thibaut II, son frère. Il eut, comme son aïeul, Thibaut le Tricheur, l'ambition d'agrandir ses états; et cette passion fut la source des guerres perpétuelles qui accablèrent ses sujets.

Eudes II acheva les fortifications de la ville, commencées par son père, Eudes Ier (1004). Il eut soin de la tenir toujours bien approvisionnée de vivres et de machines de guerre, afin qu'elle fût en état de soutenir un siége si elle était attaquée. Il en confia le commandement à Geldouyn le jeune, gentilhomme danois, re-

marquable par sa belle taille et une force de corps prodigieuse; poussant la bravoure jusqu'à la témérité, son nom seul faisait trembler tous ses voisins. Il avait plusieurs fois vaincu Foulques Nerra, comte d'Anjou, et lui avait inspiré une telle frayeur, que, lorsque ce prince passait près des terres de Geldouyn, il disait. « Fuyons le diable de Saumur, car il me semble que je » le vois toujours depuis qu'il m'a vaincu [1]. »

(1015) Foulques, qui n'avait ni bourg ni village sur la Loire, depuis Bourgueil jusqu'à Amboise, demanda au comte de Blois la permission de bâtir une petite maison dans une forêt peu éloignée de Bourgueil, sous prétexte de s'y procurer un lieu de repos pour la chasse. Mais son vrai motif était d'en faire un poste de communication entre ses états d'Anjou et ceux de Touraine, où il possédait Loches, Amboise, Villentratz et la Haye. Eudes y consentit; mais ayant appris, peu de temps après, que le comte d'Anjou avait environné cette maison de fossés et y avait mis garnison, il se repentit d'avoir donné si légèrement cette permission. Déterminé à se faire justice lui-même, le comte de Blois, après avoir rassemblé quelques troupes, partit dans l'intention de brûler la maison et de la détruire jusque dans ses fondements. Mais il échoua dans cette entreprise; l'expédition n'eut aucun succès, et il fut même vivement repoussé par les assiégés, qui étaient beaucoup plus nombreux qu'il ne l'avait cru. Foulques, voyant ses droits établis par la force, les cimenta de nouveau, en faisant bâtir, sur la petite rivière du Lenne, un château bien fortifié, qui prit de sa position le nom de Lennyac.

[1] *Hist. inéd. de l'Ab. de Saint-Florent.*

La querelle qui s'éleva entre les deux princes, au sujet de ce château, ne fit que les irriter davantage. Ils armèrent de part et d'autre la plus grande partie de leurs vassaux, et bientôt les deux armées, après quelques jours de marche, se rencontrèrent le 10 juillet (1016) à Pont-le-Voy. Le combat fut terrible, l'armée angevine défaite, et la plus grande partie passée au fil de l'épée. Foulques, renversé de cheval, fut grièvement blessé; Sigebrain de Chemillé, qui portait la bannière de la province, Bernier de Sablé, son frère, avec Hubert Rasorius, furent tués, et Raoul, l'aîné de cette maison, blessé à mort. Le comte d'Anjou se retira en désordre, avec les restes de son armée, jusqu'à Amboise. Mais Herbert, surnommé Eveillechien, comte du Maine, accouru au secours des Angevins, qui avaient été obligés de combattre avant son arrivée, fit tourner en leur faveur le sort de cette journée. Ayant appris qu'après la victoire Eudes et une partie de son armée, pour se délasser du combat, se baignaient dans le Cher, à peu de distance du champ de bataille, et que l'autre portion, presque toute désarmée, était couchée sur le bord de cette rivière, il s'y porta en toute hâte avec ce qu'il put rassembler des débris de l'armée vaincue, en criant avec force : *Rallie, rallie.* Cette résolution hardie, qui prouve qu'Herbert savait saisir l'occasion, fut couronnée d'un plein succès; les soldats du comte de Blois, attaqués à l'improviste, furent bientôt battus; car, outre le désavantage d'être surpris, les uns dans l'eau, les autres désarmés, ils avaient encore celui de se trouver en face du soleil couchant, ce qui les faisait combattre en désordre, et, pour ainsi dire, sans voir l'ennemi. Eudes perdit dans cette bataille près de six mille

hommes, tant tués que prisonniers, et tout le bagage de son armée fut pillé ou livré aux flammes [1].

C'est dans cette journée mémorable que le comte d'Anjou prit pour cri de guerre ce mot qui dans la bouche d'Herbert avait été presqu'en même temps le signal du combat et le chant de la victoire, *Rallie!* Cri qui fut depuis adopté par tous ses successeurs. Celui des comtes de Blois était *Chartres et Passavant!* Wace, dans son *roman du Rou*, nous a conservé ces différents cris de guerre :

« François crie MONTJOYE, et Normand DEXAÏE [2];
» Flaman crie ARRAS, et Angevin RALLIE,
» Et li cuens [3] Thiebault CHARTRES ET PASSAVANT crie. »

Le comte de Blois, vaincu, demanda une trève quelque temps après; on dit qu'elle fut conclue sur la rive gauche de la Vienne, en un lieu nommé anciennement *Clementiniacum* [4], à trois lieues au-dessous de Saumur. Foulques, qui craignait toujours Geldouyn, construisit en cet endroit un château très fort, qu'il nomma Trèves, afin que l'on conservât la mémoire de celle qu'il venait d'accorder. Ce château, qui n'est composé que d'une grosse tour crénelée, de cinquante un pieds de diamètre, sur cent deux de hauteur, est très bien conservé. Le comte d'Anjou fit bâtir en même temps,

[1] *Chronique de Maillezais; Hist. des comtes d'Anjou* par FOULQUES RECHIN; *Hist. inédite de l'abbaye de Saint-Florent.*
[2] *Dexaïe*, Dieu aide.
[3] *Cuens*, comte.
[4] Il est probable que le chroniqueur voulait parler du lieu nommé aujourd'hui Saint-Clément, et qui devait alors se trouver sur la rive droite de la Vienne. Trèves est exactement vis-à-vis de St-Clément. L'auteur des *Recherches historiques* a pensé quelquefois que la tour actuelle de Trèves n'était pas le château de Foulques Nerra, mais une construction postérieure. F. B.

dans la Touraine, la forteresse de Montbudel [1], espé rant par ces deux places pouvoir contenir toutes le forces des Saumurois.

Pendant cette trève, le comte de Blois, qui croyai avoir à se plaindre du duc de Lorraine, tourna ses ar mes contre lui; mais cette guerre ne dura pas long temps, parce qu'ayant appris que Foulques avait fai bâtir Montbudel, qui menaçait ses villes de Tours e de Saumur, il quitta promptement la Lorraine pou venir détruire cette forteresse.

Eudes, de retour avec son armée (1025), dépêch des courriers à Geoffroy de Saint-Aignan et à Geldouy de Saumur, avec ordre de rassembler promptemen toutes leurs forces, et de se réunir à lui sous les mur de Montbudel.

Les ordres du comte de Blois furent exécutés ave célérité. Les Saumurois se réunirent aux troupes d Chinon, commandées par Geoffroy de Saint-Aignan, e prirent ensemble le chemin de Montbudel. Avant d quitter Saumur, Geldouyn remit le commandement d cette place à son lieutenant Aimeric, surnommé Pirus père de vingt-quatre chevaliers, frères germains, alor sous les armes, et emmena avec lui presque toute l garnison de la ville et du château.

Pour donner une idée de ces troupes, voyons que était, dans ce temps-là, le costume ou plutôt l'armur des Français [2]. Tous les chevaliers portaient alors un

1 On n'est pas d'accord sur la situation de ce lieu. Valois, dans sa *Notice des Gaules*, le traduit par *Montbrole* ou *Membrolle*. Ménage rapporte une ancienne version française du *Gesta consulum andegavensium* qui l'appelle *Montbureau*. F. B.

2 Le titre de Français n'appartenait qu'aux nobles; le peuple

plastron de fer, sur lequel ils mettaient le gaubesson ou gambesson, sorte de pourpoint d'étoffe de soie, rembourré de laine et piqué : quelquefois il était fait de peaux de cerf, appliquées les unes sur les autres; on employait jusqu'à vingt cuirs de cerf pour cette armure, ce qui la rendait très pesante et très incommode. Le gaubesson était recouvert par le haubert ou jaque de mailles; c'était une espèce de chemisette composée de petits anneaux de fer poli, et qui descendait jusqu'aux genoux; elle avait un capuchon, aussi de mailles, qui couvrait la tête, sous le heaume ou casque. Lorsque le chevalier voulait se rafraîchir, il ôtait son heaume, rejetait son capuchon en arrière, et se couvrait la tête d'un bassinet, petit chapeau de fer assez léger. Les chausses de mailles, qui couvraient les jambes, s'attachaient au haubert avec plusieurs crochets. Par-dessus le haubert les chevaliers mettaient encore la cotte d'armes, sorte de petit manteau ouvert par les côtés avec des manches courtes; il ne descendait que jusqu'à la ceinture : on le faisait toujours d'une belle étoffe, et quelquefois de drap d'or ou d'argent.

Pour armes les chevaliers portaient une épée large et courte, suspendue à une ceinture faite d'une courroie appelée baudrier; ils avaient aussi, à cette ceinture, un petit couteau ou poignard, nommé *miséricorde*, avec lequel ils achevaient l'ennemi abattu; sa poignée représentait une croix. La lance n'avait pas changé de forme. L'écu était de bois, recouvert de cuir

était encore, comme du temps des druides, réduit à un tel état de misère et d'avilissement, qu'il n'était compté pour rien. FAUCHET, liv. II des *Origines*, p. 520.

bouilli, et entouré d'un cercle de fer pour lui donner de la force et l'empêcher de se fendre.

Les éperons d'or ou dorés étaient alors la marque distinctive des chevaliers. A leur réception, on leur mettait ces éperons, que l'on considérait comme un double symbole, celui de l'aiguillon qui devait exciter le récipiendaire à la gloire, et celui du mépris qu'il devait avoir de l'or en le portant à ses pieds. Les simples gentilshommes, qui avaient le titre d'écuyer, portaient des éperons d'argent; mais les roturiers n'en pouvaient porter d'aucune espèce, pas même de fer.

Les fantassins ou vilains, qu'on appelait *pions* ou *pionniers,* parce qu'ils préparaient les chemins pour la cavalerie, étaient armés d'arcs, de flèches et de massues. Quelquefois ils portaient aussi des maillets à tête de fer ou de plomb, et lançaient des pierres ou de petites boules de plomb avec des frondes.

Tous ces gens de pied, qui servaient et secondaient les chevaliers, étaient encore appelés *sergents,* c'est-à-dire servants, *gros varlets* et *cottereaux* : ce dernier nom leur était donné lorsqu'ils étaient tirés des *cotteries,* ou sociétés de paysans qui tenaient leurs terres d'un même seigneur. On voit, par la quantité de vieux châteaux qui existent encore, et par les vestiges de ceux qui ont été détruits, qu'il y avait beaucoup de noblesse dans les environs de Saumur, et que les comtes de Blois pouvaient mettre sur pied une armée formidable.

CHAPITRE XXXI.

Prise de la ville de Saumur par Foulques Nerra. — L'abbaye de Saint-Florent du château incendié. — Réunion de Saumur et de son territoire au comté d'Anjou.

Foulques Nerra, instruit que le comte de Blois venait d'investir Montbudel, partit d'Angers avec toutes les troupes qu'il put rassembler, afin d'aller faire lever le siége de cette place. En passant au village de Brain-sur-Allonnes, il apprit que Geldouyn avait quitté Saumur depuis quelques jours, pour se réunir au comte de Blois, et que la ville n'avait plus qu'une garnison incapable de la défendre. Le comte d'Anjou, saisissant l'occasion de se venger du gouverneur de Saumur, mit cet avis à profit, passa la Loire et la Vienne, et s'empara de la ville presque sans coup férir. Les Saumurois, surpris par une attaque aussi brusque, ne purent faire une longue résistance; mais elle fut vive : plusieurs braves se dévouèrent généreusement, en se précipitant avec fureur dans les rangs ennemis, pour les arrêter quelques instants et donner aux autres habitants et à la garnison le temps de se sauver dans le château. On s'y retira en désordre. Le commandant Aimeric, ses soldats et quelques Saumurois, y étaient à peine renfermés que les assiégeants étaient déjà aux portes. Dans ce pressant danger, on appela au conseil les moines de Saint-Florent. Ils proposèrent de confier la garde de la porte d'orient au corps de saint Doucelin, qui était alors en possession de faire des miracles.

On n'avait pas le temps de délibérer; on accepta, avec plus de confiance que de prudence, cette singulière proposition. La châsse du saint, qui était au-dessus de l'autel, fut descendue et placée au poste qu'on venait de lui assigner, tandis que la garnison et les habitants allèrent défendre la porte d'occident.

Les Angevins, pendant ce temps-là, parcouraient la ville et se disposaient à escalader le château. Ils s'aperçurent que tous les assiégés s'étaient portés sur un seul point; ils firent en cet endroit une fausse attaque pour occuper les Saumurois, et envoyèrent leurs principales forces à la porte d'orient. Cette porte fut bientôt enfoncée, et, sans respect pour les reliques qu'il trouva derrière, Foulques, entrant à la tête de ses troupes, se rendit dans un instant maître du château et de l'abbaye.

Bourdigné, dans ses *Annales d'Anjou*, dit que la garnison rendit le château par capitulation, qu'une partie des soldats rentra dans ses foyers, et que l'autre demanda et obtint du service dans les troupes du comte d'Anjou. Cette relation est contraire aux manuscrits de l'abbaye de Saint-Florent qui nous servent de guides. Ils ont été écrits par des auteurs contemporains, sur les lieux, et déposés dans des archives où tout le monde pouvait les consulter. Nous croyons qu'on peut y ajouter foi, surtout lorsqu'il s'agit de faits que les moines n'avaient aucun intérêt à défigurer. Si l'historien de l'abbaye avait eu l'intention d'altérer la vérité dans le récit qu'il nous a laissé de cet événement, je pense qu'il aurait passé sous silence le conseil donné par les moines de faire garder l'une des portes du château par saint Doucelin, ou qu'il aurait supposé un miracle pour empêcher les Angevins d'entrer par la porte qu'il gar-

dait. Bourdigné a vu les manuscrits de l'abbaye de Saint-Florent, on ne peut en douter; mais il n'a pas voulu dire que Foulques Nerra souilla cette victoire, qui lui coûta si peu, par des cruautés indignes d'un grand prince, et qui attesteront toujours à la postérité qu'il ne savait ni honorer le courage, ni respecter le malheur.

Aussitôt après la prise du château, le comte d'Anjou ordonna de rechercher les Saumurois qui avaient opposé le plus de résistance et montré le plus d'opiniâtreté en défendant la place. On en amena plusieurs devant lui, et après avoir donné l'ordre de leur lier les mains derrière le dos, il les fit défiler ainsi garrottés devant ses troupes. Les prisonniers, indignés d'un pareil traitement, proféraient, contre Foulques et son armée, toutes les imprécations que leur dictait le désespoir. Gastho, l'un des principaux officiers du comte de Blois, fut entendu de Foulques; ce prince, oubliant sa dignité, fit sur-le-champ l'office de bourreau; il frappa si rudement le malheureux Gastho, qu'il lui tira un œil. Aimeric, lieutenant de Geldouin, fut conduit dans les prisons de Doué, dont il trouva peu de temps après les moyens de s'évader; mais plusieurs de ses fils, qui avaient accompagné le seigneur de Saumur au siége de Montbudel, furent pris, conduits à Angers et mis à mort.

Foulques, dans l'intention d'étendre les fortifications du château et d'y placer une garnison en état de le défendre, jugea nécessaire d'en faire sortir les moines, et de détruire les bâtiments qu'ils y occupaient, avec promesse néanmoins de leur faire construire ailleurs un autre monastère, car les biens possédés par les enfants

de saint Benoît étaient alors une chose sacrée. Mais impatient de disposer du terrain couvert par ces bâtiments, il y mit lui-même le feu, et, tandis que les flammes les consumaient, le dévot Foulques priait saint Florent de ne pas s'irriter de la destruction des édifices qui lui étaient consacrés, et lui protestait, en jurant *par les âmes Dieu,* son jurement ordinaire, que ses pieux serviteurs auraient bientôt, dans la ville d'Angers, une demeure plus commode et plus sûre.

Ainsi passa *la gentille, bien assise et bien aérée ville de Saumur* [1], sous la domination des comtes d'Anjou.

Cette ville, ou du moins son territoire, était restée sous la puissance des Romains, depuis la conquête des Gaules par Jules César jusqu'à l'époque où les Romains évacuèrent ou furent chassés de cette contrée. Au cinquième siècle elle fit partie du royaume des Visigoths, lorsqu'Euric, leur roi, en eut étendu les limites jusqu'à la Loire. Après la mort de Waifre, dernier duc d'Aquitaine, cette province fut réunie à la couronne par Pépin, et la petite ville de Mur se trouva pour la première fois sous la domination des rois de France. L'an 778 Charlemagne rétablit le royaume d'Aquitaine en faveur de Louis le Débonnaire, son fils, le jour de sa naissance. Le jeune prince fut couronné à Rome à l'âge de trois ans, et revint, porté dans un berceau, prendre possession de ses états. Saumur fit une seconde fois partie de l'Aquitaine. L'an 877 ce royaume, après avoir été gouverné par cinq rois, Louis le Débonnaire, Pépin I, Pépin II, Charles et Louis le Bègue, fut encore

[1] Epithètes que lui donnent nos chroniques et plusieurs anciens auteurs.

réuni à la couronne sous ce dernier prince, appelé au trône de France par la mort de Charles le Chauve, son père. Peu de temps après le règne de Louis le Bègue, les ducs et les comtes acquirent beaucoup d'autorité, et la portèrent même si loin qu'ils se rendirent presque indépendants des rois. Hugues le Grand, duc de France, père de Hugues Capet, était alors tout puissant; il donna à Thibaut le Tricheur, son cousin, qui l'avait utilement servi, plusieurs belles terres, entr'autres, celle de Doué, dont Saumur dépendait.

Ainsi cette ville, après avoir appartenu aux Romains, aux Visigoths, aux ducs et rois d'Aquitaine, ensuite aux rois de France, puis aux comtes de Blois, fut réunie, par Foulques Nerra, au comté d'Anjou, et n'en fut plus séparée.

On n'est pas d'accord sur l'époque précise de cet événement. La chronique de Maillezais le fixe à l'an 1024; l'histoire de l'abbaye de Saint-Florent à l'an 1025, et la chronique de Saint-Aubin, ainsi que l'auteur de l'histoire de Sablé, à l'an 1026. Ces erreurs de chronologie sont communes dans les anciens manuscrits et dans les anciens auteurs, mais elles ne prouvent rien contre la vérité des faits. Il est presqu'impossible de rectifier ces fautes, parce que, dans ce temps-là, les écrivains, et même les notaires, ne dataient point leurs écrits, ou, lorsqu'ils le faisaient, ils mettaient seulement : *Fait en telle année du règne de tel roi ou de tel comte,* suivant le fief dans lequel l'acte était passé. Quelquefois même on ne désignait pas l'année du règne; on se contentait de dire : *Fait sous le règne de tel prince, un tel étant pape ou évêque,* sans faire nulle mention de notre ère chrétienne.

CHAPITRE XXXII.

Abbaye de Saint-Florent près Saumur. — Le comte de Blois assiége Saumur. — Il fait la paix avec le comte d'Anjou.

Foulques Nerra, maître de la ville et du château de Saumur, ordonna aux moines de s'embarquer avec le corps de leur patron, en leur disant qu'il voulait faire construire à Angers un magnifique monument pour le placer. Les moines obéirent avec beaucoup de peine, mais ils s'entendirent si bien avec ceux qui étaient chargés de les conduire, qu'ils eurent le temps, avant d'arriver à Chenehutte, à deux lieues au-dessous de Saumur, de faire solliciter auprès du comte et d'obtenir la permission de rester aux environs de cette ville. Foulques ajouta même à cette condescendance la promesse de revenir, sous peu de temps, choisir, de concert avec eux, un lieu convenable pour la construction d'un autre monastère.

Les navigateurs, qui avaient mis plusieurs jours à faire deux lieues en descendant la rivière, la remontèrent à force de rames en quelques minutes, et vinrent débarquer à Saint-Hilaire-des-Grottes, sur la rive gauche du Thouet. Ce village leur appartenait : ils s'y fixèrent en attendant qu'il plût au comte d'Anjou de réaliser sa promesse.

Geldouyn ne tarda pas à être instruit que Foulques s'était emparé de Saumur, et qu'il avait manifesté l'intention de donner cette place à Geoffroy Martel, son

fils. Désespéré de cette perte, il alla trouver le comte de Blois dans sa tente, le pria instamment de lever le siége qu'il avait entrepris, et de marcher sur-le-champ avec toutes ses forces pour reprendre Saumur. Eudes était obstiné; il avait juré de détruire la forteresse de Montbudel; rien ne put le faire changer de résolution; mais, pour consoler Geldouyn, il promit de lui donner un autre château, s'il ne pouvait lui faire rendre celui de Saumur.

Cependant un mois après, l'entreprise contre Montbudel ayant échoué, le comte de Blois et Geldouyn s'approchèrent de Saumur et l'investirent. Les assiégés firent une vigoureuse résistance, et, dans une sortie où l'on perdit beaucoup de monde de part et d'autre, ils brûlèrent une grande machine de bois, que les assiégeants avaient élevée pour battre les murs et lancer d'énormes pierres dans la ville. Eudes fut affligé de la perte de cette machine, parce qu'elle avait coûté beaucoup de temps à construire, et qu'il n'était plus possible de la remplacer par une autre, attendu que la saison était trop avancée. Cet accident était arrivé au mois de septembre. La plus grande partie de ses soldats étant rappelée par l'époque des vendanges, il fut obligé de lever le siége, et de donner congé à ses troupes.

L'année suivante (1026), le comte de Blois revint, avec Thibaut son fils, assiéger une seconde fois Saumur. Il campa entre la ville et la nouvelle abbaye de Saint-Florent, dont on commençait à jeter les fondements, sur la rive gauche du Thouet, dans un endroit choisi par l'abbé Frédéric, du consentement de Foulques Nerra.

Les moines, dans cette nouvelle guerre, furent médiateurs entre les deux princes, et, après une longue conférence, ils parvinrent à les mettre d'accord. Le résultat de cette négociation fut que le comte de Blois renonça pour toujours aux droits qu'il pouvait avoir sur la ville de Saumur et son territoire, et que le comte d'Anjou consentit à la démolition de la forteresse de Montbudel.

Eudes, fidèle à sa promesse, ne pouvant rendre Saumur au vaillant Geldouyn, lui donna Chaumont, pour lui et ses descendants. Cet ancien seigneur de Saumur avait toujours eu beaucoup d'estime et de vénération pour les moines de Saint-Florent du château; il en choisit plusieurs qu'il emmena avec lui, et fonda pour eux l'abbaye de Pont-le-Voy. On sait combien leurs successeurs se sont rendus dignes de ce bienfait, en se consacrant à l'éducation de la jeunesse; la célébrité de leur collège transmettra à la postérité le nom de leur fondateur.

Il y avait peu de temps que les bâtiments et l'église de Saint-Florent sur le Thouet avaient été commencés, lorsque la paix se fit entre les comtes d'Anjou et de Blois. Les moines furent puissamment aidés dans cette nouvelle construction par les dons de Berlay, seigneur de Montreuil, et plus encore par ceux d'Hildegarde, épouse de Foulques Nerra. Cette princesse, dont la douceur et la bonté calmaient souvent les emportements et l'humeur féroce du comte d'Anjou, fit bâtir son tombeau derrière la chapelle de Notre-Dame (1028). Cette chapelle était le cimetière des moines. Les grands seigneurs et les riches particuliers sollicitaient l'honneur d'y être enterrés, et cette faveur leur était accor-

dée ou refusée, suivant la valeur des offrandes qui accompagnaient leur demande.

On n'attendit pas que la nouvelle église fût entièrement achevée pour y transporter la châsse de saint Florent, que les moines avaient déposée à Saint-Hilaire-des-Grottes. Cette cérémonie eut lieu le second jour de mai, en présence de Foulques Nerra, de la comtesse 1030.
Hildegarde, de Geoffroy Martel, leur fils, et de presque toute la noblesse angevine, suivie d'une foule de peuple, attirée de tous les pays voisins par la grande vénération qu'on avait alors pour les reliques de saint Florent [1]

CHAPITRE XXXIII.

Portrait de Foulques Nerra. — Ses pèlerinages à Jérusalem. — Il donne Saumur à Geoffroy Martel. — Révolte de ce dernier contre son père. — Mort de Foulques Nerra. — Le château de Saumur nommé le Donjon. — Troisième église de l'abbaye de Saint-Florent.

Le traité de paix conclu par la médiation des moines ayant définitivement mis Saumur sous la domination du comte d'Anjou, nous allons essayer de faire connaître ce nouveau souverain.

Foulques III, surnommé Nerra ou le Noir, fut ainsi appelé de la couleur de son teint. Quelques auteurs le nomment le *Jérosolymitain,* à cause des voyages qu'il fit à Jérusalem, et d'autres le *Palmier,* parce qu'il en rapportait chaque fois des palmes dont il affectait de

[1] *Hist. inéd. de l'Abb. de Saint-Florent.*

se montrer couvert. Dans quelques anciennes chartes il est aussi surnommé le Jeune, soit pour le distinguer de Foulques le Bon, son aïeul, soit parce qu'il succéda jeune encore à son père. Il est considéré comme l'un des plus grands princes qu'ait eus l'Anjou. Il aimait la justice et la rendait lui-même à ses vassaux avec beaucoup d'exactitude; dans les cas douteux, il faisait pencher la balance en faveur du plus faible. Spirituel, généreux, grand capitaine, il se montra toujours supérieur aux événements dans les circonstances les plus difficiles. Mais, si son génie, son courage et ses talents dans l'art de la guerre l'ont mis au premier rang des grands hommes de son siècle, il faut convenir qu'il eut aussi les vices et les défauts de ce siècle demi-barbare; il fut cruel et superstitieux. Il croyait expier, par des voyages de dévotion, par de longs pèlerinages et par des fondations en faveur des églises et des religieux, les crimes dont il se souillait.

Il avait, à l'exemple de ses prédécesseurs, beaucoup de dévotion à saint Martin. Un jour qu'il se rendait à Tours, accompagné d'une suite nombreuse, pour demander à Dieu, par l'intercession du saint, le pardon de quelque nouveau forfait, il trouva l'église fermée; peut-être l'était-elle ordinairement à cette heure, ou peut-être les chanoines avaient-ils donné l'ordre de lui en refuser l'entrée, parce qu'ils ne le voyaient qu'avec peine arriver dans cette compagnie pour implorer leur patron. Quoi qu'il en soit, Foulques, impatient d'attendre qu'on ouvrît la porte, la fit enfoncer, et pénétra jusque dans le cloître avec ses chevaliers et tout son appareil militaire.

L'Eglise, dans ce temps-là, permettait à peine aux

souverains de se montrer armés dans les temples. Les chanoines, alarmés de cette profanation, surent cependant la mettre à profit, et en tirèrent bientôt la satisfaction la plus éclatante. La croix, les châsses des saints, furent descendues et mises à terre; on les couvrit de cendres et de ronces, en signe de deuil, ainsi que le tombeau de saint Martin; l'office divin fut suspendu dans l'église, qui ne resta ouverte qu'aux seuls pèlerins.

Il en fallait moins, dans ces siècles superstitieux, pour décider le comte d'Anjou à satisfaire les chanoines, jaloux d'obtenir la réparation de ce qu'ils appelaient un horrible scandale. Le dévot Foulques, reconnaissant sa faute, se rendit quelque temps après, nu-pieds, à cette église, où il protesta de son respect et de sa vénération pour saint Martin, en lui demandant publiquement pardon de son irrévérence. Il termina cette espèce d'amende honorable, en faisant au chapitre plusieurs dons considérables, ce qui acheva de le réconcilier avec les chanoines.

Le caractère violent et féroce de ce prince se manifesta d'une manière terrible à l'égard d'Elisabeth, sa cousine germaine et son épouse. La chronique de l'abbaye de Saint-Florent dit que peu de jours après que la comtesse eut été sauvée d'un précipice, où des embûches, dressées par un ordre secret de son époux, l'avaient fait tomber, il la fit brûler vive à Angers, après l'avoir accusée et fait condamner comme adultère. Le ciel, dit cette chronique, parut venger la mort de cette malheureuse princesse, par l'incendie d'un grand nombre de maisons voisines du bûcher allumé pour son supplice.

Furieux dans ses emportements, Foulques se montrait souvent extrême dans les témoignages de son repentir. C'est à ces dispositions de son âme que l'on doit attribuer ses fréquents pèlerinages à Jérusalem ; et telle était la dévotion des chrétiens de son siècle, que, plus ces voyages exposaient aux dangers d'une marche fatigante ou d'une navigation périlleuse, plus la foi simple et peu éclairée des fidèles y attachait de mérite et d'expiation. La Judée, cette contrée si longtemps célèbre par les merveilles dont elle fut le théâtre, si opulente par les soins actifs et industrieux de ses anciens habitants, avait passé de la domination des empereurs grecs sous celle des Arabes mahométans. Ces derniers ne voyaient qu'avec inquiétude le concours nombreux des pèlerins qui s'y rendaient de tous les pays de la chrétienté. Ils les rançonnaient à tous les passages, surtout aux portes des villes, et ne leur ouvraient celles de Jérusalem qu'après leur en avoir fait payer chèrement l'entrée [1]. Souvent les voyageurs n'en sortaient qu'accablés de vexations et d'outrages. Mais rien ne pouvait arrêter le comte, dont les idées et les projets de pénitence semblaient se fortifier à la vue des dangers et des obstacles.

Il partit en effet, dirigea sa route vers Constantinople, d'où il se rendit à Jérusalem, et de là au tombeau de Jésus-Christ. Animé, dans ce saint lieu, d'un transport de dévotion, il saisit avec les dents un des bords de la pierre du sépulcre, et réussit à en détacher un morceau qu'il déroba aux regards de ceux qui veillaient à sa garde. Ce fut encore là que, cédant aux remords

[1] Chaque pèlerin donnait un ducat d'or pour entrer à Jérusalem. *Chron. de Normandie*, p. 64.

qui l'agitaient, il se frappa la poitrine, s'arracha les cheveux, et se répandit en regrets et en sanglots sur ses crimes, dont le souvenir le tourmentait sans cesse.

Après quelques mois de séjour à Jérusalem, il revint en Europe et passa à Rome, où les instances du pape Sergius le décidèrent à rester quelque temps pour chasser de l'état de l'Eglise les brigands qui l'infestaient. Après cette expédition, qui fut couronnée d'un plein succès, il revint en Anjou.

Foulques Nerra avait eu d'Hildegarde, sa troisième femme, un fils, Geoffroy surnommé Martel, à cause de sa force extraordinaire. Ce prince, jeune encore, laissa bientôt entrevoir ce qu'il pourrait accomplir un jour pour la gloire et la grandeur de sa maison. Mais l'indomptable fierté de son caractère annonçait les chagrins qui devaient troubler les derniers jours de son père, et faisait craindre à ses vassaux de l'avoir trop tôt pour maître.

Cependant Foulques s'était démis, en sa faveur, de Saumur et de son territoire. Il comptait se reposer sur lui du soin de gouverner ses autres domaines; soit que, fatigué de ses travaux, il songeât à se procurer un repos que les approches de la vieillesse lui rendaient nécessaire, soit qu'il voulût s'éclairer par lui-même sur les talents de son fils pour l'administration. D'ailleurs il se proposait de faire un nouveau voyage à Jérusalem, et, en effet, il partit bientôt après pour s'y rendre. Il 1035.
passa d'abord en Italie, visita Rome, où il trouva Robert, duc de Normandie, qui se disposait comme lui à ce voyage. Tous deux s'embarquèrent pour Constantinople, où l'empereur Michel les reçut et les fit accompagner jusqu'à Antioche.

Robert, qu'un vœu plus qu'imprudent obligeait à marcher les pieds nus, ne put se rendre ainsi jusqu'au terme de son pèlerinage, et fut obligé de se faire porter. Au retour de Jérusalem, il tomba malade de fatigue dans la route, et mourut à Nicée. Foulques, plus heureux, revint en Europe, et rentra la même année dans l'Anjou.

La conduite de son fils pendant son absence avait excité contre lui les murmures et les reproches de ses sujets. Foulques, touché de leurs cris, et persuadé que ces plaintes étaient fondées, voulut qu'il lui remît le gouvernement de ses domaines, et qu'il ne gardât que celui de Saumur. Mais Geoffroy, déjà trop accoutumé au commandement, refusa de s'en dépouiller, et prit les armes pour se le conserver. Cette guerre impie, dont les chroniques du temps nous laissent ignorer les détails, porta le ravage et l'incendie dans toute la province. Le ressentiment et l'indignation de Foulques furent extrêmes. Le fils, réduit, par les armes de son père, à implorer sa miséricorde, vint enfin se jeter à ses pieds. Le comte, usant alors de tous les droits de la victoire, exigea qu'il se présentât devant lui, une selle sur le dos, et que, dans cette position humiliante, il lui demandât publiquement pardon. Il fallut obéir, et le fier Geoffroy fut contraint de se courber devant Foulques, qui, le pied sur le dos de son fils, et le cœur frémissant d'un juste courroux, lui dit : « Par les âmes » Dieu, te voilà donc enfin vaincu ! » — « Oui, répondit » Geoffroy, d'une voix étouffée par la douleur et la honte, » oui, vaincu, mais par toi seul, parce que tu es mon » père ; pour tout autre je suis toujours invincible. »

Le comte, délivré des alarmes que la révolte de son

ils lui avait causées, et désarmé par sa soumission, lui rendit le gouvernement qu'il lui avait ôté, et ne parut plus s'occuper que du désir de passer ses derniers jours en paix. Il n'était encore âgé que d'environ cinquante ans; mais ses guerres avec ses voisins, et trois voyages à Jérusalem, avaient beaucoup diminué ses forces, et lui annonçaient une vieillesse prématurée. Le souvenir de ses crimes, plus puissant sur lui que le sentiment de sa faiblesse, lui fit cependant oublier ses anciennes fatigues, ses infirmités et les dangers qu'il avait courus. Toujours persuadé que les lieux où s'était immolé le Dieu des chrétiens étaient ceux où le ciel l'appelait pour l'expiation du mal qu'il avait fait, il se mit pour la quatrième fois en voyage, et se rendit à Jérusalem. 1039.

Arrivé dans la ville sainte, il s'y livra sans réserve à tous les remords de sa vie passée, et donna aux Mahométans un spectacle que les mœurs de notre siècle rendraient moins édifiant que singulier. Deux domestiques seulement l'avaient accompagné. Il les obligea de le conduire demi-nu au sépulcre, et de le frapper de verges à chaque pas. Le prince pénitent, les yeux baignés de larmes, s'écriait, pendant cette pieuse flagellation : « Seigneur, ayez pitié du malheureux Foulques, parjure, infidèle! »

Ce pèlerinage fut le dernier. Il revint par Constantinople, et se rendit à Metz par l'Allemagne. C'est là que la mort le surprit après une maladie de quelques jours. Suivant ses dernières volontés, ses entrailles furent déposées dans le cimetière de l'une des églises de la ville, et son corps inhumé près de Loches, dans l'église du monastère de Beaulieu, qu'il avait fondé au retour de son premier voyage d'outre-mer.

Telle fut la fin de Foulques Nerra, dont l'histoire, ainsi que celle de la plupart des hommes connus de son temps, nous offre un assemblage étrange des passions les plus violentes et de la dévotion la plus exagérée, des vices les plus condamnables et des pratiques religieuses, qui fixaient alors principalement la vénération des peuples, en même temps qu'elles flattaient l'esprit d'une espérance de gloire et d'immortalité.

Foulques, agité des fureurs de la jalousie, était époux chagrin et difficile, père dur, prince ambitieux et indifférent sur les moyens de s'agrandir, voisin inquiet et incommode, ennemi redoutable, ami perfide; il se montrait, suivant les occasions, dévot jusqu'à la superstition, et soigneux d'enrichir les églises d'Anjou des dépouilles de celles qu'il pillait ailleurs [1].

Aux différents surnoms que nous avons donnés à Foulques Nerra, nous aurions pu ajouter celui de *grand édificateur,* que lui donne l'auteur de la chronique d'Anjou. En effet, aucun prince n'a fait bâtir, en si peu d'années et dans des états aussi bornés, autant de villes, de châteaux, d'églises et de monastères. Pour ne citer ici que les premières, nous dirons qu'on lui doit, en Anjou, la fondation des villes de Durtal, de Châteaugontier et de Baugé; en Touraine, celles de Montrichard, de Chaumont, de Sainte-Maure et de Montrésor, et en Poitou, celles de Faye, de Passa-

[1] *Mémoires inédits pour servir à l'Hist. des comtes et ducs d'Anjou*, par feu M. l'abbé Rangeard, archiprêtre d'Angers, et membre de l'Académie royale des sciences de la même ville. Ces précieux Mémoires ont été légués par leur auteur à M. Papin, alors professeur d'histoire à l'Ecole centrale de Maine et Loire.

vant, de Maulévrier, de Montreuil-Bellay et de Mirebeau. Toutes ces villes et les autres édifices qu'il éleva dans des lieux auparavant déserts, contribuèrent beaucoup au progrès de la population et de la civilisation de cette contrée.

Le silence de nos anciens auteurs m'a obligé d'attribuer, par conjecture, à Pépin la construction du premier château de Saumur, nommé le Tronc. La même raison me force d'en user encore ainsi à l'égard de celui qui existe actuellement, et d'en faire honneur à Geoffroy Martel, à qui Foulques Nerra donna Saumur peu de temps après en avoir fait la conquête. C'est même avec plus de certitude que je l'attribue à ce prince, parce que son genre d'architecture indique à peu près son âge, et qu'il ne reste plus aucuns vestiges de l'ancien château. Ce qui peut encore justifier cette opinion, c'est que cette ville, placée presqu'au centre de celles que nous venons de nommer, dut particulièment fixer l'attention de Geoffroy; et la facilité avec laquelle son père s'en était emparé lui aura fait sentir la nécessité de la fortifier de manière à ne pas craindre de la perdre aussi promptement qu'elle avait été prise.

Ce château, qu'on nomme le Donjon, a été construit à plusieurs reprises, comme on le voit aisément par les différentes hauteurs des étages et l'irrégularité de sa décoration extérieure. Tout porte à croire qu'il a été commencé par Geoffroy Martel Ier, dans le onzième siècle, et qu'il ne fut achevé que vers le milieu du treizième, sous le règne de Louis IX. Il fut bâti sur l'emplacement ou très près de celui où était le château du Tronc, sur le sommet de l'angle saillant du coteau compris alors

entre la Vienne et le Thouet, à cent trente-cinq pieds au-dessus du niveau de ces rivières. Il était composé autrefois de quatre corps de bâtiments, renfermant une cour carrée, flanqués aux quatre angles extérieurs d'une grosse tour construite sur deux plans, le premier circulaire jusque vers le milieu de la hauteur, et le surplus de forme octogone avec un pilier à chaque angle. L'un de ces quatre corps de bâtiments est détruit depuis longtemps. Les deux tours situées au sud existent en entier; des deux autres placées vers le nord, l'une qui menaçait ruine a été démolie en partie, il y a quelques années, afin de prévenir les accidents que sa chute aurait pu causer; l'autre présente, dans ses restes, des caractères appartenant à deux siècles différents, ce qui prouve qu'ayant été détruite plusieurs fois, elle a été réédifiée sur d'autres plans.

L'architecture de ce château est extrêmement simple; il n'y a qu'une espèce d'avant-corps, où est l'escalier principal, qui soit orné de moulures et de sculptures; cette partie est aussi décorée de plusieurs niches, dans lesquelles étaient autrefois des statues. Nous parlerons de la seule qui nous reste dans un des chapitres suivants.

CHAPITRE XXXIV.

Geoffroy II, dit Martel, comte d'Anjou. — Bataille de Saint-Martin-le-Beau. — Fondations pieuses. — Droit de régale. — Dédicace de l'église de Saint-Florent près Saumur. — Défrichement des bois dans la vallée.

1040. Geoffroy Martel, fils et successeur de Foulques Nerra,

fut, comme son père, un des plus grands capitaines de son temps; comme lui il aima passionnément la guerre, qui semblait être son élément; il est même évident qu'il prenait un soin particulier de se ménager à l'avance des ennemis pour le seul plaisir de les combattre. Dès le commencement de son règne on le voit marcher contre Eudes, comte de Poitiers, qu'il tua dans un combat, le 10 mars, devant le château de Mauzé en Aunis. Il sert ensuite Henri Ier, roi de France, pendant plusieurs campagnes, et, de retour en Anjou, il rassemble son armée et recommence à guerroyer pour son propre compte. Il quitte Angers avec six cents chevaliers et quelques centaines d'hommes de pied, et va mettre le siége devant Tours. Cette ville avait été restituée peu auparavant au comte de Blois, Thibaut III; mais ce prince refusant de rendre hommage de ses terres au roi, le monarque venait de la confisquer et d'en 1043.
investir Geoffroy à titre de récompense de ses services. Thibaut, de son côté, fit de grands préparatifs pour venir secourir cette place; il ne put cependant réunir ses forces et s'acheminer vers la Touraine que l'année suivante. A son approche Geoffroy leva le siége, et les 1044.
deux armées, marchant au-devant l'une de l'autre, se rencontrèrent près de Saint-Martin-le-Beau, où elles firent halte aussitôt qu'elles s'aperçurent. Celle du comte de Blois était bien supérieure en nombre; on y comptait plus de deux mille chevaliers et beaucoup de gens de pied. Geoffroy n'est point intimidé par cette disproportion; il harangue sa troupe, fait déployer sa bannière rouge, qui porte d'un côté ses armoiries avec son cri de guerre *Rallie,* et de l'autre une figure de saint Martin; il donne le signal du combat; les cheva-

liers abaissent leur visière, et, la lance en arrêt, se précipitent au galop dans les rangs ennemis. Geoffroy, toujours à la tête de ses Angevins, les anime de la voix et de son exemple; il est armé d'une masse de fer, dont il frappe avec autant de dextérité que de promptitude, il semble que ce soit un marteau qui frappe sur une enclume; il assomme tout ce qu'il peut atteindre, et c'est de là que lui est venu le surnom de Marteau ou Martel. Le succès de la bataille fut quelque temps indécis; mais Lisois, sénéchal d'Anjou et gouverneur d'Amboise, arriva heureusement avec trois cents lances, et ce renfort fixa la victoire du côté des Angevins. Le fruit de cette journée fut un butin considérable et près de dix-huit cents prisonniers, qui furent partagés entre les vainqueurs, auxquels Geoffroy donna le bénéfice des rançons; il ne garda pour lui que le comte de Blois, qu'il envoya d'abord à Loches et ensuite à Angers, où il le fit renfermer dans une des tours du château.

De retour dans sa capitale, Geoffroy fit reconstruire sur un plus vaste plan l'église de Saint-Nicolas, que Foulques Nerra avait fait bâtir, et il ajouta des biens considérables à ceux que son père avait déjà donnés à cette abbaye. Cette seconde église, qui était très belle, fut consacrée par Hubert de Vendôme, évêque d'Angers : elle a été démolie en 1794.

Le comte de Blois, du fond de sa prison où le tenait étroitement renfermé le comte d'Anjou, trouva le moyen d'employer pour sa délivrance la médiation du roi. Par le traité de paix que le monarque leur fit conclure, il fut convenu que Thibaut donnerait pour sa rançon les villes et châteaux de Tours, de Chinon, de Langeais, et qu'il ne pourrait faire bâtir aucune forte-

resse à moins de sept lieues des places et forts du comte d'Anjou; mais on lui conservait l'abbaye de Marmoutier, ainsi que la mouvance des pays qu'il cédait. Depuis ce temps la Touraine fut démembrée des comtés de Blois et de Chartres [1].

Geoffroy Martel, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, avait fait ses premières armes contre son père, et il était à peine âgé de vingt-deux ans qu'il avait déjà vaincu deux fois, en bataille rangée, Guillaume V, duc d'Aquitaine, qui tomba en son pouvoir. Ce prince étant mort dans la prison où Geoffroy le tenait enfermé depuis trois ans, celui-ci, par le conseil de sa mère, demanda la main d'Agnès de Bourgogne, veuve du duc, et l'obtint; ce qui prouve ou le peu de délicatesse de cette princesse, ou qu'elle cédait à la nécessité. Les deux victoires que le comte d'Anjou avait remportées sur le duc d'Aquitaine lui avaient donné la Saintonge; son mariage lui procura le comté de Poitou et grand nombre d'autres fiefs qu'Agnès lui apporta en dot.

Non content de faire la guerre à des étrangers, Geoffroy la fit aussi à ses parents; il prit sur son neveu, Foulques l'Oison, le comté de Vendôme; mais pour adoucir aux yeux du public ce que cette usurpation avait d'odieux, il fonda l'abbaye de la Trinité de Vendôme, dans l'église de laquelle il déposa la sainte larme 1040.
que lui avait donnée Michel Paphlagonien, empereur d'Orient, qu'il avait secouru contre les Sarrasins. Il fit ensuite de riches présents à cette abbaye, lui accorda de beaux droits, de grands priviléges, et la dota avec

[1] *Chron. d'Anjou; Art de vérif. les dates*, p. 654.

cent vingt-huit pieds de longueur. Elle était composée d'une grande nef et de deux petites qui se réunissaient autour du rond-point. Ces nefs étaient couvertes de belles voûtes exécutées, comme tout ce vaste édifice, en pierres de tuf blanc. Les ornements d'architecture et de sculpture étaient sagement distribués, et méritaient d'être distingués de la plupart des ouvrages de l'art élevés dans le onzième siècle. Ce magnifique monument, qui formait d'ailleurs un point de vue pittoresque pour la ville, n'existe plus; il a été démoli en 1806. Parmi ses ruines on trouve une chapelle souterraine qui était sous le chœur; sa voûte est portée par vingt petites colonnes, dont plusieurs ont sur leur chapiteau une tête de chat en guise de fleuron. Il reste encore deux grands pans de murs de l'église. Dans l'un on voit la porte principale, dont la décoration intérieure est assez bien conservée; l'autre, qui soutient d'un côté un grand escalier moderne, est remarquable par sa structure extérieure, mais pour la voir il faut monter sur la voûte qui couvre cet escalier. La majeure partie de cette construction présente un dessin composé de cercles entrelacés, qui forment une multitude de croix; et, pour rendre ce dessin plus apparent, on a rempli les joints des pierres avec un ciment rouge. Ces restes de la munificence des comtes d'Anjou méritent d'être conservés, particulièrement la petite chapelle souterraine, dont on pourrait faire une jolie grotte pour le jardin dans lequel elle se trouve actuellement.

Pendant la vie de Foulques Nerra, Geoffroy Martel son fils n'eut longtemps pour apanage que Saumur et son territoire; ses revenus étaient selon lui trop bornés pour soutenir dignement l'honneur de son nom et

sa qualité de prince. Voulant subvenir à toutes ses dépenses, il inventa plusieurs moyens extraordinaires de tirer de l'argent de ses sujets; il s'empara du droit de chasse, de la moitié des moissons, des bois qui couvraient la plus grande partie des paroisses de Saint-Lambert-des-Levées et de Saint-Martin-de-la-Place. Ces bois appartenaient aux moines de Saint-Florent; depuis quelques années ils les faisaient abattre et les convertissaient en champs fertiles ou en prairies excellentes. Geoffroy leur défendit de continuer cette exploitation si utile aux progrès naissants de l'agriculture. Tous ses vassaux accablés firent d'inutiles suppliques; il n'en continua pas moins ses vexations, répondant aux cris des malheureux qu'il ne péchait pas par ignorance, mais par nécessité. Cependant, quelque temps après avoir succédé à Foulques Nerra, il laissa les moines libres de disposer de ces bois à leur volonté.

CHAPITRE XXXV.

Ville et château de Craon. — Eglise de Saint-Clément. — Eglise de Saint-Nicolas. — La baronnie de Craon est confisquée sur Guérin par Geoffroy Martel.

Craon est une petite ville très ancienne, située sur les confins de la Bretagne et de l'Anjou. L'historien Lebaud en parle comme d'une ville qui en 844 faisait partie de cette dernière province, et dont le château avait été bâti vers cette époque par Lambert, comte de Nantes, dont nous avons parlé, chapitre XX. Elle est fermée de murailles en partie ruinées; le château, qui

était très fort, fut démoli en 1604 par ordre de Henri IV. Les rues sont étroites, tortueuses, mal pavées; les maisons, construites les unes en bois et en briques, les autres en pierres, ont toutes une teinte plus ou moins sombre qui donne à cette ville un aspect triste. Elle est traversée par la petite rivière de l'Oudon, qui n'y est pas navigable, et qu'on passe sur un pont de pierres. Craon est la patrie de deux fameux prédicateurs, Guyard, dominicain, et Cohon, évêque de Nîmes; mais ce qui l'honore le plus, c'est d'être celle de Chassebœuf, ce voyageur philosophe devenu si célèbre sous le nom de Volney.

Dans un des faubourgs de cette ville, il y avait un prieuré conventuel de bénédictins, nommé Saint-Clément de Craon, qui en était la paroisse; il avait été fondé en 1055 par Geoffroy Martel, comte d'Anjou. L'église existe encore; elle a trois nefs bâties à différentes époques et d'une manière irrégulière; mais elle commence à tomber en ruines faute de réparations aux couvertures. Il y avait aussi une collégiale, sous le vocable de Saint-Nicolas, composée de huit chanoines, dont l'église est aujourd'hui celle de la paroisse. Cette église paraît avoir été bâtie vers le douzième siècle; elle est grande, bien décorée; on y remarque le maître-autel, dont le baldaquin est porté par six colonnes de marbre d'une belle proportion.

A deux ou trois cents toises de la ville, on voit le nouveau château de Craon, construit vers la fin du dernier siècle. Son heureuse situation, sur un plateau élevé qui domine la ville et la campagne, contribue beaucoup à faire valoir toutes les parties de ce bel édifice, un des plus considérables de l'Anjou. Il n'a qu'un

rez-de-chaussée et un étage au-dessus; chacune des deux faces principales, percée de onze ouvertures à chaque étage, est décorée d'un fronton; du côté de la ville il est circulaire, et triangulaire du côté de la campagne; à leurs extrémités sont des statues et des vases; les tympans étaient autrefois remplis par des armoiries.

La ville de Craon a été appelée en latin *Credo, Credonum, Credonium*; Ménard prétend que c'est le *Cronium* ou le *Cronio* dont il est parlé dans Grégoire de Tours, ce qui ferait remonter son origine au-delà du quatrième siècle. La petite ville de Craon joue un grand rôle dans l'histoire d'Anjou, et nous aurons plus d'une fois l'occasion d'en parler. Elle était autrefois décorée du titre de baronnie; son seigneur se disait premier baron d'Anjou, et, en cette qualité, il avait l'honneur d'être un des quatre barons qui devaient porter l'évêque d'Angers le jour de son installation. Plusieurs châtellenies relevaient de cette baronnie, dont la juridiction en première instance s'étendait sur près de quarante paroisses; elle avait donné son nom à tout le pays qui l'environne à plusieurs lieues à la ronde, et qu'on nomme encore *le Craonais*.

Deux familles illustres ont porté le nom de Craon. La première a commencé dans le onzième siècle par un parent de Foulques Nerra, nommé Lisois. Guérin de Craon, petit-fils de Lisois, paraît avoir été un seigneur hargneux avec ses voisins; il débuta dans sa petite souveraineté par chasser du prieuré de Saint-Clément de Craon les moines de Saint-Aubin, parce qu'ils n'avaient pas, disait-il, rempli les conditions sous lesquelles ils y étaient entrés : il mit à leur place des prêtres séculiers.

En succédant à son père et en prenant possession de sa baronnie, Guérin aurait dû rendre foi et hommage au comte d'Anjou, son suzerain; celui-ci l'en pressait déjà depuis longtemps, et toujours, sous divers prétextes, Guérin demandait des délais. Il finit enfin par refuser formellement cet acte de soumission prescrit par les lois féodales. Pour excuser Guérin, quelques auteurs disent que ce fut à l'instigation de son gendre, Robert de Vitré, qu'il refusa de reconnaître le comte d'Anjou pour son seigneur; d'autres croient que, ne pouvant résister aux forces de Conan II, duc de Bretagne, qui prétendait que la baronnie de Craon relevait de son duché, Guérin se trouva dans la nécessité d'en faire hommage à ce duc. Quoi qu'il en soit, l'injure que le baron de Craon venait de faire à Geoffroy Martel, en refusant de le reconnaître pour son suzerain, obligea celui-ci d'assembler ses barons pour lui faire son procès.

1050. Les barons d'Anjou convoqués par le comte, s'étant formés en jury dans le château d'Angers, plusieurs d'entr'eux prétendirent d'abord que Guérin, quoique cité, ne comparaissant pas pour se défendre, on ne pouvait passer outre, puisque ce n'était pas l'usage en France de condamner les accusés absents. Mais un des pairs, Robert, surnommé le Bourguignon, plus hardi ou plutôt moins attaché aux anciens usages que les autres, s'éleva avec force contre la coutume suivie jusqu'alors, et fit, par ses raisons et son éloquence, partager son sentiment à la majorité de l'assemblée, qui, après en avoir délibéré, déclara Guérin coupable de félonie, et sa baronnie confisquée et réunie au comté d'Anjou.

Ce jugement solennel, rendu vers le milieu du on-

zième siècle, est considéré par les jurisconsultes comme l'origine de l'usage qui s'introduisit depuis en France de condamner les accusés absents, lorsqu'ils avaient été légalement appelés.

Dans cet heureux temps, l'âge d'or de la féodalité, il était plus aisé de rendre un jugement contre un vassal puissant que de le faire exécuter. Guérin, appuyé de Conan II, duc de Bretagne, et de Robert de Vitré, son gendre, un des principaux seigneurs bretons, s'occupa des moyens de se maintenir dans sa baronnie par la force. Il mit sur pied tous ses vassaux, et bientôt Conan et Robert vinrent le soutenir avec des forces considérables; mais en arrivant à Craon, le duc de Bretagne mourut presque subitement. Cet événement affaiblit considérablement le parti du baron; les troupes du duc rentrèrent en Bretagne, rappelées par le successeur de Conan, qui avait trop d'affaires chez lui pour pouvoir s'occuper de celles d'Anjou.

Guérin, privé de son principal appui, et désespérant de pouvoir se maintenir à Craon, prit le parti de se retirer à Vitré, où son gendre rassembla tous ses gentilshommes et tous ses amis. A la tête de cette petite armée, Guérin et Robert rentrèrent en Anjou, s'emparèrent de Craon sans coup férir, et eurent l'audace de s'avancer jusqu'aux portes d'Angers, en ravageant tout le pays par où ils passaient. Geoffroy Martel était à Brochessac (Brissac), lorsqu'il apprit cette invasion. Il monta aussitôt à cheval, trouva en arrivant son armée qui l'attendait, se mit à sa tête, et marcha contre l'ennemi, qu'il rencontra se reposant au port d'Epinard. Guérin, averti par ses coureurs de l'arrivée du comte d'Anjou, mit promptement ses troupes en bataille, et

dans un moment les deux armées furent aux mai
se bat sur toute la ligne avec beaucoup de vig
Guérin cherche partout son ennemi personnel, l
le Bourguignon, qui l'a fait déclarer félon. Il l
contre enfin, et se précipite sur lui avec furei
portant au hasard des coups sans nombre et ma
gés, tandis que Robert, conservant tout son sang-
ne s'occupe que du soin de les parer et de laiss
adversaire se fatiguer. Cependant à force de heu
de frapper, Guérin rompt sa lance, et aussitôt l
lui passe la sienne au travers du corps, et le re
par terre. Les écuyers du baron accourent pour
lever, mais il est tellement blessé qu'il meurt
leurs bras. Le combat cessé, on transporta le co
Guérin à Craon, où on l'enterra dans l'église de
Clément avec tous les honneurs dus à son rang. R
son gendre, regarda la cause comme perdue, et
tira à Vitré avec le reste de ses troupes.

Geoffroy Martel, poursuivant le fruit de sa vi
se rendit de suite à Craon, y fit rassembler tous l
saux de cette baronnie, et, en leur présence
donna à Robert le Bourguignon, en les obligean
rendre sur-le-champ foi et hommage à raison d
fiefs.

Quelques années après la mort de Guérin de
Robert de Vitré, son gendre, essaya encore de d
la baronnie de Craon à son nouveau seigneur,
nouvelle guerre allait ravager l'Anjou, lorsque l
enleva Robert de Vitré. Voulant mettre un term
de troubles, Robert le Bourguignon, qui depui
que temps avait perdu son épouse, Avoise de
demanda et obtint la main de Berthe de Craon,

de Robert de Vitré, et par ce mariage, il devint enfin paisible possesseur de la baronnie de Craon.

Robert le Bourguignon n'eut point d'enfants de ce second mariage, mais il en avait eu deux du premier. Il maria l'aîné, nommé Renault, à la fille de sa seconde femme, Domitille de Vitré. Ce Renault fut le chef de la seconde maison de Craon, dont il prit le nom en se mariant, et ce double mariage consolida pour quelque temps la paix en Anjou. Ces discordes féodales ne furent pas plutôt apaisées, que de nouvelles opinions religieuses vinrent troubler les consciences.

CHAPITRE XXXVI.

Abbaye de Bourgueil. — Abbaye de Saint-Serge et Saint-Bach, ordre de Saint-Benoit. — Origine du faubourg Saint-Samson à Angers. — Origine du bourg de Saint-Martin de Beaupreau.

Quand on examine l'ancien plan de la ville d'Angers et la carte d'Anjou, on aperçoit, au premier coup-d'œil, une si grande quantité d'églises, d'abbayes, de prieurés et de chapelles, qu'on ne peut s'empêcher d'en être étonné avec le naïf auteur de notre ancienne chronique.

« Est à noter, dit-il, que toutes lesdites églises et » moustiers sont de si bon revenu et si richement do- » tés, que à ce considérer, et les rentes et gros émolu- » ments qui en viennent aux possesseurs d'iceux béné- » fices, de léger l'on pourroit penser et dire que tout » le bien et revenu d'Anjou seroit aux églises et person- » nes ecclésiastiques, et qu'il n'y auroit aucunes grosses

» maisons, terres ni seigneuries qui ne fussent du pa-
» trimoine ecclésiastique et appropriées aux bénéfices;
» et, d'autre part, qui voudroit seulement prendre
» garde aux seigneurs temporels et grands terriens qui
» y sont et à leurs abondants revenus et rentes, l'on
» penseroit qu'il n'y eut que iceux seigneurs de la tem-
» poralité qui eussent bien en Anjou, et que l'Eglise n'y
» sçauroit rien avoir [1]. »

Cela n'était que trop vrai pour ce temps-là; ce ne l'est plus, heureusement pour le nôtre; car dans le partage que ce bon ecclésiastique fait des biens de cette province entre les seigneurs spirituels et les seigneurs temporels, on ne voit pas trop ce qui pouvait rester à ceux qui n'étaient ni nobles, ni prêtres. Ces réflexions nous conduisent naturellement à faire mention de deux riches abbayes de bénédictins dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler. La première, nommée Bourgueil, a été l'origine d'une jolie petite ville du haut Anjou, à laquelle elle a donné son nom. Cette abbaye, à trois lieues de Saumur, agréablement située sur un sol élevé, au milieu d'un vignoble renommé par la quantité et la qualité des vins rouges qu'il produit, fut fondée en 990 par Emma, fille de Thibaut le Tricheur, premier comte héréditaire de Tours et de Blois, et femme de Guillaume Fier à Bras, comte de Poitiers. La seconde, nommée Saint-Serge et Saint-Bach, est située sur le bord d'une belle et vaste prairie, près d'Angers; elle fut établie vers l'an 654 par Clovis II, roi de France, et Childebert confirma cette fondation par des lettres-patentes. Dans la suite elle fit partie du

[1] Bourdigné, *Annales d'Anjou*, F° XI.

domaine de Nomenoé, roi de Bretagne, qui en augmenta considérablement les revenus, et Alain le Grand, un de ses successeurs, la donna à l'évêché d'Angers.

Pendant l'une des invasions des Normands sur les côtes de Bretagne, en 865, les Bretons vinrent déposer dans l'église de cette abbaye le corps de saint Brieuc, où il resta en entier jusqu'en 1210. Mais, à la requête de l'évêque et des habitants de la ville de Saint-Brieuc, les moines de Saint-Serge furent obligés de rendre une partie de ces reliques, qui, pendant plus de trois siècles, avaient si puissamment contribué à l'accroissement de leur fortune.

L'église étant devenue trop petite pour recevoir les pèlerins qui venaient de toutes parts implorer les secours du ciel auprès du tombeau de saint Brieuc, leurs offrandes multipliées permirent heureusement d'en entreprendre bientôt une plus vaste et plus digne du trésor inépuisable qu'elle possédait.

Un moine de Marmoutier, nommé Vulgrin, devint abbé de Saint-Serge; ce fut lui qu'on chargea de faire les plans et de diriger la construction de la nouvelle église [1]. C'était vers le milieu du onzième siècle; presque tous les hommes de génie se réfugiaient alors dans les cloîtres pour se soustraire au régime féodal, et ils étaient toujours sûrs d'être bien accueillis des bénédictins, dignes appréciateurs du mérite et à peu près seuls dépositaires de toutes les connaissances échappées à la barbarie du moyen âge. Vulgrin, né avec les plus heureuses dispositions pour les arts, répondit à l'attente de ses confrères. En effet, on peut mettre au rang des plus

[1] Ménage, *Hist. de Sablé*, p. 448.

beaux monuments de l'architecture, nommée improprement gothique, le chœur de l'église de Saint-Serge; ses voûtes, de forme ogive, sont portées en partie par six colonnes très sveltes, qui rendent cette construction aussi hardie qu'elle est élégante. On doit regretter que le temps ou d'autres obstacles ne lui aient pas permis d'y ajouter la nef [1]. Ce magnifique ouvrage répandit au loin la réputation de Vulgrin, et il dut au rare talent qu'il avait dans son art l'honneur d'être élevé, dans la suite, à la dignité d'évêque du Mans. Ce fut lui qui donna le plan et commença la construction de la cathédrale de cette ville; mais elle ne fut entièrement achevée qu'environ quatre siècles après la mort du prélat architecte. De tous les artistes qui ont élevé en Anjou nos belles églises de cet âge, il est le seul dont la mémoire nous ait été conservée.

Eusèbe Brunon, évêque d'Angers, fit la dédicace de l'église de Saint-Serge le 5 novembre 1059; c'est aujourd'hui une église paroissiale. L'abbaye a été reconstruite vers le milieu du dix-huitième siècle, et c'est dans ce vaste bâtiment qu'on a établi le nouveau séminaire.

Auprès de l'abbaye de Saint-Serge, il s'était formé un bourg qui en avait pris le nom. Deux titres de l'an 1010 nous apprennent que l'évêque Raynauld l'affranchit et reconnut que ses prédécesseurs y avaient exercé des pillages. Ce bourg, s'étant agrandi, devint un faubourg d'Angers, nommé Saint-Samson, à cause de l'église paroissiale qu'on y fonda et qui prit ce saint pour patron.

[1] La nef n'a été bâtie que dans le quinzième siècle.

CHAPITRE XXXVII.

Architecture du moyen âge. — Abbaye de Toussaint. — Eusèbe Brunon, évêque d'Angers. — Les neuf paroisses de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil rentrent sous la juridiction épiscopale. — Donation de la terre de Joué à l'église d'Angers. — Mort de Geoffroy Martel. — Cherté des livres.

Plusieurs édifices remarquables, soit par le genre de leur construction, soit par leur âge, mais dépourvus d'historiens qui les aient fait connaître, ont disparu sans laisser aucune trace de leur existence, ni sur le sol qui les vit s'élever, ni dans la mémoire des hommes. Parmi ceux qu'on a détruits depuis trente ans dans l'intérêt d'établissements utiles, et quelquefois, il faut le dire, sans motifs suffisants, il en était plusieurs qui eussent mérité d'être conservés au moins par la gravure, afin de contribuer, à l'aide de comparaisons précieuses, aux progrès de l'architecture en France. Mais le mépris avec lequel on regardait cette sorte de construction, qu'on appelle *gothique,* a conduit à croire que nos vieilles abbayes, nos anciennes églises, nos antiques châteaux, ne pouvaient contribuer en rien à l'instruction des artistes modernes : erreur funeste qui nous a privés de nombreux chefs-d'œuvre et pourra nous en faire perdre beaucoup d'autres encore, si l'autorité ne veille à leur conservation.

C'est en Italie, c'est sur la terre classique des beaux-arts qu'un Angevin doit aller apprendre à connaître les modèles d'architecture que possédait l'Anjou. C'est là,

qu'après avoir vu l'église Saint-Laurent à Turin, la cathédrale de Milan, l'église Saint-Charles du Cours à Rome [1], c'est là, dis-je, qu'il apprendra, mais non sans étonnement, qu'on ne peut comparer à la hardiesse, à l'élégance des voûtes de ces trois églises que celle de l'abbaye de Toussaint d'Angers, à laquelle nous ajouterons le chœur de l'église de Saint-Serge et la salle de l'Hôtel-Dieu. Quoique nous ne l'ayons trouvé écrit nulle part, nous ne sommes cependant point embarrassés pour faire connaître l'architecte de l'église de Toussaint; celle de Saint-Serge nous a revélé son nom, c'est Vulgrin. Si l'on pouvait raisonnablement reprocher à ce moine artiste d'avoir suivi le goût dominant de son siècle dans la décoration de ces édifices, il faudrait toujours le féliciter d'avoir montré un savoir peu commun dans la stéréotomie, dans cette partie de l'art qui suppose de grandes connaissances mathématiques. C'est en osant faire porter une voûte de trente-un pieds six pouces de largeur sur deux colonnes de onze pouces de diamètre, qu'il a prouvé ce dont il était capable. Quelle savante hardiesse! Et où étaient ses modèles? Les églises d'Italie, dont nous venons de parler et qui excitent l'admiration des gens de goût, sont des quatorzième et dix-septième siècles, et Vulgrin élevait celles de Saint-Serge et de Toussaint au milieu du onzième: ces beaux ouvrages ne doivent-ils pas le placer au rang des plus célèbres architectes du moyen âge?

L'emplacement sur lequel fut bâtie l'abbaye de Toussaint servait anciennement de cimetière aux pauvres; on y éleva un petit oratoire dédié à tous les saints. Gi-

1 De la Lande, *Voyage en Italie*, t. I, p. 150.

antre et chanoine de l'église d'Angers, auquel
enait, le donna, en 1049, aux moines de la
le Vendôme, avec les fonds nécessaires pour y
re un prêtre chargé du soin de visiter les pau-
dant leurs maladies et de les inhumer après
rt. Cette fondation fut autorisée par Geoffroy
qui contribua aussi à l'établissement de cette
rie.
la suite, deux chanoines réguliers, qu'on fit ve-
abbaye d'Airvaux, donnèrent naissance à l'ab-
Toussaint. Eusèbe Brunon, un des évêques les
tingués qui aient occupé le siége épiscopal
, y fit, en 1051, la dédicace d'un autel dans 1051.
que l'on édifiait.
rtulaire de la cathédrale nous a conservé un
ce prélat, qui était considéré comme touchant
les prérogatives de nos évêques; c'est une
ion, datée de 1078, faite entre Eusèbe et les
de Saint-Aubin pour le droit qu'on nommait en
ynodatique et pour celui de recherche ou vi-
y voit clairement exprimé le droit que les évê-
Angers s'étaient réservé sur les églises et les
ont ils avaient enrichi les chapitres et les mo-
aux dépens de leur évêché. Eusèbe se réserve,
es dont le temporel et le patronage dépendaient
Saint-Aubin, la punition canonique des sacri-
juridiction supérieure ou ce qu'il appelle *les*
, l'approbation et l'interdiction des prêtres des
s.
qui suit n'est pas moins intéressant, parce
trouve l'origine d'une de ces juridictions, ou
e ces exemptions que les évêques multiplièrent

dans ce siècle et le suivant. Il est aussi en forme de transaction et passé entre Eusèbe et les moines de Saint-Florent-le-Vieil, pour les églises paroissiales du territoire de cette abbaye. Elles étaient dès-lors au nombre de neuf, et se trouvaient depuis longtemps soustraites au gouvernement épiscopal, sans qu'on pût savoir l'origine de cette singulière indépendance.

Les moines, patrons de ces paroisses, prièrent Eusèbe d'y rendre tous les offices d'un évêque, c'est-à-dire d'y bénir les églises, de conférer les ordres aux ecclésiastiques, etc. Le prélat se rendit à leurs prières, et l'abbé, de concert avec son chapitre, s'obligea à un droit annuel *synodatique* de sept sols, ainsi qu'à établir un de ses curés doyen, avec la charge de présenter les autres curés du territoire aux synodes de l'évêque.

Il est à remarquer qu'on ignorait, en effet, de quel diocèse étaient ces neuf paroisses. On voit par une charte de Charles le Chauve, de l'an 849, que le canton des Mauges était, de son temps, du diocèse de Poitiers. Ce prince, du consentement des évêques de Poitiers et de Nantes, les avait exemptées de tous droits synodaux. Mais cette exemption d'un droit pécuniaire n'emportait pas celle de la juridiction épiscopale. C'est néanmoins à cette exemption, autant qu'aux ravages de la guerre que les Bretons soutinrent assez longtemps contre les rois de la seconde race, et qui, comme nous l'avons vu, portèrent le trouble et la confusion sur toute cette frontière, qu'on peut rapporter l'abandon de ces neuf paroisses.

Il nous reste encore quelques actes de l'épiscopat d'Eusèbe, presque tous sans date, comme la plupart de ceux de son temps; nous n'en rapporterons qu'un,

celui qui nous a paru le plus intéressant. Il nous apprend qu'on trafiquait alors, sans aucun scrupule, des biens de l'Eglise, soit du temporel, soit du casuel. Une fille noble pouvait recevoir en dot une dîme, un cimetière, c'est-à-dire les droits de sépulture, et autres choses semblables, sans crainte d'excommunication. Cet acte est un don fait par Aremburge, femme d'un seigneur angevin nommé Rayer, de la terre de Joué à l'église d'Angers. C'était la dot d'Aremburge, et Rayer devait en jouir par les conventions de leur mariage. Les chanoines lui donnèrent vingt livres de deniers et treize livres à Hubert son fils, par forme de dédommagement. Ils jouirent à ce moyen de tous les droits ecclésiastiques sur l'église paroissiale de Joué; mais Rayer se réserva pendant sa vie les dîmes et le temporel de la cure et les droits seigneuriaux sur les habitants. Eusèbe fut présent à cet acte, ainsi que l'architecte Vulgrin, abbé de Saint-Serge.

On rapporte aux premières années de l'épiscopat d'Eusèbe la fondation du prieuré de Gouy, dépendant de l'abbaye de Saint-Aubin. Agnès, femme en premières noces d'Hubert de Champagne, et en secondes d'un seigneur nommé Rainard, et fille d'Hugues, seigneur de Clairvaux, surnommé *Mange-Breton,* donna pour l'établissement de ce prieuré aux moines de Saint-Aubin l'église de Gouy, celles de Notre-Dame de Durtal, de la Chapelle-d'Aligné et de Châtelais. Sans doute qu'elle légua seulement le temporel de cette dernière église, dont on forma depuis deux prieurés dépendants de la même abbaye, puisque le patronage de la cure appartenait encore en 1789 à l'église d'Angers.

Eusèbe Brunon eut, dans les dernières années de sa

vie, des démêlés fort vifs avec Raoul, archevêque de Tours, chassé de son siége par le roi Philippe Ier et le comte Foulques Réchin, comme nous le dirons plus loin. Les deux prélats s'écrivirent, à l'occasion de leurs querelles, dans les termes les plus durs. Les actes du chapitre de Saint-Martin de Tours donnent à l'évêque d'Angers tout l'avantage dans cette dispute. La régularité de ses mœurs faisait un contraste singulier avec la dissolution de Raoul, excommunié pour ses déréglements; et l'attachement d'Eusèbe pour le comte d'Anjou, ennemi de l'archevêque, qu'il méprisait, augmentait encore l'animosité de ce dernier.

Eusèbe mourut plus qu'octogénaire, en 1081, après avoir gouverné son diocèse près de trente-quatre ans [1]. Sans lui tenir compte de toutes ses vertus, sans lui savoir gré de tout le bien qu'il avait fait pendant son long épiscopat, ses contemporains l'accusèrent hautement d'hérésie. Plusieurs graves personnages prétendirent qu'il adhérait secrétement aux sentiments de l'archidiacre Bérenger, son ami et son ancien protégé, et cela sans autres preuves que les égards et l'attachement qu'il continua d'avoir pour un homme qu'il aimait depuis longtemps; comme si l'amitié devait finir aussitôt que ceux qui ont le bonheur d'être unis par ce lien qui fait chérir la vie diffèrent d'opinions religieuses ou politiques. Mais sommes-nous beaucoup plus sages aujourd'hui?

A l'époque de ces querelles de sanctuaire, le règne orageux de Geoffroy Martel touchait à sa fin. Ce prince,

[1] *Mémoires* de M. l'abbé Rangeard, *pour servir à l'Hist. des évêques d'Angers.*

qui, comme nous l'avons vu, porta les armes contre son père, ne s'occupa, pendant tout le temps de sa domination, qu'à faire la guerre à ses voisins et à tourmenter ses sujets. Mauvais fils, mauvais mari, mauvais seigneur, il éprouva le sort qu'il méritait : il fut haï, et se trouva vieux, sans enfants et sans amis. Accablé d'infirmités, Geoffroy Martel vit ses forces diminuer de jour en jour ; les approches de la mort et les remords déroulèrent à ses yeux le tableau de tous ses crimes ; il imagina pouvoir les expier sous l'habit de saint Benoît. Le monastère de Saint-Nicolas d'Angers, fondé par Foulques Nerra son père, et enrichi par lui-même, fut le lieu qu'il choisit pour y passer ses derniers jours. Mais, avant d'y entrer, il disposa de ses états et de ses biens entre ses deux neveux, Geoffroy le Barbu et Foulques Réchin, et fit lui-même le partage de tout ce qu'il leur laissait. Geoffroy, l'aîné, eut l'Anjou, la Touraine et plusieurs belles terres dans le Maine. Foulques, moins avantageusement pourvu, n'eut que la Saintonge et le Gâtinois. Alors, libre de tous soins, Geoffroy Martel se rendit à Saint-Nicolas, où il n'eut pas le temps de réfléchir beaucoup sur le sacrifice qu'il venait d'accom- 1060.
plir, puisqu'il mourut le lendemain de son entrée dans le monastère. Les religieux lui firent élever, dans leur église, un tombeau sur lequel on grava cette épitaphe :

Dum viguit tua, dum valuit, Martelle, potestas,
Fraus latuit, pax magna fuit, regnavit honestas.

« Martel, tant que dura ta puissance, la fraude se cacha, tu maintins une florissante paix, et fis régner les bonnes mœurs. »

La première branche de la seconde maison d'Anjou finit dans la personne de Geoffroy Martel. N'ayant point

eu d'enfants de ses deux femmes, Agnès et Grécia, sa succession passa à ses deux neveux, Geoffroy III, dit le Barbu, et Foulques IV, dit le Réchin, suivant le partage dont nous venons de parler.

Grécia était veuve de Berlay II, seigneur de Montreuil, lorsqu'elle épousa Geoffroy Martel. Cette princesse était très instruite pour le temps où elle vivait; elle recherchait les livres; on dit que pour avoir le recueil des homélies d'Haimon, évêque d'Halberstadt, elle donna deux cents moutons, douze setiers de froment, autant de seigle et de millet, quelques peaux de marte et huit marcs d'argent. Ces sortes de marchés étaient assez ordinaires à cette époque. Nous voyons dans une charte de l'abbaye de Saint-Florent, datée de 1069, qu'un vicomte de Thouars obligea les moines, par menaces, de lui remettre un missel alors fameux. Ce missel fut ensuite vendu, et le prix en fut employé à la construction du monastère de Saint-Jean-l'Evangéliste, auquel il avait été donné. Une autre charte du même temps, mais de l'abbaye de Saint-Aubin, contient un acte assez remarquable pour être cité. Il émanait d'une dame nommée Rostha, dont le mari était devenu moine. Elle donna à ce monastère une terre située près le Lion-d'Angers : ce qui prouve qu'anciennement, lorsqu'un mari se faisait religieux, sa femme n'était pas absolument obligée de se retirer dans un cloître, comme quelques auteurs l'ont écrit, puisque Rostha régla elle-même sa donation dans l'église du Lion [1].

[1] D. Housseau, *Man. de la Bibliothèque du roi.*

CHAPITRE XXXVIII.

Geoffroy III, dit le Barbu, comte d'Anjou. — Jugement de Dieu. — Défrichement des bois dans la Vallée. — Curé primitif de la ville de Saumur.

(1065) Geoffroy le Barbu fit renaître les prétentions que Geoffroy Martel, son oncle, avait eues autrefois sur les bois de Saint-Martin et de Saint-Lambert-des-Levées, sous prétexte que ses prédécesseurs n'en avaient jamais fait don à l'abbaye de Saint-Florent, comme les moines le prétendaient. Ceux-ci offrirent de prouver par témoins, à défaut de titres, qu'ils tenaient réellement ces biens de la libéralité de Foulques Nerra, et que Geoffroy Martel avait confirmé verbalement cette donation. Le comte, feignant de croire que les moines avaient agi comme usurpateurs puisqu'ils ne pouvaient produire d'actes, répondit que, pour terminer cette discussion qui durait depuis un an, et donner une preuve de sa justice, il voulait bien s'en rapporter au jugement de Dieu par l'eau chaude. Telle était alors la manière de juger les affaires de la plus haute importance, lorsqu'il n'y avait pas de preuves écrites. Cette coutume ridicule et barbare et d'autres semblables, telles que les épreuves de l'eau froide, du fer chaud, durèrent jusqu'à l'an 1215, époque à laquelle elles furent abolies par le concile de Latran.

Parmi les témoins produits par les moines, il y en avait un très âgé, nommé Gosselin Crusvin, fils de leur forestier; ce fut lui que le comte désigna pour af-

firmer la vérité par l'épreuve de l'eau chaude. Cette épreuve fut faite dans l'église de Saint-Maurice d'Angers, le dimanche 30 juillet 1066, pendant la célébration de la messe. Le vieillard plongea son bras dans une grande chaudière d'airain remplie d'eau chaude, le feu allumé dessous. Les moines, qui craignaient pour leurs biens, trouvaient que l'on faisait chauffer l'eau plus qu'à l'ordinaire : cependant Crusvin ne s'en plaignit pas; il affirma son témoignage, et sortit sain et sauf de cette périlleuse épreuve.

La cérémonie eut lieu en présence de Bruno, Robert et Guillaume, officiers du comte, du clergé de Saint-Maurice, d'une foule de peuple d'Angers et de Saumur surtout que cette affaire intéressait plus particulièrement. Les trois officiers ayant fait leur rapport à Geoffroy, il se déclara convaincu de la vérité par le jugement de Dieu, permit aux moines de continuer le défrichement des bois, et reconnut qu'ils leur appartenaient légitimement [1].

Alors les moines, dirigés par Frédéric leur abbé, se livrèrent plus que jamais aux soins de l'agriculture. Ils ne se contentèrent pas d'abattre les bois de Saint-Martin et de Saint-Lambert; ils mirent aussi la hache dans le bois Doré, où s'était retiré autrefois leur confrère Absalon. Ce bois s'étendait sur tout le coteau, depuis le château de Saumur jusqu'à Montsoreau, et occupait, en largeur, tout le territoire qui forme les communes de Dampierre, Souzay et Turquant, et une partie de celle

[1] Cartulaire violet de l'église cathédrale d'Angers, f° 898. *Notitia de judicio facto propter boscum Sancti Lamberti et Sancti Martini de plateâ, an.* 1066. Hist. inédite de l'abbaye de Saint-Florent.

de Varrains. Les vieux chênes qui ombrageaient depuis tant de siècles ce superbe coteau furent remplacés peu à peu par des vignes qui produisent aujourd'hui les meilleurs vins de cette contrée.

L'abbé Frédéric, en donnant ses soins à l'agriculture et à la construction de son nouveau monastère, n'oublia point l'ancienne abbaye du Château. Peu de temps après l'incendie, il avait fait réparer l'église et une partie des bâtiments, pour y loger quelques moines et un prieur, qui fut en même temps revêtu du titre de curé primitif de la ville. Mais Geoffroy le Barbu, n'approuvant point les changements faits par Foulques Nerra, voulut obliger tous les moines à revenir à l'abbaye du Château, en les menaçant, en cas de refus, d'y établir des chanoines. Néanmoins l'abbé et les religieux refusèrent d'obéir, sous divers prétextes que le comte ne voulut pas écouter. En conséquence, il chassa le prieur et ses moines, mit des chanoines à leur place, et les dota en leur donnant des fiefs et plusieurs terres de l'abbaye. Ce nouvel établissement dura jusqu'à la mort de Foulques Réchin. Alors les moines portèrent leurs plaintes à son successeur, qui les rétablit dans leur prieuré et dans leurs biens, en accordant cependant aux chanoines la permission de finir leurs jours au château.

CHAPITRE XXXIX.

Guerre entre le comte d'Anjou et le comte de Poitiers. — Investiture des fiefs ecclésiastiques. — Siége de Brochessac. — Saumur pris par trahison. Le château et une partie de la ville incendiés. — Droits de justice. — Foulques Réchin usurpateur. — Bérenger, archidiacre d'Angers.

Le partage inégal que Geoffroy Martel avait fait de sa succession entre Geoffroy le Barbu et Foulques Réchin, ses neveux, ne tarda pas à les rendre ennemis. La Saintonge, qui était échue au dernier, se trouvait à la convenance de Guy Geoffroy, comte de Poitiers, plus connu sous le nom de Guillaume VII. Il fit valoir sur cette province quelques droits, dont le plus légitime était celui que pouvait lui donner la force. Il leva des troupes, se mit à leur tête et marcha vers Saintes.

Les deux frères n'avaient point séparé leurs intérêts communs; aussitôt qu'ils furent instruits des projets de Guillaume, ils entrèrent en Poitou, résolus de le combattre à la première rencontre. Elle se présenta près de Chef-Boutonne, bourg situé sur la petite rivière de Boutonne. Ce fut là que les deux armées se joignirent; celle des Poitevins fut battue et mise en déroute, et leur comte, entraîné par les fuyards, ne songea bientôt lui-même qu'à se dérober à la poursuite des vainqueurs. La défaite de son armée suspendit pour un temps l'exécution de ses desseins, et les deux jeunes comtes victorieux rentrèrent triomphants dans leur province.

Le zèle que Geoffroy venait de faire paraître pour les

intérêts de son frère n'affaiblit point dans le cœur de ce dernier le ressentiment qu'il y nourrissait, de l'inégalité du partage des états de leur oncle. Le plus léger prétexte fournissait matière à des plaintes et quelquefois à des menaces. Le comte de Poitiers, instruit de leurs divisions, jugea le moment favorable pour prendre sa revanche et donner suite à ses premiers projets. Geoffroy, obligé de se tenir en garde contre les entreprises de son frère, ne s'occupa que du soin de conserver ses domaines, et laissa Foulques se défendre seul contre l'ennemi puissant qui l'attaquait. La partie était trop inégale, pour que le comte de Saintes, abandonné à lui-même, pût s'opposer aux desseins de son ennemi. Saintes, investie, fut obligée de se rendre à Guillaume, qui, pour se la conserver, fit sortir de la ville tous ceux qui étaient connus pour être attachés aux intérêts de Foulques.

La perte que ce prince venait de faire aurait dû l'éclairer sur les suites funestes de sa jalousie contre son frère; elle ne le rendit, au contraire, que plus ardent à se venger de l'abandon qu'il lui reprochait. Il l'accusa d'insensibilité pour la fortune et la gloire de sa maison, le peignit aux yeux de ses vassaux comme incapable de les protéger et de les défendre, et refroidit, par divers moyens, le zèle et la fidélité qu'ils lui avaient jurés.

La scandaleuse querelle des investitures, qui commençait alors à diviser le sacerdoce et l'empire, rendait les seigneurs français attentifs à se maintenir dans l'usage de les donner. L'abbaye de Marmoutier possédait des fiefs considérables dans la Touraine. Geoffroy prétendit avec raison que c'était à lui qu'il appartenait

d'en investir l'abbé. Cette formule, d'usage dans la plupart des contrées de l'Europe, n'était, dans l'opinion des grands, qu'un hommage que le vassal rendait à son seigneur. La crosse et l'anneau, que le premier en recevait dans l'investiture des bénéfices, n'étaient, aux yeux du second, que le symbole d'une dépendance civile et temporelle. Les papes, jaloux de la puissance des empereurs en Italie, prétendirent trouver, à cette espèce d'installation, une formule d'asservissement de l'Eglise, pour l'exercice de ses droits spirituels, à l'autorité des souverains. Cette manière de penser allait faire couler des torrents de sang; elle avait pénétré dans les cloîtres, où jadis d'humbles cénobites ne s'occupaient qu'à prier et à défricher la terre. Mais déjà leurs successeurs, enrichis des bienfaits des princes et des rois, commençaient à rivaliser avec eux de fierté et d'indépendance.

L'abbé de Marmoutier, pressé par Geoffroy, crut détourner le coup en prétendant ne devoir prendre l'investiture des fiefs de son monastère que des mains du roi. Le comte, résolu de tout entreprendre plutôt que de céder, employa la force pour maintenir ses droits. Il se porta avec des troupes sur les terres des moines, pilla leurs vassaux, et tourmenta l'abbé et ses religieux par toutes sortes de vexations. Une pareille conduite ne pouvait manquer de le rendre odieux au peuple, dans un siècle où la vénération pour les moines avait gagné tous les ordres de l'Etat. Elle attira sur lui les foudres de l'Eglise; Etienne, cardinal et légat d'Urbain II, le déclara excommunié, et, suivant les maximes reçues dans ces temps d'ignorance, il disposa de l'Anjou, dont il le prétendit dépouillé, en faveur de son frère.

Foulques profita de l'abandon où Geoffroy se trouvait réduit par son excommunication, pour travailler sourdement à s'emparer de tous ses états. Chaque jour il lui débauchait quelqu'un de ses plus puissants vassaux, et n'épargnait rien pour en corrompre la fidélité. De ce nombre était Robert le Bourguignon ou l'Allobroge, l'un des plus braves et des plus dévoués serviteurs de Geoffroy. La terre de Genneté, enlevée aux chanoines de Saint-Laud d'Angers, allait être le prix honteux et la récompense de sa perfidie.

Geoffroy ne fut instruit des desseins de son frère qu'en apprenant qu'il se portait sur Saumur avec des troupes, pour lui enlever cette place par la force, s'il ne pouvait l'avoir autrement. Mais la garnison, déjà séduite par les émissaires et l'argent de Foulques, lui ouvrit les portes de la ville aussitôt qu'il se présenta 1067.
sous ses murs.

Des moyens aussi lâches, employés pour réparer l'injustice prétendue des partages faits par Geoffroy Martel, devaient mettre le comte d'Anjou en garde contre son frère. Il se laissa néanmoins conduire à Angers, où Foulques l'avait devancé, dans l'espérance que les barons, qui leur étaient attachés, pourraient concilier les esprits et les intérêts de l'un et de l'autre. Mais presque tous s'étaient laissé corrompre. Geoffroy de Preuilly, l'inventeur des tournois, Rainaud de Châteaugontier, Giraut de Montreuil-Bellay, et plusieurs autres, secrètement vendus à Foulques, n'accompagnèrent Geoffroy jusqu'à Angers que pour le livrer à son frère. En effet, à son entrée dans la ville, le comte d'Anjou fut arrêté; on le conduisit ensuite à Sablé, où on le renferma sous la garde de Robert l'Allobroge, qui en était seigneur.

Le sort du comte, ainsi perfidement livré à ses ennemis, intéressa plusieurs barons; ils s'entremirent pour rapprocher les deux frères, et menacèrent même de s'armer contre celui des deux qui se refuserait aux moyens de conciliation qu'on jugerait convenables. Mais Foulques persista dans ses refus. Il fallut l'autorité du pape, pour lui arracher un consentement qu'il ne donnait qu'à regret.

Geoffroy sortit de sa prison. Mais il se vit à peine en liberté, qu'il s'occupa des moyens de rassembler ce qu'il crut trouver de vassaux fidèles, et de se venger des traitements et des pertes qu'il venait d'éprouver.

Ferme dans cette résolution, il se porta sur Brochessac, dont il commença le siége. Mais Foulques, attentif à ses mouvements, courut au secours de la place, résolu de combattre son frère avant qu'il pût achever les travaux qu'il poussait avec la plus grande vigueur. Il s'était assuré du succès par les moyens qui lui avaient déjà si bien réussi; il avait distribué de l'or et des terres aux chefs des troupes de son frère.

L'histoire ne nous a pas transmis les détails d'une action qui décida sans retour de la fortune et de la liberté du malheureux Geoffroy. Il fut battu, abandonné de ses soldats, pris et mis aux fers, après avoir vu tailler en pièces une partie de son armée.

Foulques, maître du sort de son frère, ne consulta, dans le traitement qu'il lui fit éprouver, que sa haine et son ambition. Résolu de lui enlever son partage dans la succession de leur oncle, il crut devoir le confiner dans une prison, dont les portes lui seraient fermées pour toujours. Le château de Chi-

non fut le lieu qu'il choisit, et c'est là qu'il le fit conduire [1].

La politique, qui, suivant les circonstances où se trouvent les princes, les rend tour à tour amis ou ennemis, avait déterminé le comte de Poitiers, Guillaume VII, à s'intéresser au sort de Geoffroy, et à tenter tous les moyens que donne la force, pour tâcher de lui rendre la liberté, ou plutôt pour donner un ennemi à Foulques, dont la puissance commençait à lui faire ombrage. Mais ses efforts furent vains, et ne servirent qu'à ruiner notre malheureux pays. Il entra en Anjou à la tête d'une armée nombreuse, porta le fer et le feu partout où il passa, prit Saumur, dont il brûla le château, plus de la moitié de la ville, les églises de Saint-Florent, de Saint-Jean et de Saint-Pierre, qu'on appelait alors Saint-Pierre-du-Marais. L'époque de cet incendie 1068.
est fixée, par la chronique de Maillezais, au 27 juin 1068, et, par le savant jésuite Labbe, au 27 juin 1069.

Geoffroy Martel, en donnant ses états à ses neveux, leur avait recommandé de faire restituer à l'abbaye de Saint-Florent les biens et les priviléges dont il l'avait en partie dépouillée pour récompenser les services de plusieurs de ses officiers. Quelque temps avant d'abdiquer, il avait fait la même recommandation à ceux qui possédaient ces biens. La plupart, croyant les avoir légitimement acquis, en servant leur prince, les gardèrent; d'autres, entourés au lit de la mort par les moines, les rendirent; Hugues de Clairvaux fut du nombre de ces derniers.

1 *Mém. inédits* de M. l'abbé Rangeard *pour servir à l'Histoire des comtes et ducs d'Anjou.*

Les manuscrits de l'abbaye de Saint-Florent nous apprennent que ce seigneur était de Saumur, mais ils ne lui donnent pas d'autre qualification que celle de *Mange-Breton,* ce qui semble indiquer qu'il était, dans son temps, la terreur des Bretons.

Je présume que cet Hugues de Clairvaux était seigneur de Saumur et gouverneur du pays saumurois, pour les comtes d'Anjou, comme Geldouyn l'avait été pour les comtes de Blois. Etant dangereusement malade, il voulut satisfaire en partie aux dernières volontés de son ancien maître. Il remit à l'abbaye les droits de justice qui lui avaient été donnés par Geoffroy Martel sur toutes les terres de Saint-Florent; il ne fit réserve que de ces crimes : assassinat, incendie, rapt et vol. Pour la confirmation de cet acte, il envoya, par deux moines, un couteau à manche noir, qui fut placé sur l'autel de Saint-Florent, et il reçut des religieux dix livres [1], qu'ils offrirent en signe de reconnaissance. Le comte d'Anjou, Foulques Réchin, ayant approuvé ce don, reçut cent sous; la comtesse Ermengarde, son épouse, en reçut cinquante; et Gauslin, procureur du comte, vingt-cinq [2].

1070. C'était alors que Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, faisait la conquête de l'Angleterre. Plusieurs des moines de Saint-Florent, à l'exemple de beaucoup d'autres aventuriers, passèrent la Manche pour avoir aussi leur part des dépouilles des vaincus. Un Angevin, Guillaume de Brause, leur remit l'église qui lui était échue en partage; d'autres leur donnèrent des hommes

[1] Environ 300 fr. de notre monnaie.
[2] *Hist. inéd. de l'Ab. de Saint-Florent.*

et des terres qui formèrent bientôt plusieurs riches prieurés, appartenant à l'abbaye de Saint-Florent [1].

Ce fut sous le règne de Foulques Réchin, que Bérenger, archidiacre d'Angers, osa attaquer publiquement, dans ses écrits et dans sa chaire de théologie, le mystère de l'Eucharistie. Beaucoup d'Angevins adoptèrent les sentiments de ce fameux hérésiarque, qui avait déjà été condamné dans deux conciles tenus à Rome et à Verceil. A la sollicitation de Foulques Réchin, Eusèbe Brunon, évêque d'Angers, en convoqua un autre qui s'assembla, le 4 avril 1062, dans la chapelle Saint-Sauveur [2], et fut présidé par Hugues, archevêque de Besançon. L'hérésie de Bérenger fut également condamnée dans ce concile; mais il n'en continua pas moins d'y persévérer encore pendant plusieurs années. Ce fut seulement en 1078 que, dans un concile convoqué par Grégoire VII, Bérenger s'avoua coupable, et condamna lui-même ses opinions, auxquelles plusieurs auteurs font remonter l'origine de la Réforme; d'autres ont révoqué en doute cette conversion tardive.

Foulques Réchin, quoique zélé catholique, comme le prouvent les poursuites qu'il ordonna contre Bérenger et les dons considérables qu'il fit à l'Eglise, entr'autres celui de la belle terre de Chalonnes qu'il offrit, en 1096, à l'évêché d'Angers, fut presque toujours très mal avec l'autorité ecclésiastique. Grégoire VII l'excommunia pour avoir épousé Hermengarde de 1071.
Bourbon, sa parente au degré prohibé; mais il ne fut point effrayé de cet anathême; aussi, n'ayant plus à

[1] *Monast. angli.*

[2] La chapelle Saint-Sauveur était près le couvent de la Fidélité; elle a été démolie il y a quelques années.

craindre les foudres de Rome qui l'avaient en vain frappé, il ne se fit aucun scrupule de chasser de son
1081. siége, par ordre du roi Philippe Ier, Raoul, archevêque de Tours, surnommé *l'Ennemi de Dieu*. Après cette action violente, il saisit tout le temporel de son archevêché, « Pour ce que icelluy Raoul maintenoit que le » roy ne devoit conférer les évêchés de son royaume. » Enfin le même pontife excommunia une seconde fois
1086. Foulques Réchin, d'abord pour cause de polygamie et ensuite pour son obstination à retenir Geoffroy le Barbu, son frère aîné, prisonnier.

On pourra s'étonner qu'au mépris des lois féodales si favorables aux aînés, Foulques ait pu s'approprier les états de Geoffroy et le retenir si longtemps renfermé, et même avec tant de rigueur, qu'il en perdit la raison. Cependant Hélie, baron de la Flèche, touché du sort de ce malheureux prince, forma une ligue en sa faveur; mais le Réchin sut en prévenir les effets, en faisant hommage de la Touraine au comte de Blois, et en donnant au roi la ville de Château-Landon avec tout son territoire. Ce fut ainsi que le sacrifice d'une partie des dépouilles de son frère, lui assura la paisible possession du surplus.

CHAPITRE XL.

ɔnation faite à l'abbaye de Saint-Aubin par Jean et Hélie, barons de la Flèche. — Milon, moine de Saint-Aubin, promu au cardinalat. — Le pape Urbain II à Angers. — Trois bourgeois donnés en présent. — Geoffroy le Barbu, comte d'Anjou, prisonnier à Chinon, mis en liberté.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas encore bien
ɔigné, où, d'après une opinion presque généralement
çue, on croyait qu'il importait beaucoup au salut de
présenter devant le Juge suprême après avoir laissé
dépouille mortelle sous le froc d'un moine. Ce pré-
ɛux avantage se vendait au poids de l'or. Le onzième 1087.
ɛcle étant un de ceux dans lesquels le clergé avait ac-
is le plus de biens avec le secours de cet innocent
éjugé, nous ne le quitterons pas sans jeter un coup-
ɛil sur cette matière, afin de conserver au moins, et
ur servir au besoin, les formalités qui rendaient ces
quisitions légitimes. Nous rapporterons à cet effet la
ıduction d'un titre latin, de l'an 1087, tiré des archi-
s de l'abbaye de Saint-Aubin ; la voici :

« Comme il nous importe d'éviter l'oubli des choses
utiles, autant qu'il est possible, il est bon de con-
server par écrit tout ce qui peut servir aux généra-
tions futures; aussi nous écrivons ce qu'un homme
noble et de haute valeur, nommé Jean de la Flèche,
a donné à Dieu, à Saint-Aubin et à ses religieux, es-
pérant par là que ses péchés pourront lui être remis
pour une aussi bonne œuvre ; car il n'exigea des moi-
nes ni or ni argent; mais tout ce qu'il leur donna fut

» donné pour le salut de son âme et de celles de ses
» père et mère.

» Il faut donc spécifier ce dont il leur fit donation,
» pour que ceux qui verront cet écrit sachent comment
» le tout s'est passé.

» Il leur donna en propre l'église de Saint-Odon,
» comme il la possédait lui-même, et la chapelle de
» son château, dédiée à Marie toujours vierge.

» Il leur donna aussi une mesure de terre de la
» meilleure qualité, et autant que quatre bœufs vigou-
» reux peuvent en labourer dans un jour. Plus un pré
» devant l'église Saint-Odon, avec d'autres prés un peu
» plus loin.

» Il leur donna aussi son jardin, son verger, et leur
» désigna un endroit, tant pour y bâtir un bourg, que
» pour y construire un four banal. Il décida que ceux
» qui l'habiteraient seraient sous la puissance des moi-
» nes; que ces habitants leur prêteraient foi et hom-
» mage, et qu'ils leur appartiendraient pour le service,
» à l'exception du temps qu'ils seraient employés à la
» garde de son château en temps de guerre.

» Il leur donna, en outre, la dîme du bled qui serait
» porté à ses moulins, celle du poisson qu'on prendrait
» dans les rivières de ses fiefs, et celle du pain qui se-
» rait cuit à son four banal.

» A toutes ces donations, le généreux Jean de la
» Flèche ajouta la dixième partie de ses vignes et des
» charrois qu'on lui devait.

» Hélie, son fils, présent à ces donations, loin de
» s'y opposer, y consentit. Les témoins furent Qualdin,
» seigneur de Malicorne; Girard de Clefs, Archambaud,
» fils d'Uric, Girard, abbé de Saint-Aubin, etc. »

Dans la même année, Jean de la Flèche étant allé à Châteaugontier, y tomba malade. Se voyant près de mourir, il donna encore aux moines le péage de son château, la dîme du droit de pacage et un terrain sur lequel il obligea ses sujets de leur bâtir un presbytère. Pour tant de bienfaits, le baron de la Flèche reçut de l'abbé la promesse d'être enterré revêtu de l'habit des enfants de saint Benoît. Satisfait d'avoir obtenu cette grâce, et voulant léguer encore un témoignage de sa reconnaissance, le moribond permit à ses vassaux de disposer de leurs biens en faveur de ces bons religieux, qui, peu de jours après, l'inhumèrent dans leur église comme ils le lui avaient promis.

Hélie, fils aîné de Jean de la Flèche, assista aux funérailles, et, à la fin de la cérémonie, il mit entre les mains de l'abbé et de l'évêque d'Angers une baguette d'argent pour gage de son adhésion aux dons faits par son père. Dans la suite il donna aussi lui-même une grande pièce de terre, et un de ses frères y joignit plusieurs dîmes et des vignes.

Pour confirmer ces nouveaux bienfaits, les deux frères se rendirent à l'abbaye de Saint Aubin le jour de la fête de la Nativité de la Vierge; on leur présenta l'acte de ces donations, et ils le touchèrent avec une baguette qu'ils placèrent sur l'autel de Saint-Aubin comme un témoignage de l'engagement qu'ils venaient de contracter [1].

Il y avait alors dans cette abbaye un moine d'un 1093.
mérite très distingué, nommé Milon, que l'on croit Angevin. Il fut député vers le pape Urbain II, pour sol-

[1] *Histoire de la Flèche*, p. 36-40.

liciter la restitution du prieuré de Saint-Clément de Craon, que Geoffroy Martel avait ôté aux religieux de Saint-Aubin pour le donner à ceux de Vendôme. Milon fut envoyé trois fois à Rome pour cette affaire, et dans toutes les conférences particulières qu'il eut avec Urbain, il montra tant de prudence et de capacité, que ce pape le retint auprès de lui pour se servir de ses
1095. conseils. Milon revint en France pour préparer le concile général qu'Urbain devait ouvrir à Clermont en Auvergne, et qui avait pour objet la dissolution du mariage de Philippe Ier, roi de France, et de Bertrade, comtesse d'Anjou. Après la tenue de ce célèbre concile, le pape, à la sollicitation de Milon qu'il venait de faire cardinal, vint à Angers, et y consacra l'église Saint-Nicolas. Les Angevins furent si flattés d'avoir reçu cette
1096. visite du souverain pontife, qu'ils datèrent de l'année de ce voyage, comme on le voit par une charte imprimée dans le *Gallia Christiana* [1].

Ayant resté quelques jours dans cette ville, où il avait été magnifiquement reçu par Foulques Réchin, Urbain en témoigna sa reconnaissance à ce prince, en lui donnant une rose d'or bénie, présent que les papes faisaient quelquefois aux souverains et aux églises; ensuite il partit pour se rendre à Tours, passant par Sablé, afin d'inviter Robert le Bourguignon à se croiser. Robert s'en excusa d'abord sur son grand âge; mais ne pouvant résister aux pressantes sollicitations d'Urbain, il accepta la croix, et, avant de se mettre en chemin pour la Terre Sainte, il fit présent de trois de ses hommes ou bourgeois aux moines de l'abbaye de Saint-Ni-

1 Tome I, *des évêques*, p. 129.

colas d'Angers, pour obtenir par leurs prières la protection de leur patron dans cette périlleuse et longue entreprise. Le pape continua son voyage par le Mans et Vendôme. Arrivé à Tours, il y réunit un concile où se trouvèrent soixante-quatre évêques. Ce fut dans cette ville qu'il ordonna que Geoffroy le Barbu, comte d'Anjou, retenu prisonnier depuis trente ans au château de Chinon, par Foulques Réchin, son puîné, fût mis en liberté, et, si on en croit Orderic Vital, Foulques déféra enfin à l'ordre du souverain pontife.

CHAPITRE XLI.

Abbaye d'Asnières, ordre de Saint-Benoît, commune de Cizay. — Langage. — Bertrade, épouse de Foulques Réchin, comte d'Anjou. — Epitaphes.

On considère Bernard d'Abbeville comme le fondateur de l'abbaye d'Asnières, dont on voit les restes dans la commune de Cizay, à deux lieues de Saumur. Ayant été obligé de quitter l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, où il avait fait profession, il vint, sur la fin du onzième siècle, en Anjou, trouver Robert d'Arbrissel, qui était alors dans la forêt de Craon, à la tête d'un grand nombre de solitaires. Il resta quelque temps avec Robert qui était son ami, et passa ensuite en Bretagne, où, zélé missionnaire évangélique, il parcourait les villes et les campagnes. Ses austérités, ses éloquentes prédications attirèrent à sa suite un grand nombre de convertis. Voici un fragment de l'un de ses sermons :

« Ensi sunt plusiors gent cui fruit sachet et chuient » por cen kil trop hastiulement naissent. Ce sunt cil kil » eu l'encommencement de lor conversion, vuelent à » par mesmes fructifier par une presumptuouse ba- » dise. »

C'est-à-dire : « Ainsi sont plusieurs personnes, dont » le fruit sèche et tombe parce qu'il naît trop tôt. Ce » sont ceux qui, dans le commencement de leur con- » version, veulent aussitôt fructifier par une présomp- » tueuse vanité [1]. »

Bernard, qui, comme Robert d'Arbrissel, avait entrepris de rendre son nom célèbre en fondant des monastères, était entièrement dévoué aux intérêts du saint siége; il sut trouver le moyen de fixer ses regards, ceux des grands et du peuple, par une action d'éclat; voici à quelle occasion.

Foulques Réchin, comte d'Anjou, que nous avons vu acharné à dépouiller son frère de ses états, étant devenu vieux, difforme et goutteux, épousa Bertrade de Montfort, fille de Simon Ier, comte de Montfort l'Amaury. On ne pouvait voir un mariage plus mal assorti. Bertrade, jeune, bien faite, remplie de grâces et d'enjouement, n'avait pas moins d'esprit que de beauté. Cette princesse, qui s'était sacrifiée pour obéir à ses parents, ne fut pas longtemps à sentir le poids de sa chaîne. Elle savait que Foulques, difficile à vivre, était inconstant; qu'il avait déjà répudié deux femmes : dans la crainte d'éprouver le même sort, elle résolut de le prévenir. Philippe Ier, roi de France, prince galant et voluptueux, vit Bertrade à Tours en 1092. Son esprit et ses

[1] Barbazan.

charmes firent une vive et prompte impression sur le cœur du roi, qui jura dès lors à la belle comtesse amour et constance, et lui tint fidèlement parole.

Plusieurs obstacles s'opposaient à leur union; ils ne leur parurent pas difficiles à surmonter. Bertrade parvint la première à faire dissoudre son mariage quoiqu'elle eût un fils du comte d'Anjou. Philippe en avait un aussi de la reine Berthe, lequel régna depuis sous le nom de Louis le Gros; mais il prouva un degré de parenté entre la reine et lui, et bientôt l'archevêque de Reims et ses suffragants, délégués par la cour de Rome, prononcèrent la séparation qu'il demandait. Yves, évêque de Chartres, fut le seul qui s'y opposa, pour plaire au pape Urbain II et pour établir en France le despotisme de Grégoire VII sur le temporel des rois. La mort de Berthe, arrivée en 1095, devait rompre naturellement ce projet. L'évêque de Chartres chercha des raisons pour le poursuivre, en alléguant la parenté du comte d'Anjou, premier mari de Bertrade, avec le roi Philippe. En vain le mariage de ce prince fut célébré publiquement par l'évêque de Senlis et deux autres prélats, du consentement du cardinal Roger, légat en France. Yves de Chartres, par ses lettres, excita de plus en plus le pape à la rigueur, fit révoquer le légat Roger, et substituer en sa place Hugues, archevêque de Lyon.

Hugues assembla un concile à Autun le 16 novembre 1094, où le roi fut excommunié pour avoir épousé Bertrade. Le pape en indiqua un autre à Plaisance, au commencement de l'année suivante; puis il le transféra à Clermont, où il se rendit pour assister à l'ouverture qui s'en fit le 18 novembre 1095. Philippe et la

reine y furent frappés d'anathême, ainsi que tous ceux qui les reconnaîtraient pour souverains et communiqueraient avec eux.

Le roi, abandonné même de ses domestiques, voyant que des seigneurs mal intentionnés profitaient de son malheur pour exciter des troubles dans le royaume, consentit enfin à renoncer à sa chère Bertrade. Il alla lui-même en faire la promesse au pape, qui était à Nîmes, et en reçut l'absolution.

Cependant les craintes de Philippe ne furent pas plutôt apaisées, par la soumission des rebelles, qu'il reprit Bertrade. Le saint siége lança de nouveaux foudres. Pascal II suivit la même politique que son prédécesseur Urbain II, et un concile fut assemblé à Poitiers le 18 novembre 1100. Parmi ceux qui étaient à ce concile, il n'y eut que Bernard d'Abbeville et Robert d'Arbrissel qui osèrent publier la bulle d'excommunication. Ce trait de courage, ou plutôt d'audace, attira sur Bernard toutes les faveurs de la cour de Rome. Pascal lui offrit un chapeau de cardinal et les premières charges de l'état ecclésiastique; mais il refusa tous ces honneurs, et se contenta, comme son ami Robert, du titre de missionnaire apostolique.

En parcourant la France, prêchant la pénitence et la croisade, il se trouva dans le diocèse de Chartres, où il se lia bientôt d'amitié avec l'évêque; celui-ci, pour le fixer dans son évêché, lui donna la belle forêt de Tyron. Bernard la défricha en partie, et y bâtit un monastère qu'il dédia à saint Sauveur.

La réputation des vertus de ce solitaire attira autour de lui un si grand nombre de personnes, qui voulaient se consacrer à Dieu sous sa conduite, que, si l'on veut

ı croire les historiens, il s'en trouva plus de dix mille, ıi lui aidèrent à abattre et à défricher la forêt de yron. Ne pouvant recevoir une telle foule dans son ɔuveau monastère, il fut obligé de la diviser en co-nies qu'il dispersa dans tout le royaume, en sorte ı'en moins de dix ans après la fondation de l'abbaye ; Tyron, il établit, en divers diocèses, plus de cin-ıante autres monastères. Il en choisit six, dont il for-a une congrégation particulière, de laquelle l'abbaye 1109.
; Tyron fut comme le chef et la mère. L'abbaye d'As-ères près Saumur fut la première, la Pelisse la se-ɔnde, et Ferrières, qui n'est qu'à deux lieues d'Asniè-s, la troisième. Les abbés de ces sept abbayes avaient ɔutume de s'assembler et de tenir de temps en temps ɔs chapitres généraux à l'abbaye de Tyron, pour aintenir le bon ordre dans leurs monastères.

Cette congrégation a été florissante pendant plusieurs ècles, et saint Bernard, abbé de Clairvaux, en parle ɣantageusement dans une de ses lettres.

Il semble, par ce qui reste des ruines de l'abbaye d'As-ières, qu'il y avait autrefois un grand nombre de reli-eux. L'église, dont l'architecture n'offre rien qui soit ıgne de remarque, était sous l'invocation de la Vierge. iraut de Berlay dota richement cette abbaye l'an 1135, est-à-dire vingt-quatre ans après la fondation de Ty-ɔn. C'est par l'acte de cette dotation, fait en présence e l'archevêque de Bordeaux, de Geoffroy, comte d'An-ɔu, d'Ulger, évêque d'Angers, et de beaucoup d'autres rands seigneurs, que l'on sait que les religieux de yron étaient déjà dans l'abbaye d'Asnières lorsqu'il enrichit. Il est même vraisemblable qu'avant cette ɔlennité l'église d'Asnières avait été bâtie par Giraut

de Berlay, et que Bernard en avait été le premier abbé.

Après la mort de son père, Berlay, fils de Giraut, ratifia cette fondation, et six de ses descendants, qui ont possédé la terre de Montreuil-Bellay, ajoutèrent des biens considérables à ceux que Giraut avait donnés.

CHAPITRE XLII.

Philippe Ier, roi de France, et Bertrade visitent le comte d'Anjou. — Portrait de Foulques Réchin. Sa mort. — Bertrade vient à Fontevrault, et y reçoit l'habit religieux des mains de Robert d'Arbrissel.

1106. Foulques Réchin venait de perdre Geoffroy Martel, l'aîné de ses fils, au siége de Candé, suivant quelques auteurs, ou à celui de Château-Landon, suivant d'autres. La mort de ce jeune prince, qui, à peine sorti de l'enfance, annonçait devoir être le vengeur des lois et le protecteur des peuples opprimés, avait répandu le deuil et la consternation dans les provinces d'Anjou et de Touraine, qui devaient un jour lui appartenir. Les écrivains de son temps se sont plu à nous le peindre sous les traits les plus avantageux. Orderic Vital dit qu'il était ennemi de l'injustice. Le brigandage, autorisé par la faiblesse de son père, qui souvent même en partageait honteusement les fruits, le trouvait incorruptible et toujours prêt à s'armer contre ses auteurs. Il les poursuivait sans relâche, et les combattait avec intrépidité. Il était animé de la noble ambition de recouvrer la Saintonge et le Gâtinois, que les dissensions de son

le son oncle avaient fait perdre à sa maison,
rait parvenu par sa valeur et sa prudence, ap-
l'affection que lui témoignaient tous ceux qui
être un jour ses vassaux.

de apprit avec une secrète joie l'événement
it bientôt réunir, sur la tête du fils chéri qu'elle
de Foulques Réchin, la fortune de ce prince
naire. L'envie de revoir et de visiter les deux
ovinces qu'il allait posséder, lui fit entrepren-
oyage dont il semble que le souvenir du passé
ı lui faire craindre les désagréments. Mais elle
: trouver, dans son premier époux, un oubli
ı des outrages dont elle l'avait abreuvé, et
nte ne fut point trompée. Le roi consentit à
nagner, sur l'assurance qu'elle lui donna des
ons du comte à les bien recevoir l'un et l'au-
ffet, Foulques les accueillit avec tous les égards
ect et de la déférence. De son côté, Bertrade
ı tout ce qu'elle avait d'esprit et d'adresse pour
her deux rivaux, pour réunir deux cœurs qu'elle
e-même aliénés. Cette entrevue fut le triomphe
litique. Elle les fit manger l'un avec l'autre,
it elle-même à table, les fit coucher, la nuit
, dans la même chambre, et dans des lits qu'elle
it dressés de ses propres mains.

par ces soins et ces attentions qu'elle réussit
ıt, dit Suger, dans la *Vie de Louis le Gros*, à
e cœur irrité de son premier époux, qu'il la
comme sa dame et sa reine. Par une suite de
ct, il se tenait assis à ses pieds sur l'escabeau
soutenait, et il lui protestait, avec les plus
gards, une soumission sans bornes à toutes ses

volontés. A l'espèce d'enchantement qui fascinait les yeux et maîtrisait toutes les passions de Foulques, se réunissait un sentiment d'intérêt pour la grandeur de son fils. Bertrade flattait la tendresse du père par le zèle qu'elle montrait elle-même pour la gloire et la prospérité de la maison d'Anjou. Elle voulut que le jeune Foulques suivît le roi, et qu'il vînt prendre, à la cour du monarque, l'investiture des deux provinces que son père consentait à lui assurer.

Pendant le séjour que Bertrade fit dans cette province, elle fut reçue et traitée en reine. On lui donne ce titre dans une des chroniques de l'abbaye de Saint-Aubin et dans plusieurs chartes de l'abbaye de Fontevrault [1]. Elle en avait le nom et les honneurs à la cour de Philippe, et les conserva même après la mort de ce prince ; ce qui prouve que leur mariage fut enfin déclaré légitime, et que Pascal II donna la dispense des empêchements qui en avaient fait si souvent combattre la validité.

Foulques, en perdant son fils aîné, ne se crut pas obligé de respecter les engagements que ce jeune prince avait contractés, soit avec ses vassaux, soit avec des seigneurs particuliers attachés à sa fortune. Du nombre des premiers était Hugues de Chaumont, petit-fils de Geldouyn le Danois, seigneur de Saumur. Il avait obtenu de Geoffroy Martel la principale forteresse d'Amboise, nommée *le Domicile*. Des motifs qu'on ignore, décidèrent Hugues à la détruire. Foulques, qui se proposait sans doute de reprendre ce fief dès qu'il en trouverait l'occasion, parut indigné qu'on eût démoli ce

[1] Pavillon, *Preuves de la vie de Rob. d'Arbrissel*, p. 565.

âteau, et résolut de punir celui qui avait osé en don-
r l'ordre. Mais il ne voulut pas avoir à soutenir,
ns un âge avancé, les embarras d'une guerre qui eût
ublé ses derniers jours. Il savait que les deux fils du
gneur de Sainte-Maure avaient des démêlés avec
gues de Chaumont; il les excita à combattre ce der-
r, en les assurant de sa protection. Ils étaient prêts
e mettre en campagne, lorsque leurs soldats, fu-
ux de la hauteur et de la dureté avec lesquelles on
traitait, tuèrent ces jeunes seigneurs de plusieurs
ps de lance. Leur mort mit fin à la guerre.

Le comte était alors dans sa soixante-sixième année,
gouvernait l'Anjou depuis quarante-deux ans. La
erelle qui le divisa d'avec Geoffroy, son aîné, avait
presqu'également funeste à tous deux; l'un avait
du une grande partie de ses états, la Saintonge et
Gâtinois; et l'autre, sa liberté.

Les différents mariages de Foulques, ou plutôt ses
quents divorces, et les moyens violents qu'il em-
ya dans l'exercice des droits qu'il prétendait avoir
le temporel des archevêques de Tours et des moines
Marmoutier, attirèrent plus d'une fois sur lui les
dres de Rome. La fuite de Bertrade, le mépris que
oi et cette princesse parurent toujours faire de ses
roches et de ses menaces, joints à la conduite qu'il
avec eux dans ses dernières années, suffiraient
ls pour nous donner de son caractère l'idée désa-
tageuse que les historiens de son temps nous en ont
sée. Foulques, dit l'un d'eux, promettait, dans sa
mière jeunesse, de la valeur et quelques vertus, qui
parurent dans la maturité de l'âge. En effet, on le
se livrer avec passion aux plaisirs de la table, à

l'ivrognerie même, et à tous les genres de débauche. Il devint lâche, paresseux, indifférent pour tout ce qui aurait pu améliorer le sort de ses peuples, insensible aux cris des malheureux et aux murmures de ses vassaux indignés de ses injustices et de sa tyrannie. Enfin, dit le même auteur, il eut, comme Geoffroy, son frère, des commencements mauvais, une vie plus mauvaise encore et une fin détestable.

Ce prince, né à Château-Landon, en 1045, mourut à Angers, le 14 avril 1109; Foulques V, son fils, qui lui succéda, et Hermengarde, sa fille, pour honorer sa mémoire, affranchirent un collibert ou serf le jour de ses funérailles.

Le règne de Foulques Réchin dura quarante-neuf ans; son surnom, qui signifie querelleur, annonce assez que les Angevins durent être malheureux sous un prince difficile à vivre et pendant un règne aussi long. Cependant il était lettré, pour son temps; mais les lumières d'un souverain ne contribuent en rien au bonheur de ses sujets, quand il n'a d'autre régulateur pour les gouverner que son bon plaisir. Réchin avait écrit en latin l'histoire des comtes d'Anjou; malheureusement cet ouvrage n'est pas parvenu en entier jusqu'à nous; il n'en reste plus qu'un fragment qui a été traduit par l'abbé de Marolles, et publié dans son histoire des anciens comtes d'Anjou. Quoique ce fragment soit fort court, il sert néanmoins à faire connaître l'esprit dans lequel l'ouvrage était composé. L'auteur y parle succinctement de ses ancêtres, et nous apprend que la vingt-septième année de son règne fut marquée par un grand prodige; si on l'en croit, les étoiles tombèrent comme grêle sur la terre, ce qui causa en France

une grande frayeur et une grande mortalité; cent personnes de qualité et deux mille personnes du peuple moururent à Angers.

Bertrade, qui avait troublé les premières années du règne de Louis le Gros, par ses intrigues pour l'agrandissement des deux fils qu'elle avait eus de Philippe, termina sa carrière d'une manière très édifiante pour son siècle. Elle quitta la cour en 1115, et vint se retirer en Anjou, auprès de Foulques V, son fils. Quelque temps après, résolue d'abandonner le monde, cette princesse se rendit, dans le diocèse de Chartres, à une terre dépendante du douaire que le feu roi lui avait assigné; elle y fonda un monastère fontevriste, sous le nom de *Haute-Bruyère*, et vint ensuite à Fontevrault recevoir l'habit religieux des mains de Robert d'Arbrissel. De retour à son monastère, elle y acheva ses jours dans les exercices du cloître et d'une pénitence rigoureuse, qu'elle s'imposa pour expier les égarements de son cœur et le scandale que son second mariage avait donné à la France.

Bertrade fut traitée par plusieurs écrivains de son temps avec beaucoup trop de rigueur : les uns lui donnèrent les épithètes odieuses de sorcière et d'empoisonneuse; d'autres l'accusèrent d'avoir été la cause de la mort de Geoffroy Martel, son beau-fils. Mais ces auteurs étaient des moines [1], qui avaient leurs raisons pour accuser cette princesse. Depuis, la postérité lui a rendu justice, et voit en elle une femme belle, aimable, spirituelle, ambitieuse il est vrai, mais dont le mérite la rendait digne du trône, qu'elle sut se conser-

[1] Orderic Vital; Suger, abbé de Saint-Denis, etc.

ver malgré les efforts d'une puissance qui alors faisait trembler tous les souverains [1].

CHAPITRE XLIII.

Abbaye de Fontevrault. Son origine. La grande église. Costume de l'Ordre.

Ces clochers, ces toits, ces cheminées, qu'on aperçoit au milieu des bois de Fontevrault, annoncent au voyageur la célèbre abbaye de ce nom, l'une des plus belles et des plus riches qu'il y eût en France, et la seule de son genre qui existât dans le monde chrétien. Déjà plusieurs de ses nombreux bâtiments n'existent plus, mais il en reste encore assez pour que l'on puisse se former une idée de la grandeur et de la magnificence de ce monastère avant sa suppression. Plusieurs grands corps de logis isolés, d'autres réunis par des galeries; trois beaux cloîtres décorés d'architecture, l'un avec des colonnes et les autres avec des pilastres; cinq belles églises, dont l'une ressemble à une grande cathédrale; des terrasses, des cours, de vastes jardins : tout cet ensemble a plutôt l'air d'une ville opulente que des restes d'une ancienne abbaye [2].

1 *Mém. inéd. pour servir à l'hist. des comtes d'Anjou*, par M. l'abbé Rangeard.

2 Les bâtiments les plus modernes ont été construits pour Mesdames de France, filles de Louis XV, qui ont été élevées dans cette abbaye, maintenant transformée en maison centrale de détention pour onze départements. Elle peut contenir quinze cents détenus.

Mais pour ne pas être étonné du nombre et de l'étendue de ces bâtiments, il faut se reporter aux premières années de la fondation de l'Ordre, et savoir combien, dès cette époque, le fondateur eut de personnes à loger: une courte notice sur ce sujet ne sera peut-être pas inutile à ceux que la curiosité pourra conduire à Fontevrault. Il en est des monuments des arts que l'on voit pour la première fois, comme des personnes à qui l'on parle et que l'on ne connaît pas; on désire, avant tout, savoir qui elles sont, et c'est presque toujours de cette connaissance que dépend le plus ou le moins d'intérêt qu'elles inspirent.

On aime surtout, en visitant les ouvrages d'architecture, à remonter jusqu'à leur origine : l'esprit, dans un instant, embrasse une suite de plusieurs siècles, et compare celui qui les a vu s'élever avec le temps présent. De là naissent une foule de réflexions pour l'observateur attentif. Il voit, en parcourant ces grands édifices, les traces de leurs premiers habitants, de ceux qui les ont suivis; leurs costumes, leurs mœurs, tout frappe son imagination : ces masses de pierres s'animent, pour ainsi dire, et répondent lorsqu'on sait les interroger.

Cette célèbre abbaye, chef-lieu d'un ordre unique, où les hommes étaient soumis à la puissance des femmes, fut fondée vers la fin du onzième siècle par Robert d'Arbrissel, prêtre breton, fameux prédicateur, qui fut chargé, par le pape Urbain II, de prêcher en faveur de la première croisade. Rien ne résistait à sa mâle éloquence; il persuadait aux uns de se croiser et d'aller en Palestine combattre sous les drapeaux de Bouillon; aux autres, de contribuer de leurs biens à

cette sainte entreprise. Il brisait tous les liens de la société; les hommes abandonnaient leurs femmes, les femmes quittaient leurs maris, les filles s'arrachaient des bras de leurs mères; tous renonçaient aux plus doux sentiments de la nature, pour suivre l'orateur apostolique.

Chaque prédication grossissait son cortége; des hommes, des femmes, des filles, les unes honnêtes, les autres de mauvaise vie, formaient une suite de plus de trois mille personnes, de tout âge et de toute condition. Robert, à la tête de cette foule tumultueuse, parcourait les villes et les campagnes d'Anjou, depuis qu'il avait quitté la forêt de Craon, où il avait fondé l'abbaye de la Roë. Cette suite de nouveaux convertis devenait de jour en jour plus difficile à conduire; il résolut de s'arrêter aussitôt qu'il trouverait un emplacement convenable pour former l'établissement qu'il projetait.

Après avoir visité plusieurs endroits peu éloignés de la Loire, il fit choix des déserts de Fontevrault, situés à l'extrémité de l'Anjou sur les confins de la Touraine et du Poitou, campagne aride, inculte, couverte de bruyères et environnée de bois, mais coupée par un vallon où l'on trouve une belle fontaine qui fournit, en toute saison, des eaux saines et abondantes.

Cette nouvelle colonie commença par se faire de petites cabanes avec des branches d'arbres. On creusa ensuite des loges dans le tuf; on éleva un petit oratoire; de larges fossés servirent de clôtures pour séparer les hommes d'avec les femmes; enfin, en peu de temps, cette multitude fut bientôt, grâce à l'activité de son chef, à l'abri des injures de l'air, et ne manqua de rien au milieu de cette solitude.

Toutes les villes, les bourgs et les villages des environs se disputaient à l'envi l'avantage de fournir en abondance des vêtements et des vivres à cette nouvelle congrégation. Une dame Aramburge donna le vallon dans lequel sont bâties la grande église et une partie des bâtiments. Les seigneurs de Montreuil-Bellay donnèrent la terre de Born, celle de Sainte-Radegonde et la forêt de Fontevrault. Des rois, des princes, et beaucoup de seigneurs firent de si grandes libéralités, que, dès les premières années de sa fondation, cet ordre se trouva très riche. Des familles entières renonçaient au monde, et venaient, avec tous leurs biens, se réunir aux disciples de Robert.

Vers l'an 1102, on jeta les fondements du chœur de la grande église et ceux des principaux bâtiments. Hersendis, dame de la maison de Champagne en Poitou, fut chargée de la conduite de tous ces travaux, qui furent exécutés avec beaucoup de célérité.

Au bout de quelques années, la plupart de ces bâtiments, sans être tout-à-fait terminés, étant cependant habitables, Robert y logea sa pieuse milice. Trois cents religieuses, choisies parmi les plus instruites, furent placées dans les bâtiments qui sont près de la grande église. Elles furent chargées d'y chanter l'office; les autres furent divisées par compagnies de cent et de soixante. Il répartit les femmes de mauvaise vie, qu'il nomma *femmes repenties,* au monastère de la Madeleine, les lépreux et les infirmes à Saint-Lazare, et les religieux à Saint-Jean-de-l'Habit. Ce dernier monastère est entièrement détruit; on ne voit plus que les ruines de l'église, qui font regretter sa perte.

On attribue à Foulques V, comte d'Anjou, l'érection

de la nef de la grande église, qui fut commencée vers l'an 1125, monument remarquable par son genre de construction. A cette époque on faisait toutes les voûtes des églises en ogive avec des nervures sur les arêtes; celles de cette nef, au contraire, sont sphériques, portées sur des arcs à plein cintre : cette suite de coupoles donnent à ce monument un air de solidité et de simplicité qui approche beaucoup de l'antique.

Après cette église, le monument le plus digne de remarque est la tour d'Evrault qu'une tradition populaire attribue à un fameux brigand de ce nom; un simple coup d'œil sur cette tour suffit pour détruire la tradition. Ce monument, de quatre-vingts pieds de hauteur sur trente-trois de diamètre, était anciennement une chapelle sépulcrale placée dans le cimetière commun aux religieux et aux religieuses; il s'élève sur trois plans : le premier est octogone, le second carré, et le troisième est aussi un octogone. Je présume qu'il a été construit en même temps que le chœur de la grande église, au commencement du douzième siècle. Son architecture est du genre de celle que M. Legrand, dans son *Essai sur l'Histoire générale de l'Architecture,* nomme *gothique-lombard.* Le style en est simple, sans aucune espèce d'ornement. Les chapiteaux des trente-deux colonnes qui décorent l'intérieur et l'extérieur sont semblables; ils ne sont composés que d'un tailloir carré, au-dessous duquel on voit de grandes feuilles lisses de forme triangulaire, une sous chaque angle et l'autre dans le milieu. Quoiqu'il soit enclavé dans des constructions modernes, ce monument conserve encore, malgré cette position désavantageuse, un air très imposant; sa couleur rembrunie par les

siècles et sa masse pyramidale semblent le détacher et le faire dominer sur tout ce qui l'environne; il est, sous le rapport de l'art, un des plus remarquables de l'Anjou.

Tous ces édifices étaient construits avec une magnificence royale; des dotations de biens immenses accompagnaient l'or et l'argent qu'on envoyait de toutes parts pour leur exécution. Mais Robert dut éprouver le sort réservé à tous ceux qui s'élèvent au-dessus de leurs contemporains; il eut des ennemis qui le persécutèrent avec acharnement. Cependant, sur la fin de sa carrière, il triompha de l'envie, et il eut la satisfaction de voir son ordre s'étendre par toute la France, et s'élever au plus haut degré de gloire et de prospérité. Loin de s'enorgueillir de tant de succès, le modeste fondateur se dépouilla volontairement de son autorité; il remit sa crosse à Pétronille de Chemillé, une de ses religieuses, et donna lui-même aux moines l'exemple d'une entière soumission à ce nouveau chef.

Quelques années après son abdication, il mourut au prieuré d'Orsan dans le Berry, vers l'an 1117. Son corps fut apporté à Fontevrault, où il avait dit qu'il voulait être enterré dans le cimetière commun aux religieux et aux religieuses. Mais, par respect pour sa mémoire, on ne déféra point à cette humble requête; on l'inhuma dans le chœur de l'église principale auprès du grand autel, où on lui éleva un tombeau sur lequel sa statue fut placée.

Le costume des ordres religieux était communément, pour la forme, semblable à celui qui était en usage parmi le peuple à l'époque de leur institution; on en réglait seulement la couleur. Voici celui que Robert

donna aux fontevristes, et qui a duré près de sept siècles sans éprouver d'autre changement que celui de la qualité des étoffes, qui, dans l'origine, n'étaient que de bure et de grosse toile.

L'habit des religieux était noir et absolument semblable à ce que nous nommons aujourd'hui un *karick*, mais il avait de plus, au haut de la rotonde ou mantelet, un petit capuchon, et au bas, devant et derrière ce mantelet, une pièce carrée de la grandeur de la main : on nommait cette pièce le *Robert*.

L'habit des religieuses était blanc ; une jupe de laine d'une étoffe très fine, un rochet de baptiste bien plissé, une guimpe, une ceinture noire, des bas et des souliers blancs, et pour coiffure un voile noir. Ce costume, très simple dans sa forme, mais embelli par une propreté recherchée, n'était pas dépourvu d'élégance. Lorsqu'elles allaient à l'église, les religieuses mettaient, par-dessus leur vêtement ordinaire, l'habit de chœur ; c'était une longue robe d'étamine noire, assez semblable à celle que portent les avocats.

Après la mort de son fondateur, cet ordre fut toujours gouverné par des princesses ou des dames de la plus haute distinction, et non moins recommandables par leur mérite que par leur naissance. On peut citer, parmi celles du dernier siècle, Gabrielle de Rochechouart-Mortemart, qui réunissait à beaucoup de piété et de modestie, la connaissance des belles-lettres grecques et latines.

Plusieurs abbesses laissèrent des marques de leur munificence, en embellissant cette retraite, soit par de nouveaux bâtiments, soit par des ouvrages de peinture ou de sculpture ; mais, à l'exception des bâti-

ments, il ne reste plus de traces de ces ouvrages qui soient dignes de fixer l'attention des curieux.

CHAPITRE XLIV.

Foulques V, dit le Jeune, comte d'Anjou, octroie une charte de commune à sa ville d'Angers. — Il réclame par droit d'hérédité la dignité de grand sénéchal de France. — Hugues de Cleers, gentilhomme angevin, député vers le roi Louis le Gros. — Le pape Calixte II à Angers.

Foulques V, dit le Jeune, ne marcha point sur les traces de Geoffroy Martel, son père; il sut se faire aimer de ses sujets, respecter de ses voisins, et, comme époux et père, il assura le bonheur de sa famille. Ce fut par ses talents militaires et sa conduite ferme et prudente dans la politique, qu'il parvint à élever la seconde maison d'Anjou à ce haut point de gloire et de prospérité qui lui donne un rang distingué dans l'histoire des maisons souveraines.

Lorsque Foulques succéda à son père (1109), déjà plusieurs des principales villes de France s'étaient insurgées contre leurs seigneurs ecclésiastiques, et en avaient arraché, soit par force, soit à prix d'argent, des chartes de communes, c'est-à-dire la liberté inviolable des personnes, des propriétés et le droit d'élire leurs magistrats. Les Angevins suivirent cet exemple; ils s'insurgèrent, et leur comte fut obligé de céder à l'esprit du siècle. C'est tout ce que nous apprend, sur

un événement aussi important, la chronique de Saint-Aubin [1].

Nous avons dit, mais sans l'affirmer, que le roi Lothaire rendit, en faveur de Geoffroy Grisegonelle, l'office de grand sénéchal de France héréditaire dans la maison d'Anjou. Ce don à perpétuité de la première dignité du royaume, admis par plusieurs historiens très estimables, et notamment par le président Hénault, semble cependant peu vraisemblable, et je crois qu'il est permis d'en douter. S'il ne s'agissait que de ces emplois créés pour donner plus d'éclat au trône, tels que ceux de grand maître de la garde-robe, de grand pannetier, de grand bouteiller; tel encore celui qu'il lui conféra effectivement, de servir à cheval, dans les festins solennels, les mets de la table du roi, on conçoit que l'hérédité pourrait être sans danger pour l'Etat, parce qu'il est presque certain que les fils auraient toujours assez de capacité pour remplacer leurs pères. Mais remettre aux mains d'un seul homme, et surtout d'un vassal puissant, l'épée et la balance, lui confier à vie le commandement des armées et le pouvoir de rendre la justice, c'est déjà beaucoup; donner de semblables prérogatives avec le droit de les transmettre à sa postérité, c'est trop. Le monarque qui eût fait de pareilles concessions ne se serait-il pas dépouillé des principaux attributs de la souveraineté? N'eût-ce pas été se mettre de nouveau sous le joug des maires du palais, dont la première race avait été victime?

La prétention des comtes d'Anjou à l'hérédité de la

[1] *Chronicon Sancti-Albini Andegavens.*, p. 480. Tome XII, *Hist. de France*.

charge de grand sénéchal de France, ne remonte qu'à Foulques V. Louis le Gros ayant eu besoin des secours du comte d'Anjou, pour l'aider dans la guerre qu'il soutenait contre les Anglais, celui-ci profita de cette circonstance pour mettre ses services à prix. Avant de répondre à l'appel que lui faisait le roi, il envoya vers lui un de ses chevaliers, avec les titres en vertu desquels il prétendait pouvoir réclamer, comme un droit qui lui était acquis par sa naissance, la dignité de grand sénéchal.

Ce député du comte d'Anjou était un gentilhomme de cette province, nommé Hugues de Cleers, sénéchal de Baugé et de la Flèche. Il était porteur d'un mémoire intitulé : *Commentarium de Majoratu et Senescalciâ Franciæ*; ouvrage qu'il avait composé lui-même pour établir les droits de son maître à la place qu'il demandait. Il s'efforce, dans cet écrit, de prouver son assertion, en racontant les exploits de Geoffroy Grisegonelle, qu'il affirme avoir lus dans un manuscrit de Foulques Nerra, conservé avec soin à l'abbaye du Saint-Sépulcre à Loches. Entre autres faits plus ou moins incroyables qu'il rapporte, Grisegonelle, selon lui, accompagné de ses Angevins, aurait pris d'assaut, en un jour, à la grande admiration des Français, la ville de Melun, que l'armée assiégeait en vain depuis trois mois. Alors Robert, et non Lothaire, comme le disent d'autres auteurs, pour le récompenser, lui aurait conféré, à lui et à sa postérité masculine, *le majorat* du royaume et *le dapiferat* du palais, en réunissant ces deux offices en un seul, sous le nom de grand sénéchal de France. Le comte aurait eu, en vertu de cette dignité, l'honneur de porter la bannière de France, de

commander l'avant-garde au départ de l'armée, et l'arrière-garde au retour; il aurait réglé les dépenses du palais, rendu la justice aux sujets du roi, et signé le premier les chartes et lettres-patentes. Enfin l'auteur va jusqu'à dire : « S'il naissait quelque différend jugé » en France, le roi faisait amender le jugement par le » comte d'Anjou. Moi, Hugues de Cleers, j'ai vu sou- » vent des jugements rendus en France, et amendés en » Anjou (*in Andegaviâ emendari*). » On peut voir à ce sujet, dans l'ouvrage lui-même, publié originairement par le P. Sirmond, et réimprimé avec des corrections par le docte Baluze, beaucoup de détails curieux. La *Bibliothèque littéraire de France* de D. Rivet, continuée par l'Institut, contient sur cette pièce une savante dissertation, ainsi que les *Tablettes de l'histoire de Touraine,* publiées par M. Chalmel en 1818.

Mais que les prétentions de Foulques V fussent fondées ou non, il n'en est pas moins vrai qu'elles reçurent bon accueil, soit que le roi fût convaincu de leur légitimité, soit que le pressant besoin qu'il avait de secours le mît dans la nécessité d'accorder, sans autre examen, ce qu'on lui demandait. Cet arrangement eut lieu à Mâchenoir, près Beaugency. Guillaume Garlande, alors sénéchal ordinaire de France, fut obligé, en vertu d'un ordre du roi, de faire hommage de cette charge au comte d'Anjou, comme à son chef. « Ce n'est pas, » dit le président Hénault, la seule grande charge que » les seigneurs qui en étoient propriétaires fieffèrent à » d'autres seigneurs d'un moindre rang qu'eux. » Mais d'autres historiens n'ont pu s'empêcher de témoigner leur étonnement de voir un prince, presqu'aussi puissant que le roi Louis le Gros, solliciter avec tant d'ar-

deur la grâce d'être compté au rang de ses premiers domestiques.

Ainsi satisfait, Foulques rassembla promptement ses vassaux, se mit à leur tête, entra en Normandie, et s'empara sans coup férir de la ville d'Alençon; il assiégea ensuite la citadelle, et s'en rendit maître, malgré tous les efforts de Henri Ier, roi d'Angleterre, accouru au secours pour la délivrer. Quelques mois après, le comte d'Anjou, marchant toujours de succès en succès, revint sous les murs d'Alençon, où il rencontra et défit dans une bataille sanglante l'armée anglaise et celle du comte de Blois qui s'y était réunie. Foulques ordonna aussitôt aux moines d'Alençon de célébrer dès le lendemain une messe solennelle, pour rendre grâces à Dieu des avantages qu'il venait d'obtenir sur les ennemis de la France. En entrant dans l'église pour assister à cette cérémonie, il fut surpris, ou du moins parut l'être, de la trouver remplie de prisonniers qu'on y avait renfermés; il en témoigna publiquement son mécontentement à ceux qui en avaient donné l'ordre, et dit ensuite que les canons ecclésiastiques ayant déclaré les églises des lieux d'asile, il renvoyait ces prisonniers sans rançon. 1119.

Cette victoire et ce trait de générosité firent au comte d'Anjou une brillante réputation; ses armes le rendirent redoutable à ses voisins, et le roi d'Angleterre, tout puissant qu'il était, essaya dès lors de le détacher de la France, et de l'attirer à son parti. Il ne tarda pas même à lui envoyer des ambassadeurs, chargés non-seulement de traiter de la paix, mais encore du mariage de son fils aîné, le jeune prince Guillaume Athelin, héritier de la couronne d'Angleterre, avec Ma-

thilde, fille de Foulques V. On fut fort étonné de ce changement, et surtout le roi de France. Quelques historiens anglais ont exprimé leur surprise de ce que le plus puissant des rois qui eussent régné en Angleterre, redoutât le comte d'Anjou, au point de rechercher son alliance. C'est ici un de ces premiers pas qui amènent, quoique de très loin, des événements qu'une sage politique semble préparer [1]. Foulques céda aux instances de Henri, et bientôt après ces deux princes, réunis à Lisieux, firent célébrer les noces de leurs enfants. Le comte d'Anjou donna pour dot à sa fille le comté du Maine [2].

L'année suivante (1120), Foulques V partit pour la Terre-Sainte, accompagné de Raynault de Martigné, évêque d'Angers, et ce fut à son retour de ce pèlerinage (1121), qu'en sa qualité de grand sénéchal, il porta la bannière de France, et commanda l'avant-garde de l'armée que Louis le Gros faisait marcher contre le comte d'Auvergne. Le président Hénault remarque que Foulques V fut le premier grand vassal qui rendit hommage-lige au roi, c'est-à-dire qui s'obligea de le servir en personne envers et contre tous.

Pendant le règne de Foulques le Jeune le pape Calixte II vint à Angers, et y consacra, à la sollicitation du comte, l'autel principal de l'église du Ronceray, en présence des évêques d'Angers, de Lyon, de Nantes, et de Geoffroy, abbé de Vendôme, qui, le même jour,

1 Huit ans après, c'est-à-dire en 1127, Foulques V maria son fils Geoffroy Plantagenet à Mathilde, fille de ce même Henri Ier, roi d'Angleterre, et veuve de l'empereur Henri V. Ce fut par suite de ce mariage que les comtes d'Anjou devinrent rois d'Angleterre.

2 Guill. Malmesb., p. 161; *Hist. d'Angl.*, p. 228.

firent la dédicace de cette église. Après cette cérémonie, qui eut lieu la veille de Noël, le pape se rendit 1119.
au cimetière Saint-Laurent, monta sur une tombe, et prononça un touchant discours, qu'il termina en accordant à tous les auditeurs la remise « de la septième » partie de leurs pénitences, et ycelle mesme indul- » gence donna et octroya perpétuellement à tous ceux » et celles, qui, par chacun an, dévotement visiteront » ladite église le jour de la solemnité de la dédication [1]. » L'abbesse du Ronceray et ses religieuses assistèrent à ce sermon.

CHAPITRE XLV.

Suite de l'histoire de Foulques V. — L'abbaye du Loroux. — Eremberge, comtesse d'Anjou. — Mathilde d'Anjou, seconde abbesse de Fontevrault. — Foulques V passe en Asie.

Eremberge ou Eremburge, que quelques auteurs nomment Sibile, fille d'Hélie, baron de la Flèche, comte du Maine, dont nous avons parlé plus haut, naquit au Mans vers la fin du onzième siècle. Fille unique et héritière présomptive du comte du Maine, elle réunissait à tous les attraits de son sexe un caractère plein de noblesse, de douceur et l'esprit le mieux cultivé; on la citait partout comme un des meilleurs partis du royaume. Geoffroy Martel, qui depuis longtemps était en guerre avec Hélie, voulant terminer tous leurs différends, lui

[1] *Manuscr.* de Bruneaud de Tartifume, t. II, p. 36; ce manuscrit était dans la bibliothèque du séminaire d'Angers.

demanda et obtint la main de cette princesse pour Foulques son fils; cette alliance procura la paix aux deux provinces, et le cœur généreux et compatissant d'Eremberge devint bientôt le refuge de tous les malheureux.

Hélie de la Flèche mourut le 11 juillet 1110 et laissa le comté du Maine à son gendre; celui-ci, sollicité par sa pieuse épouse, fonda pour le repos de l'âme d'Hélie le prieuré de Saint-Martin, à deux lieues de la Flèche. Toujours animés l'un et l'autre des mêmes sentiments d'amour et de dévotion, ils fondèrent encore, le 4 septembre de l'an 1121, et dotèrent de leurs biens communs la belle abbaye cistercienne du Loroux.

Cette abbaye, située dans la commune de Vernantes, arrondissement de Baugé, a beaucoup plus l'air d'une forteresse que d'un monastère. Il ne reste plus des constructions de Foulques V que l'église, dont une partie a été démolie depuis la révolution. Elle avait cent cinquante pieds de longueur sur trente de largeur; le grand vitrail du chœur en verre peint est très bien conservé; on y voit le portrait du fondateur et celui de son épouse, l'un et l'autre à genoux devant une représentation de la Vierge. Cette église ne servant plus au culte, il serait à désirer que ce beau morceau, non moins intéressant sous le rapport de l'art que sous celui de l'histoire, fût placé dans la cathédrale d'Angers. La tour ou clocher est remarquable par sa construction et sa grande élévation; elle avait cinq étages, dans l'un desquels était une grande pièce nommée la salle des Gardes; on y logeait une garnison de deux cents hommes, qui servait à garder l'abbaye en temps de guerre. Ces hommes étaient fournis par cinq communes des environs: Gizeux, Par-

çay, Vernantes, Saint-Philbert et Estamples. Les revenus de l'abbaye du Loroux étaient de trente mille livres, dix-huit pour l'abbé commandataire et douze pour les religieux; les biens étaient situés dans l'Anjou, le Maine et la Touraine.

L'année qui précéda la fondation de cette abbaye, le fameux Hildebert, évêque du Mans, avait fait une dédicace très solennelle de son église; Gilbert, archevêque de Tours, Geoffroy, archevêque de Rouen, qui avait été doyen de cette église, Marbeuf, évêque de Rennes, et Raynault, évêque d'Angers, s'étaient trouvés à cette cérémonie, ainsi que Foulques et son épouse. Les évêques, ayant consacré chacun un autel de la cathédrale, prièrent le comte et la comtesse d'offrir à Dieu une partie de leurs biens comme pour servir de dot à l'église qu'ils venaient de bénir. Foulques et Eremberge le leur promirent, et peu de temps après ils revinrent exprès d'Angers au Mans pour accomplir cette promesse. Ils se présentèrent à la cathédrale, accompagnés de tous les barons et autres seigneurs de leur cour, et donnèrent aux chanoines, par acte authentique, le droit de faire tenir tous les ans, dans la ville du Mans, une foire de trois jours, en abandonnant au chapitre les revenus qui leur appartenaient pendant ces trois jours, pour tous les droits de justice, l'homicide excepté, tant dans la ville que dans les faubourgs. Ces droits de justice étaient accordés moitié à l'évêque et moitié aux chanoines. Geoffroy, leur fils, depuis surnommé le Bel, qui n'avait encore que sept ans, était présent à cette cérémonie; Foulques crut devoir lui faire ratifier cet acte; il en dicta lui-même la formule, que l'enfant répéta avec cette grâce naïve si natu-

relle à son âge. On raconte qu'alors le comte attendri, le prenant dans ses bras, le porta sur l'autel de saint Julien, et dit d'une voix émue : « Grand saint ! je » t'offre mon fils et ma terre ; sois le protecteur de » l'un et de l'autre. » Il le laissa ensuite quelque temps sur l'autel, qu'il arrosa de ses larmes.

Hildebert ayant été nommé à l'archevêché de Tours, Guy d'Etampes lui succéda dans l'évêché du Mans. Une grande discussion s'éleva, entre Foulques et le nouveau prélat, au sujet de l'investiture de l'évêché, dont le comte prétendait que le droit lui appartenait. Guy le lui contesta avec beaucoup de chaleur et de fermeté. Foulques, persuadé de la légitimité de sa cause, fit saisir tous les revenus de l'évêché, et envoya des garni-
1125. sons sur toutes les terres qui en dépendaient, avec ordre d'en enlever les récoltes. Le prélat protesta, écrivit au comte, alla plusieurs fois le trouver à Angers ; toutes ses démarches, toutes ses représentations furent inutiles. Mais une maladie, dont la comtesse fut subitement atteinte et qui s'annonça devoir être mortelle, ayant fait croire à cette princesse que le ciel vengeait en sa personne l'injustice de son époux, elle pria Foulques de céder au prélat. Le tendre attachement du comte pour Eremberge, et le danger où il la vit, le déterminèrent à retirer ses troupes, en donnant mainlevée des biens saisis. Il fit plus ; à la persuasion d'Eremberge, il porta lui-même, en présence du clergé et du peuple, sur l'autel de saint Julien, une somme d'argent assez considérable pour compenser la valeur des revenus de l'évêché qu'il reconnaissait avoir indûment perçus.

Pendant cette maladie, dont elle mourut, Eremberge

obtint encore de son époux, par forme de testament, qu'il donnât aux religieuses de Fontevrault le droit de péage sur le pont de Chinon et le droit d'écluse sur la rivière de Vienne, qui lui appartenaient, afin qu'elles fissent tous les ans célébrer un service pour le repos de son âme.

A l'exemple de Foulques, son mari, Eremberge eut toujours beaucoup de vénération pour Robert d'Arbrissel et pour l'abbaye de Fontevrault. Souvent elle visitait ce nouveau monastère et presque chacun de ses voyages était marqué par des dons considérables; elle se plaisait à l'enrichir, sans se douter que sa fille Mathilde, encore enfant, en serait un jour abbesse et jouirait de ses bienfaits.

Eremberge avait eu de Foulques V quatre enfants : Geoffroy, dit le Bel ou Plantagenet, Hélie, Mathilde et Sibile, qui tous furent mariés à des fils et filles de rois. Mathilde entrait dans sa onzième année lorsqu'elle épousa Guillaume Adeling, âgé de quatorze ans, fils de Henri Ier, roi d'Angleterre. Ce monarque, ne voulant point s'abaisser à faire hommage de son duché de Normandie au roi Louis le Gros, le donna au comte d'Anjou qu'il reconnut pour duc légitime des Normands.

Quelques années après, Henri étant venu en France, Guillaume Adeling et sa jeune épouse voulurent l'accompagner lorsqu'il repassa en Angleterre. Mathilde 1120.
s'embarqua sur le vaisseau que montait le roi; mais son époux, dans le dessein de jouir de plus de liberté, monta sur un autre bâtiment avec Richard, son frère, la comtesse du Perche, sa sœur, et une suite nombreuse de dames et de jeunes seigneurs tant anglais que français. Les deux navires levèrent l'ancre en même temps,

aux cris de joie de toute la jeunesse qui accompagnait Guillaume. Le festin qui avait précédé ce départ avait échauffé toutes les têtes; le vaisseau du roi voguait devant à pleines voiles, et aurait dû servir de guide à celui qui le suivait; mais le jeune prince, voulant que le sien gagnât de vitesse celui de son père, prend la ligne la plus directe et va se briser contre un rocher presqu'à la vue du port. Bientôt le navire fait eau de toutes parts, on veut sauver le prince, on le descend dans une barque, et il allait prendre le large lorsque la comtesse du Perche, restée à la poupe, l'aperçoit et s'écrie : « Ah, mon frère! vous m'abandonnez! » A ces mots qui le frappent aussitôt, à la vue de sa sœur qui lui tend des bras tremblants, Guillaume oublie le danger où il va de nouveau s'exposer et fait approcher la chaloupe du bâtiment; mais elle y touche à peine que chacun s'y précipite, et dans le même instant elle est submergée avec le vaisseau. Tout périt, excepté un seul matelot, qui, s'étant toujours tenu attaché à un mât, flotta dessus toute la nuit et eut le bonheur d'être jeté par les vagues sur le rivage.

Ce naufrage eut lieu le 25 novembre 1120. Mathilde, extrêmement affligée de la mort de son époux, revint en France, passa d'abord quelques mois à Angers auprès de Foulques, son père, de qui elle obtint, à force de sollicitations et de prières, la permission de se retirer à l'abbaye de Fontevrault. Elle n'avait encore que quatorze ans, et, si l'on en croit un historien contemporain, son mariage n'avait pas été consommé [1]. Son père la dota richement, et son neveu,

[1] Guill. Tyrius, liv. XIV, *Belli Sacri*, chap. I.

Henri II, roi d'Angleterre, fit aussi, dans la suite, en sa faveur, de grandes largesses à cet ordre, dont elle fut nommée abbesse, après la mort de Pétronille de Chemillé, qui la première avait été revêtue de cette dignité.

Foulques, abandonné de sa fille, désespéré de la mort d'Eremberge, son épouse, partit pour se rendre à Jérusalem, afin de fuir les lieux qui lui rappelaient trop douloureusement celle qu'il avait tant aimée et avec laquelle il avait vécu dix-huit ans dans la plus parfaite union. Cent chevaliers d'élite, tant angevins que manceaux, l'accompagnèrent à ses frais, et il fit avec eux, pendant un an que dura ce voyage, des prodiges de valeur contre les infidèles.

De retour en France, le pieux Foulques chargea son comté d'Anjou d'une rente perpétuelle de trente livres d'argent au profit du saint sépulcre.

CHAPITRE XLVI.

Statue de Godefroy de Bouillon au château de Saumur. — Cérémonie de la réception d'un chevalier. — Foulques V, comte d'Anjou et roi de Jérusalem; son portrait. — Geoffroy, surnommé Plantagenet.

On voit, dans la cour du donjon, au château de Saumur, plusieurs niches qui étaient autrefois occupées par des statues. Une ancienne tradition donne à la seule qui nous reste, et que l'on voit sous une arcade de la cour du donjon, le nom de Godefroy de Bouillon. Cette statue en pierre silicéo-calcaire, d'un grain assez

fin, tirant sur le jaune, a environ sept pieds et demi de proportion. Elle représente un chevalier debout, la tête nue et un peu penchée sur la poitrine, les cheveux coupés en rond; il porte une épée large et courte, suspendue à son baudrier, qui, ainsi que sa ceinture, est orné de petites croix en relief.

Il paraît assez vraisemblable que cette statue est celle de l'illustre chef des croisés. En effet, les comtes d'Anjou, en faisant construire cette partie du château, auront voulu donner un témoignage public de leur reconnaissance, en érigeant ce monument à la mémoire de celui qui leur avait ouvert le chemin au trône de Jérusalem. Cette conjecture nous procure l'occasion de dire comment et en quel temps ce royaume passa dans la maison d'Anjou.

Après la tenue du célèbre concile de Clermont, assemblé et présidé, comme nous l'avons déjà dit, par Urbain II, auteur de la première croisade, le clergé, les grands et le peuple, animés par ses exhortations et celles de ses missionnaires, ne virent plus que la gloire de conquérir une terre arrosée des sueurs et du sang du fils de Dieu. A cette idée se joignit, chez un grand nombre d'entr'eux, celle d'y trouver la fortune et la liberté que l'Europe leur refusait. Tous s'offrirent pour aller combattre les usurpateurs d'un pays dans lequel ils pensaient qu'il serait aussi glorieux que salutaire de mourir les armes à la main. Des prédicateurs apostoliques annoncèrent de toutes parts que c'était la volonté divine. Une croix rouge, attachée sur l'épaule droite, fut le signe de l'engagement contracté; et en quelques mois plus de six cent mille hommes arborèrent ce signe sacré, en répétant, d'après tous les missionnaires,

ces mots qu'ils prirent pour cri de guerre : DIEU LE VEUT !

La France, alors si féconde en noblesse inquiète et ambitieuse, fournit plus des deux tiers de cette colonie guerrière, qui partit divisée en différents corps ; et la dévastation que ces troupes indisciplinées se permirent sur les lieux de leur passage arma tellement contr'elles les habitants des pays qu'elles parcouraient, qu'elles furent presqu'entièrement exterminées avant d'avoir quitté l'Europe. De cette multitude de combattants, qui, mieux conduite et mieux disciplinée, aurait pu subjuguer la moitié de l'Asie, il en restait à peine trente mille en état de soutenir les dangers d'un siége, lorsqu'ils arrivèrent à la vue de Jérusalem. La débauche, les fatigues qu'ils eurent à souffrir, la fureur des peuples dont ils ravageaient les propriétés, enfin les victoires même et les conquêtes qu'il fallut acheter au prix de torrents de sang, avaient moissonné tout le reste.

Cependant la ville sainte, défendue par une armée plus nombreuse que celle qui l'assiégeait, fut emportée d'assaut après un siége de cinq semaines, et tout ce qui s'y trouva d'ennemis du nom chrétien fut passé au fil de l'épée. Nicée, Edesse, Antioche, conquises, furent soumises à des maîtres différents, et ce partage devint, en divisant les intérêts, une des causes de la chute de ce nouvel empire, dont il semble que Jérusalem ne devait point être séparée.

Godefroy de Bouillon, l'un des chefs des croisés, s'était distingué entre tous les autres, par des prodiges de valeur et de vertu. Le commandement de Jérusalem et d'une vingtaine de villages des environs lui fut offert

sur le refus de quelques autres, et on fut presque contraint de l'obliger à l'accepter. Baudouin, son frère, lui succéda, et ce prince, aidé par une nouvelle colonie de
1118. croisés, agrandit cet état si petit dans sa naissance, et prit le titre de roi. Il eut pour successeur Baudouin II, son cousin, qui marcha sur ses traces et se maintint sur un trône menacé par les ennemis puissants qui l'environnaient et par les divisions même des princes chrétiens qu'il voyait établis à l'une de ses frontières.

Mais il était difficile que ce même trône pût se soutenir sans le secours de l'Europe, qui déjà se ressentait de l'émigration d'une partie de ses habitants. Baudouin, d'une santé faible et chancelante, épuisé par les travaux militaires, n'avait que deux filles, et l'intérêt des chrétiens de l'Asie exigeait qu'il se donnât un gendre, et à ses peuples un maître capable de soutenir la gloire du nom chrétien dans cette contrée, et joignant à la valeur de ses premiers rois, les ressources d'autres domaines.

1120. Le comte d'Anjou, Foulques V, qui, pendant son séjour à Jérusalem s'était attiré l'estime générale et en particulier celle du roi, parut à ce monarque être celui que l'intérêt de ses sujets appelait au trône de Jérusalem. Plein de cette idée que la réputation que Foulques s'était acquise par des actions d'éclat justifiait de plus en plus à ses yeux, Baudouin fit partir pour l'Europe Guillaume de Buzy et Guy Brise-Barre, gentilshommes français, et les chargea l'un et l'autre d'offrir au comte sa fille Mélisente, avec l'assurance de succéder au trône de son père.

Une offre de cette nature ne pouvait que flatter l'ambition du comte d'Anjou. L'éclat d'une couronne ne

l'éblouit pas cependant de manière à l'aveugler sur ce qu'elle lui présentait de soins, de travaux et de dangers. Il voulut, avant de se décider, consulter les grands de ses provinces, qu'il jugeait capables de l'éclairer de leurs conseils. L'esprit de leur siècle donnait un nouveau prix à l'honneur de régner sur un pays que Jésus-Christ avait autrefois habité, et à la gloire d'y maintenir la domination de ses adorateurs. Tous furent entraînés par ces sentiments religieux, et Foulques accepta, sur leur avis, la proposition de Baudouin. Il était alors dans la vigueur de l'âge, et n'avait pas encore atteint sa quarantième année. Mais, avant de se disposer à partir, il avait à terminer l'importante affaire du mariage de son fils aîné avec Mathilde, fille d'Henri Ier, roi d'Angleterre, et veuve de l'empereur Henri V; cette princesse avait alors environ trente ans.

Ce mariage était arrêté depuis quelque temps entre le monarque et le comte. Le premier voulait que Geoffroy, fils de Foulques, et qu'il se destinait pour gendre, vînt le trouver à Rouen, où la cérémonie qui devait l'élever au grade de chevalier, devait précéder celle de son mariage. On sait combien ce grade militaire était 1127.
ambitionné par une noblesse qui ne connaissait d'autre gloire que celle que procurait la profession des armes. Servir fidèlement son Dieu, son roi et sa dame, telles étaient les principales bases de la chevalerie. Geoffroy, beau, bien fait, d'une taille avantageuse, n'était pas encore dans sa seizième année, et l'usage ne donnait entrée dans cette association guerrière qu'à vingt-un ans accomplis. Mais Henri, usant des droits des souverains, ne voulut pas faire attendre cet âge à celui qu'il avait choisi pour son successeur. Dans le dessein

d'éprouver le jeune aspirant, il le tint auprès de lui, l'interrogea sur différentes matières relatives aux devoirs et aux travaux des chevaliers, lui proposa diverses questions sur la vertu, l'honneur et la gloire des exploits militaires : tels étaient alors les objets des études de la noblesse. Le monarque, satisfait de la sagesse des réponses de Geoffroy, se prépara à l'élever au rang de chevalier. Les grands et le peuple de Rouen et des environs se réunirent en foule, pour jouir du brillant spectacle que cette cérémonie devait offrir.

Le bain, qui entretient la propreté du corps, symbole de la pureté de l'âme, en était le prélude; le jeune comte y fut suivi de cinq de ses principaux barons, Jaquelin de Maillé, Robert de Semblançay, Hardouin de Saint-Mars, Robert de Bueil et Payen de Clairval. Vingt-cinq autres de ses premiers vassaux l'avaient accompagné à Rouen, et devaient participer avec lui aux honneurs de cette fête. Sorti du bain, il fut successivement revêtu d'une chemise de lin, d'une robe tissue d'or et d'un manteau de pourpre. Sur ses chausses de soie étaient brodés des lionceaux d'or. Il sortit, ainsi vêtu, de son appartement, avec ses compagnons d'armes, tous richement habillés de lin et de pourpre. Ses écuyers lui présentèrent un cheval d'Espagne, dont nos anciens auteurs prétendent que la vitesse à la course égalait le vol des oiseaux. Alors il prit une cotte de mailles d'acier poli, également impénétrable à la lance et à l'épée, des brodequins ou chausses aussi de mailles, et des éperons dorés. Son casque était entièrement couvert de pierres les plus précieuses; sa lance, de bois de frêne, armée d'un fer travaillé dans Poitiers; enfin son épée, tirée de l'arsenal du roi d'Angleterre, était le

chef-d'œuvre de Galon, l'artiste le plus renommé de son temps pour la trempe des armes. Geoffroy, chargé de cette brillante armure, sauta sur son cheval sans le secours des étriers, et se montra avec avantage dans les joûtes et les tournois qui remplirent le cours de cette journée et des six jours suivants. Il reçut d'Henri, après l'un de ces combats, l'accolade de chevalier.

Cette première fête fut suivie, deux ans après, de celle qui l'attacha pour toujours à la fortune du roi d'Angleterre. Ce prince, satisfait du maintien, de l'adresse et de l'esprit prématuré de Geoffroy, se rendit au Mans avec lui; Foulques les y attendait, pour assister au mariage de son fils et de Mathilde. Turgise, évêque d'Avranches, donna la bénédiction nuptiale aux 1129.
deux époux. Les habitants de la ville et les étrangers même furent admis à la fête qui dura trois semaines. Les gens de guerre qui y avaient assisté furent comblés de présents que leur fit le roi d'Angleterre. Ce prince retourna à Londres, et Geoffroy ainsi que Mathilde suivirent Foulques à Angers, où ils furent reçus avec des démonstrations de joie et une magnificence capables de donner à la princesse une haute opinion de la fortune de son époux et de l'amour que son peuple avait pour lui.

Foulques, disposé à se rendre, selon ses engagements, à Jérusalem, se démit de ses comtés d'Anjou, du Maine et de Touraine en faveur de Geoffroy, son fils aîné. Il partit peu de jours après, accompagné d'un grand nombre de gentilshommes qui prirent la croix avec lui; l'histoire ne nous a conservé que le nom d'un seul, celui d'Hugues de Chaumont, seigneur d'Amboise.

Foulques, attendu à Jérusalem, y fut reçu du roi et

de ses sujets ainsi qu'il avait lieu de l'espérer; et, quelques jours après son arrivée, Baudouin l'unit à Mélisende, sa fille, en lui assurant la couronne qu'il portait. Ce fut ainsi que la maison d'Anjou acquit deux royaumes comme dot de deux femmes épousées à peu de mois de distance par le père et par le fils.

Guillaume de Tyr, dans son *Histoire d'outre-mer,* nous a laissé de Foulques V le portrait que voici :

Ce prince était roux, d'une stature médiocre, fidèle, doux, affable, bon, miséricordieux, fécond en bonnes œuvres, et généreux jusqu'à la prodigalité dans la distribution de ses aumônes. A la guerre, il bravait tous les dangers et en supportait courageusement toutes les fatigues.

Parmi les défauts inséparables de la condition humaine, on lui reprochait d'oublier les noms et jusqu'à la figure de ses propres domestiques. Il arrivait de là qu'on l'entendait quelquefois demander le nom de celui qui se présentait devant lui sans s'être fait annoncer, peu de temps après l'avoir comblé des témoignages de sa faveur. Ce défaut, qui provenait d'une mémoire ingrate, mortifiait et humiliait en même temps ceux qui souvent avaient assez présumé de son estime et de leur crédit pour offrir à leurs protégés leur recommandation et leurs services, parce que souvent ils en avaient besoin eux-mêmes pour se faire rappeler au souvenir de leur maître.

Quoique dans un âge très avancé, Foulques s'amusait encore aux plaisirs de la chasse; il fut tué dans cet exercice par la chute de son cheval, le 10 novembre 1142.

CHAPITRE XLVII.

Geoffroy IV, surnommé le Bel ou Plantagenet, comte d'Anjou. — Négociation de l'abbé Suger. — Lettre d'Hildebert à Geoffroy. — Rencontre d'un charbonnier dans la forêt de Loches. — Famine.

Nous venons de dire qu'avant de partir pour son dernier voyage de Jérusalem, Foulques V avait fait cession de tout ce qu'il possédait à Geoffroy, son fils, surnommé le Bel et Plantagenet, parce qu'il portait ordinairement à son casque un rameau de cet arbuste en guise de panache. En sa qualité d'époux de Mathilde, fille et unique héritière du roi Henri Ier, Geoffroy devait prétendre à la couronne d'Angleterre; mais ce monarque fut à peine descendu dans la tombe qu'Etienne, son neveu, s'empara du trône au préjudice de l'héritière légitime. Cette usurpation causa une guerre sanglante entre Etienne et Geoffroy; ce dernier fut réduit à borner ses prétentions au duché de Normandie, et lorsqu'il voulut en prendre possession, il eut encore à combattre les principaux vassaux de cette province, qui avaient élu le comte de Blois pour leur duc. Plusieurs barons d'Anjou s'étaient aussi révoltés contre lui, et notamment ceux de Doué et de Blaison; il marcha contre eux, les soumit et fit démolir leurs châteaux. Enfin, après huit ans de guerre, devenu, par le succès de ses armes, paisible possesseur de la Normandie, il se croisa (1147) et accompagna Louis VII, dit le Jeune, à la Terre-Sainte.

La discorde s'étant mise parmi les seigneurs qui avaient suivi le monarque, plusieurs partirent de la Palestine avant lui; le comte d'Anjou fut de ce nombre. A son retour en France il trouva le royaume en proie aux factions des grands; c'était Suger, abbé de Saint-Denis, qui gouvernait pendant l'absence du roi avec toute l'autorité d'un régent. Loin de favoriser les révoltés, le comte d'Anjou se déclara hautement pour l'abbé. Etant convenu avec lui d'une entrevue à Beaugency, pour aviser aux moyens de rétablir la paix, sa santé ne lui permit pas de s'y rendre; il écrivit à Suger pour s'excuser, et par une seconde lettre lui manda que, se trouvant beaucoup mieux, il était prêt à employer sa personne et tout ce qui dépendait de lui pour le service du royaume, et même, dit-il, avec beaucoup plus de zèle que si le roi était présent. L'attachement de ce prince à son devoir ne fut point sans récompense. Dès que Louis fut rentré dans ses états (1149), il obtint de lui l'investiture de la Normandie pour son fils Henri, depuis roi d'Angleterre. Il est vrai que bientôt après ils se brouillèrent à l'occasion de Girault de Berlay, que le comte avait dépouillé de son château de Montreuil-Bellay. Comme il était sur le point d'en venir à une guerre déclarée, Suger se mit sagement entre les deux partis pour les réconcilier. Il s'adressa d'abord au roi par une lettre [1] où il le prie de ne point entreprendre précipitamment la guerre contre un vassal puissant, dont il vient d'augmenter les forces en l'investissant du duché de Normandie. Il insiste principalement sur la nécessité de prendre avant d'agir l'avis des grands du royaume.

[1] *Epist.* 150.

« Car je crains, dit-il, que vous ne succombiez dans » cette entreprise, si vous vous y portez de vous-même » et sans prendre conseil. Ainsi, quoique vous ayez déjà » convoqué vos hommes pour cette expédition, je pren- » drai la liberté de vous dire qu'il est à propos que vous » suspendiez les hostilités jusqu'à ce que vous ayez dé- » libéré avec vos vassaux, je veux dire les prélats et les » grands; en ce cas vous pourrez tout attendre d'eux; » car je ne doute point que la fidélité qu'ils doivent au » royaume et à votre couronne ne les porte à contri- » buer de toutes leurs forces au succès d'une guerre » qu'ils auront concertée unanimement avec vous. » Cette lettre est remarquable, parce qu'elle prouve qu'à l'époque où elle fut écrite, les vassaux du roi ne se croyaient obligés de l'aider que dans les guerres pour lesquelles ils avaient donné leur avis.

Suger écrivit pareillement au comte d'Anjou et à l'impératrice Mathilde, son épouse, pour les exhorter à satisfaire le roi. Il leur rappelle les marques d'estime et d'amitié que le roi Henri, père de Mathilde, lui donnait en toute occasion : « Jusques-là, dit-il, que ce » prince ne dédaignait pas, tout puissant qu'il était, de » venir au-devant de nous, et de nous communiquer, » par préférence aux siens, lorsqu'il était en guerre » avec la France, ses vues pour le rétablissement de la » paix. D'où il est arrivé que souvent nous l'avons fait » désister, par notre conseil et avec le secours divin, » de plusieurs guerres où l'avaient engagé des esprits » brouillons qui faisaient tous leurs efforts pour les ali- » menter. Je ne me souviens pas même, j'ose le dire, » que durant l'espace de vingt ans il ait fait aucune » paix avec le roi que nous n'y ayions concouru par

» nos soins, comme ayant l'avantage de posséder éga-
» lement la confiance des deux monarques. C'est donc
» le souvenir des bontés du grand prince Henri qui me
» porte à vous conseiller de travailler sérieusement à
» calmer l'esprit du roi, tandis qu'il en est temps et
» qu'il n'a pas encore pris d'engagement avec vos en-
» nemis. Considérez que rien ne vous est plus néces-
» saire que la paix dans les circonstances où vous vous
» trouvez, car si le royaume d'Angleterre, qui ne peut
» vous manquer, venait à vous échoir en temps de
» guerre, toutes les richesses que le trésor royal ren-
» ferme, au lieu de tourner à votre profit, deviendraient
» la proie d'avides ravisseurs ou la paye des troupes
» que vous seriez obligé de solder [1]. »

Le comte, dans sa réponse, remercia Suger des soins qu'il s'était donnés pour travailler à sa réconciliation avec le roi; mais il l'avertit que l'armée du monarque étant en marche pour venir à lui, il ne pouvait se dispenser de se mettre sur la défensive; ajoutant, au surplus, que si le roi voulait bien suspendre les hostilités, il promettait d'en passer par tout ce que Suger et le comte de Vermandois décideraient.

Suger répliqua que le comte de Vermandois s'était joint à lui et à l'évêque de Lisieux pour obtenir une trève du roi, en attendant qu'on pût parvenir à une paix générale et solide. Quoique Suger ne fasse mention d'aucune hostilité, il est certain que Louis était entré à main armée dans la Normandie; que de son côté le jeune Henri, auquel le comte d'Anjou, son père, avait donné ce duché, s'était mis en mesure pour le défen-

[1] *Epist.* 153.

lre; qu'il y eut de part et d'autre quelques châteaux ssiégés, et que la guerre eût été poussée plus vivenent, sans une maladie qui obligea le roi de retourner ı Paris. C'est ce qu'on peut voir en détail dans nos hisoriens modernes. Voici cependant une circonstance ıu'ils ont négligée. Girault du Bellay, du fond de la ›rison où Geoffroy le retenait, ayant réclamé la proection du pape, ainsi que celle du roi, les foudres de Rome furent lancées contre le comte d'Anjou. Ce prince, 'tant allé à Paris pour la paix, consentit bien à rendre ı Girault sa terre de Montreuil; mais, par une fermeté le caractère et un sentiment d'indépendance dignes de emarque dans un siècle où tout fléchissait devant l'auorité du saint siége, il refusa constamment l'absoluion qui lui était offerte, soutenant qu'il n'avait rien ait que de juste à l'égard de son vassal. Sur quoi l'on apporte que saint Bernard, témoin de la scène, dit. « Je ne doute pas que cet homme ne soit bientôt puni » de son obstination, ou par la mort, ou par quelque » grand malheur. » Prédiction, ajoute-t-on, qui fut ›romptement accomplie, puisque le comte mourut, ıuinze jours après, au château du Loir [1]. Ce prince était ıé à Angers, le 25 août 1143.

Geoffroy était généreux, compatissant; il se communiquait facilement au peuple, auquel il plaisait par sa ›onne mine. On raconte qu'étant au Mans, où il passait les fêtes de Noël avec une cour brillante, il rencontra, en entrant dans l'église Saint-Julien, un jeune clerc dont la mise annonçait une extrême pauvreté,

[1] Saint Bernard, qui n'aimait pas plus Henri II que Geoffroy e Bel, son pere, disait du premier : *Il est venu du diable, il y retournera.* JOHN. BROMPTON.

et lui demanda, d'un air gai : « Quelles nouvelles, mon » ami ? » Le jeune homme, sans perdre contenance, répondit qu'il en avait de très bonnes. « Et quelles ? » Le clerc ne vit rien de mieux à dire que ces paroles d'Isaïe, qui se rapportent à la Nativité : « *Il nous est né un enfant, et il nous a été donné un fils.* » Il n'en fallut pas davantage pour mettre le comte en belle humeur, et, enchanté de sa réponse, il fit donner une prébende au pauvre serviteur de Dieu. Mais, d'un autre côté, un trait de cruauté souille la mémoire de ce prince. L'évêque de Séez étant mort, on procéda à l'élection de son successeur ; malheureusement le choix du clergé tomba sur un ecclésiastique qui n'était pas agréable à Geoffroy. Les gens du comte outragèrent cruellement le nouveau prélat, et portèrent la violence jusqu'à le mutiler, ainsi que plusieurs chanoines. Les auteurs de ce crime n'ayant point été punis, il doit retomber sur celui qui eut l'indignité de le tolérer ; car cette indulgence envers les coupables autorise à penser qu'ils n'avaient fait qu'exécuter les ordres de leur maître.

Les historiens ne nous apprennent point que Geoffroy eût entrepris le pèlerinage de Saint-Jacques. Cependant le savant continuateur de D. Bouquet, M. Brial, de l'Institut, prouve très bien [1] que c'est à ce prince qu'est adressée une lettre du fameux Hildebert, alors archevêque de Tours, dans la vue de le détourner de ce projet. On sera sans doute bien aise d'avoir une traduction de cette pièce, surtout si l'on songe que la prose et les vers de ce vertueux prélat étaient classiques au douzième siècle. Il ne serait peut-être pas étonnant qu'au

[1] *Recueil des historiens de France*, t. XV, p. 327.

dix-neuvième, quelques personnes ne la trouvassent infectée de philosophisme et même de *libéralisme*; la voici :

« Vaillant et vertueux prince, on dit que vous avez » le dessein de porter votre hommage au tombeau du » B. Jacques. Je ne puis blâmer cette résolution ; mais » quiconque a pris à tâche de gouverner les hommes, » s'est engagé à rester à son poste, et lorsqu'il le quitte, » si ce n'est pour faire des choses grandes et utiles, il » est coupable. Vous l'êtes donc, ô mon fils ! de laisser » des soins pressants pour des soins inutiles ; vos de- » voirs, votre gouvernement, pour des pratiques aux- » quelles vous n'êtes point obligé... Je ne reconnais » point votre prudente sagacité ; comment n'avez-vous » pas vu à quels dangers vous vous exposez ? En pre- » nant Thouars, vous avez fait le duc d'Aquitaine votre » ennemi, et vous allez franchir ses frontières ! Le sou- » venir des injures dure plus que celui des bienfaits ; » et que savez-vous si le fils n'a point hérité de la haine » et de la perfidie du père ? Les ressentiments ne se » transmettent-ils pas plus souvent que les vertus ? Vo- » tre allié, le roi d'Angleterre, désapprouve hautement » votre projet ; votre oncle, le comte d'Evreux, en fait » autant. Il y aurait plus de démence que d'obstination » à ne pas écouter les sages conseils que leur dicte l'a- » mitié. J'ai fait un vœu, direz-vous peut-être, et je ne » veux pas être parjure devant Dieu. O prince ! si vous » vous êtes lié par un vœu, Dieu vous a enchaîné à des » devoirs ; vous vous êtes prescrit une route, Dieu » vous en a tracé une autre. Vous voulez rendre hom- » mage aux saints, Dieu vous ordonne de les imiter. » Voyez si le mérite d'un pèlerinage suffit pour vous

» dispenser de l'obéissance. Si vous le jugez ainsi, eh
» bien! j'y consens, quittez le bouclier pour la besace,
» déposez le glaive, et prenez le bourdon; hâtez-vous,
» partez. Mais si, au contraire, et ce que personne
» n'oserait nier, vous préférez le bien de l'administra-
» tion à une vie vagabonde, restez dans votre palais,
» répondez aux plaintes des opprimés, et vivez pour
» tous, si vous voulez que tous vivent pour vous. Exis-
» tez tout entier pour la chose publique; consacrez-lui
» vos jours et vos nuits. Que l'équité dicte vos juge-
» ments, sans acception des personnes; soumettez-vous
» à l'empire des lois, et vos sujets à celui de la bonté. »

Ces conseils, dont on doit savoir gré au prudent Hildebert, étaient sans doute fort sages, mais malheureusement Geoffroy se mit peu en peine d'en profiter. Cependant on le vit quelquefois protéger le peuple contre les vexations de ses officiers, et se prêter même assez facilement à tout ce qui pouvait les lui faire connaître. Un jour, nous dit son historien, qu'il chassait dans la forêt de Loches, il s'égara à la poursuite d'une bête fauve. Séparé de ses gens et de ses chiens, il courut, emporté par l'ardeur de la chasse, jusqu'à ce qu'il fût surpris par la nuit, cherchant en vain une route qu'il ne pouvait trouver. Enfin, à la lueur des étoiles, il aperçoit un charbonnier qu'il salue avec bonté en lui demandant le chemin de Loches. Le rustre s'offre à l'indiquer, et le comte le fait monter en croupe, en lui promettant une récompense. Chemin faisant, Geoffroy interroge son compagnon de voyage sur ce qu'on dit du prince. Le paysan répond : « Quant à lui, il aime la
» justice et la paix; son caractère est doux et humain;
» mais ses officiers, surtout les prévôts des villes, sont

des sangsues qui se gorgent des biens des particuliers, qu'ils usurpent en tout ou en partie, soit dans l'achat des denrées pour le prince, soit en levant des rentes sur les blés. Ici les exactions sont exorbitantes; il en était une qui gênait les colons quand la guerre était déclarée : les prévôts tiraient les laboureurs de leurs charrues pour garder les châteaux, et ne leur accordaient leur renvoi qu'à force d'argent. » Tels furent les griefs dont le comte d'Anjou s'instruisit d'une si singulière manière. Cependant, tout en cheminant, les voyageurs arrivèrent à Loches le lendemain matin. On ne peut exprimer la joie qu'éprouvèrent les habitants en revoyant leur prince qu'ils croyaient perdu, et leur étonnement de ce qu'il était si grotesquement escorté. Le charbonnier, qui sans doute n'était pas moins surpris de voir tout le monde aux portes ou aux fenêtres, fit avec le comte son entrée dans la ville au bruit des acclamations du peuple.

Geoffroy mit à profit ce qu'il venait d'apprendre, et fit annoncer, par un héraut, que ses créanciers se présentassent au château. Leur nombre l'étonna beaucoup, mais il les entendit tous avec bonté en examinant leurs comptes. Les prévôts, terrassés de ce coup imprévu, s'exécutèrent eux-mêmes. Ils restituèrent le produit de leurs vols au comte qui donna l'ordre à ses officiers d'acquitter, à l'avenir, toutes les dépenses faites pendant son séjour dans un lieu quelconque, ajoutant que si les deniers de recettes ne suffisaient pas, il y serait pourvu par emprunt, et ce, sous peine de confiscation et même de mort. Enfin le charbonnier, après avoir reçu une récompense de cinq cents sous, fut ennobli, c'est-à-dire que de serf qu'il était, il devint homme

libre [1]. Cette piquante aventure est peut-être le type de plusieurs autres du même genre qu'on a fort heureusement mises au théâtre.

Quelques traits de bonté, de popularité, de justice, que l'on rencontre parfois dans la vie d'un prince, ne suffisent pas pour faire son éloge; aussi Geoffroy le Bel est-il loin de mériter l'estime de la postérité. Il vécut presque toujours fort mal avec l'impératrice Mathilde; son règne ne fut qu'un enchaînement de calamités. Vingt ans de guerres féodales ruinèrent et dépeuplèrent ses quatre belles provinces, l'Anjou, le Maine, la Normandie et la Touraine. Il ravagea les états de ses voisins; ceux-ci ravagèrent les siens. La culture des terres, souvent négligée, et quelquefois abandonnée, amena la famine en 1146 [2]; et ce fléau fut si terrible, si général dans ses états, que le pain d'avoine devint la nourriture ordinaire des plus grands seigneurs. Quelle fut donc celle du pauvre peuple?... Le souvenir en fait encore frémir d'horreur... *Il mangea de la chair humaine* [3].

1 *Joannes Maj. Monast.* Voir la collection de D. Bouquet.

2 La somme de bled (environ 300 livres) se vendait 40 sols et l'avoine 16 sols. Le marc d'argent valait alors 2 livres 6 sols 8 deniers.

3 Dumoulin, *Histoire de Normandie.*

CHAPITRE XLVIII.

Le château de Montreuil-Bellay assiégé et pris par Geoffroy le Bel. — Girault Berlay, prisonnier au château de Saumur. — *L'abbé dans l'eau.* — Droits seigneuriaux.

Le château de Montreuil-Bellay, bâti par Foulques Nerra, a été le berceau d'une famille illustre, non moins recommandable par l'ancienneté de son origine que par les grands hommes qu'elle a produits et les services importants qu'ils ont rendus à l'Etat.

Dès le temps de Geldouyn le Danois, seigneur de Saumur, Berlay Ier, le plus ancien de cette maison dont on ait connaissance, était aussi seigneur de Montreuil. Il épousa Adelaïs, sœur de Geldouyn, et de cette union est sortie une nombreuse postérité, qui compte vingt-quatre ou vingt-cinq générations.

Rien ne prouve mieux la puissance et la richesse de cette maison, que la grande quantité de fondations pieuses qu'elle fit dans le onzième siècle et les suivants. Ce fut Berlay II qui donna à l'abbaye de Fontevrault la grande forêt qui porte le nom de ce monastère. Il donna aussi, de concert avec Græcia, son épouse, fille du comte de Poitou, des biens considérables à l'abbaye de Saint-Florent, près Saumur [1]. Peu de temps après, il fonda l'abbaye d'Asnières, dont nous avons parlé, ensuite celle de Brignon, les prieurés de Fosse, du Breil-Bellay, de la Madelaine, et celui de Montreuil-Bellay.

[1] *Hist. inéd. de l'Abb. de Saint-Florent.*

C'est probablement ce dernier prieuré qui a fait nommer la ville de Montreuil *Monasteriolum*, petit monastère, parce qu'il n'y avait dans l'origine que deux moines. Girault Berlay II en mit douze qu'il amena de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, Ordre de Saint-Benoît, et leur fit bâtir la jolie église que l'on voit encore aujourd'hui, et qui est même très bien conservée.

Montreuil ne consistait alors que dans le château, le couvent, et le Boele, c'est-à-dire quelques maisons autour du château, auquel on ne pouvait monter que par des chemins étroits, escarpés et difficiles. Sa position, et une grosse tour très élevée, le faisaient considérer comme l'une des plus fortes places de la province.

Girault II, favori du roi Louis le Jeune, eut le malheur de déplaire à Geoffroy Plantagenet, en inquiétant sans raison les vassaux de Douces, terre qui appartenait au chapitre de la cathédrale d'Angers. Il avait enlevé de cette terre une jeune fille, remarquable par sa beauté, nommée Jeanne. Les chanoines s'en plaignirent; le comte vint assiéger Girault dans son château, le prit, et cependant lui fit grâce.

Mais Girault ayant, dans la suite, troublé les vassaux de Méron, qui appartenaient à l'abbaye de Saint-Aubin, et ayant exigé d'eux une taille de trois sous [1] par tête, chaque semaine, Robert, l'abbé, s'en plaignit au comte d'Anjou, à son retour de la Terre Sainte. Ce prince écrivit à Girault Berlay, pour l'engager à laisser en paix les habitants de Méron. L'abbé fut porteur de la lettre; mais il ne put la remettre au seigneur de Montreuil

[1] Environ trois francs de notre monnaie.

qui refusa de le voir : le comte écrivit encore, et fit porter ses lettres par deux de ses principaux officiers; ils ne furent pas mieux accueillis que l'abbé. Geoffroy Plantagenet, indigné, rassembla une partie de ses vassaux, et vint assiéger Berlay qui s'était renfermé dans sa tour; mais il était difficile de prendre Montreuil autrement que par famine. Les assiégeants, ayant tenté inutilement plusieurs assauts qui leur coûtèrent beaucoup de monde, se contentèrent ensuite de tenir la place étroitement bloquée : elle ne fut prise qu'au bout d'un an, suivant la chronique d'Anjou, et de trois, suivant celle de Normandie.

Le comte d'Anjou, maître de la tour, la fit démolir, et envoya Girault au château de Saumur; il fut peut- 1148.
être le premier renfermé dans ce château comme prisonnier d'Etat.

Geoffroy était savant pour le temps où il vivait; il étudiait les auteurs latins qui avaient traité de l'art militaire, et on le vit plusieurs fois lisant Végèce pendant ce long siége.

La tour de Montreuil-Bellay est dans l'état où la laissa Geoffroy Plantagenet. Ce qui en reste peut avoir vingt-cinq à trente pieds de hauteur; on n'y entrait que par un pont-levis, dont on voit encore la porte. Grace à son élévation, elle dominait tout le pays d'alentour; sa construction en pierre dure calcaire, prouve qu'elle est beaucoup plus ancienne que les tours des deux châteaux qui sont auprès. On voit, au fond de cette vieille tour, un puits, un four et les restes d'un moulin à bras. On y voit aussi la porte d'un souterrain qui était l'entrée secrète de la forteresse; il communique à la Motte-Bourbon, qui en est éloignée d'une

demi-lieue. Ce souterrain passe, dit-on, sous la rivière de la Dîve.

Le faubourg de Montreuil, au midi, s'appelle Ardenne. Cette dénomination est très ancienne; on la trouve dans une charte de l'an 1223. Quelle est l'étymologie de ce nom? Vient-elle de ces mots, *arduo loco*, lieu très élevé; ou de ceux-ci, *ardente loco*, lieu ardent et brûlant? Ce qui est certain, c'est que ce faubourg, placé sur la pente d'un rocher, est exposé à toute l'ardeur des rayons brûlants du midi. On prétend, en outre, que la plaine qui de Montreuil s'étend au levant vers Loudun, était autrefois couverte de forêts, ce qui aura pu donner à ce pays le nom d'Ardenne, *Ardennis silvis*, ancien nom conservé au faubourg, tandis que celui de *Monasteriolum* n'appartenait qu'au monastère et au château qui est auprès.

Un baron de Montreuil, ayant fait construire le moulin qui est au bas du château, sur la rivière du Thouet, ajouta une chaussée en pierre, solidement maçonnée à chaux et à sable, pour contenir les eaux qui devaient se porter aux roues du moulin. Cette chaussée arrêtant les eaux, elles inondaient, à la moindre crue, l'île et le bas jardin des bénédictins qui était auprès. Un prieur, fâché de cette incommodité, s'avisa de faire couper la chaussée. Le baron, irrité, fit citer à sa cour le moine, comme coupable du crime de félonie, et il fut condamné à mort. Le pape, suivant la coutume de ces temps reculés, intervint dans cette affaire, et il fut décidé que le prieur et ses successeurs seraient, à certain jour de l'an, jetés dans le Thouet par-dessus le pont, sauf à eux à se sauver s'ils le pouvaient. En effet, pendant plus d'un siècle, on jeta le

prieur dans l'eau le jour de la Trinité, après l'avoir promené dans la ville, à reculons sur un âne dont il tenait la queue en guise de bride; mais il y avait toujours des hommes apostés près de la rivière pour l'en retirer.

Enfin, un prieur s'étant noyé ou tué en tombant dans le Thouet, cette singulière exécution cessa, au moyen d'une grosse rente en blé que les moines firent au seigneur; mais, pour en perpétuer la mémoire, tous les ans, le jour de la Trinité, quatre hommes portaient un mannequin habillé en moine, et le jetaient par-dessus le pont, après qu'un héraut, qui les précédait, avait crié plusieurs fois : « De par Monsieur le » baron, on va jeter l'abbé dans l'eau. »

Cette burlesque cérémonie, qui n'a cessé que vers le milieu du dix-huitième siècle, était toujours la cause d'un grand rassemblement des habitants des environs de Montreuil, et se terminait ordinairement par des jeux, des danses et des festins champêtres.

Il y avait encore à Montreuil deux autres droits singuliers. L'un des chanoines du chapitre de cette ville pouvait, le jour qu'il prenait possession de son canonicat, faire son entrée dans l'église de Notre-Dame du Château, à cheval, botté, éperonné et portant le faucon sur le poing.

Lorsqu'il prenait fantaisie au seigneur d'aller faire la méridienne à son château de Gaillard, situé dans la commune de Saint-Hilaire-le-Doyen, près Montreuil, tous les habitants, une gaule à la main, accouraient au premier signal des gens du baron, se rangeaient en ligne sur la rive gauche du Thouet, et battaient l'eau. Cette importante occupation, pour laquelle de malheu-

reux paysans étaient obligés de suspendre tous les travaux de l'agriculture, avait pour objet de faire taire les grenouilles, dont le coassement aurait pu troubler le repos de Monseigneur.

CHAPITRE XLIX.

Château de Pocé, commune de Distré. — Suite des droits seigneuriaux.

Au nombre des témoins qui signèrent l'acte d'amortissement des droits sur les vignes accordé par Geoffroy le Bel aux Saumurois, se trouve Pocé, seigneur du château de ce nom, que l'on trouve sur la route de Doué, à deux lieues de Saumur. Ce petit château, flanqué de deux tours crénelées, occupe une place dans l'histoire à cause de la singularité de ses droits féodaux, dont l'un s'étendait jusque dans la ville de Saumur [1].

En vertu du premier de ces droits, tous les chaudronniers qui passaient à la vue de Pocé, étaient obligés, sous peine de confiscation de leurs marchandises au profit du seigneur, de venir au château offrir de raccommoder la batterie de cuisine. Si on jugeait à propos de les faire travailler, on ne leur devait, pour salaire et fourniment, qu'un petit pain et une demi-bouteille de vin.

Le second obligeait tous les marchands verriers,

[1] *Histoire Universelle*, t. 74, p. 85.

sous la même peine, à donner la plus belle pièce de leur boutique ambulante; ils recevaient, en échange, un verre de vin.

Ces droits n'étaient qu'onéreux, et n'avaient rien d'humiliant pour ceux qui étaient obligés de s'y soumettre. Il n'en était pas de même du troisième; il dut souvent faire verser des larmes de dépit et de douleur aux dames de Saumur, dont, à l'exception des nobles, aucune n'était exempte.

Ce droit permettait au seigneur de Pocé de faire amener, le jour de la Trinité, par ses officiers ou ses gens, toutes les femmes jolies de la ville et des faubourgs; par ce mot *jolies*, on entendait alors les femmes sages et honnêtes. Chacune devait payer aux officiers du seigneur quatre deniers, leur donner un chapeau de roses, et danser avec eux devant la dame du château. Il était permis aux valets de se servir d'un aiguillon, marqué aux armes de leur maître, *pour piquer, jusqu'à trois fois, les fesses* de celles qui refusaient de danser. Toutes les femmes « *non jolies et* » *notoirement diffamées de ribauderie* » (libertinage), devaient se présenter avec les autres ou payer une amende de cinq sous.

Les hommes étaient aussi soumis à un droit féodal qui appartenait à l'abbesse de Fontevrault, mais il n'était que ridicule; cependant il aurait pu servir à former de bons écuyers, et on pourrait même croire que c'était là l'objet de son institution, si l'on ne savait pas que les nobles, qui en étaient exempts, avaient seuls le droit de monter à cheval à la guerre.

Tous les ans, aussi le jour de la Trinité, les nouveaux mariés étaient obligés de se présenter sur la grande

place du Chardonnet à Saumur. Ils montaient à cheval et couraient au grand galop, avec une gaule à la main qu'ils devaient rompre en touchant un trou pratiqué dans le poteau qui servait de but à leur course. Ceux qui manquaient leur coup, ce qui arrivait le plus souvent, étaient accueillis par les ris et les huées des spectateurs, qui avaient déjà ou devaient donner, à leur tour, un pareil spectacle à leurs concitoyens.

Ce droit s'appelait *Quintaine,* vieux mot qui signifie pieu qui sert de but. Le seigneur de Brézé faisait aussi courir la quintaine à ses vassaux le jour de la Trinité.

Tous les roturiers ou vilains, qui se mariaient sur le fief d'Ecottiers, canton de Doué, étaient obligés de se trouver, le même jour de la Trinité, la première année de leur mariage, près le ruisseau nommé le *Saut des Mariés,* « sauter ledit ruisseau en travers, et s'ils dé-
» faudroient à icelui sauter et qu'ils tombassent dans
» l'eau, ou qu'ils fissent défaut de se trouver audit
» lieu, devoient payer quinze boisseaux d'avoine d'a-
» mende. » Ce ruisseau du Saut des Mariés a dix-huit pieds de largeur.

Les vassaux du seigneur de Somloire étaient soumis à des droits bien plus avilissants. L'un de ces droits donnait au sergent de la seigneurie celui de faire payer, à chaque *femme non jolie* qui passait sur la chaussée, quatre deniers, ou, si elle n'avait pas d'argent, il pouvait lui prendre la manche du bras droit de sa robe ou disposer d'elle, à son choix.

Par un autre usage, tous ceux qui se mariaient sur le fief de Somloire étaient obligés, huit jours avant leurs noces, d'y inviter le sergent du château. S'il lui plaisait de se rendre à l'invitation, il se plaçait à table devant

la mariée, ayant à ses côtés deux chiens courants et un lévrier auxquels on devait aussi donner à dîner. Après le festin, il dansait avec la mariée et chantait la première chanson.

Ces deux derniers droits furent abolis par sentence du présidial d'Angers, le 4 mars 1600; mais le seigneur de Somloire ayant interjeté appel, le parlement de Paris, par arrêt du 6 mars 1601, infirma en partie la sentence du présidial, et maintint le seigneur en la jouissance du droit concernant les noces de ses vassaux [1].

CHAPITRE L.

Ulger, évêque d'Angers. — Geoffroy le Bel, ou Plantagenet, rebâtit le château de Séronne qui prend le nom de Châteauneuf. — Abbaye de Notre-Dame-du-Bois ou de la Roë.

Pendant les douze siècles de barbarie et de ténèbres qui pesèrent sur l'Europe, il y eut à diverses époques quelques lueurs de renaissance des lettres; mais à peine paraissaient-elles qu'elles étaient étouffées et s'évanouissaient, faute d'être accueillies et propagées. C'est ainsi qu'au douzième siècle les études eurent en France un moment de prospérité sans fruit pour le siècle suivant. Louis le Gros, l'un des rois à qui la nation doit le plus, les protégea; ainsi que lui, Louis le Jeune et Philippe Auguste étaient lettrés. L'affranchissement successif des communes replaçait au rang d'hommes les habitants des villes, dépositaires naturels des connaissances que

[1] *Arrêt célèbre pour la prov. d'Anjou*, page 1219.

leur vie sédentaire appelle à cultiver. Alors se formait cette classe nombreuse et intermédiaire qu'on nomme bourgeoisie, la source des lumières et la pépinière des grands hommes. Les écoles des cathédrales et des abbayes reprenaient plus d'activité; le mérite et la science conduisaient aux dignités de l'Eglise. Les comtes ingelgériens de ce temps étaient tous amis des lettres et secondaient dans leurs états cette tendance des esprits. Baldric ou Baudry, l'un des moins mauvais poètes de cette époque, devait à son talent son titre d'abbé de Bourgueil, et bientôt il lui dut celui d'évêque. Ce furent aussi les lettres qui firent parvenir Ulger, l'un des plus érudits et des plus pieux évêques de son temps.

On croit que ce prélat naquit à Angers et fut élevé dans la cathédrale; il étudia à Paris et s'y distingua. Raynault, qui encourageait beaucoup l'école d'Angers, averti par la réputation d'Ulger, l'appela près de lui et l'établit écolâtre ou scolastique. Plus tard, Raynault passa à l'archevêché de Reims, et Ulger, réunissant tous les suffrages, lui succéda dans l'évêché d'Angers. A cette époque beaucoup de procès s'élevaient entre les monastères et les évèques pour un droit qu'on appelait *le rachat des autels ou des églises*. Voici quelle était son origine : les monastères possédant alors un grand nombre d'églises qui leur avaient été données par les fondateurs et par les seigneurs, les évêques s'étaient réservé une somme qui était payée à chaque mutation de vicaire. Cette pratique fut condamnée comme simoniaque dans un concile. Que fit-on? Au lieu d'une redevance éventuelle et rare, les évêques s'avisèrent d'imposer un cens annuel. Geoffroy de Vendôme, voulant y soustraire son abbaye, dénonça Ulger au pape dans

une lettre virulente. Ulger résista et lança un interdit sur les églises de son adversaire. Cette contestation, que beaucoup d'auteurs ont racontée et commentée trop longuement, puis un terrible procès pour un moulin de l'abbaye de Fontevrault, qui fit suspendre Ulger par le pape, suffirent pour troubler toute la durée de son épiscopat.

Une multitude de chartes attestent qu'Ulger fit un grand nombre de consécrations d'églises, de transactions, d'échanges, etc.; nous n'en parlerons pas, parce qu'elles n'offrent aucune particularité remarquable; cependant nous exceptons deux pièces [1] qui nous apprennent la reconstruction d'une des principales places d'Anjou au douzième siècle, et les circonstances qui l'accompagnèrent. Il n'était permis à personne de construire ni ville, ni bourg, ni château, entre Briollay et Morannes, sans la permission de l'évêque d'Angers, seigneur de ces deux terres. Un Joscelin de Dossé saisit le moment de l'absence d'Ulger, et bâtit un fort nommé *Dangée*. Cité inutilement devant le tribunal épiscopal, il fut frappé d'excommunication, et la crainte des suites funestes de cette mise hors la loi le fit condescendre à toutes les prétentions de l'évêque. Il rasa sa forteresse. Le comte Geoffroy le Bel, inquiété continuellement par les incursions de Robert de Sablé, rebâtit le château de la petite ville de Séronne en 1151, jeta un pont en pierre sur la Sarthe et fit réparer l'enceinte de la ville. Il en résulta un grand préjudice pour le marché de Morannes, parce que le comte avait accordé, à l'exemple de Foulques Nerra, plusieurs franchises à celui de

[1] Manuscrits de D. Housseau.

Séronne. Le nouveau pont privait en outre l'évêque d'une partie de ses péages : la perte était évaluée à dix livres par an. Ulger lança alors un interdit sur la terre du comte; celui-ci, effrayé, accorda en dédommagement diverses coutumes sur sa terre de Ramefort. L'évêque profita de cette occasion pour demander la tour de Châteaugontier et la motte de Montrevault [1], qui lui avaient été enlevées, et elles lui furent rendues. Bientôt après il obtint le droit de jalage (*jalcagium*) sur les ponts de la Mayenne : c'était une taxe qui se percevait sur les vins vendus en détail. Que cet impôt appartînt au comte ou à l'évêque, jusqu'ici le peuple n'y gagnait rien, mais Ulger lui rendit un service réel en faisant conclure, par son entremise, la paix entre Geoffroy et son turbulent voisin de Sablé. Dans ces temps de grands brigandages, les gens d'église, lorsqu'ils n'étaient pas intéressés à la guerre, tempéraient quelquefois utilement l'humeur trop belliqueuse de ceux qui portaient le casque et la cuirasse.

Une longue lettre de supplication, adressée par Ulger à Innocent II, en faveur de l'abbaye de Notre-Dame-du-Bois ou de la Roë, fondée en 1095, nous apprend qu'il aimait à protéger les opprimés. Il peint avec chaleur l'insolence des moines de Vendôme, qui vexaient indignement cette petite abbaye de chanoines réguliers, et qui, pour nous servir de son expression, l'étouffaient sous le poids de leur orgueil et de leur immense richesse. Il s'étend sur les vertus de l'abbé, impuissant, dit-il, à secourir les pauvres qui l'entourent, impuissant à repousser les riches qui l'écrasent. Il représente

[1] Semblable à celle de Vihiers dont nous avons parlé, page 9.

l'extrême misère de son église, et intercède en sa faveur avec l'accent d'une profonde sensibilité. Au milieu du mauvais goût, de l'affectation et de l'accumulation d'antithèses, ce morceau, l'un des plus saillants qui nous restent de ce prélat, fait présumer que dans un autre siècle il eût été éloquent, et l'on ne s'étonne pas qu'il ait été regardé comme l'un des meilleurs soutiens de l'ancienne Université d'Angers, dont il fut, en quelque sorte, le fondateur. Orderic Vital, son contemporain, dit que « sa probité et sa science le rendirent la » lumière des peuples dans la voie de la vérité. »

Ulger fit transférer le corps de saint Aubin dans l'église de ce nom. Lui-même fut le premier évêque enterré dans celle de Saint-Maurice, où l'on voyait encore à la fin du dernier siècle, près la porte du cloître, son épitaphe et son portrait en émail.

Le château de Séronne, que venait de rebâtir Geoffroy le Bel (1151), changea de nom, et fut appelé, ainsi que la ville, *Châteauneuf*. Cette petite ville est loin de se ressentir de la fortune qu'ont faite ses premiers maîtres; autrefois la seconde ville d'Anjou, elle mérite à peine aujourd'hui le nom de ville; sa population, en y comprenant celle de la campagne qui en dépend, ne s'élève plus qu'à douze cents âmes. Cependant on y voit encore quelques restes des anciennes fortifications; la porte Tranche-Pied est très apparente, ainsi que l'une des culées du pont bâti par Geoffroy le Bel, près de laquelle était une chapelle qui servait de fortin.

Il y avait à Châteauneuf une maladrerie et deux églises paroissiales; celle de Saint-André a été démolie il y a environ vingt ans. Celle qui existe conserve le nom primitif de cette ville; on la nomme Notre-

Dame de Séronne. Sa construction annonce son ancienneté; le maître-autel est décoré de quatre colonnes de marbre noir qui supportent un baldaquin de bois doré.

Jean-Sans-Terre donna la terre de Châteauneuf à Etienne du Perche, son petit-fils, en 1201; mais lorsque Philippe-Auguste fut maître de l'Anjou, il la donna à Guillaume des Roches; elle passa ensuite dans la maison de Craon, puis dans celle d'Albret. Elle fut érigée en baronnie en 1584. Les Saint-Offange l'ont possédée longtemps, puis les marquis de Sablé. Enfin, en 1789, elle fut décorée du titre de chef-lieu de district, qui fut supprimé quelques années après.

Châteauneuf est la patrie de Jacques Bouju, jurisconsulte, historien et poète, né le 25 juillet 1515.

CHAPITRE LI.

Geoffroy le Bel partage ses états entre ses trois fils. — Son testament et sa mort. — Henri II, roi d'Angleterre, devient comte d'Anjou. — Il épouse Eléonore de Guienne, répudiée par Louis VII. Il s'empare du comté de Nantes.

1150. A son retour de la Terre-Sainte, en 1149, Geoffroy le Bel avait cédé la Normandie à Henri, son fils aîné, qui presque aussitôt fut couronné à Rouen, duc de cette belle province. Il lui transmit, en outre, par son testament, tous les droits que Mathilde, son épouse, avait au trône d'Angleterre, et il donna le comté de

Mortagne à Guillaume, son second fils. Geoffroy, le troisième, eut les comtés du Maine, de la Touraine et de l'Anjou. Mais ce dernier lot était grévé d'une réserve considérable; Henri devait jouir de ces trois comtés pendant la vie de Mathilde, et le jeune Geoffroy ne devait avoir pour apanage provisoire que les villes de Chinon et de Loudun.

Après avoir ainsi fait ses dernières dispositions qu'il 1151.
croyait devoir assurer la paix dans sa maison, Geoffroy le Bel se retira au Château-du-Loir, où il mourut le 7 septembre 1151. Ce prince, quoi qu'en disent les Chroniques d'Anjou, ne fut point aimé pendant sa vie, ni regretté après sa mort. Sa bravoure, ses talents militaires étaient éclipsés par une aveugle férocité; sa partialité pour les chevaliers angevins indigna souvent les Normands et les Anglais; aussi ne put-il jamais monter sur le trône d'Angleterre que lui assuraient les droits de Mathilde, seule héritière de Henri Ier.

Le jeune Geoffroy, qui, comme son père, porta le surnom de Plantagenet, n'attendit pas que Henri, son frère aîné, fût appelé à la couronne d'Angleterre pour se rendre maître de son héritage. Il se mit de suite en possession de l'Anjou, dans la crainte que Henri, qui faisait éclater hautement son mécontentement de ce partage, ne s'emparât de ses trois provinces pour les retenir ensuite à raison de bienséance et par le droit du plus fort. Ces terreurs n'étaient rien moins que paniques, l'événement le prouva. Mais la difficulté était de trouver un moyen de prévenir cet accident. La
guerre qui s'alluma au mois de juin, entre Henri Plan- 1152.
tagenet et Louis VII, dit le Jeune, lui en fournit un moyen bien assorti à ses intérêts. Louis, qui reconnut,

mais trop tard, la faute qu'il venait de faire en répudiant la reine Eléonore, était piqué de ce que le duc de Normandie l'avait épousée. Le monarque se détermina à faire la guerre à Henri, sous prétexte que ce prince s'était mis en possession de la Normandie sans lui en demander l'investiture, ni lui en rendre hommage.

Geoffroy se joignit au roi de France, qui avait fait entrer dans ses projets Eustache, fils d'Etienne, roi d'Angleterre, Thibault, comte de Blois, Henri, comte palatin de Champagne, et Robert, comte du Perche. Cette ligue formidable devait attaquer le duc Henri par deux côtés; le roi de France se chargeait de pénétrer en Normandie, pendant que Geoffroy ferait la guerre dans la Touraine, le Maine et l'Anjou. Aidé des troupes françaises et de celles des alliés, celui-ci fortifia ses châteaux de Chinon et de Loudun; il fut aussi puissamment secondé par la noblesse de ces trois provinces, qui voulait avoir son souverain particulier. Henri, à la nouvelle de cette alliance qui semblait devoir l'anéantir, choisit ses meilleures troupes, et en distribua une partie dans les places et châteaux de Normandie. Ensuite, ayant abandonné la campagne au roi dont les conquêtes se bornèrent à la prise d'une bicoque, au mois de juillet, il se dirigea avec ce qui lui restait de forces vers l'Anjou, où il était à craindre que Geoffroy ne fît entrer dans son parti les principaux seigneurs et les commandants des villes. En faisant diligence, il y arriva au mois d'août. Geoffroy, qui ne se sentait pas assez fort pour livrer ou recevoir une bataille, se renferma dans Chinon, et Guillaume de Montsoreau, qui avait embrassé sa cause, se retira dans son château avec ses vassaux. Henri, qui savait mettre l'occasion à

profit, ne leur donna pas le temps de se reconnaître; il attaqua cette place si brusquement et avec tant d'activité, que les assiégés furent bientôt contraints de se rendre à discrétion. Le duc, dont la prudence égalait le courage, voulant surtout gagner les cœurs de ses sujets, seul moyen de se les attacher sincèrement, pardonna à Guillaume de Montsoreau et aux autres rebelles, mais à condition qu'ils lui feraient hommage, et s'obligeraient par serment de lui être fidèles à l'avenir. Ces succès inattendus réduisirent le comte Geoffroy à se jeter entre les bras de son frère, qui lui rendit ses bonnes grâces et son amitié.

Geoffroy, réconcilié avec Henri, s'unit à lui pour faire la guerre à Thibault V, comte de Blois, et il fut fait prisonnier en assiégeant une des places du Vendomois. Peu de temps après, Henri parvint au trône d'Angleterre sous le nom de Henri II. On devait s'attendre 1154.
qu'à son avénement, il restituerait à son frère les trois provinces qui formaient sa légitime; il n'en fit rien, il sembla même l'oublier dans sa captivité, puisque l'infortuné Geoffroy n'obtint sa liberté qu'après avoir fait au comte de Blois le sacrifice d'une des principales forteresses de la Touraine, le château de Chaumont, qui fut démoli de fond en comble. Le monarque anglais aurait pu du moins laisser son frère jouir paisiblement de la Touraine, où il s'était retiré; mais non : l'ambitieux 1156.
Henri veut tout envahir; il vient assiéger Chinon, qui fait en vain une longue et vigoureuse résistance; il s'en empare, et prend successivement toutes les autres places de cette province. Il ne restait plus à Geoffroy que la petite ville de Loudun; il la lui enlève, et le force à recevoir, pour toute indemnité, une pension de mille

livres sterling et deux mille livres monnaie d'Anjou. C'est ainsi que Henri II devint comte d'Anjou, du Maine et de la Touraine.

1157. Geoffroy, dépouillé de ses états par son frère, abandonné de tous ses vassaux, il semble que la Providence arrive enfin au secours de ce malheureux prince. Les Nantais venaient de chasser Hoël, leur comte; ils appellent Geoffroy dans leur ville; il se rend à leurs vœux, et aussitôt ils le reconnaissent pour leur souverain. Mais il ne les gouverna qu'environ deux ans; accablé par la mauvaise fortune qui l'avait poursuivi presqu'au sortir de l'enfance, ce jeune comte mourut
1158. sans alliance dans la vingt-quatrième année de son âge.

Les historiens ne mettent point Geoffroy Plantagenet II au rang des comtes d'Anjou, quoiqu'il l'ait été de droit depuis la mort de son père. Il est vrai que, par la réserve faite en faveur de Henri, Geoffroy n'avait que la nue propriété des trois provinces qui formaient sa légitime; Henri en avait la jouissance pendant la vie de Mathilde, leur mère, et cette princesse survécut à Geoffroy. Cependant le cas dont il s'agit avait été prévu, non par le testament, mais verbalement; Henri avait fait serment, entre les mains de son père, qu'aussitôt son avénement au trône, il remettrait à Geoffroy la Touraine, le Maine et l'Anjou; mais dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, son ambition démesurée fit taire sa conscience.

Cependant, il faut le dire à la décharge de Henri, ce prince ne pouvait se croire coupable d'avoir manqué à sa parole, car dans son siècle les hommes puissants étaient intéressés à croire et à faire croire aux autres que le pape avait le pouvoir de délier des serments les

plus sacrés, aussi avait-il eu la précaution d'acheter du pontife l'annulation de celui qu'il avait prêté entre les mains de son père [1].

Après la mort de Geoffroy, Henri, comme héritier légitime de son frère, réclama auprès de Conan IV, duc de Bretagne, le beau comté de Nantes, le menaçant, en cas de refus, de faire valoir ses droits par les armes. Il fondait ses prétentions sur sa qualité de grand sénéchal de France, dignité héréditaire dans la maison d'Anjou, et en vertu de laquelle il représentait, disait-il, tous les droits du roi de France sur la Bretagne.

Louis VII, dont le royaume était à peine égal en étendue à la moitié des états que Henri II possédait en France, se serait en vain uni à Conan IV pour s'opposer aux prétendus droits du prince angevin, devenu le plus puissant monarque de l'Europe. Il crut, ainsi que le duc de Bretagne, que le parti le plus sage, dans cette fâcheuse conjoncture, était de céder, et bientôt l'insatiable Henri prit possession à main armée de la ville et du comté de Nantes.

CHAPITRE LII.

Angers au douzième siècle. — Table des grands à la cour de Henri II, roi d'Angleterre et comte d'Anjou. — Disette.

Lorsqu'en parcourant une ville, on se plaît à observer ses agrandissements et les embellissements qu'elle doit à la prospérité croissante de ses habitants, on de-

[1] *Guillelmi Neubrigens.* Lib. II, p. 103.

vrait se reporter quelquefois aux époques remarquables de sa durée, et les comparer entr'elles, afin de juger des progrès ou des retards qu'on doit attribuer au laps du temps ou à l'empire des circonstances. Avec le secours de l'imagination, on reconstruirait les vieilles masures dont il reste à peine des vestiges, ou les monuments dont l'histoire seule nous a révélé l'existence et la position. Les constructions modernes disparaîtraient, et pourvu qu'on se prêtât avec quelque complaisance à cette illusion volontaire, on pourrait, jusqu'à un certain point, se croire à *Juliomagus* chez les Romains, à *Andegavia* chez les Normands et les Danois, ou à *Angiers* [1] chez les comtes d'Anjou et les rois d'Angleterre. En faisant ces recherches, nous avons trouvé un passage curieux, à l'aide duquel nous pourrons rendre cette sorte de coup d'œil plus facile et plus exact, du moins quant au douzième siècle, et nous représenter à peu près quel était l'état et l'aspect d'Angers sous les Plantagenets. Ce passage est d'un auteur anglais, Raoul de Diceto, doyen de Londres, dont les *Images de l'histoire* ont été recueillies et imprimées par Selden ; en voici la traduction :

1156. « La ville d'Angers a été bâtie sur une éminence » par les anciens Andegaves. La grande vétusté de ses » murailles atteste la gloire de ses fondateurs, et les » pierres de taille dont elles sont formées accusent la » mesquinerie des constructions modernes. La solide » ténacité de leur ciment prouve également que l'art » d'y employer le sable est entièrement perdu. La par» tie de la ville qui se prolonge au midi est fortifiée

[1] *Angiers*, ce nom a été en usage jusqu'au seizième siècle.

» par la main des hommes. La nature a rendu inex-
» pugnable celle qui regarde le couchant. Vers le nord
» et le levant s'élève un vaste bâtiment qui serait très
» digne de porter le nom de palais, quand il n'aurait
» pas été considérablement agrandi par des construc-
» tions d'hôtels dues à la magnificence royale. De là la
» vue s'étend sur le cours de la rivière et sur les co-
» teaux consacrés à la culture de la vigne. Cependant
» le concours des habitants ayant augmenté, la ville a
» dû s'accroître pour renfermer toute cette population
» dans la même enceinte, et une hauteur voisine [1] a
» été occupée par un peuple nombreux, dont la pros-
» périté nous porte à croire que les faubourgs sont plus
» favorisés que la ville même. Si l'on remonte jus-
» qu'aux premiers temps où les Angevins se signalèrent
» par leur piété, on trouvera de nombreux témoigna-
» ges de leur attachement à l'Eglise, dans le culte
» d'une grande quantité de saints, dont la mémoire et
» les reliques sont révérées dans l'Anjou. Il ne serait
» pas aisé de trouver ailleurs autant de maisons reli-
» gieuses et de communautés enrichies par les libérali-
» tés des princes, et instituées sous la discipline régu-
» lière.

» La Loire est un peu éloignée d'Angers. Pour ajouter
» par la commodité des eaux aux avantages de la posi-
» tion de cette ville, le noble fleuve de Maine coule
» entre les deux éminences dont nous avons parlé ; ses
» eaux qui grandissent en hiver et s'enflent de telle
» sorte qu'il paraît une mer, diminuent en été et se
» rétrécissent dans un lit de gravier. Pour que les ha-

[1] Le tertre Saint-Laurent et le faubourg Saint-Jacques.

» bitants pussent communiquer d'une rive à l'autre, à
» l'aide de jetées de pierres et de terres, on est par-
» venu à construire sur pilotis des maisons et des bou-
» tiques tellement disposées et alignées sur deux rangs
» opposés, qu'elles forment au milieu d'elles un pont
» dont la plus grande partie est de bois, et sur lequel
» on pourrait se croire sur la terre ferme. Cette rue,
» très fréquentée, est ouverte à tous les passants, mais
» inaccessible aux rayons du soleil; elle offre aux ache-
» teurs tout ce qu'exige la commodité et toutes les su-
» perfluités que le luxe rend nécessaires. On n'a pas
» longtemps à chercher ce dont on a besoin, il suffit
» d'y passer pour trouver de quoi choisir. »

Une si pompeuse description nous porte à croire que le bon doyen de Londres avait l'imagination un peu poétique, et se plaisait à revêtir de couleurs brillantes les objets les plus simples; son admiration pour Angers doit du moins nous prouver que c'était une belle ville pour son temps. La muraille dont il parle était l'enceinte construite par les Romains. Le palais était le Capitole réparé par Rainfroy, et auquel les comtes d'Anjou avaient ajouté de nouvelles constructions. Du reste, il est permis de réduire de beaucoup l'idée avantageuse que nous donne l'auteur anglais des richesses et des ressources de tout genre qu'offraient les boutiques de la rue des Ponts, où ne pénétrait jamais le soleil [1]. Les objets les plus remarquables étaient sans doute des cottes d'armes, des cuissarts, des brassarts, des écus, des éperons et tout cet attirail militaire,

[1] Une partie de cette rue, bâtie sur la rivière et posée sur de vieilles pièces de bois vermoulu, fut emportée par les grandes eaux de 1711; le reste a été détruit depuis 1790.

qui, étant le privilége d'un petit nombre d'hommes, ne devait rappeler au peuple que son abaissement, l'impunité de ses oppresseurs et son impuissance à leur résister. Les objets utiles ne devaient être que quelques ustensiles grossiers, des coffres, des escabeaux, des robes et des chaperons, et, quoi qu'en dise le doyen de Londres, les superfluités du luxe n'y devaient pas être très communes.

Pour désenchanter le tableau de Raoul de Diceto et faire apprécier la prétendue magnificence des rois d'Angleterre, comtes d'Anjou, nous allons donner une idée de la chère qu'on faisait à la cour de Henri II, en rapportant la traduction d'un fragment d'une lettre de Pierre de Blois, archidiacre de Bath.

« On sert aux clercs, dit-il, ou aux officiers de la » cour, du pain mal boulangé qu'on fait fermenter » dans du marc de bière, et qui n'est point levé, mais » lourd, plein d'ivraie et mal cuit. Le vin est aigre ou » sent le moisi; il est trouble, gras, rance, poisseux » et éventé. J'ai vu quelquefois servir, à la table des » grands, du vin si plein de lie qu'on ne pouvait s'em- » pêcher de fermer les yeux, de grincer les dents et » de pincer les lèvres, avec d'horribles nausées, moins » pour le boire que pour l'avaler. Quant à la bière qui » se boit à la cour, elle est aussi détestable que dégoû- » tante [1]. »

Il est vraisemblable que ce rapport est exagéré, et l'on peut soupçonner qu'il a été écrit sous l'influence de quelque passion. Pour expliquer la mauvaise humeur du vénérable Pierre de Blois, il faut croire que

[1] *Epist.* XIV.

sa maligne étoile l'avait conduit à la cour de Henri II dans un fâcheux moment, ou, si l'on veut, qu'il était accoutumé à un régime qui le rendait difficile en vin et en bonne chère. On sait que dans ce temps-là la frugalité n'était pas la vertu des ecclésiastiques; les moines de Winchester le prouvèrent par la démarche qu'ils osèrent faire près du même prince. Ces religieux, mécontents de l'ordinaire du réfectoire, vinrent se plaindre de ce qu'on ne leur donnait que dix plats, au lieu de treize qu'on avait coutume de leur servir. Le monarque, indigné, leur répondit : « On ne m'en » sert que trois dans mon palais; malheur à votre abbé, » s'il vous en accorde plus que la sobriété n'en permet » à votre roi. »

Ces anecdotes prouvent seulement qu'on tournait en dérision la sage économie de Henri II; les courtisans trouvaient qu'il était avare, parce qu'il ne leur prodiguait pas aveuglément tous les trésors de l'Etat; mais l'histoire le venge de cette injuste imputation. S'il faisait des réserves sur ses revenus, c'était pour s'en servir utilement au besoin, soit dans la paix, soit dans la guerre. Ce même Raoul de Diceto, dont nous venons de parler, nous apprend que, dans une disette qui affligea l'Anjou et la Touraine, à la suite d'une très grande sécheresse, en 1176, ce prince envoya d'Angleterre de quoi nourrir chaque jour dix mille hommes, depuis le mois d'avril jusqu'à la moisson. Pendant toute sa vie, Henri conserva beaucoup d'affection pour son pays natal, comme le témoignent ce trait de générosité, les établissements qu'il fit dans cette province, et même un des articles de son testament, par lequel il lègue cent marcs d'argent pour marier les

pauvres *damizelles* d'Anjou, c'est-à-dire les filles nobles, car alors les autres n'étaient rien.

CHAPITRE LIII.

Hôtel-Dieu d'Angers fondé par Henri II. — Le pont des Treilles.

On ne peut se défendre d'un sentiment pénible, lorsqu'en parcourant cette multitude de chartes, de titres, de donations, qui remplissent nos archives, on voit un si grand nombre de pères de famille, qui, sous prétexte d'acheter le repos de leur âme dans l'autre monde, dépouillent sans pitié, dans celui-ci, leurs enfants d'une partie de l'héritage auquel ils avaient droit de prétendre, comme si les biens pouvaient être de quelque poids dans la balance de la justice divine, ainsi qu'ils ne le sont que trop souvent dans celle des hommes [1]. Mais lorsque des princes, de riches célibataires, consacrent une partie de leur fortune à fonder des établissements utiles à l'humanité, tels que des hospices, par exemple, ils s'assurent à juste titre des droits à la reconnaissance des contemporains, comme à celle de la postérité. Les malheureux qui jouissent de ces dons bénissent sans cesse les noms de leurs bienfaiteurs, et ce concert de louanges, qui s'élève de l'asile de la douleur, ne doit-il pas être au moins aussi agréable à la divinité que les froides psalmodies de cette foule de

[1] Constantin, par un édit publié à Rome en 321, permit aux fidèles de léguer à l'Eglise jusqu'à la totalité de leurs biens.

moines, de religieuses, qui consommaient d'immenses revenus sans rien produire d'utile à la société?

L'établissement des hôpitaux dans la chrétienté remonte au quatrième siècle. C'est sous le règne de Constantin que Zoticus en fit bâtir un à Constantinople; à peu près dans le même temps, Pommachius en établit un semblable sur le port de Rome, et Fabiola en fonda un autre dans l'intérieur de la même ville, sous Arcadius et Honorius. Ce sont ces trois riches particuliers, dont la générosité éternise la mémoire, qui ont donné aux nations un si bel exemple à suivre. L'empereur Justinien est, à ce qu'on croit, le premier qui les ait imités; il bâtit et dota, en 550, deux hôpitaux à Jérusalem, l'un pour les pèlerins, l'autre pour les malades. En France, le premier hôpital, de fondation royale, date du même siècle; il fut établi à Lyon par le roi Childebert et la reine son épouse.

Henri II, qui s'est distingué entre tous les princes de son temps par son zèle pour le bien public, fonda l'Hôtel-Dieu d'Angers l'an 1155. Il le fit bâtir sur un vaste emplacement situé entre la rive droite de la Maine, qui en baigne les murs, et l'église Saint-Laurent. Si l'on veut se reporter à l'époque de cet établissement, on le trouvera digne de la munificence royale de son fondateur. Le bâtiment destiné aux malades est un vaste carré long, divisé en trois salles par deux rangs de colonnes corinthiennes qui portent de belles voûtes de forme ogive; rien n'est plus élégant et plus hardi que cette construction. La chapelle est bâtie dans le même genre, et je crois que cette architecture est une imitation de celle du chœur de l'abbaye de Saint-Serge, dont nous avons parlé dans un des chapitres précédents. Les

grandes caves bien voûtées et les greniers qui sont placés au-dessus ne sont pas moins dignes de remarque que les salles et la chapelle; on y trouve même, surtout dans les greniers, un luxe extraordinaire. Le plan de ces greniers est aussi un grand parallélogramme, divisé en trois parties par deux rangs d'arcs à plein cintre, dont l'un est porté sur des colonnes corinthiennes accouplées, l'autre sur des piliers carrés qui remplacent depuis peu d'années les colonnes que le temps avait détériorées.

En examinant avec attention ces divers édifices et particulièrement les greniers, on aperçoit un contraste frappant entre les constructions du dedans et celles du dehors. En effet, les murs extérieurs ne sont bâtis qu'avec des pierres brutes comme ceux des maisons les plus communes, et ils ne sont pas même revêtus d'un enduit de chaux, tandis que l'intérieur est décoré de colonnes ornées de bases attiques et de chapiteaux corinthiens, d'une belle pierre dure, calcaire, étrangère à l'Anjou. Est-il vraisemblable qu'on ait fait tant de dépense pour les greniers d'un hôpital? Non; et ceux qui ne les ont pas vus pourront croire que dans l'origine ce bâtiment avait une autre destination, quoique tout semble prouver le contraire.

Ce contraste entre les décorations extérieures et intérieures fait naturellement naître cette conjecture : ces ornements d'architecture n'auraient-ils pas été enlevés à l'amphithéâtre, au Capitole, ou à d'autres monuments romains? Les débris de corniches, de chapiteaux, l'autel antique, les fragments de tombeaux qu'on a trouvés sous le mur de la cité, comme nous l'avons dit chapitre VII, sont pour la plupart d'une pierre

semblable à celle de ces colonnes. Ne pourrait-on pas encore appuyer cette opinion sur la description de la ville d'Angers, que nous venons de rapporter d'après Raoul de Diceto, description faite sur les mêmes lieux trois ou quatre ans avant la fondation de l'Hôtel-Dieu? On y remarque que l'auteur parle avec admiration de la beauté des pierres de taille des constructions anciennes, en reprochant aux Angevins la mesquinerie de leurs constructions modernes. Les colonnes que l'on voit à l'Hôtel-Dieu ont été faites sur deux modules différents; celles des salles et de la chapelle sont beaucoup plus grandes que celles des greniers; les premières ont pu appartenir soit à des temples, soit à l'amphithéâtre, ou à d'autres monuments. Les unes et les autres sont sans renflement, ce qui prouve que ces restes d'antiquités appartiennent au quatrième ou au cinquième siècle, commencement de la décadence de l'art.

Hiret nous a conservé la charte de fondation de l'Hôtel-Dieu par Henri II; mais plusieurs auteurs prétendent que cette belle entreprise fut commencée par Etienne de Mathas, son sénéchal d'Anjou, et que Henri II ne fit que l'achever. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce sénéchal est au rang des principaux bienfaiteurs de cet hôpital, et que c'est lui qui institua, en 1184, quatre prêtres pour l'administration spirituelle. Dans la même année, Raoul de Beaumont, évêque d'Angers, fit la dédicace de la chapelle sous l'invocation de saint Jean l'Evangéliste.

Anciennement tous les hôpitaux étaient administrés, même pour le temporel, par des prêtres, sous l'inspection des évêques, lesquels, suivant l'esprit d'enva-

hissement de l'Eglise, voulurent, en divers pays, transformer en bénéfices les fondations faites en faveur des pauvres; mais les magistrats préposés au gouvernement de la ville d'Angers s'opposèrent toujours avec beaucoup de fermeté aux prétentions des évêques à ce sujet, et nos célèbres jurisconsultes, Chopin, Dupineau, Pocquet de Livonnière, qui les ont discutées dans leurs écrits, ont prouvé que l'Hôtel-Dieu d'Angers étant de fondation royale, son administration appartenait de droit à l'autorité civile, à l'exclusion de toute autre.

C'est dans cet hôpital civil et militaire, où les malades sont servis avec les soins les plus touchants par les respectables filles de Saint-Vincent de Paule, que plusieurs de nos savants médecins, par des cours, justement renommés, rappellent honorablement notre ancienne faculté de médecine, si célèbre dans le royaume. C'est là aussi que Jean-François Mirault, un des hommes les plus distingués dans l'art de guérir qu'ait produit l'Anjou, victime de son zèle pour cette multitude de soldats blessés qui affluaient de toutes parts en 1814, puisa le germe de la maladie qui l'enleva trop tôt à sa patrie et à ses amis.

Henri II fit aussi bâtir près de l'Hôtel-Dieu, et pour l'usage de cet établissement, des moulins sur la Maine, à l'une des culées du pont des Treilles, et il en posa lui-même la première pierre. On voit encore les ruines de ce pont sur lequel était autrefois la pyramide qui fut transportée aux grands ponts en 1744, époque à laquelle on a cessé de passer sur le pont des Treilles. Mais comme les plus beaux monuments que puissent laisser les princes sont les bonnes lois, nous rapporte-

rons ici une de celles qui honorent le plus son règne. Il était d'un usage immémorial, dans le temps où il vivait, que lorsqu'un grand seigneur ne payait pas ses dettes, les créanciers faisaient saisir les biens de ses vassaux. Pour réprimer cet abus ruineux, Henri ordonna 1° que les biens d'un vassal ne pourraient être saisis par les créanciers de son seigneur, à moins qu'il ne se fût rendu caution de la dette; 2° que les rentes dues par les vassaux seraient payées, non au seigneur, mais aux créanciers, jusqu'à concurrence des sommes qui leur seraient dues. Cette sage loi, qui nous paraît aujourd'hui dictée par l'équité, fut trouvée injuste par les grands et les indisposa contre le monarque; mais elle lui mérita les bénédictions et la reconnaissance de ses nombreux sujets.

CHAPITRE LIV.

Introduction à l'histoire de la Levée. — Topographie ancienne. — Cours de la Loire, et embouchures de la Vienne et du Thouet dans ce fleuve, à l'époque de la conquête des Gaules par les Romains.

Quoique Ménage, Robin, M. de la Sauvagère et autres, aient parlé, dans leurs ouvrages, de l'ancien cours de la Loire dans cette contrée, nos géographes continuent néanmoins toujours de le tracer sur la carte des Gaules, tel que nous le voyons aujourd'hui. Cependant il est certain, ainsi que le prouvent les observations géologiques et un grand nombre de titres de propriétés et de fondations religieuses, que ce fleuve a éprouvé

s changements considérables dans son cours, depuis
époque où César entra dans les Gaules. On voit qu'a-
rs il coulait, à partir des environs de Langeais, en
ivant le pied du coteau septentrional, où sont ac-
ellement situés plusieurs petites villes et bourgs très
pulleux, tels que Saint-Patrice, Restigné, Bourgueil,
lonnes, Vivy, Longué, Beaufort, Mazé, Corné et
ain-sur-l'Authion. Les rivières de la Vienne et du
nouet, qui, auprès de Saumur, étaient peu éloignées
me de l'autre, passaient au bas du coteau méridio-
l, où l'on voit Saint-Florent, les Tuffeaux, Trèves,
nault, Gennes, Saint-Maur, Saint-Rémy, Gohier,
igné, et allaient se réunir à la Loire, savoir : la
enne un peu au-dessous des Ponts-de-Cé, et le Thouet
Chalonnes. Dans cet intervalle de douze à quinze
ues, ces trois rivières coulaient pour ainsi dire de
ont, et sillonnaient, en serpentant, cette belle plaine
i se trouve entre les deux coteaux, et qui, dans ce
mps-là, était couverte de bois, de forêts et de marais
ngeux. Pendant les basses eaux, elles étaient sépa-
es par deux langues de terre qui tenaient au conti-
nt, l'une par le Verron, l'autre par la pointe du
teau de Saumur; cependant, dans les grandes inon-
tions, il se formait quelquefois de petits courants
r lesquels on pouvait passer, de l'une à l'autre,
ns le temps des crues moyennes; mais, au temps des
uies, et surtout après la fonte des neiges dans les
ontagnes, ces rivières débordaient, confondaient
urs eaux, et ne présentaient plus que l'aspect d'un
and fleuve qui, en plusieurs endroits, avait plus de
ux lieues de largeur. Durant ces inondations, il s'é-
vait une grande quantité d'îles, qu'une nouvelle crue

détruisait pour en créer d'autres. La Loire étendait ses sables d'un côté à l'autre, en les mêlant au limon gras et argileux des autres rivières; c'est ainsi que, par une longue suite de siècles, s'est formé le sol léger et fertile de la Vallée.

Parmi toutes ces îles, qui embellissent le cours de la Loire, mais qui gênent souvent la navigation, on voit encore quelques restes de ces langues de terre qui séparaient le Thouet, la Vienne et la Loire : ce sont les îles de Saint-Maurille et de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé; celles de Blaison, de Saint-Maur, de Trèves, et ce qui reste de la prairie d'Offard. Ces îles conservent toujours des preuves de leur antique origine; elles sont composées d'une terre franche et noirâtre, qui présente presque partout de vieux chênes et des ormeaux. On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ces différentes marques, qu'elles faisaient autrefois partie du continent, dont elles ont été séparées à plusieurs époques, comme nous le dirons dans la suite.

Les îles modernes sont faciles à distinguer de celles-là; elles ont été formées par des couches successives de sable et de limon, et ces différentes couches se distinguent les unes des autres à la couleur, par le plus ou le moins de sable qui s'y trouve mêlé. Ces nuances variées font, pour ainsi dire, reconnaître l'âge de ces îles, ou du moins le nombre des inondations qui les ont élevées. A leur superficie, elles ne présentent que des osiers, des saules, diverses sortes de peupliers, et d'autres bois légers qui annoncent, par leur espèce, la nature du sol qui les nourrit.

CHAPITRE LV.

Commencement de la Levée de la Loire. — Médaille frappée à l'occasion de cette grande entreprise.

Les travaux les plus utiles au public ne sont pas toujours ceux qui fixent le plus son attention. Tous les jours on passe sur un pont, sur une chaussée, sans remarquer ni l'un ni l'autre; par cette indifférence, on croit pouvoir se dispenser de toute reconnaissance envers les auteurs de ces grands ouvrages. Cependant, parmi cette multitude de ponts, de turcies, de chemins qui traversent la France en tout sens, il faut distinguer la Levée, cette grande et belle digue qui borde la Loire depuis Blois jusqu'aux portes d'Angers, l'un des plus grands et des plus étonnants monuments qui existent en Europe, et qui diffère de tout autre, en ce que plus il vieillit, plus il s'améliore et s'embellit. En le considérant comme chemin public, il n'en est pas de plus imposant par sa construction ni de plus utile pour les communications : si son origine est peu connue, c'est qu'elle se perd, comme celle des grands empires, dans la nuit des siècles. Il est d'ailleurs vraisemblable que, lorsqu'on a commencé à le construire, on pensait moins à faire une grande route qu'à mettre les habitants et les propriétés de la rive droite en sûreté contre les inondations de la Loire.

Quelques auteurs ont écrit que cette levée avait été ordonnée par Charlemagne, parce qu'on a longtemps

» dame [1], à nous et à la chose publique de ce royaume
» jà a plusieurs ans, premièrement en l'office de chan-
» celier, maître ordinaire des requêtes en l'hôtel de
» mon dit seigneur et en après en l'office de ma dite
» dame et depuis longuement à nous en l'office de no-
» tre chancelier, duquel office il fut élu et institué en
» délibération de plusieurs des seigneurs du sang de
» mon dit seigneur, nous étant duc de Touraine, et de-
» puis nous a servi et fait de présent comme régent dès
» l'eure de sa dite institution jusqu'à présent, à grand
» et pésent charge continuelle. Mesmement veu les
» haulx affaires, troubles, divisions et empêchements
» que y ont été et sont donnez à cete seigneurie par
» les anciens ennemis et rebelles d'icelle, les quelles
» affaires, notre dit chancelier nous a continuellement
» adreciez et conseillé à son pouvoir et par ce a été
» en grande indignaxion, malveillance des dits enne-
» mis et rebelles et en danger et péril de sa personne
» et aussi que pour sa constance et industrie avec au-
» cuns autres nos conseillers il fut cause que nous fu-
» mes préservés et retraits [2] des dangers de périlleuses
» séditions et meurdres inhumains et rebeillions adve-
» nues à Paris l'an quatre cents dix-huit [3] contre mon
» dit seigneur et à nous à l'entrée des gences du feu
» duc de Bourgongne fait hâveneusement [4] en icelle ville
» et lui meu comme loyal serviteur, du grand desir
» que il avoit au salut de notre personne en mettant

1 Ysabeau de Bavière, reine de France, épouse de Charles VI, mère de Charles VII.

2 *Retraits*, retirés.

3 1418.

4 *Hâveneusement*, d'une manière horrible.

» arrière sa seureté et sa vie, pour nous retraire, des-
» cendit de son cheval lequel il avoit prins pour sa
» salvation et icelui nous bailla pour partir, et en re-
» couvra un autre pour son salut, car les nôtres ne
» pouvoient à tel besoin recourir qui fut cause de no-
» tre préservation et ce ne pouvoit jamais partir de
» notre souvenance.

» A icelui notre chancelier, en perpétuelle mémoire
» et aucune rémunération de si grands et louables ser-
» vices qui doivent et sont dignes d'être reconnus à
» toujours, mais pour remonstrer vers lui et sa ligne
» notre libéralité et en signe de reconnoissance d'iceux
» services, avons de l'autorité royale dont nous usons,
» de notre propre mouvement, pleine puissance, au-
» torité royale et grâce spéciale par ces présentes con-
» sidéré qu'il est baron et seigneur du châtel de Trèves
» qui est lieu d'ancienneté noble sur la rivière de Loire
» au duché d'Anjou et au quel châtel a péage et tra-
» vers anciens tant par eau que par terre et est icelui
» châtel assis en Monteforte place sur la rivière de
» Loire et que si valeureux et hauts services deser-
» vent [1] être reconnus par prérogatives et noblesse
» spéciaux, voulu et ordonné par édit et constitution
» royal, voulons, ordonnons, concédons et ottroyons
» pour l'augmentation du dit châtel au quel nonobs-
» tant qu'il soit tel et si noble, comme dit est, y a très
» petit revenu ordinaire et pour accroître [2].....
» et bienfaits, notre dit chancelier, sa ligne et adce [3]

[1] Du verbe *deservir*, mériter quelque grâce.

[2] Cette partie de la charte est détruite; il manque cinq à six mots.

[3] *Adce*, pour.

» qu'il puisse et ait mieux de quoi emparer et bien
» fortifier le dit châtel pour soi se pouvoir retraire en
» ses derniers jours et que y ait mieux de quoi y vivre
» et soutenir honorablement son état et que le dit châ-
» tel qui est tel comme dit est et assis sur la dite ri-
» vière soit plus fort et mieux gardé contre les dits
» ennemis et rebelles de mon dit sieur et de nous, au
» prouffit et seureté de la chose publique de ce royaume,
» mesmement de la dite rivière et du dit pays d'envi-
» ron que notre chancelier, ses hoirs, successeurs et
» ayants causes seigneurs du dit lieu ayent, perçoivent
» et preignent dorénavant sans aucunes difficultés par
» devoir, tribut et péage, etc. [1]. »

Le surplus de ces lettres patentes contient le tarif et les règlements sur le mode de perception du péage.

Robert le Maçon fut marié deux fois et ne laissa point d'enfants. Il mourut dans son château de Trèves, le 28 janvier, et fut inhumé dans l'église de la paroisse, qui est auprès. On lui éleva un tombeau, sur lequel on voit sa statue, de grandeur naturelle, en tuf blanc. Il est représenté couché, revêtu de la simarre de chancelier et les pieds posés sur un mouton; la tête a été séparée du tronc, mais elle est encore auprès. Voici l'épitaphe simple et modeste qui fut gravée sur ce tombeau :

« Ci gît noble homme maître Robert le Maçon, che-
» valier, seigneur et baron de Trèves, jadis chancelier
» de France, qui trépassa le 28 janvier 1442 : priez
» Dieu pour lui. »

Au-dessous de cette épitaphe on voit deux écussons

1 Archives du château de Milly.

qui ont fait naître une grande discussion entre les généalogistes du dix-septième siècle, au sujet des armes de Robert le Maçon. L'abbé le Laboureur et M. de Quatrebarbes prétendaient qu'elles étaient d'azur à trois fasces crénelées au lion losangé d'or et de gueules brochant sur le tout, parce que l'on voyait ces armes sculptées sur la porte du château; mais François Duchesne soutenait, au contraire, que ces armes étaient celles des seigneurs qui avaient possédé la baronnie de Trèves avant le chancelier, et que les siennes étaient d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois limaçons rayés et ombrés d'or. Il ajoutait que ces armes lui avaient été indiquées par l'abbé Goyet, qui les avait observées sur l'un des écus du tombeau de Robert. Ménage, qui rapporte cette discussion dans son histoire de Sablé, possédait une gravure de ce monument, sur laquelle, selon lui, on n'avait pu représenter ces armoiries parce qu'elles avaient été effacées depuis longtemps.

J'ai examiné les deux écussons dont il s'agit, et je crois pouvoir assurer qu'il n'y a jamais eu rien de gravé dessus. Ils sont dans l'état où l'ouvrier qui a fait le massif du tombeau les a laissés; ce sont de simples bossages, qui attendent encore le ciseau du sculpteur.

Un an après la mort de son chancelier Robert le Maçon, Charles VII étant revenu à Saumur, rendit, le 25 septembre, en son grand conseil, une ordonnance très remarquable sur l'administration des finances et dont l'objet était de distinguer l'emploi des revenus du domaine de la couronne de ceux des impôts. Les premiers sont destinés aux besoins du prince et de sa fa-

mille; les seconds ne peuvent et ne doivent être employés qu'aux besoins de l'Etat.

A peu de distance de l'église de Trèves, on voit, sur le coteau au pied duquel elle est bâtie, les ruines de la chapelle de Saint-Macé, qui appartenait autrefois aux moines de Saint-Florent. Si ces ruines étaient dans le camp de Chenehutte, on les prendrait pour celles d'un temple romain, elles en ont plusieurs caractères. Dans un pays où la pierre abonde en grands blocs, on a bâti les murs d'enceinte de cet ermitage avec de petits cubes de tuf blanc, de la largeur de la main, et quelques rangs de briques.

Mais, en examinant de près la partie de cette construction qui ressemble à celle des Romains, on voit que ce n'en est qu'une imitation. Les rangs de briques ne sont formés que de morceaux provenant du camp de Chenehutte ou de la ville d'Orval. On les reconnaît à un rebord de trois à quatre centimètres de largeur; ils ne sont, pour ainsi dire, que plaqués, car ils n'entrent dans le mur que de sept à huit centimètres, tandis que, dans les constructions antiques, comme celles que l'on voit à Gennes, les briques forment des assises qui occupent toute l'épaisseur du mur.

Cet ermitage, qui paraît avoir été bâti vers le cinquième ou le sixième siècle, prouve encore combien ce coteau était anciennement peuplé, puisque l'on voit, dans la construction de ce petit édifice, des débris de tombeaux semblables à ceux que l'on trouve à Gennes, à Orval et dans les environs du camp romain.

CHAPITRE LXXXIV.

Prodigalités et crimes du maréchal de Retz. — Blaison. — Gratecuisse. — Ingrandes. — Château de Chantocé. — Isabelle de Craon, sénéchale d'Anjou. — Château de Briollay.

Nous avons vu, chapitre LXIX, que le baron de Gratecuisse était un des quatre grands vassaux de l'évêque d'Angers, obligés par leurs fiefs de porter le prélat sur un palanquin le jour de sa prise de possession; nous allons voir dans celui-ci comment cette baronnie fut affranchie de cette servitude.

Gilles de Laval, seigneur de Retz, de Briollay, de Chantocé, d'Ingrandes, du Loroux-Bottereau, de Blaison, de Chemellier, de Gratecuisse, de Fontaine-Milon, en Anjou, et d'un grand nombre d'autres terres et seigneuries en Bretagne, était petit-fils de Jean, baron de Craon; il fut marié à Catherine de Thouars, devint maréchal de France sous le règne de Charles VII, et fut connu sous le nom de maréchal de Retz, et surnommé *Barbe-Bleue* par le peuple dont il était la terreur. C'était un des plus riches seigneurs du royaume; mais ayant eu le malheur de perdre son père à l'âge de vingt ans, et se trouvant, si jeune, maître d'une aussi grande fortune, il fut bientôt entouré d'une foule de flatteurs, de parasites, qui excitèrent le goût qu'il avait naturellement pour le faste et les dépenses excessives ou même ridicules. Sa maison était composée de plus de deux cents hommes à cheval, non compris sa chapelle, dont il avait décoré le premier aumônier

du titre d'évêque; les autres étaient un doyen, un chantre, deux archidiacres, quatre vicaires, un maître-école, douze chapelains, huit enfants de chœur, ayant tous aussi leurs chevaux et des valets pour les servir. Tous ceux qui formaient cette chapelle étaient richement vêtus de robes d'écarlate, garnies de fourrures plus ou moins précieuses, suivant leurs dignités. Leurs appointements répondaient à cette magnificence, quoiqu'ils fussent nourris et vêtus par le maréchal. Quantité de chandeliers, d'encensoirs, de croix, de vases sacrés d'or et d'argent, d'ornements tissus et relevés en bosse des mêmes métaux, plusieurs orgues, portés chacun par six hommes, composaient cette chapelle ambulante. Cet attirail ne pouvait néanmoins satisfaire la vanité de Gilles de Retz; il aurait voulu que tous les prêtres de sa chapelle eussent eu le droit de porter la mitre comme les évêques. Il envoya plusieurs fois à Rome solliciter cette faveur; mais il ne put rien obtenir de ce qu'il demandait avec tant d'instance.

Les villes d'Angers et d'Orléans furent plus particulièrement témoins de ses folies et de ses prodigalités. Les jours de grandes fêtes, tels que la Pentecôte et l'Ascension, il faisait jouer des mystères sur des théâtres élevés à ses frais dans les places publiques, et ses gens distribuaient en abondance aux spectateurs toutes sortes de rafraîchissements. Mais ses revenus ne pouvant suffire à tant de dépense, il fallut emprunter d'abord, et vendre ensuite les châtellenies, les baronnies, pour rembourser les prêteurs.

Nous ne parlerons que des terres qu'il vendit en Anjou; la première fut celle de Fontaine-Milon; la

seconde, la châtellenie de Blaison et de Chemellier. Cette châtellenie fut vendue, pour cinq mille écus d'or, à Guillaume de la Jumellière, sieur de Martigné-Briant.

Blaison, commune qui compte environ mille habitants, située sur la rive gauche de la Loire, entre les Ponts-de-Cé et Saint-Maur, est une des plus anciennes baronnies de l'Anjou; elle est illustrée par plusieurs souvenirs historiques.

Ce fut *le grand édificateur*, Foulques Nerra, qui fit bâtir la belle église de Blaison en 1020; il y fonda une collégiale, composée de quatre chanoines, un diacre, un sous-diacre et dix chapelains. Le seigneur de Blaison était de droit le premier chanoine du chapitre, et, le jour de son installation, il assistait à l'office en surplis, botté, éperonné et ceint de son épée. En 1105, un Geoffroy de Blaison était chancelier de Foulques V, qui depuis fut roi de Jérusalem. On ne sait à quelle époque fut bâti, pour la première fois, le château de Blaison; on sait seulement que Geoffroy le Bel le prit et le démolit en 1147. Il fut reconstruit dans la suite, et vit naître Thibault de Blaison, un des plus anciens poètes français et un de nos plus vaillants chevaliers angevins. Ce Thibault commandait les croisés français en Espagne, conjointement avec Arnault, archevêque de Narbonne, à la fameuse bataille de Tolosa, en 1212, où l'armée des Maures fut défaite par celle des chrétiens [1]. Il est nommé des premiers entre les grands qui jurèrent, en 1206, pour le roi Philippe-Auguste, et, par son ordre, la trève qu'il ac-

[1] *Précis historique sur les Maures*, par FLORIAN.

terres furent portées dans la maison de Craon par Thiphaine de Chantocé, surnommée l'Anguille, fille de Hugues, prince de Chantocé, qui épousa, l'an 1100, Maurice de Craon. Elles restèrent dans cette maison jusqu'à Marie de Craon, qui les porta en dot à Guy de Laval, père du maréchal de Retz; celui-ci, comme nous venons de le dire, les vendit au duc de Bretagne, d'où elles passèrent au comte de Vertus, bâtard de Bretagne. Les seigneuries d'Ingrandes et de Serrant relevaient de Chantocé.

Le château de Chantocé, qui appartient actuellement à M. Walsh, comte de Serrant, était une forteresse considérable; Philippe-Auguste étant au Mans, en 1214, au mois de février, Amaury de Craon fit serment, entre les mains de ce monarque, de la garder fidèlement pour son service, et il donna plusieurs seigneurs pour caution. Cet Amaury de Craon fut sénéchal d'Anjou, et, ce qui est digne de remarque, c'est que cette dignité, qui resta près d'un siècle dans sa maison, passa aux femmes, comme on le voit par une lettre d'Isabelle de Craon, sénéchale d'Anjou, à Blanche, mère de saint Louis, alors régente du royaume. Par cette lettre, datée de 1250, Isabelle reconnaît qu'à sa prière, la reine a donné en garde les châteaux de Sablé, de Diexaide [1], de la Roche-au-Moine et de Chantocé, à Bernard de la Ferté et à Hamelin d'Antenaise; elle promet qu'ils remettront ces places entre les mains du roi, ou de Charles, comte d'Anjou, quand il plaira à la reine. Pour assurance de sa promesse, elle donna pour cautions Jacques de Châteaugontier, Gérard de Sacy et Aimery de Chevrière, chevaliers.

[1] *Diexaide*, nom ancien de Rochefort-sur-Loire.

Nous ne savons point l'époque de la destruction du château de Chantocé, qui, comme celui de Machecoul, fut témoin des crimes du maréchal de Retz, et retentit si souvent des cris de ses innocentes victimes. On présume seulement qu'elle date des guerres civiles du seizième siècle. Ses ruines, placées sur le bord de la grande route d'Angers à Nantes, offrent encore des constructions considérables. Mais ces masures, qui semblent n'être restées debout que pour servir de fourches patibulaires, et transmettre ignominieusement à la postérité le nom de Gilles de Laval, sont d'une couleur grisâtre, uniforme et froide. Leur aridité, leur stérilité, attristent l'âme; on n'y voit point, ou presque point, de ces touffes de verdure, d'arbustes, jetées çà et là dans les crevasses et sur les sommets des tours; on n'aperçoit même pas

« ..... Le lierre, ami des monuments,
» Sur ces débris qu'amoncèle le temps. »

Le maréchal de Retz était aussi baron de Briollay, et cette qualité lui imposait encore l'obligation de porter l'évêque d'Angers, lorsqu'il prenait possession de son évêché. S'il en eût été installé un de son temps, ce que nous n'avons point examiné, et s'il eut été aussi minutieux observateur des usages anciens que Guillaume Le Maire, Gilles se serait trouvé dans l'obligation de porter seul la moitié de Sa Grandeur, à cause de ses deux baronnies de Gratecuisse et de Briollay.

Quoi qu'il en soit, Briollay (*Briga ledi*), c'est-à-dire pont sur le Loir, était une très belle terre, renfermée entre deux rivières, le Loir et la Sarthe, à deux lieues au-dessus d'Angers. Elle a donné son nom à une famille

très considérable, ou l'a reçu d'elle. Il est fait mention d'un Artaud de Briollay dans une charte de Geoffroy le Barbu, sous la date de 1066. Cet Artaud était fils d'Ingelger de Briollay, et celui-ci l'était de Bouchard, aussi seigneur de Briollay, et trésorier de l'église d'Angers sous le règne de Foulques Nerra, époque à laquelle les grands bénéfices étaient fréquemment possédés par les laïques. Ce même Bouchard donna l'église de Saint-Marcel de Briollay à l'abbaye de Saint-Serge d'Angers.

Le château de Briollay était anciennement une des plus fortes places d'Anjou; il fut assiégé et pris, en 1103, par Geoffroy Martel, lorsqu'il faisait la guerre à son père, Foulques Rechin, qui voulait le déshériter. Vers le milieu du douzième siècle, il appartenait à Lisiard de Sablé, lequel y faisait souvent sa résidence. Ce seigneur était si puissant, qu'il osa faire la guerre à Geoffroy Plantagenet, le plus redouté des comtes d'Anjou; il poussa l'audace jusqu'à ravager toute la campagne depuis Briollay jusqu'aux portes d'Angers. Le comte, ne pouvant supporter cet affront, assembla des troupes, assiégea et prit Briollay, qu'il ruina l'an 1140.

Dans la suite, ce château fut rétabli, et il appartenait, en 1518, au prince de Rohan Guémené, lorsque Henri IV y reçut en grâce le plus obstiné des ligueurs, le duc de Mercœur.

Il ne reste plus rien de cet ancien édifice; on laboure actuellement sur son emplacement; on ne voit plus qu'une masse informe de pierres, à deux cents pas environ de l'endroit où il était situé. Ces débris, qu'on enlève tous les jours pour bâtir des maisons,

sont les restes de la tour de Briollay, espèce de forteresse qui existait encore en 1789, et que l'on apercevait très distinctement d'Angers. Cette tour était environnée d'un fossé large et profond qui paraît peu actuellement, et qu'on traversait sur un pont-levis. Mais si l'on ne trouve plus de ruines féodales à Briollay, où l'on compte 759 habitants, on y trouve, ce qui vaut beaucoup mieux sans doute, des hommes très laborieux, une terre extrêmement fertile, et l'art de la cultiver porté à son plus haut degré de perfection.

Cependant toutes ces belles et grandes propriétés, dont nous n'avons fait connaître qu'une très petite partie, dans la crainte d'abuser de la patience du lecteur, furent dissipées en peu d'années. Gilles de Laval, se voyant ruiné et ne voulant point diminuer ses folles dépenses, se livra à des charlatans qui lui promettaient les moyens de trouver des trésors. Il s'adonna à ce 1440.
qu'on appelait la magie. Un médecin poitevin, et un Florentin, nommé Prelati, qui prétendait avoir commerce avec le diable, se chargèrent de l'endoctriner; ils lui firent avoir des visions, mais on découvrit par la suite que ces visions étaient un jeu de ces empiriques. On ajoute qu'il signa de son sang une promesse au démon de lui livrer tout ce qu'il exigerait, excepté sa vie et son âme. Il ne l'exécuta que trop bien, et l'on répugne à raconter les détails des sacrifices abominables qu'il fit à cette prétendue divinité contractante. Cet homme féroce et crédule avait recours à plusieurs préservatifs lorsqu'il s'exposait à ces sortes d'apparitions, préparées par les intrigans qui se jouaient de lui. Tantôt il récitait une prière à la Vierge, ou faisait le signe de la croix; il avait aussi l'intention se-

crète de se convertir et d'aller à la Terre-Sainte, mais ce qui est le plus caractéristique pour l'époque, c'est qu'il traitait quelquefois les diables de *vilains*, croyant ainsi placer un homme de grande qualité comme lui au-dessus de leurs atteintes. Il avait en outre un préservatif plus puissant que tout cela, c'est qu'il tenait son épée en main, et les diables savaient qu'il la maniait avec autant d'adresse que de vigueur.

Trop élevé au-dessus du vulgaire pour se croire obligé d'ensevelir ses extravagances et ses crimes dans l'ombre du mystère, il les laissa, en peu de temps, parvenir à la connaissance de tout le monde. Depuis longtemps, la clameur publique accusait le maréchal de Retz de faire enlever, et renfermer, dans les châteaux de Machecoul et Chantocé, les plus jolis enfants des deux sexes, pour les faire mourir dans ses horribles débauches, et faire servir leur sang à ses opérations alchimiques et magiques. C'était en vain que ses vassaux, sur lesquels il prélevait de force cet affreux tribut, versaient des larmes sur le sort des victimes, dont le nombre montait à plus de cent trente; inutilement ils faisaient entendre partout, dans les villes, dans les campagnes, les sanglots du désespoir; le nom, le rang de l'accusé, son immense fortune, imposaient à la justice, et l'avaient jusqu'alors rendue sourde et aveugle. Mais enfin la vie de ce monstre devint si révoltante, si exécrable, la voix publique s'éleva si haut et si fort contre lui, que l'évêque de Nantes, et le sénéchal de Rennes, juge général du pays, furent obligés de l'entendre, et, craignant peut-être que les Bretons et les Angevins, exaspérés par une si cruelle tyrannie, ne se fissent eux-mêmes justice, ils

le condamnèrent à être brûlé vif dans la prairie de Nantes : ce qui fut exécuté le 25 décembre 1440 [1].

La lecture des pièces de ce procès, si longtemps différé, fait frémir d'horreur ; on y voit que le maréchal se présenta, devant le tribunal qui devait le juger, avec une fierté, un dédain, qui pouvaient rappeler que pour lui les diables n'étaient que des vilains, et qu'il croyait ne voir dans ses juges que des gens de cette classe. Dans un de ses interrogatoires, cet homme épouvantable eut l'audace de répondre, d'un très grand sang-froid, qu'il avait commis plus de crimes qu'il n'en fallait pour faire condamner à mort *dix mille hommes*..... Quel temps que celui où la justice pouvait ou plutôt devait attendre une aussi longue série de forfaits, pour en arrêter le cours et punir un grand coupable, lorsqu'il était protégé par un grand nom et de nobles aïeux !

CHAPITRE LXXXV.

Pouancé. — Candé. — Segré. — Saint-Denis d'Anjou. — Les Anglais ravagent cette province. — Cinquième concile d'Angers.

La petite ville de Pouancé [2], peuplée de dix-neuf cents âmes, renommée par ses forges de fer, les seules

1 Lobineau, *Preuves de l'Histoire de Bretagne.*

2 Ménage dit que le mot Pouancé a été fait de *Pudentiacum.*

qui existent en Anjou, est située sur un étang dont se forme la rivière de Verzée qui se perd dans l'Oudon. Elle a donné son nom à une famille ancienne. Sylvestre de Pouancé, le premier dont on ait connaissance, fut assiégé dans son château par Conan II, duc de Bretagne, qui régnait vers le milieu du onzième siècle. Sylvestre, voyant qu'il ne pouvait résister longtemps à un ennemi aussi puissant, se rendit, et Conan le fit son chancelier. Gaultier Hay, petit-fils de Sylvestre, fonda avec sa femme Basilie, en 1094, le prieuré de la Madeleine de Pouancé.

On voit, par la *Chronique* de Sigebert, qu'un seigneur de Pouancé, à la tête d'une troupe de gentilshommes angevins, fit la guerre au roi Louis VII. En 1206, Guillaume de la Guerche, deuxième du nom, fonda les chanoines de la Madeleine de Pouancé, et l'année suivante, ce même Guillaume, avec Geoffroy III, baron de Châteaubriant, établirent dans la forêt de Juigné, sur les confins de l'Anjou et de la Bretagne, le prieuré de la Primaudière, Ordre de Grammont. En 1225, Geoffroy, seigneur de Pouancé et de la Guerche, confirma toutes les donations que son père avait faites à ce prieuré.

Jeanne de la Guerche, dame de Pouancé et de Segré, fille de Geoffroy III, baron de Châteaubriant, porta la terre de Pouancé à Jean Ier, comte de Beaumont, de la maison duquel elle passa en celle de Chamaillard, puis dans la branche royale d'Alençon; mais Anne d'Alençon, marquise de Montferrat, vendit cette terre en 1564 à Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France. Cette vente est digne de remarque, parce qu'elle prouve que les dignités des fiefs illustres

non-seulement passaient aux femmes par succession de temps, mais aussi que celles-ci pouvaient licitement les vendre à un étranger.

Par sa position sur la limite de l'Anjou, la ville de Pouancé, qui avait le titre de baronnie, fut souvent attaquée par les Bretons. Jean V, leur duc, la prit en 1379, et la rendit, par le traité de Guérande, en 1380. A l'époque de la Révolution, il y avait à Pouancé juridiction seigneuriale, grenier à sel et bureau du contrôle des gens de main-morte.

Entre Pouancé et Ingrandes, sur les étroites rivières de Mandie et de l'Erdre, est la petite ville de Candé, ancienne baronnie, d'où relevaient six châtellenies et plus de quarante terres en haute justice. Elle est connue dans l'histoire pour avoir été assiégée en 1106 par Geoffroy Martel II, fils de Foulques Rechin, en guerre contre son père. La baronnie de Candé appartenait, dans le treizième siècle, à l'ancienne maison de Chemillé; elle était, au seizième, dans celle de Laval, et, au dix-huitième, dans celle de Condé. Elle est appelée *Candé en Lamée*. Ménard prétend que c'est parce qu'elle a fait autrefois partie du douaire d'une comtesse d'Anjou, nommée Emme ou *Emma*, ce qui n'est pas prouvé. Quant au nom de Candé, suivant l'auteur de la *Vie de saint Romain*, qui écrivait il y a plus de treize cents ans, il vient du latin *Condere*, c'est-à-dire se cacher, parce que cette ville est sur une rivière qui se cache dans une autre; ainsi les mots Cande, Candé, Condé (s'il faut en croire Ménage), ont la même origine, c'est le *Confluens* des Latins, le *Conflans* des Français et le *Coblentz* des Allemands.

Il y avait en 1789 un grenier à sel à Candé; la po-

pulation de cette ville n'est que de neuf cent soixante-seize âmes.

Segré [1], autre baronnie du Bas-Anjou, est une petite ville placée sur la rivière de l'Oudon, et qui ne compte que sept cents habitants. Dans le onzième siècle, sous le règne de Foulques Rechin, on voit un Albert de Segré qui donne à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers son église de Segré et le tiers des offrandes de Pâques et de la Pentecôte, avec la moitié des sépultures de l'église de Saint-Pierre de Clermont [2].

Guillaume le Breton, qui écrivait dans le douzième siècle, dit que la ville de Segré appartenait à Amaury de Craon. Jean Sans-Terre, assiégeant le château de la Roche-au-Moine, donna cette ville à Guillaume de la Guerche; les lettres de donation sont datées du 25 juin, l'an seizième de son règne. Mais il est à remarquer que la terre de Segré faisait alors partie du douaire de Berangère, veuve de Richard Cœur-de-Lion et belle-sœur de Jean Sans-Terre, et que Guillaume de la Guerche fut obligé d'employer la violence pour s'en mettre en possession.

La petite ville de Segré, placée presqu'à égale distance de trois autres, Pouancé, Candé et Châteauneuf, doit à sa position géographique l'avantage d'être un chef-lieu de sous-préfecture; en 1789, elle n'avait qu'une juridiction seigneuriale et une brigade de maréchaussée. Sa population n'est guère que de sept cents âmes.

[1] En latin *Segreïum* et *Segredum;* il en est parlé dans le chapitre XV des décrétales, où il est appelé *Castrum Segrei.*

[2] Hiret, *Antiquités d'Anjou*, p. 230.

Segré eut beaucoup à souffrir des guerres que nous fit l'Angleterre pendant le quinzième siècle. Un corps de troupes de cette nation, sous les ordres de sir Jean de la Pouille, pénétra en Anjou en 1422, et s'empara de cette ville. Ambroise de Loré, gouverneur de Sainte-Suzanne dans le Maine, en ayant été informé, avertit promptement le comte d'Aumale, gouverneur d'Anjou et du Maine, qui était alors à Tours, et qui en partit de suite avec tout ce qu'il put rassembler de gentilshommes et de gens de pied. Il arriva bientôt dans le Bas-Anjou, et dépêcha sur toutes les routes des coureurs, par lesquels il apprit que les Anglais, après avoir imposé une forte contribution à Segré, et démoli le château, emmenaient, pour assurer le paiement de cette contribution, les habitants les plus riches et les plus notables du pays, avec un troupeau de dix à douze mille bœufs et vaches. Sur cet avis, d'Aumale se porte avec sa troupe à Bourneuf de la Forêt, dans le Maine, où on lui dit que l'ennemi était à trois lieues de là, et qu'il devait passer à la Baconnière. On assembla un conseil de guerre, où il fut arrêté que le lendemain, à la pointe du jour, le comte d'Aumale avec sa troupe se trouverait au village de la Brossinière, et s'y mettrait à pied en bataille en attendant les Anglais. De Loré et Fromargon [1], avec un corps de sept à huit cents lances à cheval, devaient soutenir l'infanterie. Ces dispositions étaient à peine achevées, qu'on aperçut les coureurs de l'ennemi qui donnaient la chasse aux éclaireurs du comte d'Aumale. Alors de Loré et Fromargon

[1] Hiret donne à ce chevalier le nom de Trimorgan; les manuscrits de la Bibliothèque du roi, où j'ai puisé ces détails, le nomment Fromargon.

s'avancèrent au grand trot sur les Anglais, et les obligèrent, après une escarmouche, de mettre pied à terre à un demi-quart de lieue de la Brossinière, où ils se rangèrent en bataille. La cavalerie, qui couvrait d'Aumale, battit en retraite jusqu'à la portée d'un trait d'arc de l'endroit où il attendait l'ennemi de pied ferme. Arrivé à cette hauteur, de Loré fit volte-face, et les Anglais, découvrant la ligne de bataille du comte qui marchait sur eux, se retranchèrent avec des pieux ferrés qu'ils portaient à cet effet. La cavalerie s'avança aussitôt pour franchir cette espèce de retranchement, mais elle ne put y réussir. Les chevaliers de Loré et de Fromargon prirent alors le parti d'attaquer par un des flancs que les Anglais n'avaient pas cru devoir couvrir avec leurs pieux. Soutenus de d'Aumale, qui fit marcher l'infanterie sur le même point, ils rompirent dans un instant les bataillons anglais, dont la défaite fut rapide et entière. De leur côté, quatorze cents hommes restèrent sur le champ de bataille et deux ou trois cents furent tués en fuyant; une centaine s'échappèrent, et le reste fut pris. Le commandant, le fameux sir Jean de la Pouille, fut du nombre des prisonniers. Du côté des Français la perte ne fut pas considérable; on ne cite parmi les gentilshommes de distinction que Jean Leroux qui fut tué. Nos ôtages furent délivrés, et le troupeau de bœufs que les Anglais avaient pris fut rendu au pays.

Le château de Segré avait été détruit par les Anglais en 1422, il fut rebâti par les Ligueurs en 1594, et ensuite démoli par le comte de la Rochepot, gouverneur d'Anjou. Dans ces temps d'anarchie, lorsque la patience du peuple était poussée à bout par des vexations

de tout genre, il ne pouvait que se soulever contre ses oppresseurs et les refouler d'une province dans l'autre. Ainsi les Anglais, chassés de l'Anjou, se cantonnèrent tranquillement dans le Maine et y restèrent.

Dix-huit ans après, cinq cents hommes, tant à pied qu'à cheval, de la garnison anglaise du Mans, vinrent faire des courses en Anjou. Suivant l'usage, ils pillaient, violaient, rançonnaient partout où ils passaient. Ils s'avancèrent jusque dans les environs de Saint-Denis d'Anjou, patrie de Rolland Bignon, homme d'un rare mérite, et qui a formé la tige d'une des plus illustres familles de la magistrature française. 1441.

A l'approche de l'ennemi, les habitants se retirent avec leurs femmes, leurs enfants et ce qu'ils ont de plus précieux, dans leur église, et s'y retranchent le mieux qu'ils peuvent, croyant d'ailleurs que ce lieu saint serait respecté de l'ennemi. Les Anglais arrivent, bloquent l'église et font plusieurs tentatives pour s'en emparer; mais les habitants tiennent ferme jusqu'à la nuit, qui fait cesser le combat.

Quelques gentilshommes du canton, informés de l'invasion de l'ennemi et de la détresse des habitants de Saint-Denis, se réunissent à la hâte au nombre de soixante lances et quelques hommes de pied; dès la pointe du jour, ils arrivent au bourg, attaquent brusquement les Anglais, en tuent plus de deux cents, et mettent le reste en fuite. Les paysans sortent de l'église, se joignent à leurs libérateurs, poursuivent et tuent un grand nombre de fuyards à travers les champs et les vignes. Cet heureux coup de main, digne de la valeur et de la vivacité françaises, ne nous coûta que cinq hommes. Les noms de plusieurs des gentilshommes

manceaux et angevins, qui firent cette belle action, étant parvenus jusqu'à nous, nous croyons devoir les placer ici, afin de livrer honorablement leur mémoire à la reconnaissance publique; les voici : Guillaume de Sillé, Guichart de Ballée, Guy du Coing, Jean de Champchevrier, Louis de Dureil, les seigneurs du Bois-Dauphin, de Varennes, de Ranault, de Juigné, de Champaigné, de la Roche, Talbot de Rousson, de la Thuandière, de Cuffeu, de Beausse, de Villenglose, d'Ardenne, de la Carrelière, de Beauvais, de la Ténivière, de Cône, de Champiré, Macé des Escotais, Guillaume de Saint-Amadour, Georges du Chesne, Pierre d'Avaugourd, Guillaume d'Anxongne, Pierre de Maisseilles et Jean de la Brunetière [1].

Les ravages exercés pendant plus de six cents ans par les Anglais dans nos provinces de l'Ouest sont incalculables; on ne peut envisager de sang-froid cette
1444. longue suite de désastres. Trois ans après la surprise de Saint-Denis, le comte de Sommerset, voulant exploiter largement l'Anjou, y entra à la tête de six mille Anglais, et pénétra jusqu'aux portes d'Angers. Il se logea à l'abbaye de Saint-Nicolas, remettant au lendemain l'attaque de la ville; mais, soupant le même jour avec son état-major dans une des salles de l'abbaye, un canonnier du château, à la faveur des lumières qui étaient sur la table, pointa si bien un fauconneau qu'il tua un des officiers placés auprès du comte; c'était le sire de Froyfort, un des meilleurs capitaines de l'armée. Ce coup inattendu dégoûta le général anglais de son entreprise; il décampa dans la nuit même,

[1] *Annales d'Anjou*, F° 147.

et se porta sur Pouancé, dont il forma aussitôt le siége; mais heureusement le connétable et le maréchal de Lohéac l'obligèrent bientôt à le lever.

Ces guerres continuelles au cœur de la France entraînaient après elles une foule de calamités, au nombre desquelles on doit compter surtout la corruption des mœurs; et cette corruption devint si grande, que le clergé lui-même abandonna l'église pour vivre dans le luxe et la mollesse. Ses immenses richesses, toujours croissantes, étaient la cause première de ses désordres. Il voulait jouir de sa fortune; mais, ne pouvant en même temps suivre les plaisirs du monde et remplir les devoirs de son état, il imagina un moyen qu'il crut propre à tout concilier; il mit ces derniers au rabais. Des gagistes, choisis parmi de pauvres artisans, chantèrent les offices, et de malheureux prêtres de campagne desservirent, pour un morceau de pain et une soutanelle, de riches bénéfices à charge d'âmes. Par ce nouvel arrangement, les uns pouvaient mourir de faim, en disant deux messes par jour; les autres, pour n'en point dire, couraient risque de mourir d'indigestion.

« Sans sortir de leurs lits, plus doux que leurs hermines,
» Ces pieux fainéants faisaient chanter matines,
» Veillaient à bien dîner, et laissaient, en leur lieu,
» A des chantres gagés le soin de prier Dieu. »

Quelques évêques, entr'autres ceux de Nantes et d'Angers, avaient cru pouvoir remédier à ces désordres par quelques châtiments; mais, suivant l'usage de tous les temps, on ne les appliquait qu'aux subalternes, qu'on appelait le bas-chœur. Le lendemain du jour de Pâques, on les surprenait dans leurs lits, on les promenait nus par les rues; ensuite on les portait

en cet état dans l'église, où, après les avoir placés sur l'autel, on les arrosait largement d'eau bénite. Ce remède, peut-être pire que le mal, à cause des applications malignes que le peuple pouvait faire en voyant les petits coupables payer pour les grands, attira l'attention de Jean, archevêque de Tours. Ce prélat as-
1448. sembla à Angers le 19 juillet un concile auquel assista René d'Anjou, roi de Sicile. On y fit dix-sept règlements pour réformer divers abus, et particulièrement celui par lequel on avait voulu corriger la paresse des ecclésiastiques.

CHAPITRE LXXXVI.

L'ancien château de Brézé. — Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie, tué à la journée de Montlhéry. — Jacques de Brézé. Mort tragique de son épouse.

Le château de Brézé est très ancien. Il en est fait mention dès l'an 1065 dans l'acte d'une donation faite à l'abbaye de Saint-Florent par Gautier de Montsoreau. Il a été possédé par plusieurs hommes illustres, qui y sont nés et ont porté son nom. Le premier qui nous soit connu est Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie, qui jouissait de la plus haute faveur sous le règne de Charles VII. Mais sous le règne suivant, le crédit de ce seigneur baissa beaucoup. On dit que, dans l'intention de s'en défaire, Louis XI lui confia le commandement des troupes qu'il envoyait au secours de Marguerite, reine d'Angleterre. Ces troupes étaient si peu nombreuses, qu'il était facile de pénétrer les

vues du roi; cependant Brézé fut assez heureux pour se tirer de ce mauvais pas. Après avoir fait quelques progrès sur le parti opposé à Marguerite, il se trouva bloqué dans une ville qu'il avait prise; mais il obtint, par capitulation, la permission de revenir en France avec le peu de monde qui lui restait.

Pendant la guerre qui désolait la France sous le spécieux prétexte du bien public, Pierre de Brézé fut 1465. soupçonné d'être d'intelligence avec les ennemis du roi. Pour s'en assurer, ce prince l'appela au conseil qui précéda l'affaire de Montlhéry, lui fit part des doutes qu'il avait sur sa fidélité, et l'engagea à déclarer franchement s'ils étaient fondés ou non. Le grand sénéchal, qui, suivant son caractère, traitait toujours gaîment et en badinant même les affaires les plus sérieuses, répondit par des plaisanteries, et se crut justifié.

Il fut question, dans ce conseil, de savoir si on livrerait bataille, ou si on se tiendrait seulement sur la défensive. Pierre de Brézé opina pour ce dernier parti; ce qui lui attira, dit-on, des railleries très piquantes de la part du roi, qui feignit de croire que c'était par timidité qu'il conseillait de ne pas marcher à l'ennemi. Quoique sa conduite eût prouvé, en toute occasion, que ce reproche n'était pas fondé, le grand sénéchal n'en sentit pas moins vivement l'atteinte qu'il portait à son honneur : une pareille ironie, dans la bouche d'un souverain, tue celui qui en est l'objet. Brézé eut le commandement de l'avant-garde; mais, réduit au désespoir par ce qu'il venait d'entendre, il chargea à la tête des troupes avec tant de témérité qu'il fut tué des premiers.

Philippe de Commines, qui rapporte une partie de ces faits, était alors dans l'armée ennemie, et n'en fut pas témoin, ainsi qu'il le dit lui-même; mais si l'on en croit les *Annales* d'Aquitaine, dont l'auteur est presque contemporain de Philippe de Commines, la mort de Pierre de Brézé aurait été celle d'un héros, et mériterait d'être célébrée par la poésie et la peinture. Louis XI, disent ces *Annales*, s'étant trop avancé au milieu de l'armée ennemie, était en grand danger d'être pris ou tué. Pierre de Brézé s'en aperçoit, court à son secours, change promptement son armure contre celle du roi, et se met en évidence à la tête des Français. L'ennemi, qui avait reconnu Louis XI, fut trompé par ce stratagême, et donna avec plus d'ardeur du côté où il croyait voir le monarque. Brézé, accablé par le nombre, succomba bientôt; mais il eut la gloire, en mourant, de voir réussir l'entreprise qu'il avait formée pour sauver son roi. Voici l'épitaphe qui fut faite pour conserver le souvenir de cette belle action :

« L'an mil quatre cent cinq avec soixante,
» A Montlhéry contre les Bourguignons,
» Pour abolir la subpeçon pesante
» Du roy Loys, qui fut de ses mignons,
» Je fus occis près de mes compaignons,
» En lieu du roy, pour saulver sa personne.
» Chevalier fus loyal à la couronne,
» Grand seneschal toujours bien renommé
» De Normandie : hélas! Dieu me pardonne !
» Pierre est mon nom, de Brezay surnommé [1]. »

Pierre de Brézé laissa un fils nommé Jacques, comte de Maulévrier, qui lui succéda dans la dignité de grand

[1] *Annales d'Aquitaine*, liv. IV, p. 118.

sénéchal de Normandie. Il épousa l'une des filles naturelles de Charles VII et d'Agnès Sorel. De cette union naquit Louis de Brézé, qui fut marié à la célèbre Diane de Poitiers, maîtresse de François Ier et de Henri II.

La façon terrible dont Jacques de Brézé se vengea de son épouse, qu'il surprit en flagrant délit avec un gentilhomme poitevin, mérite d'être rapportée. Voici de quelle manière l'auteur de la *Chronique scandaleuse de Louis XI* raconte cette aventure tragique :

« Le séneschal de Normandie, comte de Maulevrier, » fils de feu messire Pierre de Brézé, qui fut tué à la » rencontre de Montlhéri, lequel séneschal qui s'en » étoit allé à la chasse près d'ung village nommé Ro- » miers lès Dourdan, à lui appartenant et avecques lui » y avoit mené madame Charlotte de France sa femme, » fille naturelle du dict feu roy Charles et de Damoi- » selle Agnès Sorel. Advint par male fortune, après » que la dicte chasse fut faicte, et qu'ils furent retour- » nés au soupper et au giste au dit lieu de Romiers, » ledit séneschal se retrahit [1] seul en une chambre, » illec [2] prendre son repos de la nuict, et pareillement » sa dicte femme se retrahit en une autre chambre. La » quelle menée de lescherie désordonnée, comme di- » soit son dit mari, tira et amena avecques elle un » gentilhomme du pays de Poictou, nommé Pierre de » la Vergne, lequel estoit veneur de la chasse du dict » séneschal et lequel elle fist coucher avec elle, la » quelle chose fust dicte au séneschal par un sien ser- » viteur et maistre d'hôtel, nommé Pierre l'Apoticaire. » Lequel séneschal incontinent print son épée et vint

[1] *Se retrahit*, se retira.
[2] *Illec*, en ce lieu-là.

» faire rompre l'uys où estoient les dits dame et ve-
» neur, lequel veneur trouva-t-il en chemise, auquel
» il bailla de son espée dessus et au travers du corps,
» tellement qu'il le tua, et ce fait s'en ala en une cham-
» bre, où il trouva sa dicte femme mucée dessous la
» couste [1] d'un lict où estoient couchés ses enfants, la
» quelle il print et tira par le bras à terre. Et en la ti-
» rant à bas lui frappa de la dicte espée parmy les ma-
» melles et estomach, dont incontinent elle alla de vie
» à trespas, et puis l'envoya enterrer en l'abbaye de
» Coulons et y fit faire son service. Et fist enterrer le
» dict veneur en ung jardin enjoignant de l'ostel où il
» avait esté occis [2]. »

Aussitôt que le roi fut instruit de cet événement, il voulut faire poursuivre le sénéchal suivant toute la rigueur des lois; mais celui-ci se rédima moyennant cent mille écus. Pour réaliser cette somme, il fut obligé de vendre plusieurs belles terres, entr'autres le comté de Maulévrier.

CHAPITRE LXXXVII.

Châteaugontier. — Louis XI donne cette ville et ses dépendances à Philippe de Commines.

Foulques Nerra jeta les fondements de la ville de Châteaugontier [3] vers l'an 1057, dans un lieu nommé

[1] Cachée sous le lit de plumes.
[2] Cette scène sanglante se passa le samedi 13 juin 1470; Jean de Troie, *Chron. scand. de Louis XI*, p. 329 et 330.
[3] *Castrum Gontherii.*

auparavant *Basilica*, Basouges, sur la rive droite de la Mayenne, à neuf lieues au nord d'Angers. On la nomma Châteaugontier du nom de Renault de Gontier, premier gouverneur de cette ville, auquel le comte la donna dans la suite. Ce Renault de Châteaugontier, premier du nom, fut tué dans une émeute à Angers en 1067, comme un des chefs du parti de Foulques Rechin contre Geoffroy le Barbu.

En 1214, Alard de Châteaugontier, un des chevaliers bannerets de l'Anjou, s'engagea comme caution à payer cent marcs d'argent au roi Philippe-Auguste, dans le cas où Hervé de Beaumanoir viendrait à manquer à la fidélité qu'il devait à ce monarque [1]. La seigneurie de Châteaugontier était alors si importante, qu'elle avait un connétable héréditaire, qui était le seigneur de la Raudière [2], et, si l'on en croit de la Roque, le seigneur de Châteaugontier était connétable héréditaire d'Anjou [3].

La famille de Châteaugontier ne s'est éteinte que dans le quatorzième siècle; ses armoiries étaient de gueules à trois chevrons d'or. Edme de Châteaugontier, fille de Jacques de Châteaugontier et d'Avoise de Montmorency, porta la terre de Châteaugontier en dot à Geoffroy, seigneur de la Guerche, de Pouancé et de Segré; et Jeanne, leur fille, la porta dans la maison de Beaumont-Brienne par son mariage avec Jean de Brienne, vicomte de Beaumont et de la Flèche. Elle passa ensuite dans la maison de Chamaillard par le mariage de Marie de Beaumont avec Guillaume de Cha-

[1] *Histoire de Normandie*, liv. I, p. 1032.
[2] CHOPIN, *de Jurisdict. Andeg.*, lib. I, p. 451.
[3] *Traité de la noblesse*, p. 60.

maillard, seigneur d'Antenaise. Marie de Chamaillard, femme de Pierre II, comte d'Alençon, naquit de ce mariage; Jean II, duc d'Alençon, fut le dernier seigneur de Châteaugontier de cette famille. Cette terre fut saisie, en 1451, sur Louis, seigneur d'Amboise, et unie à la couronne en 1454 par Charles VII.

Parmi les seigneurs qui ont possédé Châteaugontier, aucun ne lui fait autant d'honneur que Philippe de Commines, qui, sans qu'on en connaisse les motifs, passa du service du duc de Bourgogne, auquel il était attaché dès son enfance, à celui de Louis XI. Ce monarque, le plus avare des souverains de son temps, combla de biens et d'honneurs le plus véridique et le plus hardi des historiens modernes, qui ne paraît pourtant avoir été ni un lâche flatteur, ni un vil courtisan. Entr'autres grandes seigneuries dont il le gratifia, on compte la baronnie de Châteaugontier [1]. Sous les deux règnes suivants, pendant lesquels il vécut encore, on laissa Commines jouir de son immense fortune; personne ne lui reprocha de n'avoir pas dissimulé dans ses Mémoires les vices et même les crimes de son bienfaiteur. Deux siècles après, sous le règne du *grand Monarque* et sous l'administration du *grand Colbert*, on vit le premier de nos historiens, le courageux Mézeray, perdre la moitié d'une pension de quatre mille livres, qu'il recevait en qualité d'historiographe de France, pour avoir fait de sages réflexions sur les impôts; bientôt après on supprima l'autre moitié, parce qu'il ne se rétracta pas comme on le lui avait fait pro-

[1] Par lettres-patentes datées d'Amboise, en 1472, Louis XI donna à Commines les terres de Talmont, Châteaugontier et de Berrie, dont il avait dépouillé le vicomte de Thouars.

mettre, et qu'au lieu de louer les despotes et les maltôtiers, il osa « faire souvenir aux hommes des droits » anciens et naturels contre lesquels il n'y a pas de » prescription [1]. »

Les autres seigneurs de Châteaugontier n'ont point ou presque point laissé de traces dans l'histoire, ce qui doit être considéré comme un avantage pour ceux qui ont été leurs sujets; car c'était trop ordinairement aux dépens de ceux-ci que les grands seigneurs acquéraient de la célébrité.

Châteaugontier doit une bonne partie de sa renommée aux quatre conciles qui y furent tenus. Le premier date de l'an 1231; il fut présidé par Juhel de Mayenne, archevêque de Tours. Le second, de l'an 1234, fut présidé par Pierre Lamballe, aussi archevêque de Tours; il n'en reste qu'un canon, qui ordonne de se conformer à la constitution de Grégoire IX, touchant les rescrits de Rome.

Le troisième fut tenu le 25 juillet 1268; on y fit sept canons, dont le premier défend aux baillis et juges séculiers d'occuper les biens de l'Eglise et d'y envoyer des *mangeurs*. Ces mangeurs étaient des sergents ou garnisaires qu'on envoyait dans les maisons, où ils vivaient à discrétion aux dépens des débiteurs jusqu'à ce que ceux-ci eussent payé.

Le quatrième et dernier, présidé par Pierre Frérot, archevêque de Tours, fut ouvert le 20 novembre 1336. Il avait pour objet la conservation de la juridiction de l'église et de ses biens temporels. On y fit douze canons, dont le troisième défend d'exiger aucun droit

[1] Mézeray, t. IV.

sur les objets que les ecclésiastiques faisaient transporter par terre ou par eau.

Châteaugontier avait anciennement quatre paroisses : Saint-Jean-Baptiste, Saint-Rémy, Azé, Saint-Martin de Bazouges; deux succursales, Saint-Jean-l'Evangéliste et la Trinité, et une collégiale, sous l'invocation de saint Just, fondée par Foulques Nerra. L'hôpital ou Hôtel-Dieu fut établi en 1206 par Alard de Châteaugontier, quatrième du nom.

Il y avait aussi quatre communautés religieuses, les bénédictines du prieuré de Saint-Jean-Baptiste, les capucins, les religieuses ursulines et les cordeliers. L'église principale de cette ville, nommée le grand Saint-Jean, a trois nefs avec arcs et voûtes à plein cintre, ainsi que toutes les ouvertures, excepté la grande porte, qui est de forme ogive, ce qui prouve qu'elle a été faite depuis l'église. En effet, on voit encore l'ancienne porte à plein cintre sur l'un des côtés d'une petite nef; elle est murée.

L'église du prieuré de Geneteil, que l'on voit dans le faubourg d'Azé, paraît avoir été bâtie à peu près dans le même temps que celle du grand Saint-Jean, c'est-à-dire dans le dixième ou le onzième siècle; elle sert actuellement de chapelle au collége, qui, à l'époque de la Révolution, était un des plus considérables de l'Anjou. Ce collége fut établi vers la fin du seizième siècle, au-dessus de la place Saint-Just, près les bénédictins. En 1706, Gilles Marais, prêtre, né à la Jumellière, près Beaupreau, qui en était alors principal, le transporta au prieuré de Geneteil. Ce vénérable ecclésiastique, qu'on peut considérer comme le fondateur de cette maison d'éducation, fit ajouter au prieuré

plusieurs corps de bâtiments, qu'il meubla d'une manière convenable à leur destination, et après avoir, par ses soins et son zèle pour les bonnes études, étendu la réputation de ce bel établissement, il en fit don à la ville. Enfin, ayant dignement rempli pendant plus de trente ans les fonctions de principal, Gilles Marais mourut en 1755 : on voit son portrait dans une des salles de ce collége, d'où sont sortis plusieurs sujets distingués.

La ville de Châteaugontier, dont la population est de cinq à six mille âmes, est placée sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule la Mayenne, que l'on passe sur un pont de cinq arches en pierres. Ce pont sert à établir la communication entre la ville et le faubourg d'Azé. Sur la rive gauche de la Mayenne sont de très belles prairies, et c'est de là que Châteaugontier, qui s'élève en amphithéâtre, se présente sous l'aspect le plus favorable. Des maisons bien bâties, l'église et la tour du grand Saint-Jean, des jardins en terrasses, des bains publics, annoncent une ville plus considérable qu'elle ne l'est réellement.

Châteaugontier souffrit quelques dommages pendant les guerres de la Ligue. Urbain de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, fit raser en 1595 les faubourgs, l'église et le couvent des cordeliers, la chapelle et l'hospice des Trois Maries, dans la crainte que cette ville ne fût assiégée par l'armée royale pendant le siége de Craon.

Plusieurs hommes célèbres sont nés à Châteaugontier ou aux environs, tels que Simon Hayeneuve, peintre et architecte; Bernard Geslin, savant bénédictin; Mathieu Pinault, jurisconsulte et historien; Jean Spina

ou Delépine, auteur de plusieurs ouvrages de morale et de controverse.

CHAPITRE LXXXVIII.

Chapelle de Sainte-Emerance.—Chapelle de Béhuard. — Serment de Louis XI sur la vraie croix de Saint-Laud. — Château du Plessis-Bourré. — Cage du cardinal La Balue, évêque d'Angers. — Orgue singulier.

On sait la mésintelligence qui depuis longtemps régnait entre Louis XI et le duc de Guyenne, son frère. Celui-ci avait pour maîtresse la comtesse de Montsoreau, une des plus belles et des plus aimables femmes de son temps. Il soupait un jour entre cette dame et un bénédictin, son confesseur; à la fin du repas, le moine présenta au prince une pêche dont on admira la grosseur et la beauté : elle était empoisonnée. Presqu'aussitôt après en avoir mangé, la comtesse mourut, le duc tomba dans d'affreuses convulsions, et ne tarda pas à succomber.

En parlant de la mort de ce prince, Philippe de Commines nous apprend que l'on se permettait à ce sujet des paroles vilaines et incroyables du roi. « Si » l'histoire ne doit point l'en accuser sans preuves, dit » à son tour l'auteur de l'*Essai sur l'Histoire Géné-* » *rale*, elle doit le plaindre d'avoir mérité qu'on l'en » soupçonnât. » Mais Brantôme, qui ne savait pas dissimuler, dit naïvement que cet empoisonnement est « un des bons tours du bon roi Louis XI, qui fit mou-

» rir son frère en lui faisant le plus beau semblant de » l'aimer lui vivant, et de le regretter après sa mort. »

Notre province jouait un grand rôle sous le règne de Louis XI; ce monarque, qui la convoitait depuis longtemps, y venait souvent, sous prétexte d'y visiter les lieux réputés saints; par ce stratagême, il cachait au public les véritables motifs de ses fréquents voyages. Un jour que ce roi dévot chassait dans la forêt de Longuenée, il se trouva subitement malade; appelant aussitôt le ciel à son secours, il se voua à sainte Emerance, et ce fut pour accomplir son vœu qu'il fit bâtir dans la paroisse de la Pouèze une chapelle, qu'il orna de deux grandes statues en argent, une de la sainte, l'autre de saint Barthélemy, et dota ensuite cette chapelle de la seigneurie de la paroisse. Il devait y fonder une collégiale pour la desservir; mais, comme il ne se piquait pas d'accomplir plus exactement ses promesses envers les saints qu'envers les hommes, il n'en fit rien.

C'était surtout, comme nous l'avons déjà dit, aux églises dédiées à la Vierge que Louis XI portait plus particulièrement ses vœux et ses offrandes. Un chanoine de l'église d'Angers, nommé Guillaume Fournier, qui connaissait son faible pour les madones et son goût pour les pèlerinages, lui parla des miracles sans nombre qui éclataient tous les jours à Notre-Dame de Béhuard, dans une des plus jolies îles de la Loire, entre Angers et Chalonnes. Le roi voulut aller faire ses dévotions à cette chapelle, et s'y fit conduire par le chanoine. Rien n'est plus pittoresque, ni plus agréable, que la situation de ce petit monument. Au milieu du fleuve, sur un sol uni, sablonneux, planté d'une multitude d'arbres de différentes espèces, offrant par-

tout la plus riche culture, s'élève une seule roche de schiste de vingt-cinq à trente pieds de hauteur, sur laquelle est placée la chapelle. Cette éminence se termine en pointe si aiguë, que son sommet, qu'on n'a pas voulu aplanir, perce la nef et se montre à cinq ou six pieds au-dessus du pavé. C'est sur cette roche, au pied de laquelle viennent se briser les vagues de la Loire, lorsque l'île est submergée, que des étymologistes prétendent bien gratuitement qu'il y avait autrefois un temple consacré à Bélus. Ce temple fut, disent-ils, brûlé et détruit par saint Maurille, évêque d'Angers, et c'est de cet incendie, si on les en croit, qu'est venu le nom de Bélu-ard, c'est-à-dire *Belus Ardens*, et par suite Béhuard, nom qu'on donne à l'île et au village qui entoure la chapelle.

Nous ne remonterons pas si haut pour trouver l'origine du nom de l'île de Béhuard qui nous rappelle un exemple d'attachement fort rare, et qui mérite d'être cité. Buhardus, chevalier breton, au service de Geoffroy Martel, comte d'Anjou, fut si affligé de la mort de ce prince, qu'il résolut de terminer ses jours dans la retraite. Cette île lui appartenait; il y vint demeurer avec sa femme et un moine de l'abbaye de Saint-Nicolas, qui lui servait à la fois d'aumônier et d'homme d'affaires. En mourant, le bon chevalier fit un testament dont le préambule est à peu près conçu en ces termes : « Je cherchais un remède à la tristesse que » m'a fait éprouver la mort du comte Geoffroy Martel, » mon maître, Dieu m'a inspiré le louable dessein de » donner cette île à Saint-Nicolas, etc. » Il n'y a pas de doute que le nom de cette île vient de celui de ce héros de l'amitié, de Buhardus.

Dans le onzième siècle, le territoire de Béhuard formait trois îles, qui depuis se sont réunies en une seule; deux appartenaient à *Buhardus;* la troisième était à un autre chevalier, nommé Garell, contemporain de Richard Cœur-de-Lion; il la donna vers l'an 1170 aux moines de Saint-Nicolas, qui devinrent par là seuls propriétaires de ce canton, Foulques V leur ayant précédemment délaissé les eaux et usines qui étaient entre ces îles, et qu'il possédait à titre de comte.

Louis XI, n'était encore que dauphin, et accompagnait Charles VII, son père, dans une tournée qu'il faisait en Anjou un jour de Vendredi-Saint; passant sur la chaussée d'un moulin, entre Rochefort et Denée, Louis tomba dans l'eau, la tête la première, et fut emporté par la violence du courant près de la roue, qui, heureusement pour lui, ne tournait pas ce jour-là à cause de la solennité de la fête; il fut sur le point de périr; cependant on parvint à le sauver, parce qu'il eut la présence d'esprit, lorsqu'il revint sur l'eau, de se débarrasser de sa robe. Dans ce pressant danger, il se voua à Notre-Dame de Béhuard, et ce fut par reconnaissance de la protection que lui accorda la Vierge en cette occasion, qu'il fit vœu de fonder une collégiale dans la chapelle de cette île. Cette collégiale devait être composée d'un doyen, de six chanoines et de six chapelains auxquels il avait promis le droit de faire grâce, *quitter, pardonner, remettre et abolir tous cas homicides, crimes et délits commis par les habitants du pays d'Anjou, et en quelque manière qu'ils puissent avoir été commis.* Ces lettres-patentes, par lesquelles il accordait à des chanoines un des plus beaux droits de sa couronne, furent données au Ples-

On sait que Louis XI choisissait presque toujours ses ministres et ses plus intimes confidents parmi les hommes de basse condition; un autre favori de ce monarque, très digne valet d'un tel maître, fut Jean La Balue, fils d'un pauvre meunier du Poitou. Dévoré d'ambition, bas et flatteur, il s'était fait prêtre, et, sous l'humble habit de cet état, il se glissait auprès des puissants, pour parvenir plutôt aux honneurs et à la fortune. Après s'être attaché pendant quelque temps à Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers, qui l'avait fait son exécuteur testamentaire, et dont il trouva le moyen de s'approprier une grande partie de la succession, il vint à Angers trouver Jean de Beauvau, qui en était évêque. Trompé par les manières insinuantes et le langage doucereux de cet ecclésiastique, le prélat le nomma son grand vicaire, et lui donna un canonicat dans son église. L'extérieur simple de Balue en imposait à tout le monde; il trouva le moyen de se faire présenter au roi par Charles de Melun, comme un sujet d'un mérite distingué et qui pourrait servir utilement l'Etat. Par analogie de caractère, il plut au monarque, qui bientôt le fit son aumônier, le gratifia de plusieurs riches abbayes, le nomma ensuite évêque d'Evreux, puis enfin le fit son premier ministre, et le chargea de la distribution des bénéfices ecclésiastiques. Si, du point où il était arrivé, La Balue avait voulu regarder en arrière, et qu'il eût aperçu celui d'où il était parti, il aurait pu se croire arrivé au faîte des grandeurs; mais il était loin d'être satisfait : il était devenu l'égal de ceux qui l'avaient protégé, et il ne voulait point d'égaux; la vue de ses protecteurs l'humiliait; il résolut donc de démolir l'échafaudage de sa fortune.

Jean de Beauvau, son bienfaiteur, appartenait à la plus illustre maison d'Anjou, et, à ce titre, il était suspect. La Balue n'eut pas de peine à persuader au soupçonneux Louis XI que ce prélat avait conspiré contre lui, et il se fit donner son évêché, dans l'intention de fixer son séjour à Angers, qu'il préférait à celui d'Evreux. Il ne tarda pas à dénoncer aussi Charles de Melun, et, à force d'intrigues, de mensonges et de perfidies, il parvint à faire monter sur l'échafaud et à faire décapiter celui qui avait le plus contribué à son élévation.

Louis XI, qui ne savait rien refuser à son ambitieux favori, avait demandé et obtenu pour lui, quoiqu'avec peine, le chapeau de cardinal; cette nouvelle dignité augmenta encore sa faveur et son insolence. Rien ne pouvait plus égaler son audace; l'encensoir d'une main et l'épée de l'autre, il commandait tour à tour au nom de Dieu et au nom du roi. Seul il voulait diriger le monarque et le royaume; il se trouvait aux revues des troupes, en faisait dresser les contrôles sous ses yeux, et les payait lui-même. Par cette conduite, si contraire aux usages et aux bienséances de son état, il mécontenta tellement toute la noblesse, qu'un jour le comte de Dammartin dit au roi, en présence de son ministre : « Sire, permettez que j'aille faire les fonc- » tions de l'évêque d'Angers, puisqu'il fait ici les » miennes. » Néanmoins, malgré les murmures qui s'élevaient de toutes parts contre lui, le prélat jouit encore d'une assez longue faveur; mais enfin le monarque, qui tôt ou tard finissait par soupçonner tout ce qui l'approchait, lui retira sa confiance. Le cardinal, désespéré de l'avoir perdue, se ligua avec les

ennemis de l'Etat; ses lettres furent interceptées et son crime avéré. On l'arrêta; il méritait la mort, mais sa qualité de prince de l'Eglise fit commuer la peine en celle d'une prison perpétuelle. Il fut enfermé au château d'Angers [1], dans une de ces cages dont parle Philippe de Commines [2]; le cachot existe encore, et mérite d'être conservé comme un des monuments du règne de Louis XI. Jean La Balue y resta onze ans, et n'en sortit au bout de ce temps que par les sollicitations et les instances réitérées du pape, qui le réclamait comme un des membres du sacré collége.

L'ambition, les crimes, les vices et l'odieuse ingratitude de La Balue ne nous dispensent point de la reconnaissance que nous lui devons pour le service important qu'il rendit à nos ancêtres. Par son crédit, il obtint du saint siége que tous les habitants du duché d'Anjou ne pourraient, en première instance, être distraits de leurs juges ordinaires, en vertu de quelque loi que ce pût être, et, en cas de contravention, l'official d'Angers, en sa qualité de commissaire de la cour de Rome, avait le droit de casser et annuler tout ce qui aurait pu être fait ou ordonné de contraire à ce privilége [3].

Le règne de Louis XI ne rappelle partout que de tristes et pénibles souvenirs : cependant voici une anecdote plaisante qui lui appartient; elle est sans doute indigne de la gravité de l'histoire, mais on nous

[1] D'autres disent dans le château de Loches.

[2] Philippe de Commines fut renfermé dans une cage semblable, au château de Loches. « Plusieurs les ont maudites, et moi » aussi, dit-il, qui en ai tâté sous le roi d'à-présent. »

[3] Bourdigné, *Annales d'Anjou*, F° CLXVI.

pardonnera peut-être de l'avoir rapportée, si l'on considère qu'elle donne une idée des amusements de la cour de ce prince, et qu'elle nous procure l'occasion de parler d'une des plus riches productions de notre province.

La plupart des communes de l'arrondissement de Baugé et une grande partie de celles des arrondissements d'Angers et de Segré tirent presque la totalité de leurs profits du produit des porcs qui naissent, s'élèvent et s'engraissent sur cette partie de l'Anjou. C'est à cette branche d'industrie et de commerce que ces communes doivent leur prospérité. Aux époques fixées pour l'enlèvement de ce bétail, destiné plus particulièrement à l'approvisionnement de Paris et de nos villes maritimes, les chemins qui conduisent aux foires et aux marchés en sont tellement encombrés, qu'il est presque impossible au voyageur de s'y frayer un passage. C'est probablement en passant un jour dans un de ces chemins et pendant ces encombrements, que Louis XI, importuné du désagréable grognement de ces animaux, dit en plaisantant à l'abbé de Baigné, qui le suivait ordinairement dans ses voyages : « Faites-nous donc quelque belle harmonie avec » le chant de ces oiseaux. » L'abbé, homme d'esprit, qui s'occupait spécialement d'instruments et de musique, accepta cette sorte de défi. Après avoir médité son plan, il fit construire une vaste machine dont la décoration imitait un buffet d'orgues, élevé sur un soubassement dans lequel étaient pratiquées des cases ou loges de diverses grandeurs destinées à placer des cochons de différents âges, depuis le cochon de lait jusqu'au porc pesant deux à trois cents livres. Des

pointes de fer, disposées sur les cases et mises en jeu par un clavier semblable à celui de l'orgue, piquaient les animaux et leur arrachaient des cris qui ne ressemblaient pas trop mal au son de cet instrument, alors bien loin de la perfection où il est aujourd'hui. Cette singulière invention amusa le roi, et le fit beaucoup rire, chose assez rare; toute la cour prit part à ce divertissement, applaudit au génie du compositeur et aux voix de ces nouveaux concertants. Je ne sais si Louis XI récompensa généreusement l'abbé de Baigné pour le plaisir qu'il venait de lui procurer; mais l'histoire nous apprend que, peu de temps après, l'ayant rencontré, il lui redemanda l'abbaye qu'il lui avait donnée depuis quelques années. Surpris de cette étrange proposition, l'abbé répondit au roi, avec beaucoup de présence d'esprit, qu'il avait été quarante ans à apprendre les deux premières lettres de l'alphabet, A, B, et qu'il le priait de vouloir bien lui donner autant de temps pour apprendre les deux suivantes, C, D. Charmé de ce rébus impromptu, le monarque, loin de persister dans sa demande, donna dans la suite d'autres bénéfices à l'abbé de Baigné [1].

[1] Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, F° CXXVII.

CHAPITRE LXXXIX.

La ville et le château de Beaufort — La ville et le château de Baugé. — Histoire de René le Bon, roi de Sicile et duc d'Anjou. — Palais de la reine de Sicile, à Saumur.

Beaufort [1] était anciennement une des principales villes de l'Anjou; placée sur la rive droite de la Loire, au milieu d'un canton extrêmement fertile, elle était l'entrepôt, le port de commerce de toute la Vallée. Possédant un beau château, dont on voit encore les ruines, elle jouissait de tous les avantages réservés dans ce temps-là au principal manoir d'un seigneur riche et puissant. Mais depuis que la Loire s'en est éloignée, depuis que la confection de la Levée a changé la direction de la route de Tours à Angers qui passait dans ses murs, elle est bien déchue de son ancienne prospérité. Cependant elle est encore une des villes les plus considérables de notre département, et elle doit cet avantage à la belle manufacture de toiles à voiles de MM. Joûbert-Bonnaire et Giraud, qui occupe un grand nombre de personnes des deux sexes. Elle est assez bien bâtie; on y remarque l'église; sa gracieuse tour s'aperçoit au loin, et produit un effet pittoresque au milieu du riche paysage de la Vallée. Beaufort, dont la population s'élève actuellement à six mille âmes, s'honore d'avoir vu naître le chansonnier Chardavoine, le jésuite Giroust, célèbre prédicateur, et le savant Tarin, recteur de l'Université de Paris.

[1] *Bellofordia, bellum forte in valle.*

Vers l'an 1340, Philippe de Valois érigea cette ville et ses dépendances en comté, qu'il donna à Guillaume Roger, frère du pape Clément VI et père de Grégoire XI, dont nous avons parlé plus haut. En 1371, cette terre passa à Guillaume, fils du premier comte de Beaufort, et Antoinette, vicomtesse de Turenne, sa petite-fille, la porta en dot à Jean Boucicault, maréchal de France; la maréchale étant morte sans enfants, le comté de Beaufort retourna à Alix Roger, femme d'Aymard de Poitiers, puis à Agnès Roger, femme de Hugues, vicomte de Turenne. Beaufort passa ensuite de la maison de Roger dans celle de la Tour; René, duc d'Anjou, par transaction du 15 mai 1469, la retira moyennant trente mille écus d'or, et l'assigna pour douaire à Jeanne de Laval, sa seconde femme, qui fixa son séjour dans cette ville, lorsqu'elle fut devenue veuve, et y passa les dix-huit dernières années de sa vie. Après la mort de cette princesse, Beaufort fut réuni à la couronne.

Il y avait à Beaufort, à l'époque de la Révolution, un gouverneur de la ville et du château, un lieutenant des maréchaux de France, une sénéchaussée, grenier à sel et gruerie; il n'y avait qu'une seule paroisse, un couvent de récollets, un hôpital et une maison de charité pour les infirmes. Cette ville n'est plus actuellement qu'un chef-lieu de canton.

Baugé [1], chef-lieu de l'arrondissement d'où ressort aujourd'hui Beaufort, n'existait pas, lorsque cette dernière ville était florissante; ce qu'on appelait alors Baugé n'était qu'un chétif village, qui s'était formé

[1] *Balgiacum*, *Baugeium*, *Baugium*.

lentement autour d'une maison de chasse que Foulques Nerra avait fait bâtir dans une grande forêt. Une église, élevée plus tard au milieu de ce village, en fit un bourg, qui prit son nom de Baugé de celui du château construit dans une bauge, lieu fangeux où se retiraient les sangliers. En 1188, Richard Cœur-de-Lion donna Baugé à Geoffroy, évêque de Lincoln, son frère naturel, pour en jouir pendant sa vie : la grande forêt formait le principal revenu de cette châtellenie. Jean Sans-Terre l'assigna depuis à la reine Ysabeau d'Angoulême, son épouse, pour partie de son douaire. Philippe-Auguste, en 1206, en fit don à Guillaume Desroches, sénéchal d'Anjou, et en 1286 Philippe le Hardi assigna deux mille livres de rente, sur cette terre et celle de Beaufort, à Marguerite de Provence, sa mère, veuve de saint Louis. Dans la suite, Louis XI donna Baugé à Pierre de Rohan, plus connu sous le nom de maréchal de Gié, en échange du vicomté de Vire en Normandie.

Il ne reste plus aucuns vestiges du château de Baugé bâti par Foulques Nerra. Sous le règne de Charles VII, le bourg que l'on nomme actuellement le Vieux-Baugé, et près duquel devait être le château, se nommait alors le Grand-Baugé, pour le distinguer d'un autre bourg qui s'était formé à un quart de lieue de là, sur le Coesnon, et qu'on nommait le Petit-Baugé [1]. C'est ce dernier bourg qui a donné naissance à la ville de Baugé, qui ne compte encore que trois mille âmes de population : elle est la patrie du poète Le Masle et de Le Gouz de la Boullaye, célèbre voyageur.

[1] Alain Chartier, *Histoire de Charles VII*, p. 52.

Il y avait autrefois à Baugé un gouverneur de la ville et du château, une sénéchaussée, un corps de ville, maîtrise des eaux et forêts, élection et grenier à sel; une paroisse, un couvent de capucins, un Hôtel-Dieu et un hospice des incurables. Ces deux derniers établissements, qui heureusement existent encore, sont très remarquables; nous avons parlé ailleurs du premier; le second a été considérablement augmenté et amélioré depuis trente ans, grâces aux soins, à la persévérance et à la générosité de Mlle de la Girouardière, sa fondatrice et sa première supérieure. Ce refuge, ouvert à la vieillesse et au malheur, et qui renferme près de deux cents personnes, se compose de plusieurs grands corps de bâtiments nouvellement construits, d'une jolie chapelle, de cours, de jardins, d'un bel enclos, nommé le Bois-Hubé, arrosé par le Coesnon, et de divers ateliers, où les vieillards et les infirmes des deux sexes emploient ce qui leur reste de forces à des ouvrages dont les produits fournissent en partie de quoi subvenir aux dépenses de l'hospice; le surplus, et sans doute la plus grande part, est aux frais de la respectable mère de tous ces pauvres, Mlle de la Girouardière, actuellement plus qu'octogénaire. Espérons que cet utile établissement survivra à sa bienfaisante fondatrice, et que l'administration prendra les mesures nécessaires pour en assurer la durée.

Quoique sans commerce et sans manufactures, la petite ville de Baugé s'est embellie depuis une vingtaine d'années. La construction d'un pont, sur lequel passe la grande route de Saumur à la Flèche, en traversant Baugé, a nécessité beaucoup de travaux et déterminé divers propriétaires, les uns à réparer, les autres à re-

bâtir leurs maisons. On a percé une nouvelle rue dans la direction du pont; on a démoli les murs de ville, comblé les fossés, établi une chaussée bien pavée et bordée d'un double rang d'arbres qui forment une belle entrée à la ville en face du château. Ce bâtiment, qui renferme des salles remarquables, est dû à René, duc d'Anjou, qui affectionnait beaucoup Baugé, dont on peut le considérer comme le fondateur, puisqu'avant lui ce n'était qu'un petit village.

Ce prince, surnommé le Bon, né au château d'Angers le 16 janvier 1408, porta, dans son enfance, le titre de comte de Piémont, et ensuite celui de comte de Guise. Il était le deuxième fils de Louis II, roi de Naples, comte du Maine et duc d'Anjou, et d'Yolande, fille de Jean Ier, roi d'Aragon; il succéda, l'an 1434, à Louis III, son frère, dans le duché d'Anjou, le comté de Provence et dans ses droits sur le royaume de Naples. Il avait épousé à Nancy, en 1420, Isabelle, fille et héritière de Charles II, duc de Lorraine; mais lorsqu'il voulut prendre possession de ce duché, Antoine, comte de Vaudemont, frère du duc Charles, s'y opposa, prétendant que la Lorraine était un fief masculin, et qu'en conséquence elle lui appartenait. Cette affaire fut d'abord soumise à la décision du concile de Bâle et de l'empereur Sigismond qui prononcèrent en faveur de René, mais le comte de Vaudemont ayant refusé de s'en tenir à ce jugement, elle fut décidée par les armes. René, assisté des troupes du duc de Bourgogne, remporta d'abord quelques avantages, mais enfin il fut battu par le comte de Vaudemont, qui le fit prisonnier à la bataille de Bulgnéville en 1431. Il était encore détenu, lorsqu'il apprit que Jeanne II, reine de

Naples, l'avait institué son héritier. Dans l'impossibilité où il se trouvait de répondre aux vœux des Napolitains, qui lui avaient envoyé une ambassade pour le presser de venir prendre possession de son royaume, il fit partir de suite Isabelle, sa femme, avec son second fils le prince de Piémont, qui étaient alors à Marseille, et ils reçurent, en arrivant, les hommages de Naples et des principales villes du royaume.

Cependant, au moyen des impôts qu'il leva sur ses sujets du Maine, de l'Anjou et de la Provence, René ayant payé deux cent mille florins d'or pour sa rançon (environ deux millions de notre monnaie) et donné Yolande, sa fille, en mariage à Ferri, fils aîné du comte de Vaudemont, il obtint sa liberté après cinq ans d'une rigoureuse détention. Secondé dans ses desseins par la république de Gênes, il équipa une petite flotte, sur laquelle il passa en Italie, et fit son entrée dans le port de Naples au bruit du canon, des cloches et des acclamations du peuple. Mais lorsqu'en entrant dans la ville on vit la simplicité de son cortége, et que les mains de ses officiers ne répandaient point cette pluie d'or à laquelle on s'attendait, un morne silence succéda aux cris de joie; le zèle des Napolitains se refroidit. Alphonse, son compétiteur, voulant profiter de cette disposition des esprits pour faire valoir ses prétentions, trouva les moyens de s'emparer de Naples par surprise, en faisant entrer secrètement une partie de ses troupes par le même égout qui, neuf siècles auparavant, avait vu Bélisaire s'introduire dans cette ville pour en chasser les Goths.

René, surpris, rassembla promptement le peu d'hommes qu'il avait amenés, combattit vaillamment à leur

tête pour se frayer un passage au travers de ses ennemis, s'embarqua sur une galère génoise, et se rendit à Florence, où il trouva le pape Eugène IV, qui avait été chassé de Rome, et qui, pour consoler le monarque détrôné, lui donna l'investiture du royaume qu'il était forcé d'abandonner.

Après une autre tentative, tout aussi infructueuse, pour reprendre Naples, René, éclairé par ses malheurs, revint en France, et alla vivre paisiblement dans ses belles provinces, trouvant son bonheur en faisant celui de ses sujets, et se délassant des soins pénibles du gouvernement en composant plusieurs ouvrages en français et de jolies chansons provençales ornées de belles vignettes de sa main. C'est à ces doux loisirs que nous devons les traités de morale, les rondeaux, les ballades, les devises, les inscriptions, les tableaux qu'il nous a laissés; parmi ces derniers on cite avec éloges le *Squelette* qui était dans la cathédrale d'Angers, et le *Buisson ardent* que l'on conserve dans celle d'Aix. Ce fut pour charmer ses ennuis que ce prince, si longtemps renfermé dans les prisons du duc de Bourgogne, se livra avec passion à l'étude des lettres et des arts; ce fut dans ces prisons qu'il amassa les seuls biens dont la fortune ennemie ne put jamais le dépouiller. Poète, peintre, littérateur, musicien, cette heureuse et rare réunion de talents, qui embellit ses jours dans la prospérité, dut aussi en adoucir l'amertume lorsque tant de revers vinrent, presque tous à la fois, briser son sceptre, rompre pour lui les plus doux liens de la nature et déchirer son cœur paternel.

La cour de René passant alternativement de l'Anjou à la Provence, fit naître, dans ces deux provinces, le

goût des belles-lettres et des arts. C'est sans doute ce qui a fait remarquer à un auteur moderne qu'il y avait beaucoup de ressemblance entre les Angevins et les Provençaux. Usages profanes et religieux, mœurs publiques et privées, patriotisme, amour pour le souverain, goût pour les lettres, tout rappelle encore, dit-il, que ces deux charmants pays ont été gouvernés par les mêmes maîtres [1].

Voici une épitaphe que le bon roi René composa pour honorer la mémoire de sa nourrice, qui était de Saumur ; elle est gravée sur une table de pierre d'argeasse, placée dans la nef de l'église de Nantilly.

« Cy gist la nourrice Thiephaine
» La Magine, qui ot grant paine
» A nourrir de let en enfance
» Marie d'Anjou royne de France
» Et après son frère René,
» Duc d'Anjou et depuis nommé
» Comme encore est roy de Sicile,
» Qui a voulu en cette ville,
» Pour grant amour de nourreture,
» Faire faire la sépulture
» De la nourrice dessus dicte
» Qui à Dieu rendit l'âme quicte
» Pour avoir grace et tout deduit
» Mil CCCC cinquante et huit,
» Ou moys de mars XIIIe jour.
» Je vous pry tous par bône amour,
» Affin qu'elle ait ung pou du vostre,
» Donnez-lui unge patenostre. »

Au-dessous de cette épitaphe, qui était anciennement dans le chœur, on voyait un tombeau en pierre, sur lequel Thiephaine était représentée couchée et tenant dans ses bras ses deux nourrissons Marie et René d'An-

1 Berenger, *Soirées provençales*, t. I, p. 261.

jou. Ce monument a été détruit pendant les guerres civiles du seizième siècle.

René, qui affectionnait beaucoup Saumur, fit bâtir, dans le faubourg des ponts, une maison que le peuple nomme le palais de la reine *Cécile* (de Sicile). La façade qui est sur la rue était ornée des armoiries du roi René. On en a effacé une partie, mais on voit encore l'écu avec la décoration de l'ordre des chevaliers du Croissant, qui fut fondé par ce prince en 1448. Le symbole de cet ordre était un croissant d'or avec ce mot émaillé en lettres d'azur *Loz*, ce qui formait, avec le croissant sur lequel il était écrit, une espèce de rébus, qui signifie qu'on acquiert *Loz*, c'est-à-dire louange, en croissant en vertu. Les chevaliers attachaient à ce croissant une aiguillette d'or émaillée de rouge, après chaque action dans laquelle ils s'étaient distingués. Leur costume était une soutane et un mantelet de velours blanc; par-dessus ils mettaient un grand manteau de velours cramoisi. Ils portaient sous le bras droit la décoration de l'Ordre, le croissant d'or, qui était suspendu à une chaîne de même métal attachée sur le haut de la manche.

Autour de l'écu dont nous venons de parler, on voit aussi un chapelet à gros grains. C'était une devise que le bon roi René avait composée pour témoigner son amour à Isabelle de Lorraine, sa première épouse. Au milieu de ce chapelet, on lisait ces mots *devot lui suis*. Cette devise prouve que ce petit palais a été bâti pendant la vie de la princesse, puisqu'après sa mort, qui arriva en 1455, le roi, pour exprimer sa douleur, prit pour nouvelle devise un arc dont la corde était détendue, avec ce proverbe italien : *Arco perlentare*,

piaga non sana : « Relâcher l'arc, ne guérit pas la plaie. »

CHAPITRE XC.

Suite de l'histoire de René d'Anjou. — Eglise de Saint-Pierre à Saumur. — Statues du roi et de la reine de Sicile. — Tournois du roi René. — Louis de Beauvau.

On ne sait ni quand ni par qui l'église paroissiale de Saint-Pierre à Saumur a été bâtie; mais son genre d'architecture et son état de vétusté annoncent un ouvrage du douzième ou treizième siècle.

Elle est construite en croix latine, et couverte de belles voûtes en ogive; une tour carrée, portée sur quatre piliers, placés à la rencontre de la nef, du chœur et des bras de la croisée, sert de clocher, et forme la base d'une flèche en bois dont le sommet s'élève à deux cent sept pieds au-dessus du pavé de l'église. Son ancien portail était dans le genre de celui de la cathédrale d'Angers; un grand nombre de figures de saints, placées dans des niches, ornaient le contour du cintre de la porte. Vers la fin du dix-septième siècle, un premier dimanche de l'Avent, peu de temps après les vêpres, ce frontispice et une partie de la voûte de l'église, qui y était jointe, s'écroulèrent d'une manière si surprenante et si heureuse tout à la fois, que personne ne fut blessé, quoiqu'il y eût encore du monde dans l'église et même sur le parvis qui était alors très petit. Le timbre de l'horloge, placé

comme celui que nous voyons aujourd'hui, tomba parmi les débris sans se casser.

Quelques années après cet événement, la fabrique s'étant procuré des fonds par des quêtes et l'aliénation de ses rentes, fit construire le nouveau portail. C'est le morceau d'architecture le plus régulier qu'il y ait à Saumur. Il est composé des ordres dorique et ionique placés l'un sur l'autre; le premier, orné de quatre colonnes engagées, est surmonté d'un fronton triangulaire, et sert de soubassement au second, qui a un même nombre de colonnes aussi engagées, lesquelles portent un fronton circulaire. Trois petites lanternes, dont celles du milieu renferme le timbre de l'horloge, forment le couronnement de cette façade. Dans la frise de l'ordre ionique, on a gravé cette inscription heureuse, qui s'applique également à la reconstruction de ce frontispice et au retour de saint Pierre après qu'il eût renié son maître : FIRMIOR EX LAPSU, *plus ferme après sa chute.*

Il y avait anciennement sur le grand autel les statues en pierre du roi et de la reine de Sicile. Ils étaient représentés à genoux; au milieu d'eux, un ange couvert d'une chape, tenait une grande croix entre ses bras. A la gauche de cet ange on voyait Jésus-Christ montrant son côté découvert et percé ainsi que ses mains. A la droite était saint Pierre, dans une attitude qui exprimait la surprise où l'on dit qu'il fut, lorsque s'éloignant de Rome pour fuir la mort, Jésus-Christ s'offrit à sa rencontre en lui montrant son côté et ses mains percées; ce qui fit dire à l'apôtre : « *Quo vadis, Domine?* Où allez-vous, Seigneur? » Cette rencontre a retenu le nom de *Quo vadis* et a fourni dans la suite,

à la peinture et à la sculpture, un sujet dont elles ont souvent décoré nos églises.

On conservait autrefois, dans le trésor de la paroisse de Saint-Pierre, la lettre que le bon roi René écrivit au clergé de cette église en lui envoyant les statues; la voici telle que M. Bernard, avocat du roi à Saumur, la rapporte dans ses Mémoires : « Je vous envoie le » *Quo vadis* avec les figures de nous et de notre » compagne. »

Toutes ces figures ont été détruites pendant les guerres civiles du seizième siècle; les partis ne respectent rien, ils confondent toujours dans leur fureur dévastatrice les bons princes et les tyrans.

Dans ses belles années, René composa un *Traité de la forme et de la manière des tournois* qu'il orna de plusieurs dessins de sa main, représentant les personnages dans le costume propre à chacun d'eux et dans les attitudes qu'ils doivent prendre en jouant leurs rôles [1]. Voulant joindre l'exemple au précepte, il fit annoncer en 1446 une de ces fêtes militaires, sous le nom de *l'emprinse* [2] *de la Gueule du dragon ou le Pas de joûte, maintenue par le roi René de Sicile, en faveur des dames.*

Pour donner ce tournoi, René fit construire dans une plaine près de Saumur un château en bois, décoré en dehors et en dedans avec beaucoup de richesse et d'élégance, et, à l'imitation de ceux dont parlent nos anciens romans de chevalerie, il le nomma *le château de Joyeuse Garde.* Là, pendant quarante jours, le

[1] Ce précieux manuscrit est à la Bibliothèque du roi.
[2] *L'emprinse*, c'est-à-dire l'entreprise.

prince, Isabelle et son épouse, Yolande leur fille et beaucoup d'autres dames et demoiselles, parmi lesquelles on distinguait la jeune et belle Jeanne de Laval, et un grand nombre de seigneurs, furent magnifiquement traités.

Le jour fixé pour le tournoi, le roi sortit de son château, pour se rendre au lieu préparé pour la joûte, dans l'ordre suivant :

Deux Turcs, vêtus de damas incarnat et blanc, menant chacun un lion attaché avec une grosse chaîne d'argent, ouvraient la marche. Ils étaient suivis des tambours, fifres et trompettes du roi, à cheval, tous vêtus de la livrée d'Anjou, incarnat et blanc. Venaient après deux rois d'armes, tenant leurs livres ou cartulaires d'honneur et de noblesse, pour y décrire les hauts faits et valeureux combats qui allaient se livrer. On voyait ensuite les quatre juges du camp, montés sur de très beaux chevaux, dont les housses, qui descendaient jusqu'à terre, étaient ornées d'armoiries richement brodées; deux avaient été choisis parmi les plus anciens et les plus sages chevaliers, et les deux autres parmi les écuyers, connus les uns et les autres pour être très experts en toutes sortes de combats.

Après les juges, venait le nain du roi, monté sur un cheval richement caparaçonné; il portait l'écu et la devise que René avait choisis pour cette fête; le fond en était de gueules, semé de pensées au naturel, de même que les cottes d'armes, les bannières, les chanfrains, les housses et caparaçons des chevaux des chevaliers, des écuyers du roi et de tous les tenants.

Une charmante demoiselle, magnifiquement vêtue et montant une superbe haquenée blanche, paraissait en-

suite; elle tenait en main une très riche écharpe, attachée à la bride du cheval sur lequel René était monté. Cette dame était destinée à mener tous les tenants, lorsqu'il serait nécessaire de joûter contre les assaillants.

Le roi était suivi de Ferri de Lorraine, son gendre, du sire de Beauvau et de son frère, de Guy de Laval, de Geoffroy de Saint-Belin, de Lenoncourt, de Guerry, de Crespin, de Cossé, du Plessis, et de plusieurs autres tenants, tous connus par leur haute vaillance.

Ils arrivèrent en cet ordre au lieu où étaient établies les lices, près desquelles on avait dressé une grande tente richement décorée. L'échafaud des juges, ceux des rois d'armes, ainsi que ceux des dames, ornés de tapisseries et de coussins à galons d'or, étaient élevés autour des lices, mais séparés les uns des autres par des espaces qui permettaient au peuple de jouir de ce brillant spectacle.

Près des lices, sur un perron élevé de plusieurs marches, était une colonne de marbre, à laquelle était appendu l'écu de la devise; ceux des assaillants, qui voulaient joûter contre les tenants, étaient obligés de venir toucher cet écu avec le bout de leur lance. Au pied de cette colonne étaient enchaînés les deux lions dont nous avons parlé.

Parmi les assaillants qui se présentèrent pour rompre des lances en l'honneur de leurs belles, on cite le comte de Tancarville, du Bueil, de Mery, de Brion, de Florigny, le comte de Nevers, Pierre des Barres, Pierre de Brézé, Regnault de la Jumelière, Poton de Xaintrailles, Jacques de Clermont, le duc de Bourbon et le brave Dunois.

Par une convention expresse, les vaincus à la joûte, tant du côté des tenants que de celui des assaillants, étaient obligés de donner un diamant, un rubis, ou un cheval, ou quelqu'autre objet convenu entr'eux : ces prix étaient destinés à leurs maîtresses. L'auteur qui nous a transmis les détails de cette fête, nous apprend qu'il y eut cinquante-quatre diamants et trente-six rubis donnés aux dames par ceux qui furent vaincus.

Quant aux deux principaux prix, donnés aux frais de René, ils furent, suivant l'ordonnance des juges du camp, présentés aux vainqueurs par Jeanne de Laval, cette jeune beauté qui avait conduit tous les tenants au combat, et qui était l'objet secret de cette fête. Florigny obtint le premier prix, c'était un *dextrier très excellent*; le second, qui était un *fermaillé* ou boîte d'or enrichie de diamants, fut décerné à Ferri de Lorraine.

Après ces joûtes heureusement terminées sans accident, ce qui était assez rare, le roi, la reine et toute cette brillante assemblée s'en retournèrent au château de Saumur, où René donna, pendant plusieurs jours, des danses et des fêtes magnifiques. Les chevaliers, qui presque tous avaient signalé leur valeur dans ce tournoi, où ils n'avaient paru que sous le heaume et la cuirasse, se présentèrent dans ces nouvelles fêtes vêtus avec autant de richesse que d'élégance, tâchant tous, à l'envi les uns des autres, de se montrer aussi galants auprès des dames qu'ils s'étaient montrés courageux et terribles dans les combats [1].

Mais quelle fut la conduite de René dans une con-

[1] *Théâtre d'Honn. de La Colomb.*, t. I, p. 81.

joncture aussi délicate? Il se trouvait, en présence de sa famille et de sa cour, placé entre la reine Isabelle, qu'il avait tant aimée et qu'il aimait encore, si l'on en juge par la douleur qu'il fit éclater à sa mort, et la belle Jeanne de Laval, pour laquelle il donnait toutes ces fêtes et qu'il épousa huit ans après. La reine eut-elle le malheur de s'apercevoir de cette nouvelle passion? Les historiens n'en disent rien, mais ils nous apprennent que ce prince peignit un tableau représentant ce tournoi, et qu'il l'offrit à Charles VII, son beau-frère.

Trois ans après cette fête, c'est-à-dire en 1449, René en donna une autre à peu près semblable à Tarascon, en Provence. Nous suivrons d'autant plus volontiers nos chevaliers Angevins à ce second tournoi, que l'auteur qui l'a décrit était lui-même un de nos compatriotes, Louis de Beauvau, depuis sénéchal d'Anjou. A cette époque, presque toute la noblesse française se faisait encore honneur de ne savoir ni lire ni écrire; à la cour d'Anjou, au contraire, la plupart des grands, à l'exemple du prince, étaient lettrés, et plusieurs d'entr'eux nous en ont laissé d'honorables traces. Le manuscrit de Louis de Beauvau, relatif au tournoi de Tarascon, est écrit en vers; une miniature, placée en tête du livre, représente la première scène de cette fête. On y voit, au milieu d'un paysage, une bergère assise près d'une grange, vêtue d'une robe grise et coiffée d'un petit chaperon rouge, comme le portaient les simples bourgeoises; elle a sur ses genoux des fleurs rouges, blanches et bleues; son chien et sa houlette sont près d'elle, et à quelque distance est un grand arbre auquel sont appendues deux cuirasses, une

noire et une blanche; un peu plus loin, c'est-à-dire, sur le second plan, on aperçoit un troupeau de moutons parqués. Le tournoi de Saumur avait été une fête toute militaire, celui de Tarascon fut presque une fête champêtre; les chevaliers y parurent portant des habits de bergers pardessus leurs armures. Dans les deux strophes suivantes, l'auteur nous apprend ce que signifiaient les écus [1] dont nous venons de parler.

Deux écus de joûte à l'arbre attachés
Seront l'un blanc signifiant liesse [2],
Qui ne sera d'autre couleur taché,
Et l'autre noir signifiant tristesse;
Ces deux écus là seront par noblesse
De deux gentils écuyers pastoureaux
Tendans [3] ainsi que serviteurs loyaux
De la pastourelle grâce acquérir;
Qui plus avant en voudroit enquérir,
Celui du blanc est bien d'amour content,
Et l'autre mal si ne vois se férir [4]
L'un des écus qui le cas bien n'entend.

Quiconque veuille aux pastoureaux joûter,
S'il est content d'amour et de sa dame,
A l'écu noir puet [5] aller sans douter
Comme celui qui vrai servant se clâme [6]
Et d'un bâton le toucher sans nul blâme:
Le malcontent doit l'écu blanc toucher,
Loisir ora de sa lance encocher,
Mais il n'ara [7] plutôt faite sa montre
Qu'un pastoureau ne lui vienne à l'encontre.
Lequel plutôt ara trois lances rouptes [8]
Ara le prix, ainsi qu'il se démontre
Es chapitres de ces présentes joutes.

Le prix était un bouquet et un baiser de la bergère; mais le poëte ne dit point le nom de cette dame ou

1 Sur le dessin ce sont deux cuirasses au lieu d'écus.
2 Joie. — 3 Contendans. — 4 Frapper. — 5 Peut. — 6 S'avoue.
7 Aura. 8 Rompues.

demoiselle, il fait seulement entendre que, malgré la simplicité de ses habits, c'était une personne de haut lieu.

> Moult bien sembloit une gente tousette [1]
> A regarder sa manière et son port,
> Dont puis on fit maint gracieux rapport.

Parmi les chevaliers qui se firent remarquer à ce tournoi, on cite Philippe de Lenoncourt, Louis de Montbéron, Tanneguy Duchâtel, Ferri de Lorraine, Louis de Beauvau, Jean de Cossé et Philibert de la Jaille. Louis de Beauvau y parut sur un cheval bai, tout armé en rouge, et sur son écu étaient ces mots en lettres d'or : *les plus rouges y sont pris*. Il parut avec beaucoup d'éclat dans cette fête; après un combat très vif et souvent douteux contre Philibert de Laigle, il fit enfin voler en éclats la lance de son adversaire. Philippe de Lenoncourt se présenta ensuite dans la lice; Tanneguy Duchâtel, *portant moult gaiement* en croupe la dame de Pontevès, s'avança contre lui. Les deux champions s'attaquèrent si vigoureusement que leurs lances se rompirent en même temps; le brave Lenoncourt en fit encore briser deux autres à Tanneguy, qui n'en voulut pas davantage, et emporta avec lui sa courageuse dame, qui dans cette terrible lutte ne perdit pas les étriers.

La fête étant terminée, la bergère monta sur sa haquenée, et fit, au son des instruments, deux fois le tour de la lice, accompagnée de ses deux pastoureaux et précédée des hérauts et des juges d'armes; elle arriva ainsi chez Louis de Beauvau, qui lui donna un

[1] Amie.

magnifique souper. De là elle se rendit au château, précédée d'un héraut d'armes portant d'une main une verge blanche et de l'autre le grand prix qui consistait en une verge d'or et un beau diamant. Le poursuivant d'armes demanda au roi quel était le chevalier qu'il jugeait digne du prix. Guy de Laval et Louis de Beauvau avaient chacun rompu trois lances, nombre prescrit pour le grand prix, mais Ferri de Lorraine en ayant rompu quatre, il lui fut décerné; le vaillant chevalier ne l'accepta que pour en parer la tête de la noble bergère.

Ce tournoi dura trois jours, temps qui parut bien court aux nombreux acteurs et spectateurs qu'il avait attirés à Tarascon, comme on le voit par cette strophe qui termine le récit de Louis de Beauvau :

Mains doux regrets et gracieux soupir
Là vissiez de ces doux cœurs saillir
Quant il falloit telle joye guerpir [1]
Et délaisser, dont je vis tressaillir
Une à qui la cuida [2] le cœur faillir
Au dire adieu [3]. . . . . .

CHAPITRE XCI.

Suite de l'histoire de René d'Anjou.

René était un des hommes les plus instruits de son temps; il savait l'hébreu, le grec, le latin, le catalan,

[1] Abandonner. — [2] Pensa.
[3] *Man. de la Bibliothèque du roi.* Cet ouvrage de Louis de Beauvau est dédié à Louis de Luxembourg.

l'allemand et l'italien. Il avait beaucoup de connaissances dans les mathématiques, dans l'art militaire, et si, comme les événements l'ont prouvé, il n'avait pas assez de génie, de force morale, pour devenir un grand roi, si son âme n'avait point assez de vigueur pour le maintenir sur un trône contesté, il avait en revanche toutes les qualités qui font un bon roi et un honnête homme. Il fut le second et le dernier de nos princes héréditaires qui porta, non le fastueux, mais le doux surnom de BON. Ce ne fut point par le décret d'un sénat, ni par le concours de fonctionnaires salariés, ni par la flatterie des courtisans qu'il lui fut décerné, mais bien par l'amour et la reconnaissance de ses sujets; la postérité l'a confirmé puisque depuis quelques années l'histoire, la peinture, la sculpture, le théâtre même, ont reproduit ses traits et célébré ses talents et ses vertus. René était généreux, compatissant, protecteur des opprimés, et ce qui est plus recommandable dans un souverain, il aimait la justice et la rendait à tous ses sujets avec impartialité. Sa plus douce jouissance était d'accorder des lettres de grâce, ou de commutation de peine, aussi le vit-on plusieurs fois, soit à la chasse, soit à la guerre, tout couvert de sueur et sans descendre de cheval, prendre avec empressement la plume qu'on lui présentait pour les signer, en disant : « La plume des souverains » ne doit jamais être paresseuse. » Il ne remettait point au lendemain la faveur qu'il pouvait accorder sur-le-champ; si on lui faisait quelques observations sur cette précipitation, il répondait : « Les longues expéditions » font perdre la bienveillance des peuples. » Et lorsqu'on lui amenait des prisonniers de guerre « il les recevait

très debonnairement, dit un ancien auteur, se souvenant qu'il avoit été prisonnier comme eux. » Ce fut à la réunion de tant de vertus que ce prince dut son honorable surnom et la gloire de recevoir des ambassadeurs Catalans, qui vinrent lui offrir la couronne d'Aragon, sur laquelle il avait des droits du chef de sa mère. Mais son âge et les chagrins, qui avaient hâté sa vieillesse, l'obligèrent de refuser cette marque de la haute estime dont il jouissait; car on savait très bien qu'il n'avait aucun moyen de faire valoir par les armes ses prétentions sur ce royaume. Il céda ses droits à cette couronne à Jean II, duc de Calabre et de Lorraine, son fils, l'un des plus grands capitaines de son siècle, quoique rarement heureux. Ce prince, à la veille d'être paisible possesseur de l'Aragon, termina sa carrière à Barcelone le 16 décembre 1470, laissant deux fils, dont l'aîné mourut peu de temps après lui, et le cadet, nommé Nicolas, le seul rejeton de l'illustre maison d'Anjou, finit ses jours trois ans après (1475).

René n'eut point d'enfants de Jeanne de Laval; Isabelle de Lorraine, sa première épouse, lui en avait donné neuf, dont plusieurs contractèrent des alliances fécondes, mais cet infortuné prince eut la douleur de voir s'éteindre cette nombreuse postérité. Dans le cruel isolement où toutes ces pertes l'avaient réduit, il chercha de nouveau un adoucissement à ses chagrins au sein des Muses toujours compatisssantes, et il aurait encore pu passer quelques jours paisibles, si Louis XI, son neveu, n'était venu troubler sa tranquillité. Ce monarque ambitieux, abusant de sa force et de la bonté de son oncle, le dénonça au parlement de Paris comme conspirateur, ordonnant qu'il fût poursuivi criminel-

lement, afin d'avoir un prétexte pour faire confisquer ses états à son profit. Mais le parlement, qui connaissait la conduite prudente et modérée du bon duc d'Anjou, eut la sagesse et le courage de ne donner aucune suite à cette injuste accusation. Cependant Louis XI (1474), sans autre forme de procès, s'empara de l'Anjou, et mit une forte garnison dans le château d'Angers.

Le roi René était depuis quelque temps à son château de Baugé, où il vivait paisiblement sur la foi des traités, lorsqu'il apprit cet événement. « Le noble roi » (dit Bourdigné, auteur contemporain), oyant racon- » ter la perte et domage de son pays d'Anjou, que tant » il aimoit, se trouva quelque peu troublé et non sans » cause. Mais quand il eut repris son esprit, il dit : — Je » n'offensai jamais le roi de France, par quoi il me » dut faire un tel tour... Mais le vouloir de Dieu soit » fait, qui m'a tout donné, et me peut ôter à son » plaisir... Le roi n'aura point de guerre avec moi pour » mon duché d'Anjou, car mon âge de soixante-cinq » ans ne s'adonne plus aux armes, et n'en sauroit porter » le travail... Mais Dieu qui est vrai juge, jugera entre » lui et moi. Là long-tems que j'ai proposé de vivre le » reste de ma vie en paix et repos d'esprit, et le ferai » s'il est possible. »

Quelques auteurs ont loué, d'autres ont blâmé l'indifférence stoïque de René dans cette circonstance; contentons-nous de dire que ce n'est point avec une âme commune que l'homme peut supporter avec tant de résignation un pareil revers de fortune. Contraint par la violence de quitter pour jamais son pays natal, le domaine de ses ancêtres si riche de nobles souvenirs, où il avait passé son enfance et une grande partie de

sa vie, notre bon duc se retira, peu de temps après cette usurpation, à Aix en Provence. Au moment de son départ, les Angevins de toute condition et de tout âge ne craignirent point de manifester hautement leurs vifs regrets; René vit couler leurs larmes, entendit leurs soupirs et leurs bénédictions; ils l'avaient aimé comme le meilleur des princes, en le perdant, ils le pleuraient comme le meilleur des pères.

Cependant Louis XI ayant appris que René justement offensé de sa conduite à son égard se proposait d'instituer le duc de Bourgogne son héritier, il mit aussitôt en jeu la ruse et l'hypocrisie pour détourner le coup qui menaçait ses ambitieux projets. Peu de temps après il alla à Lyon, et pria René de venir l'y trouver. Le duc d'Anjou, qui savait avoir tout à craindre de son perfide neveu, se rendit, quoiqu'avec répugnance, à son invitation. L'astucieux monarque employa toutes sortes de moyens pour faire oublier à son oncle les torts qu'il avait envers lui. Affaibli par l'âge et les infortunes, le bon duc, dont l'âme était aussi noble que désintéressée, se laissa facilement gagner par une multitude de présents conformes à ses goûts. Des livres, des tableaux, des médailles, des morceaux d'antiquités, achetèrent de ce vieillard malheureux son beau comté de Provence. La cession en fut faite comme le désirait Louis XI, et le duc d'Anjou

« *Ecrivit* de son joug l'instrument authentique. »

En effet, René traça lui-même sur du vélin en lettres d'or, accompagnées de viguettes et de fleurons enluminés des plus belles couleurs, cet acte, arraché à la faiblesse par la ruse et la persécution. Cette cession fut

faite aux Cordeliers, à Lyon, en faveur de Charles, comte du Maine, neveu de René; mais Louis XI, qui l'avait dictée, savait bien dès lors comment il se ferait mettre à la place du comte.

De retour à Aix, le duc d'Anjou transmit à Louis XI, par son testament, qu'il écrivit aussi lui-même en lettres d'or, tous ses droits sur le royaume de Naples, et ce fut là l'origine de nos guerres d'Italie sous le règne de Charles VIII; guerres tout aussi sanglantes, tout aussi inutiles que celles qui les avaient précédées, que celles qui les ont suivies, et que celles qui les suivront peut-être encore pour nous mettre en possession de ce beau pays. Aucun exemple ne prouve mieux, ou du moins plus longtemps, que les fautes des pères ne servent jamais de leçons à leurs enfants.

René, d'une taille élevée et bien prise, avait une physionomie agréable, que ne défigurait point une large cicatrice à la joue droite, reste d'une blessure reçue à la bataille de Bulgnéville. Son teint était blanc et coloré. Il avait les yeux très fendus et presque à fleur de tête. Son nez était un peu court et arrondi par le bout. Il était très galant; quelques auteurs lui reprochent même d'avoir trop, et surtout trop longtemps, aimé les femmes; on retrouve des traces de cette passion dans plusieurs de ses actes et de ses écrits : un des articles des statuts de l'Ordre du Croissant, qu'il institua, défend expressément aux chevaliers de médire des femmes, de quelque rang qu'elles soient. Les cours d'amour, en Provence, qui avaient tant contribué aux progrès de la galanterie chevaleresque en Europe, n'existaient plus de son temps; ne pouvant les rétablir, il institua un prince d'amour, auquel il donna des officiers annuels,

comme l'avaient été ceux du parlement d'amour, et ces officiers accompagnaient leur prince à la grande procession de la Fête-Dieu à Aix. Il leur accorda un droit vulgairement nommé *pelotte*, qu'ils faisaient payer aux veufs et aux veuves qui se remariaient, comme pour les punir de leur inconstance; ils l'exigeaient aussi des personnes qui épousaient des étrangers ou des étrangères. Ce droit singulier, confirmé par plusieurs arrêts du parlement d'Aix, s'est conservé jusqu'en 1789. Mais il est une autre institution de René, bien plus intéressante, qui a résisté à tous les orages de la révolution; je veux parler des prudhommes pêcheurs à Marseille, tribunal dont l'origine remonte au dixième siècle, et qui reçut de ce prince, en 1471, son organisation définitive. Les quatre juges qui le composent et leurs suppléants sont élus tous les ans le jour de la Pentecôte; leur tribunal a le nom de *juridiction des prudhommes pêcheurs*; ils portent une robe de palais lorsqu'ils tiennent leurs assises; ils connaissent de toutes les contestations relatives à la pêche; chaque partie qui se présente devant eux plaide elle-même sa cause, et donne pour tous frais une pièce de deux sols. Les juges écoutent attentivement; la décision de ce jury est toujours sage, et le président l'exprime, en disant à celui dont la plainte n'est pas fondée : *la loi vous condamne;* toute la sentence est comprise dans ces quatre mots, et personne ne peut appeler d'un arrêt, rendu par des pairs; jamais on n'en attaqua la justice; mais aussi « où la *justice* va-t-elle se nicher? »

René prenait les titres pompeux de roi de Sicile, de Naples, de Hongrie, de Jérusalem, d'Aragon, de Va-

lence, de Sardaigne, de Majorque et de Corse, de duc d'Anjou, de Lorraine et de Bar, de comte de Provence et de Forcalquier. Mais toutes ces couronnes n'enrichissaient que son blason, et aucun monarque de son temps n'eut aussi peu de puissance et moins d'argent. S'étant fait un devoir de n'employer le produit des impôts que pour les dépenses publiques, sa bienfaisance, qu'il ne pouvait satisfaire qu'avec les économies de ses revenus personnels, le mettait souvent dans le cas d'avoir recours à la bourse de ses sujets : les registres de la cathédrale d'Angers nous en fournissent la preuve. En 1465, le chapitre lui prêta, sur gages, cinq cents écus, et douze cents en 1465. Mais aussi les impôts, excessifs sous les règnes précédents, furent-ils très modérés sous le sien ; et il ne se trouva pas obligé en mourant, pour satisfaire aux remords de sa conscience, d'ordonner, comme le fit Louis Ier, son aïeul, de distribuer aux pauvres bourgeois et paysans d'Anjou et de la Touraine vingt mille livres [1], pour les dédommager des tailles et autres impôts levés injustement sur eux.

Dans sa vie privée, comme dans sa vie publique, René était d'une simplicité de mœurs et d'une bonhomie admirables. On le voyait souvent se promener sans aucune suite, causant familièrement avec les personnes qu'il rencontrait. En hiver, il choisissait pour ses promenades les endroits exposés au midi, et c'est de là que nous est venu l'usage de dire *se chauffer à la cheminée du roi René*, lorsqu'on recherche les rayons du soleil. Il était extrêmement sobre, et ne bu-

[1] Environ 145,000 fr. de notre monnaie.

vait jamais de vin; lorsqu'on lui en demandait la raison, il répondait que c'était pour donner un démenti à Tite-Live, qui avait prétendu que les Gaulois n'avaient passé les Alpes que pour en boire.

Ce prince se plaisait beaucoup à la campagne, non pour le frivole plaisir de la chasse, mais pour celui de faire prospérer l'agriculture, et de soulager la misère du peuple par d'utiles travaux. Souvent il allait seul à pied, soit à sa petite maison de Reculée, soit à celle de la Baumette, la première sur la rive droite de la Maine, la seconde sur la rive gauche, l'une et l'autre à une demi-lieue d'Angers. Il traversait ainsi, dans toute la simplicité de la vie patriarchale, la ville et les faubourgs. Près de ces deux habitations champêtres, René avait créé de jolis jardins, creusé des viviers remplis de poissons, planté des vignes, des vergers, des treilles, qu'il faisait cultiver sous ses yeux en mettant souvent lui-même la main à la pelle et au rateau. C'est là que pour la première fois les Angevins, émerveillés, virent des raisins muscats, des roses de Provins, des œillets de Provence et beaucoup d'arbres fruitiers qui avaient été importés en France par ce bon prince, ainsi que les paons blancs, les bartavelles et les lapins blancs. On lui doit aussi la propagation de la culture des mûriers et l'établissement de la première verrerie connue [1].

Lorsque René voyageait dans ses provinces, c'était toujours sans aucun faste; souvent il préférait, pour se loger, la modeste habitation d'un simple particulier qu'il affectionnait, au château d'un grand seigneur, ou

[1] A deux lieues d'Apt en Provence. Il avait un logement dans cette manufacture afin d'observer avec attention le travail des ouvriers. (VILLENEUVE-BARGEMONT).

au palais d'un évêque ; et quand il voulait mettre le comble à la faveur, il crayonnait, sur la muraille de la chambre qu'il avait occupée, son portrait avec ce vers :

Sicelidum regis effigies est ista Renati,

c'est-à-dire : ceci est le portrait de René, roi de Sicile.

Quelquefois aussi, voulant s'assurer par lui-même de l'état de l'administration de ses provinces, et de l'opinion publique sur le compte des fonctionnaires qui en étaient chargés, il les parcourait déguisé soit en pèlerin, soit en chasseur égaré; allait seul à pied, entrait chez les paysans, les artisans, causait avec eux, et parvenait ainsi à s'éclairer sur le bien qu'il avait à faire, et sur les abus à réprimer.

René aimait beaucoup à bâtir, et lorsqu'il n'avait plus rien à faire construire pour lui, il s'occupait des maisons de ses sujets les moins aisés ou chargés d'une nombreuse famille. C'est à ce goût, dit notre annaliste Bourdigné, presque son contemporain, qu'il faut attribuer cette multitude d'écussons de ses armoiries que l'on voyait sur un grand nombre de maisons d'Angers; c'étaient celles qu'il avait fait réparer ou rebâtir. Les paysans eurent aussi beaucoup de part à ses bienfaits; il donnait, à la charge de faibles redevances, toutes les terres incultes de ses domaines aux cultivateurs les plus laborieux et les plus intelligents. Ce sont sans doute ces libéralités, si bien entendues, qui ont rendu jusqu'à nos jours le nom du bon roi de Sicile si populaire dans notre province.

René avait vu s'accomplir la prédiction faite, en 1380, au sacre de Charles VI, lorsque Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, se plaça à table, malgré toutes les

représentations qu'on pût lui faire, au-dessus de Louis Ier, duc d'Anjou. Un astrologue, témoin de ce débat, prédit qu'avant cent ans la race d'Anjou exterminerait celle de Bourgogne. En effet, René, duc de Lorraine, petit-fils de René, duc d'Anjou, livra le 5 janvier 1477, à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, la fameuse bataille dans laquelle celui-ci perdit la vie. Le vainqueur assista aux obsèques du vaincu, et y parut avec une grande barbe de fils d'or à la manière des anciens preux.

René fit en Anjou plusieurs fondations religieuses, mais il les dota très économiquement, parce qu'autant il était prodigue de ses biens, autant il était avare de ceux de ses sujets, c'est-à-dire des impôts qu'il levait sur eux. Les plus remarquables de ces fondations sont la chapelle de Saint-Bernardin, aux Cordeliers d'Angers, détruite en 1794, et le couvent de la Baumette, construit sur un rocher élevé au pied duquel coule la Maine, à une demi-lieue au-dessous de cette ville. On lit sur la première pierre qui paraît à l'extérieur de ce monastère : *Le roy René m'assit cy* [1]. Il fit en outre reconstruire le chœur de Saint-Martin d'Angers, tel qu'il existe encore aujourd'hui.

Baugé possédait aussi un monument de la piété de ce prince ; c'était une chapelle dédiée à la Vierge sous le nom de Notre-Dame-du-Petit-Mont, parce qu'elle était bâtie sur une tombelle renfermée dans l'enceinte de la ville ; mais ce qui donnait un grand intérêt à ce petit monument, qui a été détruit il y a quelques années,

[1] C'est dans ce couvent que Rabelais fit une partie de ses études et se lia avec les frères du Bellay, dont l'un, devenu cardinal, fut son plus zélé protecteur.

c'est qu'il était décoré de plusieurs tableaux peints sur les murs par René lui-même. Malheureusement personne n'a pris soin de faire une description de ces peintures dont on ignore actuellement les sujets.

Avant de terminer ce chapitre, nous devons détruire une calomnie, en relevant une erreur grave échappée à Villaret dans son histoire de France. Lors de l'expédition de Charles VII, en 1461, contre la ville de Gênes, raconte cet auteur, expédition dans laquelle René commandait mille gens d'armes qu'il avait embarqués à Marseille, ce prince resta pendant l'action sur ses galères, et, à l'aspect de ses troupes battues et en déroute, outré de fureur de voir ses gens d'armes perdre une victoire qu'il n'avait pas eu le courage de disputer à leur tête, il ordonna à ses vaisseaux de s'éloigner de la côte, abandonnant ainsi ces malheureux Français à la discrétion du vainqueur [1]. Cette action, aussi lâche que barbare, ajoute le même historien, couvre la mémoire du roi René d'un opprobre ineffaçable. Mais heureusement ce fait, si légèrement affirmé par Villaret et démenti par le caractère bien connu du prince, ne se trouve que dans un seul historien contemporain, Jean Simonetta, qui, en le rapportant dans la vie de Ludovic Sforce, ennemi juré de René, ne le considère pas autrement qu'un bruit populaire, auquel il n'ose ajouter foi. Comment un historien français a-t-il donc pu admettre sans examen une calomnie aussi odieuse, et qui tend à ternir la gloire d'un prince dont la vie a été illustrée par tant d'actions de bravoure et d'humanité?

[1] *Histoire de France*, in-4°, t. VIII, p. 348.

CHAPITRE XCII.

Suite et fin de l'histoire de René d'Anjou. — Le château de Launay, près Saumur. — L'oncle et le neveu ou les contrastes. — Mort de René. — Son tombeau. — Réunion definitive de l'Anjou à la couronne. — Fin de la quatrième et dernière maison d'Anjou.

Déjà près de quatre siècles se sont écoulés depuis l'inique spoliation de l'Anjou par le perfide Louis XI, et, cependant, il n'est pas encore un seul cœur angevin qui, à ce douloureux souvenir, ne se soulève d'indignation. Le même laps de temps n'a point affaibli non plus l'affection des habitans de cette province pour leur bon roi René; sa justice impartiale, sa tendre compassion pour les malheureux, lui ont mérité et lui conserveront à jamais la reconnaissance des peuples dont les ancêtres eurent le bonheur de vivre sous son gouvernement paternel.

« La nature, en formant Louis et René, paraissait » avoir voulu présenter une double opposition. Ici, » une prudence et une habileté consommées, mais le » cœur le plus corrompu ; là, une bienveillance et une » magnanimité dénuées de génie. René, veuf de toutes » les espérances de ce monde, renvoie la couronne d'A- » ragon que lui apportaient des peuples émus par la » renommée de ses vertus. Louis, exilé de la société » des vivants par les angoisses d'une conscience ulcérée, » poursuit, de son ambition sombre et insatiable, cha- » que acquisition que la violence peut saisir, chaque

» proie que peut enlacer la fraude. Il brûle de régner
» sur un monde qui l'abhorre. La fortune sourit au gé-
» nie politique du Tibère français; toutes les chances
» trompent l'âme chevaleresque du Titus angevin. Le
» prince vicieux gagne des provinces; le prince ver-
» tueux ne gagne que *Loz en Croissant*; mais René se
» console facilement des outrages de la fortune, en cul-
» tivant les beaux-arts, en composant des écrits pleins
» d'une douce morale, ou d'une tendre sensibilité.
» Louis, tourmenté au sein du triomphe même par de
» mortelles alarmes, demande aux superstitions, à la
» magie, à l'enfer, ces soulagements que lui refusaient
» toutes les puissances célestes.

» La couche solitaire de l'un et l'autre de ces princes
» est également arrosée de larmes; mais la nuit ramène
» autour de l'un, les images aériennes d'une épouse ai-
» mée, d'un fils adoré, de milliers de malheureux con-
» solés. Autour de l'autre, planent les ombres irritées,
» sanglantes, d'un peuple de victimes. »

Dès leur jeunesse, placés dans une situation absolu-ment semblable, ces princes se font remarquer par un trait qui seul suffirait à les caractériser, et à faire apercevoir chez l'un, le germe des vices qui le rendirent l'effroi de ses sujets; chez l'autre, celui des vertus qui lui méritèrent l'amour et la vénération des siens.

Encore enfant, René ayant eu le malheur de perdre son père, on confia son éducation au cardinal de Bar, son grand-oncle maternel, qui dans la suite le maria et l'institua son héritier. Le prince angevin se trouvait à la cour de France lorsqu'il apprit la mort de celui qui lui avait tenu lieu de père; il se rend aussitôt à Bar, honore la mémoire de son oncle par les plus touchants regrets,

et lui fait des funérailles dignes de son mérite et de son rang. Louis, alors Dauphin, était depuis cinq ans dans la petite ville de Genep en Hainaut, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de Charles VII, qui, depuis qu'on lui avait dit que son fils voulait le faire empoisonner, s'était laissé mourir de faim. Dans l'excès d'une joie parricide, de se voir enfin roi de France, Louis XI oublia d'envoyer les ordres nécessaires pour les obsèques de son père, et le monarque, auquel la France doit d'avoir échappé au joug des Anglais, serait peut-être resté sans sépulture, si un de ses fidèles serviteurs ne s'était chargé, à ses frais, de cette triste cérémonie.

Un des plus beaux attributs de la royauté est, sans doute, le droit de faire grâce ; nous avons vu, page 568, avec quel touchant et généreux empressement René usait de cette belle prérogative. C'est surtout à l'occasion de leur sacre, que nos rois se montrent miséricordieux envers les accusés de délits politiques. La cérémonie de celui de Louis XI étant achevée, un des pairs de France se jette aussitôt à ses pieds, et, dans les termes les plus touchants, les plus capables d'émouvoir et d'attendrir, il le conjure de pardonner aux serviteurs de son père, qui avaient pu l'offenser. Le dissimulé monarque, voulant paraître compatissant et généreux, promit tout ce qu'on voulut, mais il excepta de cette amnistie, sept personnes sans les nommer. Avec une telle restriction mentale, Louis pouvait faire mourir tous ses sujets, moins sept, sans craindre d'être accusé d'avoir manqué à sa parole royale. Aussi cette cruelle amnistie fut-elle le commencement de la terreur, jusqu'alors sans exemple, qui pesa sur la France pendant la durée de son règne.

Tout dans la vie publique et privée de ces princes, offre les contrastes les plus frappants; l'aspect même de leur demeure annonce de loin l'immense différence de leurs caractères. Le petit château de Launay, qu'on aperçoit dans la vallée, sur la rive droite de la Loire, à une lieue au-dessus de Saumur, et qui paraîtrait aujourd'hui bien modeste pour un simple gentillomme, était cependant celui où René se plaisait le plus lorsqu'il résidait en Anjou. Environné de vastes vergers et de jolis jardins, des haies vives, composées d'aubépines, d'églantiers, forment seuls son enceinte et sa défense. Les appartements du rez-de-chaussée sont ombragés par une grande treille qui tient lieu de péristyle. La clématite, le chèvrefeuille, s'entrelacent autour de ses légers supports du haut desquels ils retombent en festons. De beaux ceps de muscat sont plantés près des murs : les uns étendent sur la treille leurs flexibles sarments chargés de grappes et de pampres verdoyants, et forment ainsi le toît de cette galerie champêtre qui flatte à la fois l'odorat et la vue; les autres s'élèvent jusqu'au-dessus du premier étage et dessinent sans art, mais non sans agrément, le contour des croisées, qui servent d'encadrement aux vases de fleurs cultivées par le bon roi de Sicile. C'est là, c'est dans cette paisible et simple retraite, que René passe ordinairement la belle saison; c'est là qu'il encourage par son exemple et ses bienfaits, ces nombreuses plantations d'arbres fruitiers et champêtres qui, dans la suite, transformèrent la vallée d'Anjou, alors en grande partie marécageuse, en un verger immense qui a mérité à ce fertile canton d'être appelé le jardin de la France. Ce petit manoir, lors même que le prince y résidait, était ouvert à tous

venants ; l'amour et la fidélité des Angevins veillaient seuls à sa garde [1].

Quittons, pour un instant, les riants bocages de Launay, et remontons la Loire jusqu'à Tours, qui n'en est éloigné que de seize lieues. Cette masse de bâtiments que nous apercevons sur la rive gauche de la Loire, à l'extrémité d'un faubourg, est le château du Plessis-lès-Tours, transformé par Louis XI en une prison d'état, dans laquelle sa conscience et la crainte l'ont constitué prisonnier. De larges fossés remplis d'eau, de grands murs, de grosses grilles hérissées de pointes de fer aiguës en défendent l'entrée ; on ne peut pénétrer dans son enceinte qu'après avoir traversé les fossés sur deux ponts-levis, et s'être baissé pour passer sous un étroit guichet. La campagne qui l'environne, est dépouillée des arbres qui en faisaient autrefois l'ornement ; on les a détruits afin d'apercevoir au loin les téméraires qui tenteraient d'en approcher. Plusieurs rangs de fosses profondes, entremêlés de trappes à bascule, recouvertes de terre, occupent cette aride et dangereuse esplanade. Le roi et les officiers de sa maison connaissent seuls les tortueux sentiers qu'il faut suivre pour ne pas tomber dans ces redoutables embûches. Louis, qui sait être en horreur aux Français, ne confie qu'à des étrangers la garde de sa personne. Des troupes écossaises forment la garnison du château où règne un morne silence qui n'est interrompu que par les sentinelles, placées nuit et jour sur les murs, et dont les cris barbares, pour les oreilles françaises, annoncent, dans leur lan-

[1] On trouve dans l'histoire de René d'Anjou, par M. de Villeneuve-Bargemont, plusieurs lettres de ce prince datées de Launay-lès-Saumur.

gage, qu'ils veillent à la sûreté du tyran. De petites fenêtres, fermées par d'épais barreaux de fer, ne laissent qu'un étroit passage à la lumière qui pénètre à peine dans une longue galerie, ainsi que dans les nombreuses chambres à coucher dont Louis change presque toutes les nuits. C'est dans ce château que le monarque, devenu tout à la fois son geôlier et son bourreau, subit, par la frayeur du poignard et du poison, le long supplice dû à ses nombreux forfaits. C'est de cette galerie, dont il a fait son unique promenade, qu'il aperçoit les malheureux enlevés par ses ordres à leur famille ; il va les interroger, les juger, et les faire exécuter sans aucunes formes légales.

René jugeait aussi à Launay, mais il ne jugeait que les peintres, les poètes et les musiciens ; il laissait à ses tribunaux le soin de prononcer, en se conformant aux lois, sur les biens, la vie et l'honneur de ses sujets. Ses goûts paisibles, ses talents éminents, attiraient à sa cour les troubadours, les trouvères et les artistes les plus renommés. Ils le consultaient sur leurs ouvrages; les uns lui récitaient leurs poèmes, les autres les chantaient. La complainte langoureuse des Angevins, la chanson vive et légère des Provençaux, excitaient tour à tour, soit une joie badine et folâtre, soit cette douce mélancolie qui dispose l'âme à de tendres sentiments. Ces agréables passe-temps, auxquels il faut ajouter de brillants tournois, amenaient à la cour d'Anjou une foule d'étrangers qui la considéraient, avec raison, comme la plus noble école de courtoisie.

Les jours de fêtes, nombre d'habitants de Saumur, de la Vallée et des coteaux, se réunissaient sur les belles pelouses vertes et ombragées de Launay, et dansaient

joyeusement, les uns au son de la musette angevine, les autres à celui du galoubet et du tambourin provençal; souvent ils avaient la satisfaction de voir, à ses fenêtres, leur bon roi, souriant à leurs jeux et paraissant oublier ses peines et ses malheurs en jouissant du bonheur de ses sujets.

Au Plessis, Louis jouissait aussi, à sa manière, du plaisir de voir et d'entendre les siens. On dit qu'à l'exemple de Denis le Tyran, il passait des heures entières dans des réduits pratiqués dans les murs de cachots humides creusés par ses ordres au fond des souterrains du château. De là, sans être aperçu, il pouvait entendre et voir les malheureux qu'il y tenait enchaînés [1]; son âme atroce se délectait au bruit des fers, aux accents plaintifs, aux douloureux gémissements de ses victimes, mourant lentement de froid et de faim [2]. Tandis que René faisait rebâtir ou réparer les maisons de ses sujets peu riches, Louis faisait construire des cages de bois, bardées de fer, pour y renfermer les plus opulents des siens, dont il confisquait les biens. René plantait partout des arbres et de la vigne pour rendre la vie plus agréable à ses peuples; Louis ne plantait partout que des potences pour la leur arracher par des supplices.

La physionomie de ces princes offrait aussi une différence bien prononcée. Toujours l'esprit agité par l'ambition, la peur et la haine, Louis, la tête baissée, le regard farouche, ne levait les yeux que furtivement,

[1] On dit que ces chaînes étaient d'une grosseur énorme; on les appelait *les fillettes du roi*.

[2] Ce fait, consigné dans plusieurs anciennes chroniques, est contesté par quelques auteurs modernes.

dans la crainte d'y laisser pénétrer ses desseins. René, au contraire, fort d'une conscience pure, ne craignait pas de regarder tout le monde en face; la douceur et la sérénité de sa noble figure inspiraient le respect et la confiance. Le dernier de ses sujets pouvait l'aborder, et si quelquefois la majesté du prince intimidait celui qui lui parlait, aussitôt un mot ou un regard bienveillant le rassurait. Louis, toujours pauvrement et sordidement vêtu, et *si mal mis,* dit Commines, *que pis ne pouvoit,* était coiffé d'un bonnet gras, couvert de petites images de plomb représentant les madones qu'il avait adoptées pour patrones. Les vêtements ordinaires de René étaient, à la vérité, fort simples, mais cependant toujours dignes d'un prince par leur élégance parfaite.

Ces deux monarques recherchaient les femmes avec passion; mais le neveu les traitait en maître qui veut que rien ne lui résiste, l'oncle en amant soumis qui désire mériter leurs faveurs. Louis enfermait sous les verroux celles qui avaient le malheur d'attirer son attention; René fixait ses conquêtes par des soins délicats, les célébrait dans ses vers, rompait des lances dans les tournois en l'honneur de la dame de haut parage, comme il prenait la pannetière et la houlette pour plaire à la simple bergère. Louis était aimé par ordre, René l'était par amour.

Le roi augmentait sans cesse les impôts, et il parvint même à les doubler; le bon duc travailla continuellement à les diminuer, en réduisant les dépenses, et il y réussit. Louis fit empoisonner son frère, son héritier présomptif; René pleura amèrement la mort du sien dont il fut le successeur. René était pieux, Louis su-

perstitieux. René s'attendrissait sur le sort des prisonniers de guerre, les renvoyait sans rançon et leur faisait même des présents; Louis faisait pendre les siens. Rien au monde n'aurait pu déterminer René à manquer à sa parole, ni à commettre une action désavouée par la probité et l'honneur; Louis ne se croyait engagé par ses serments que lorsqu'il avait juré sur la croix de Saint-Laud d'Angers; tous les moyens, même les plus iniques, lui paraissaient légitimes pour parvenir à ses fins, et, ne se contentant pas d'être seul parjure, il disait à ses ministres, en parlant de ceux avec lesquels ils traitaient : « Ils vous mentent bien, mentez bien » aussi. »

Libéral, compatissant, le bon roi de Sicile tient toujours ouvert son trésor particulier, soit pour venir au secours de ceux de ses sujets qui éprouvent des pertes, soit pour encourager, par des avances, ceux qui veulent faire d'utiles entreprises. Le monarque français n'ouvre le sien que pour corrompre, soit en France, soit dans les pays étrangers, ceux qui peuvent servir ses ambitieux projets.

Toujours soupçonneux, inquiet, Louis n'osait guère voyager dans ses provinces sans s'être assuré, par les serments des gouverneurs, qu'ils n'attenteraient ni à sa liberté ni à ses jours. La crainte qu'il éprouvait, il la communiquait à ses sujets qui fuyaient ou se cachaient à son approche. René parcourait les siennes en père qui visite ses enfants, le peuple accourait au-devant de lui, sa présence répandait partout le bonheur et la joie.

Louis choisissait ordinairement ses ministres et ses agents secrets parmi les hommes les plus obscurs, quelquefois les plus immoraux, les plus vils. De son

tailleur, il fit un héraut d'armes ; de son barbier [1], un ambassadeur ; le fils d'un cordonnier d'Anjou [2] eut l'administration des finances ; le fameux Tristan, dont le nom devint si odieux, que personne n'osait le prononcer, fut chargé, sous le titre de grand prévôt, de la justice expéditive. Il jugeait et faisait exécuter ses sentences avec tant de précipitation, que souvent il se trompait sur l'identité des personnes, ce qui ne sauvait pas les condamnés lorsqu'il pouvait les trouver. Cependant, quelle que fût l'activité du grand prévôt, les jours ne pouvaient suffire à tant d'exécutions; il fut obligé, par ordre de son maître, d'y employer aussi les nuits, et pour dérober à la connaissance du public le nombre des victimes, il les faisait jeter dans la Loire, après les avoir renfermées dans des sacs. C'est un tel bourreau que le roi de France ne rougissait pas d'appeler familièrement *son compère*. S'il convenait à sa politique d'employer de préférence ces hommes méprisés et corrompus, c'était peut-être pour s'en défaire à son gré sans être taxé d'injustice; ce qu'il y a de certain, c'est que de tels serviteurs étaient bien faits pour lui aider à supporter le pesant et dangereux fardeau de la haine et de l'exécration publiques.

Mais René, qui n'avait que de louables intentions dans le gouvernement de ses provinces, n'admettait jamais dans son conseil que des hommes non moins distingués par leur naissance que par leur mérite et leur probité. Aussi l'histoire nous a-t-elle transmis honorablement les noms de ses principaux officiers : des

[1] Olivier le Diable, devenu barbier du roi; il prit le nom d'Olivier le Dain; il fut pendu sous le règne suivant.
[2] Jean Bourré, né à Bourg.

Boucicault, des Villeneuve, des Tanneguy du Chatel, des Palamède de Forbin, des Maillé, des La Jaille, qui trouvaient tous la plus noble récompense de leurs services en partageant avec leur bon roi l'amour et les bénédictions de ses sujets.

Pour terminer enfin cette longue série de contrastes, voyons ces deux monarques à leur lit de mort, dans ce moment terrible et solennel où, comme le rapporte l'épitaphe composée par René, la grandeur, la puissance, la fortune et la gloire vont s'engloutir dans le néant. Louis XI, ainsi que la plupart des hommes, ne jugeait les autres que d'après lui-même; il n'avait jamais pu oublier qu'il avait longtemps désiré avec ardeur la mort de son père; qu'il avait tenté de le faire empoisonner; qu'il avait pris les armes pour le détrôner. Devenu père à son tour, il vit dans l'héritier présomptif non un fils, mais un ennemi, un assassin, toujours prêt à lui arracher la vie, afin de jouir plus promptement du pouvoir suprême. Aussi eut-il l'attention de le tenir rigoureusement éloigné de sa personne, sans lui faire donner aucune espèce d'éducation, se contentant de répondre à ceux qui osaient lui adresser quelques mots bien circonspects à ce sujet : « Il suffit qu'il sache cette seule maxime : *Qui » ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner.* » Cependant, quelques jours avant sa mort, craignant que son fils ne pût achever et maintenir les nouveaux plans de gouvernement qu'il avait commencés, Louis se reprocha, mais trop tard, cette coupable négligence; il en fit le pénible aveu, et ce fut peut-être son premier, comme son dernier repentir [1].

[1] Louis XI mourut au Plessis, près Tours, le 31 août 1483.

Le bon roi de Sicile mourut à Aix le 10 juillet 1480. Sentant qu'il touchait à ses derniers moments, il fit appeler Charles d'Anjou, son petit-fils et son successeur, qui se rendit aussitôt près de son noble aïeul. « Mon » fils, lui dit-il en ranimant sa voix, il semble qu'il » manque quelque chose à l'amour que je vous ai témoi- » gné, et ce n'est pas assez de l'avoir fait paraître en vous » donnant mes états, il faut encore que je vous apprenne » comment vous en jouirez heureusement. La seule » maxime que vous ayez à pratiquer pour cela, *c'est* » *d'aimer vos peuples comme je les ai aimés*. C'est » principalement ainsi que vous trouverez les Proven- » çaux fidèles et zélés... Considérez ce qu'ils ont fait pour » moi, par cette voie, en tous mes besoins, dans les » guerres de Naples, de Catalogne, et même dans celle » où j'assistai le feu roi Charles VII en Normandie.

» Vous savez ce qu'on a dit d'eux : qu'il n'y eut ja- » mais de meilleure nation sous un bon roi, et qu'il » n'en fut jamais de pire sous un mauvais prince..... » Renouvelez cette épreuve en votre personne. Conser- » vez à ce peuple la même affection que vous y trou- » vez, et souvenez-vous que *Dieu veut que les rois lui* » *ressemblent bien plus par leur débonnaireté que* » *par leur puissance* [1]. »

Quelque temps après la mort de René, son corps fut apporté à Angers, comme il l'avait ordonné par son testament, et inhumé dans l'église cathédrale, dans le tombeau qu'il s'était fait préparer, et auquel il avait travaillé lui-même.

Sur une grande table de marbre noir, qui couvrait

[1] *Hist. de René d'Anjou*, par M. DE VILLENEUVE-BARGEMONT.

ce tombeau, étaient couchées les statues en marbre blanc du roi René et de la reine Jeanne de Laval, sa seconde épouse. Au pied de celle du roi, on voyait un lion, symbole de la force et du courage; au pied de celle de la reine, on avait mis deux chiens, emblême de la fidélité. Ce mausolée était placé sous une arcade, dont le fond était rempli par un grand tableau peint sur bois par le roi René, ou au moins commencé par lui, puisque par son testament il ordonne qu'on achève la peinture de son tombeau. Cette peinture représentait la mort, figurée par un squelette couvert d'un manteau de drap d'or fourré d'hermine; il s'appuyait sur les deux bras d'un trône qui lui servait de siége et portait en tête une couronne penchée et prête à tomber. Au-dessous de ce tableau, étaient huit vers latins, de la composition du roi de Sicile, par lesquels il avait voulu exprimer que la mort anéantit les sceptres et les couronnes, la grandeur, la gloire, la réputation, et qu'elle met sur la même ligne les savants et les ignorants, les maîtres et les esclaves, les souverains et les sujets [1].

On remarque avec peine que jamais l'autorité n'a rien fait en Anjou pour y perpétuer la mémoire du bon roi René. La ville d'Aix, dans laquelle il passa les dernières années de sa vie, vient de lui ériger une statue. Celle d'Angers, qui le vit naître, qui possède ses cendres, et pour laquelle il eut toujours la plus tendre affection, qu'il combla de ses bienfaits, et à laquelle il

[1] Lorsqu'en 1783 on commença la belle décoration du chœur de Saint-Maurice on transféra ce tombeau, ainsi que le tableau, sous une arcade de la nef de la même église, où ils sont restés jusqu'en 1793, époque de leur destruction.

s'est donné lui-même, ne fera-t-elle rien pour lui? se laissera-t-elle taxer d'ingratitude pour l'un des hommes les plus sages qu'elle ait produits, pour un prince qui fit tout pour elle et qui l'honora le plus par sa bonté, ses talents et ses vertus? « Il n'a manqué à sa gloire, » dit l'auteur de l'Histoire de Provence, que des écri- » vains dignes de lui; et si, dans les différentes provin- » ces qui lui ont été soumises, on avait soin de recueil- » lir les anecdotes et les actions qui le concernent, on » verrait paraître, dans cet empire que l'opinion a créé » pour y faire vivre éternellement les grands rois, un » prince de plus qui irait se placer lui-même à côté » d'Henri IV. »

En jetant un dernier coup-d'œil sur nos princes héréditaires, nous sera-t-il permis de dire, au risque de nous répéter, qu'aucune dynastie en Europe n'a plus ni peut-être autant contribué à sa civilisation que nos deux maisons d'Anjou, dont presque tous les princes ont cultivé ou honoré les lettres. Les historiens, les poètes, les artistes, pourront-ils jamais oublier que lorsque Pétrarque allait au Capitole recevoir la couronne poétique, Robert d'Anjou, roi de Naples, lui donna son manteau en disant : « Les lettres me sont » plus chères que la royauté. »

L'époque de la mort du bon roi René, qui fut aussi celle de la réunion définitive de l'Anjou à la couronne, est remarquable dans notre histoire, parce que depuis lors cette province n'a plus été qu'un apanage possédé par les puînés de nos rois. Ce prince fut le dernier de nos ducs héréditaires : en lui finit la quatrième maison d'Anjou, dont Charles de Valois avait été le chef, en épousant, en 1290, Marguerite, fille de

Charles II dit le Boiteux, comte d'Anjou et du Maine. Cependant on peut se résumer en disant qu'il n'y a réellement eu que deux maisons d'Anjou, puisque les première, troisième et quatrième, suivant la division que nous en avons faite, provenaient de la même tige, Robert-le-Fort, et la seconde, d'Ingelger. De ces deux familles, sont sortis tous les rois de France de la troisième dynastie, onze rois d'Angleterre, plusieurs rois de Jérusalem, d'Aragon, d'Espagne, de Naples, de Hongrie, etc., en sorte que presque toutes les têtes couronnées de l'Europe tiennent à l'Anjou par leur naissance [1].

[1] *Chroniques d'Anjou; Histoire générale de Provence; Art de vérifier les dates; Manuscrits* de D. Housseau; *Manuscrits* de l'abbé Rangeard, etc. — M. de Villeneuve-Bargemont a publié, en 1825, une histoire complète de René d'Anjou; j'y renvoie le lecteur curieux de connaître plus particulièrement la vie et les ouvrages de notre excellent prince.

FIN DU PREMIER VOLUME.

ERRATA.

Le lecteur voudra bien remarquer que deux chapitres dans ce volume portent à tort le n° LVIII, ils se trouvent aux pages 337 et 342. Il existe également, de la page 432 à la page 541, une erreur de pagination.

TABLE DES CHAPITRES.

Pages

CHAPITRE Ier. — Les Andes ou Andegaves forment une des cités de la Gaule celtique. — Conjectures sur les limites de leur territoire et sur la position de leur principal *oppidum*. 1

CHAP. II. — Monuments celtiques. — Pierres couvertes ou dolmens. — Pierres-fiches ou peulvans. — Mottes ou tombelles. — Haches de pierre. 7

CHAP. III. — Révolte des Andes contre les Romains. Ils sont défaits par Fabius, lieutenant de César. — Ils se révoltent une seconde fois et passent définitivement sous la domination romaine. 12

CHAP. IV. — Monuments civils et religieux des Celto-Romains — Origine de *Juliomagus*. — Première enceinte de cette ville. — Amphithéâtre. — Capitole. — Eglises de Savennières, du Lion-d'Angers, de Saint-Eusèbe et de Saint-Vétérin à Gennes. — Thermes. — Aqueducs. 16

CHAP. V. — Suite des monuments gallo-romains. — Ouvrages militaires ou camps retranchés. — Tour de Galles. 26

CHAP. VI. — Suite des Antiquités gallo-romaines. — Voie d'Angers à Rennes, par Combrée. — Voie d'Angers à Poitiers, par Gennes et Doué. — Voie d'Angers au Mans. — Voie d'Angers à Tours, par Beaufort. — Petite voie du camp de Chenehutte à Doué. 35

Pages

CHAP. VII. — Tombeaux. — Inscriptions. — Vases. 41

CHAP. VIII. — Villes celto-romaines. — Antiquités diverses. 48

CHAP. IX. — Bas-relief gaulois au château de Saumur. — Costume gaulois. 53

CHAP. X. — Les Andes ou Andegaves changent le nom de *Juliomagus* en celui d'*Andegavia*, Angers. — La ville d'Angers pillée et brûlée. 54

CHAP. XI. — Établissement du christianisme en Anjou. — Premiers évêques et premier concile d'Angers. — Églises de Saint-Maurille à Angers et à Chalonnes. — Le Marillais. 59

CHAP. XII. — Suite du précédent. — Abbaye de Saint-Aubin à Angers. — Les Bénédictins. 67

CHAP. XIII. — La ville de Mur. — L'ancien pont Fouchard. — L'église de Nantilly. 73

CHAP. XIV. — Licinius, comte ou gouverneur d'Angers. — Il se retire dans un monastère. — Théodulphe et Beppolène lui succèdent. — Il est élu évêque d'Angers. — Église de Saint-Jean-Baptiste nommée depuis Saint-Julien. 78

CHAP. XV. — Saint Mainbœuf, évêque d'Angers. — Église de Saint-Saturnin, nommée depuis Saint-Mainbœuf. — Carreaux incrustés. 87

CHAP. XVI. — Église de Notre-Dame à Cunault. — Églises de Saint-Denis à Doué, à Cisay, à Aubigné. — Palais des rois d'Aquitaine. — Amphithéâtre ou les Arènes de Doué. 91

CHAP. XVII. — Rainfroy, comte d'Angers. — Palais des comtes d'Anjou. 96

CHAP. XVIII. — L'ancien château de Mur, nommé le Tronc. — L'église de Saint-Jean-Baptiste. — Première enceinte de la ville de Mur. 98

CHAP. XIX. — Milon, comte d'Angers. — Son fils Roland lui succède. 101

CHAP. XX. — Église du Marillais. — L'Angevine. — Abbaye de Saint-Florent-du-Mont-Glonne. — Louis-le-Débonnaire à Angers. — Thierry, comte d'Angers. — Eglise de Saint-Martin. — Lambert, comte de Nantes, s'empare du Craonnais, canton qui appartenait au comte d'Anjou. 103

CHAP. XXI. — L'Anjou divisé en deux comtés. — Robert le Fort ou l'Angevin, comte d'outre-Maine. — Château de Séronne. — La ville d'Angers pillée et brûlée. — Mort de

Pages

Thierry. — Erispoé, comte de deçà Maine. — Eglise de Saint-Laurent. — Les Bretons soumis par Robert le Fort. 110

CHAP. XXII. — Hasting et les Danois en Anjou. — Mort de Robert le Fort. — Eglise de Brissarthe. — Eglise de Séronne. 116

CHAP. XXIII. — Hasting, les Danois, leurs femmes et leurs enfants s'établissent à Angers. — Charles le Chauve, roi de France, et Salomon, roi de Bretagne, assiègent cette ville. 125

CHAP. XXIV. — Origine du gouvernement féodal. — Ingelger, premier comte d'Anjou. — Origine de la première maison d'Anjou. — Les Angevins deviennent serfs ou colliberts. 130

CHAP. XXV. — Foulques Ier, dit le Roux, comte d'Anjou de deçà Maine. — Eudes, comte d'Anjou d'outre Maine, est élu roi de France. — Réunion des deux comtés d'Anjou en un seul. — Foulques II, dit le Bon. — Abbaye du Ronceray. — Eglise de la Trinité. 142

CHAP. XXVI. — Autre invasion des Normands en Anjou. — L'abbaye de Saint-Florent-du-Mont-Glonne pillée et brûlée. 149

CHAP. XXVII. — Origine de l'abbaye de Saint-Florent du château de Saumur. 154

CHAP. XXVIII. — Geoffroy Ier, dit Grisegonelle, comte d'Anjou. — Il est nommé grand sénéchal de France. — Première bataille de Conquéreux. — Château de Marson. 161

CHAP. XXIX. — Seconde enceinte de la ville d'Angers. — Guerre entre Foulques III dit Nerra, comte d'Anjou, et Conan dit le Tort, comte de Rennes. — Seconde bataille de Conquéreux. — La tour Ecache-Breton. — Affranchissement des Colliberts. 168

CHAP. XXX. — Seconde enceinte de la ville de Saumur. — Bataille de Pont-le-Voy. — Cris de guerre. — Château de Trèves. — Armures des chevaliers. 176

CHAP. XXXI. — Prise de la ville de Saumur par Foulques Nerra. — L'abbaye de Saint-Florent du château incendié. — Réunion de Saumur et de son territoire au comte d'Anjou. 185

CHAP. XXXII. — Abbaye de Saint-Florent près Saumur. — Le comte de Blois assiège Saumur. — Il fait la paix avec le comte d'Anjou. 190

Pages

CHAP. XXXIII. — Portrait de Foulques Nerra. — Ses pèlerinages à Jérusalem. — Il donne Saumur à Geoffroy Martel. — Révolte de ce dernier contre son père. — Mort de Foulques Nerra. — Le château de Saumur nommé le Donjon. — Troisième église de l'abbaye de Saint-Florent. 193

CHAP. XXXIV. — Geoffroy II, dit Martel, comte d'Anjou. — Bataille de Saint-Martin-le-Beau. — Fondations pieuses. — Droit de régale. — Dédicace de l'église de Saint-Florent près Saumur. — Défrichement des bois dans la vallée. 202

CHAP. XXXV. — Ville et château de Craon. — Eglise de Saint-Clément. — Eglise de Saint-Nicolas. — La baronnie de Craon est confisquée sur Guérin par Geoffroy Martel. 209

CHAP. XXXVI. — Abbaye de Bourgueil. — Abbaye de Saint-Serge et Saint-Bach, ordre de Saint-Benoît. — Origine du faubourg Saint-Samson à Angers. — Origine du bourg de Saint-Martin de Beaupreau. 215

CHAP. XXXVII. — Architecture du moyen âge. — Abbaye de Toussaint. — Eusèbe Brunon, évêque d'Angers. — Les neuf paroisses de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil rentrent sous la juridiction épiscopale. — Donation de la terre de Joué à l'église d'Angers. — Mort de Geoffroy Martel. — Cherté des livres. 219

CHAP. XXXVIII. — Geoffroy III, dit le Barbu, comte d'Anjou. — Jugement de Dieu. — Défrichement des bois dans la Vallée. — Curé primitif de la ville de Saumur. 227

CHAP. XXXIX. — Guerre entre le comte d'Anjou et le comte de Poitiers. — Investiture des fiefs ecclésiastiques. — Siége de Brochessac. — Saumur pris par trahison. Le château et une partie de la ville incendiés. — Droits de justice. — Foulques Réchin usurpateur. — Bérenger, archidiacre d'Angers. 230

CHAP. XL. — Donation faite à l'abbaye de Saint-Aubin par Jean et Hélie, barons de la Flèche. — Milon, moine de Saint-Aubin, promu au cardinalat. — Le pape Urbain II à Angers. — Trois bourgeois donnés en présent. — Geoffroy le Barbu, comte d'Anjou, prisonnier à Chinon, mis en liberté. 239

CHAP. XLI. — Abbaye d'Asnières, ordre de Saint-Benoît, commune de Cizay. — Langage. — Bertrade, épouse de Foulques Réchin, comte d'Anjou. — Epitaphes. 243

CHAP. XLII. — Philippe Ier, roi de France, et Bertrade visi-

Pages

tent le comte d'Anjou. — Portrait de Foulques Réchin. Sa mort. — Bertrade vient à Fontevrault, et y reçoit l'habit religieux des mains de Robert d'Arbrissel. 248

CHAP. XLIII. — Abbaye de Fontevrault. Son origine. La grande église. Costume de l'Ordre. 254

CHAP. XLIV. — Foulques V, dit le Jeune, comte d'Anjou, octroie une charte de commune à sa ville d'Angers. — Il réclame par droit d'hérédité la dignité de grand sénéchal de France. — Hugues de Cleers, gentilhomme angevin, député vers le roi Louis le Gros. — Le pape Calixte II à Angers. 261

CHAP. XLV. — Suite de l'histoire de Foulques V. — L'abbaye du Loroux. — Eremberge, comtesse d'Anjou. — Mathilde d'Anjou, seconde abbesse de Fontevrault. — Foulques V passe en Asie. 267

CHAP. XLVI. — Statue de Godefroy de Bouillon au château de Saumur. — Cérémonie de la réception d'un chevalier. — Foulques V, comte d'Anjou et roi de Jérusalem; son portrait. — Geoffroy, surnommé Plantagenet. 273

CHAP. XLVII. — Geoffroy IV, surnommé le Bel ou Plantagenet, comte d'Anjou. — Négociation de l'abbé Suger. — Lettre d'Hildebert à Geoffroy. — Rencontre d'un charbonnier dans la forêt de Loches. — Famine. 281

CHAP. XLVIII. — Le château de Montreuil-Bellay assiégé et pris par Geoffroy le Bel. — Girault Berlay, prisonnier au château de Saumur. — *L'abbé dans l'eau.* — Droits seigneuriaux. 291

CHAP. XLIX. — Château de Pocé, commune de Distré. — Suite des droits seigneuriaux. 296

CHAP. L. — Ulger, évêque d'Angers. — Geoffroy le Bel, ou Plantagenet, rebâtit le château de Séronne qui prend le nom de Châteauneuf. — Abbaye de Notre-Dame-du-Bois ou de la Roë. 299

CHAP. LI. — Geoffroy le Bel partage ses états entre ses trois fils. — Son testament et sa mort. — Henri II, roi d'Angleterre, devient comte d'Anjou. — Il épouse Eléonore de Guienne, répudiée par Louis VII. Il s'empare du comté de Nantes. 304

CHAP. LII. — Angers au douzième siècle. — Table des grands à la cour de Henri II, roi d'Angleterre et comte d'Anjou. — Discette. 309

Pages

CHAP. LIII. — Hôtel-Dieu d'Angers fondé par Henri II. — Le pont des Treilles. 315

CHAP. LIV. — Introduction à l'histoire de la Levée. — Topographie ancienne. — Cours de la Loire, et embouchures de la Vienne et du Thouet dans ce fleuve, à l'époque de la conquête des Gaules par les Romains. 320

CHAP. LV. — Commencement de la Levée de la Loire. — Médaille frappée à l'occasion de cette grande entreprise. 323

CHAP. LVI. — Suite de l'histoire de la Levée. — Confluent de la Vienne au-dessous de Saumur. — Rivière de l'Authion. — Edit de Henri II, roi d'Angleterre, pour la confection de la Levée. 328

CHAP. LVII. — Conjectures sur l'ancien cours du Thouet. — Pont de Juigné. 332

CHAP. LVIII. — Ponts-de-Cé, près d'Angers. — Turcie qui réunissait les Ponts-de-Cé au pont de Juigné. — Henri II, roi d'Angleterre, donne les Ponts-de-Cé à l'abbaye de Fontevrault. 337

CHAP. LVIII. — Premiers ponts bâtis à Saumur, sur la Loire et la Vienne. 342

CHAP. LIX. — Henri II, roi d'Angleterre et comte d'Anjou, au château de Saumur. Sa mort à Chinon. Son portrait. Son tombeau à Fontevrault. 346

CHAP. LX. — Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre et comte d'Anjou. — Langage. — Mort de Richard Cœur-de-Lion. Son tombeau à Fontevrault. 353

CHAP. LXI. — Jean Sans-Terre et Arthur, comtes d'Anjou. — La ville et le château de Saumur, donnés par Philippe-Auguste à Guillaume Desroches. 362

CHAP. LXII. — Le château de la Roche-au-Moine assiégé par Jean Sans-Terre. — Fin de la seconde maison d'Anjou. — Armoiries des deux premières maisons d'Anjou. 365

CHAP. LXIII. — Cimetière des rois à Fontevrault. — Tombeaux d'Eléonore de Guyenne et d'Elisabeth d'Angoulême, reines d'Angleterre. 371

CHAP. LXIV. — Eglises des templiers à Angers. — Angevins élevés à la dignité de grand-maître du Temple. — Ruines du château du Plessis-Macé. 375

CHAP. LXV. — L'église cathédrale d'Angers sous l'invoca-

Pages

tion de saint Maurice. — Son origine. — Son accroissement. — Ses clochers. 380

CHAP. LXVI. — Troisième enceinte de la ville d'Angers. — Le château. — Restes de l'ancien palais épiscopal. — Saint Louis à Angers. 389

CHAP. LXVII. — Ancienne halle de Saumur. — Saint Louis tient une cour plénière à Saumur. — Fête nommée la *Nonparelle*. — Langage. — Costumes. — Souveraineté de l'Anjou annexée à la couronne. — Le roi donne le comté d'Anjou à Charles, son frère. — La cause et les effets de quelques larmes versées par la comtesse d'Anjou. — Procès d'un chevalier angevin. — Secondes armoiries de l'Anjou. 393

CHAP. LXVIII. — Sénéchaux d'Anjou au treizième siècle. — Serment des évêques au roi. — Libertés de l'Eglise angevine. — Droit de régale. — Charles II, dit le Boiteux, comte d'Anjou. — Juifs chassés de l'Anjou. — Charles III de Valois, comte d'Anjou. — L'Anjou érigé en duché-pairie. 402

CHAP. LXIX. — L'église de Baracé. — Guillaume Le Maire, évêque d'Angers. — Son installation. — Son serment entre les mains d'Amaury de Craon. — Villevêque. 406

CHAP. LXX. — Etat de la police aux treizième et quatorzième siècles. — Conciles. — Excommunications. 413

CHAP. LXXI. — Châteaux de Beauvau et de Jarzé. — Portraits de Jean Bourré et du marquis de Jarzé. 420

CHAP. LXXII. — Suite de l'histoire de la Levée. — Etat de la Vallée en Anjou au quatorzième siècle. — Eglises de Saint-Mathurin et des Rosiers. — La Levée, chemin public. 425

CHAP. LXXIII. — Château d'Eventard. — Nicolas Gellant, évêque d'Angers. — Abbaye de Chaloché. — Foulques de Mathefelon, évêque d'Angers. — Excommunications. — Miracle. — Querelles scandaleuses du clergé. — Peste. — Famine. 429

CHAP. LXXIV. — Droit de chasse accordé aux habitants d'Angers. — Chevaliers angevins tués à la bataille de Poitiers. — La Jacquerie. — Jean, duc d'Anjou. — Louis Ier, duc d'Anjou. — Troisième maison d'Anjou. — Quatrième concile d'Angers. 456

CHAP. LXXV. — Abbaye de Saint-Maur-sur-Loire, Ordre de Saint-Benoit. Son origine. Elle est brûlée par les An-

Pages

glais. — Du Guesclin, connétable de France, au château de Saumur. 461

CHAP. LXXVI. — Le prieuré de la Haye-des-Bons-Hommes. — Pierre Roger, prieur de ce monastère. — Il est nommé évêque, puis cardinal, enfin élu pape sous le nom de Grégoire XI. 470

CHAP. LXXVII. — Pierre de Craon, premier baron d'Anjou. — Charles VI devient fou en voulant aller à Angers. — Louis II, duc d'Anjou. — Chambre des Comptes. — Jean Desroches, premier bachelier d'Anjou. — Troisièmes armoiries d'Anjou. 473

CHAP. LXXVIII. — Dîmes. — Frais de sépulture. — Thibaut Levrault, juge d'Anjou. — Impôt sur toutes les maisons d'Angers. — Louis III, duc d'Anjou. 484

CHAP. LXXIX. — Chantoceau, ville du Bas-Anjou. — Elle est assiégée et prise plusieurs fois. 492

CHAP. LXXX. — Suite du précédent. — Le duc de Bretagne prisonnier à Chantoceau; cette ville est détruite de fond en comble; ses ruines. 500

CHAP. LXXXI. — Château des Fontaines, commune des Verchers. — Beau trait d'un gentilhomme angevin. — Les Anglais chassés de l'Anjou. 511

CHAP. LXXXII. — Charles VII tient sa cour à Saumur. — Armures. — Costume. — Présents de la ville. — Hôtel des Monnaies. — Mort d'Yolande d'Aragon. — Guy de Laval, gouverneur de la ville et du château de Saumur. 514

CHAP. LXXXIII. — Le château de Trèves. — Tombeau de Robert le Maçon, chancelier de France. — Chapelle de Saint-Mâcé. 521

CHAP. LXXXIV. — Prodigalités et crimes du maréchal de Retz. — Blason. — Gratecuisse. — Ingrandes. — Château de Chantocé. — Isabelle de Craon, sénéchale d'Anjou. — Château de Briollay. 529

CHAP. LXXXV. — Pouancé. — Candé. — Segré. — Saint-Denis d'Anjou. — Les Anglais ravagent cette province. — Cinquième concile d'Angers. 539

CHAP. LXXXVI. — L'ancien château de Brézé. — Pierre de Brézé, grand sénéchal de Normandie, tué à la journée de Montlhéry. — Jacques de Brézé. Mort tragique de son épouse. 548

Pages

CHAP. LXXXVII. — Châteaugontier. — Louis XI donne cette ville et ses dépendances à Philippe de Commines. 552

CHAP. LXXXVIII. — Chapelle de Sainte-Emérance. — Chapelle de Béhuard. — Serment de Louis XI sur la vraie croix de Saint-Laud. — Château du Plessis-Bourré. — Cage du cardinal La Balue, évêque d'Angers. — Orgue singulier. 558

CHAP. LXXXIX. — La ville et le château de Beaufort — La ville et le château de Baugé. — Histoire de René le Bon, roi de Sicile et duc d'Anjou. — Palais de la reine de Sicile, à Saumur. 549

CHAP. XC. — Suite de l'histoire de René d'Anjou. — Eglise de Saint-Pierre à Saumur. — Statues du roi et de la reine de Sicile. — Tournois du roi René. — Louis de Beauvau. 558

CHAP. XCI. — Suite de l'histoire de René d'Anjou. 567

CHAP. XCII. — Suite et fin de l'histoire de René d'Anjou. — Le château de Launay, près Saumur. — L'oncle et le neveu ou les contrastes. — Mort de René. — Son tombeau. — Réunion définitive de l'Anjou à la couronne. — Fin de la quatrième et dernière maison d'Anjou. 579

5535-19

3 2044 015 697 626

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

OCT -6 '66 H

FEB 1 0 2000